N° 883 46e Année T. CCLIX 1er Avril 1935

MERCVRE DE FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



FLORIAN DELHORBE.......... *La République en porte à faux.* 5

EMILE HENRIOT........... *Dans le Jardin de mon Père..* 23

NICOLAS BEAUDUIN.......... *Poèmes.......................* 47

MARGUERITE BOURGOIN....... *Les Dévoilées................* 50

Lt-COLONEL H. BONS........ *La Défense contre Avions. Essai de mise au point...........* 69

GASTON PICARD............. *Léon Cladel et la Belgique. Avec des lettres inédites de C. Lemonnier, E. Picard, E. Verhaeren, G. Rodenbach, G. Eekhoud, Max Waller, Constantin Meunier, Joseph Stevens..................* 85

EDMOND MARC.............. *La Musique et l'Esprit tragique.* 109

REVUE DE LA QUINZAINE. — GABRIEL BRUNET : **Littérature**, 118 | ANDRÉ FONTAINAS : **Les Poèmes**, 126 | JOHN CHARPENTIER : **Les Romans**, 130 | PIERRE LIÈVRE : **Théâtre**, 136 | W. DRABOVITCH : **Psychologie**, 139 | GEORGES BOHN : **Le Mouvement scientifique**, 144 | MARCEL COULON : **Questions juridiques**, 147 | A. VAN GENNEP: **Ethnographie**, 153 | CHARLES MERKI : **Voyages**, 157 | CHARLES-HENRY HIRSCH : **Les Revues**, 160 | RENÉ DUMESNIL : **Musique**, 166 | GUSTAVE KAHN : **Art**, 170 | AUGUSTE MARGUILLIER : **Musées et Collections**, 176 | FERNAND-DEMEURE : **Notes et Documents littéraires.** *Les débuts de Jean Moréas*, 185 | FRANÇOIS GACHOT : **Lettres hongroises**, 193 | DIVERS : **Bibliographie politique**, 197 | YANG TCHANG LOMINE : **La France jugée à l'Étranger.** *Sur André Gide*, 203 | PAUL LE COUR : **Variétés.** *L'Atlantide et les îles du Cap-Vert*, 207 | MERCVRE : **Publications récentes**, 211; **Échos**, 215.

—

PRIX DU NUMÉRO

France, **5 fr.** — *Étranger :* 1/2 tarif postal, **5 fr. 75**; plein tarif **6 fr. 50**

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS-6e (R. C. SEINE 80.493)

VIENT DE PARAITRE :

EDOUARD GANCHE

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ FRÉDÉRIC CHOPIN

Souffrances de Frédéric Chopin

ESSAI DE MÉDECINE ET DE PSYCHOLOGIE

PROLÉGOMÈNES, L'ANÉMIE, SCHIZOÏDIE ET PSYCHASTÉNIE
LE PROCESSUS PATHOLOGIQUE, LA THÉRAPEUTIQUE ET LE DIAGNOSTIC
PSYCHOPHYSIOLOGIE DE GEORGE SAND ET DE CHOPIN
L'ART DE CHOPIN ET SA MORBIDITÉ, APPENDICE.

Avec 4 illustrations hors texte.

Volume in-8 écu 20

Il a été tiré 33 ex. sur vergé pur fil Lafuma, dont 6 hors commerce, m
qués H. C., et 27 numérotés de 1 à 27, à.................. 60

Les plus belles Pages de Frédéric II

HISTOIRE DE MON TEMPS, EXTRAIT SUR LA CHASSE
PENSÉES SUR LA RELIGION, POÉSIE
THÉATRE : L'ECOLE DU MONDE, ŒUVRES DIVERSES
CORRESPONDANCE. APPENDICE. BIBLIOGRAPHIE

Avec un portrait.

Introduction et Notes de

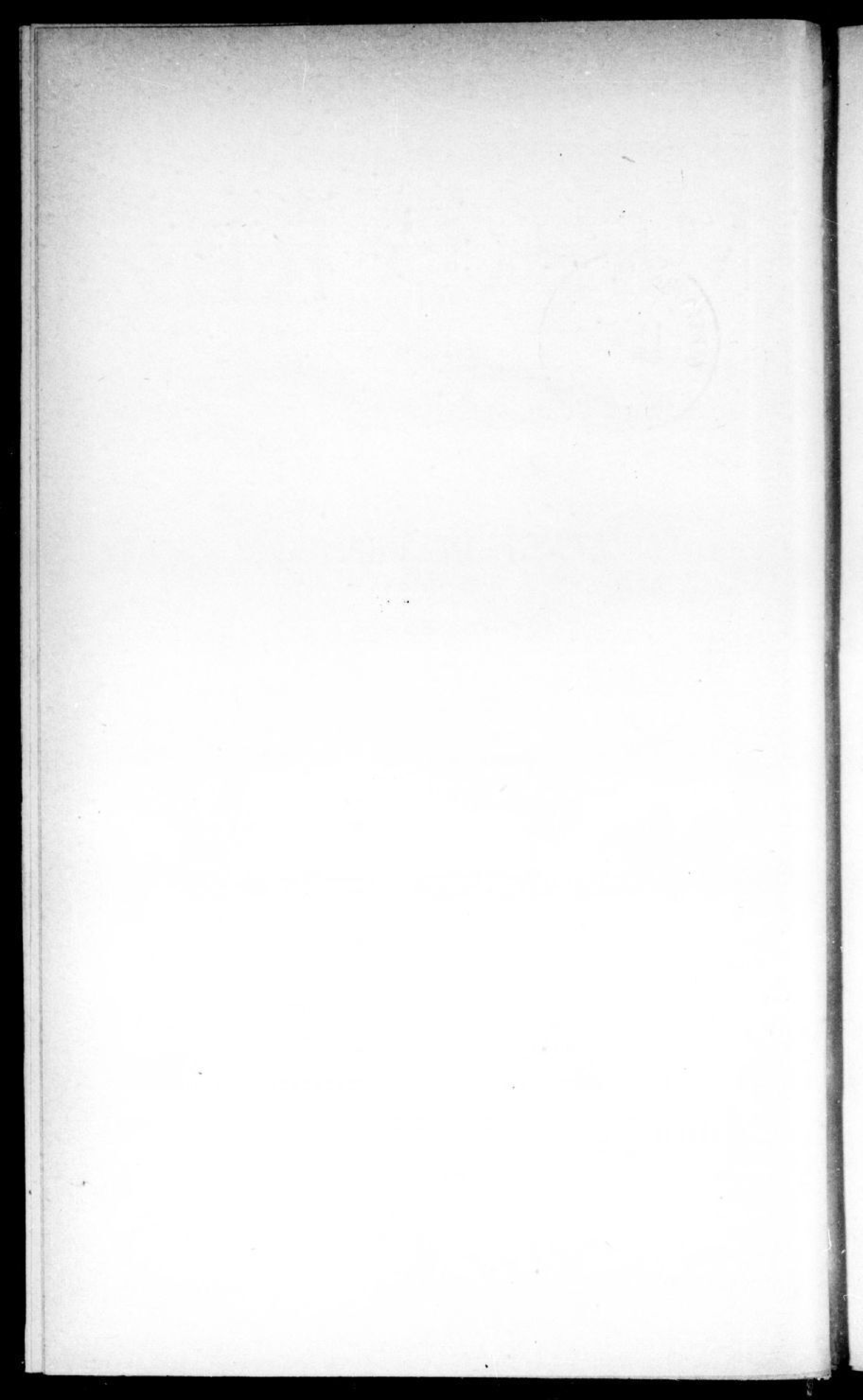
CHARLES-ADOLPHE CANTACUZÈNE

Volume in-16, double-couronne 15

MERCVRE DE FRANCE

TOME DEUX CENT CINQUANTE-NEUVIÈME

1er Avril — 1er Mai 1935



1er Avril — 1er Mai 1935 Tome CCLIXe

MERCVRE

DE

FRANCE

(*Série Moderne*)

Paraît le 1er et le 15 du mois



PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

—

MCMXXXV

LA

RÉPUBLIQUE EN PORTE A FAUX

Sous le nom de République, la France de 1935 a un gouvernement despotique, tempéré par la démocratie.

Il y a plusieurs espèces de démocraties. Le tableau des institutions politiques, administratives et judiciaires montre que la France se débat dans une forme bâtarde de démocratie. La République est à cheval sur deux systèmes. Dans la mesure où il a échoué dans son entreprise, le suffrage universel est soumis au principe de l'Etat souverain, héritage de l'ancien régime et du Premier Empire. Le roi n'a fait que changer de forme. Les Français du XXe siècle vénèrent l'Etat comme les Français du XVIIe vénéraient le grand roi. Ils sont restés courtisans, quoique plus ou moins frondeurs. Le nombre des courtisans a augmenté, mais aujourd'hui comme autrefois, il s'agit essentiellement d'obtenir les faveurs du maître. Deux forces sont donc en présence, démocratique et étatiste, qui cherchent leur point d'équilibre. Pour éviter autant que possible les malentendus et les contestations inutiles, il convient de rappeler quelques faits historiques et certaines notions qui, quoique élémentaires, ne sont pas souvent connues avec précision. Parmi les bons ouvrages sur ces matières, *Le Gouvernement de la France*, de M. Joseph-Barthélemy, est un guide de premier ordre.

Le suffrage universel a fait triompher le principe de l'élection dans la commune, le canton, l'arrondissement et le département. De là les assemblées représentatives

qui s'appellent: le Conseil municipal, le Conseil d'arrondissement, le Conseil général et, au sommet, la Chambre des députés et le Sénat. Ainsi, qu'il s'agisse d'affaires locales, régionales ou nationales, le peuples souverain élit librement les mandataires auxquels, à tous les degrés de la vie publique, il confie les intérêts du pays.

Cette conquête ne s'est pas faite en un jour (et elle est inachevée). La charte communale ne date que du 10 août 1871 : « Le Conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune. » Cependant, appuyée sur son Parlement, la démocratie a conquis sur le pouvoir central, qui par une longue tradition royale et impériale échappait en partie à son contrôle, la liberté de la presse (29 juillet 1881), la liberté d'association (1er juillet 1891), la liberté du culte (26 mars 1907). Dans l'ordre judiciaire, elle a fait du Conseil d'Etat le surveillant de la légalité administrative par le recours pour excès de pouvoir; elle a fait que le Conseil d'Etat devienne « le meilleur juge contre l'Etat ».

Les dates successives et tardives de ces conquêtes démocratiques aident à mesurer la force de résistance qui leur était opposée et font comprendre qu'elles soient restées inachevées jusqu'à aujourd'hui. Les femmes ni les soldats n'ont le droit de vote. Tant qu'il y a un service militaire obligatoire et que le droit de vote est interdit aux soldats, il est absurde de donner ce droit aux incapables de porter les armes, c'est-à-dire à ceux qui sont dispensés de la plus lourde des charges, on disait naguère encore la plus glorieuse. D'autre part, on constate que les élections dans la commune et le département donnent naissance à des assemblées régulières, le Conseil municipal et le Conseil général, mais que le canton et l'arrondissement ne sont que des circonscriptions administratives et électorales. Il n'y a pas d'organisation cantonale et les conseillers d'arrondissement n'ont guère d'autre attribution que de signer des permis de chasse; ce sont des électeurs sénatoriaux, c'est-à-dire qu'ils sont élus par le suffrage universel pour faire non de l'administration, mais de la politique.

La démocratie fondée sur le suffrage universel a été arrêtée dans ses conquêtes et contrariée dans son développement par une force opposée, qu'on peut appeler étatiste, héritage de l'ancien régime et du Premier Empire. Les fondateurs de la République se défiaient du suffrage universel. Ils ont fait élire le chef de l'Etat par le Congrès de Versailles, les deux Chambres réunies. Pour augmenter le prestige et l'autorité du Président de la République, la Constitution l'adosse à un Sénat conservateur, lui confère des pouvoirs énormes, sur le papier, et le rend irresponsable. On sait ce qui est arrivé. Etant irresponsable, le Président de la République a perdu en fait une partie des pouvoirs que lui confère la Constitution. Il a dû céder peu à peu sa part de gouvernement aux ministres qui, eux, sont responsables devant le Parlement. Le droit de dissolution est tombé en désuétude, le droit de veto législatif n'a jamais été exercé. Le Président de la République exécute la volonté de ses ministres : il se trouve ainsi, « dans ce qu'on appelle la première magistrature de l'Etat, retiré des affaires publiques ». Mais il a gardé la ressource de jouer avec le suffrage universel, qui ne l'intéresse que de loin. Quand son président du Conseil est mis en minorité, le chef de l'Etat imagine une nouvelle « combinaison » ministérielle. Députés et sénateurs se prêtent très volontiers au petit jeu des majorités interchangeables et tous comptent bien que le peuple souverain n'y verra que du feu. Quant aux ministres, ils disposent d'un pouvoir politique qui du haut en bas de la hiérarchie, à tous les degrés de la vie publique, imprègne le pays entier. Les ministres décident, nomment et règnent sur une bureaucratie anonyme et irresponsable de 800.000 fonctionnaires sans statut.

Armé d'un pouvoir qu'il a recueilli des mains défaillantes du chef de l'Etat dépossédé, l'exécutif n'a cédé du terrain que pas à pas. Le système républicain, tel qu'il fonctionne présentement en France, est la résultante de deux forces dont l'une a son origine dans le suffrage universel, tandis que l'autre cherche à le dominer. Où il y a deux forces en présence, il y a lutte. Dès

lors, les institutions politiques sont boiteuses. Les pouvoirs législatif et exécutif tendent moins à remplir des obligations mal définies et à collaborer qu'à empiéter l'un sur l'autre et à s'arracher l'hégémonie. De là des batailles qui ont mis dans une lumière qui devient aveuglante la faiblesse et la force du gouvernement républicain. Sa faiblesse, puisque les ministres tombent pour un oui ou un non du Parlement. Sa force, puisque d'autres ministres (ou les mêmes) naissent de leurs défaites et les remplacent avec des pouvoirs qui, malgré l'instabilité ministérielle, s'exercent pour ainsi dire impersonnellement jusque dans les lieux les plus reculés des plus lointaines provinces. Les ministres, pendant leur passage au pouvoir, habitent des châteaux-forts d'origine royale et impériale. Les conquêtes démocratiques ont rendu à peu près impuissant le Président de la République, elles se sont brisées sur les ministères d'un gouvernement qui n'est qu'en partie démocratique et qui, pour le reste, est de droit divin. Le ministère des Affaires étrangères négocie à sa fantaisie les grands traités politiques et les traités d'alliance. Le ministère du Commerce peut, « avec une indépendance en fait presque complète, imposer le régime commercial qui correspond à ses conceptions économiques personnelles ». Dans l'ordre judiciaire, si les juges sont inamovibles, leur avancement dépend du bon plaisir du gouvernement, qui les tient par la modicité des traitements. Quant aux magistrats du ministère public et aux juges d'instruction, ils sont aux ordres du gouvernement et révocables à volonté. Au Conseil d'Etat, le gouvernement s'est réservé plus qu'un droit de regard. Si un conseiller sur deux doit être pris parmi les maîtres des requêtes, la très grande majorité des conseillers d'Etat, « venant de l'extérieur », sont d'anciens préfets, c'est-à-dire des créatures du gouvernement. Dans les départements, les conseillers de préfecture jugent en première instance sous l'influence directe du préfet, qui est aux ordres du gouvernement. Quant à la procédure devant les tribunaux, les cours d'appel et la Cour de cassation, c'est encore celle de l'ancien régime, revue en

partie sous le Premier Empire. Elle est « compliquée, lente, coûteuse, archaïque ».

Le plus puissant des châteaux-forts ministériels est le ministère de l'Intérieur. Avec son budget propre et ses fonds secrets, sa milice de Sûreté nationale, son état-major de préfets et de sous-préfets, il constitue un Etat dans l'Etat. C'est un ministère essentiellement politique. Le ministre de l'Intérieur remplit en République des fonctions de vice-roi. A ses ordres, les préfets (et sous-préfets) représentent le gouvernement entier. Ils nomment des centaines de fonctionnaires, y compris les instituteurs, et tiennent sous leur coupe magistrats, professeurs, officiers. Ils ont dépossédé les ministres de la Justice et de la prévoyance sociale de l'administration des établissements pénitentiaires et des établissements d'assistance. Ils administrent, prennent des décisions techniques, cumulant toutes les fonctions, y compris celle de juge d'instruction. Par l'intermédiaire des préfets et des sous-préfets, la politique pénètre dans l'administration des départements, des arrondissements, des cantons et des communes. Le Conseil général est élu par le suffrage universel pour gérer les affaires du département. Il peut être dissous à la demande du préfet qui lui est imposé comme président. Elu par le suffrage universel, le maire est le subordonné du préfet. Les délibérations du Conseil municipal ne sont exécutoires qu'avec l'approbation du préfet qui peut le suspendre pour un mois et le faire suspendre pour trois mois par son ministre.

Quel que soit le sens dans lequel s'exercent des pouvoirs aussi considérables, ils sont par nature en contradiction avec ceux qui émanent du suffrage universel, source théoriquement unique du pouvoir. De cette dualité naissent les conflits entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, entre le Parlement et le gouvernement. Personne ne peut s'attendre sérieusement à la fin de ces conflits (sauf trêves momentanées) tant que les institutions politiques seront fondées sur des principes contradictoires, c'est-à-dire sur un mélange de démocratie et de droit divin, et tant que la vice-royauté du ministère

de l'Intérieur pourra inoculer la politique à tout l'organisme administratif du pays. La séparation des pouvoirs ne peut pas se fonder sur l'équivoque.

D'après la Constitution le suffrage universel est réduit au silence et à l'impuissance pour quatre ou neuf ans, après les élections législatives ou sénatoriales. Alors il est arrivé que le Parlement, mandataire du suffrage universel, a conquis peu à peu le droit de rester en activité à peu près continue. Le Parlement s'est développé aux dépens du pouvoir exécutif et la Constitution a été modifiée dans ce sens par la coutume. C'est un signe de vitalité du suffrage universel, qui n'avait que ce moyen oblique et détourné d'affirmer ses droits. Mais il en est résulté que toute la vie politique du pays s'est transportée au Parlement, qui a fini par se croire souverain.

Pour remplir son triple objet qui est de voter le budget, de faire des lois et de contrôler le gouvernement, le Parlement a institué des commissions permanentes. Sans entrer ici dans les controverses auxquelles elles donnent lieu (1), on constate que cette institution manifeste deux tendances principales : améliorer le travail parlementaire, renforcer le pouvoir législatif et de contrôle. La permanence des commissions répond à une préoccupation de capacité, de technicité et de compétence. C'est la même préoccupation qui a abouti, du côté du gouvernement, à la nomination de généraux et d'amiraux aux ministères de la guerre et de la marine. En même temps, les commissions permanentes expriment une volonté de contrôle complet, méthodique et continu. Il résulte de cela que le parlementarisme, en améliorant son rendement, tend à empiéter toujours davantages sur l'exécutif et que les commissions « sont un des meilleurs instruments de cet empiétement ». Enfin la permanence des commissions tend à permettre aux Chambres de continuer à exister dans l'intervalle des sessions du Parlement. Il est significatif qu'on puisse dire à propos de

(1) Voir l'Essai de M. Joseph-Barthélemy sur le Travail parlementaire et le Système des Commissions (Delagrave).

l'existence des Chambres pendant les intersessions qu'en France cette question « reste assez obscure ». C'est le problème fondamental de la démocratie. La lutte entre le Parlement et le gouvernement trouve ainsi sa justification dans l'incertitude des principes. Elle dégénère naturellement en une affaire de force, avec tous les excès que cela comporte.

La lutte entre le Parlement et le gouvernement se manifeste à tous les degrés de la vie publique. Le contraire serait étonnant. Si les fonctionnaires dépourvus de statut et même les juges (pour leur avancement) dépendent du bon plaisir des gouvernants, il est normal que les parlementaires, représentants du suffrage universel, cherchent à faire valoir leur influence par des recommandations. L'abus du pouvoir appelle l'abus du pouvoir. Il ne suffit donc pas de dire que les recommandations sont la plaie de la magistrature, elles sont le produit naturel d'institutions politiques boiteuses et d'une équivoque générale. Dans les départements, la même lutte met aux prises le député et le préfet. Le pouvoir central impose son représentant, le préfet, comme organe exécutif du Conseil général. C'est un abus de pouvoir dont la démocratie est en partie responsable, puisque le Conseil général, qui a un patrimoine, un budget et des attributions importantes, n'a pas su tirer de lui-même un agent exécutif, comme les municipalités élisent leur maire. Quoi qu'il en soit, l'abus de pouvoir appelle l'abus de pouvoir et le député entre en guerre (ou en marchandage) avec l'intrus du ministère de l'Intérieur, — dont le suffrage universel cherche à gagner les faveurs en lui offrant une automobile.

Un pareil état de choses a pour conséquence, à la longue, le déclin du Parlement. En effet, la démocratie est une force qui, se heurtant à des barrages artificiels, essaye de les franchir ou de les tourner, et le Parlement qui la représente multiplie les offensives contre un gouvernement et une administration d'origine royale et impériale. Il fait de la politique et ne fait guère que cela. Il y est d'autant plus obligé que pendant quatorze ans la

question du régime a primé toutes les autres questions et que ce n'est qu'en 1884 que la forme républicaine du gouvernement a été mise hors de conteste. A cette préoccupation politique s'est ajoutée la préoccupation religieuse, qui n'a abouti qu'en 1905 (neuf ans seulement avant la guerre) à la loi de séparation. Cette double préoccupation (politique et religieuse) a tellement absorbé la démocratie parlementaire que celle-ci a été détournée de sa tâche essentielle de contrôle budgétaire. Les lois annuelles des comptes sont votées « au milieu de l'indifférence générale... avec un retard inouï de huit, neuf, dix et même onze ans ».

Pendant que le Parlement menait à Paris ce combat, les affaires locales étaient plus ou moins bien ou mal gérées par des Conseils locaux placés sous la tutelle d'une administration politique centrale. Alors il est arrivé, au fur et à mesure que la vie économique du pays se développait et se transformait, que des citoyens de plus en plus nombreux se sont dit: Ils n'ont pas le temps, là-bas, de s'occuper de nos affaires, si nous nous en occupions nous-mêmes! Ils se sont groupés en syndicats. En 1881 on compte déjà en France 500 chambres syndicales ouvrières, dont 150 à Paris, avec 60.000 adhérents; les patrons avaient au même moment 138 associations groupant 150.000 membres. La Confédération générale du Travail a été fondée au Congrès de Limoges en septembre 1895. Quant aux citoyens qui n'éprouvaient pas le besoin de s'organiser pour la défense de leurs intérêts professionnels, les uns continuaient à prendre part aux élections, les autres, souvent très nombreux (de 20 à 50 % suivant les cas), ne se donnaient plus la peine de voter, et un nombre grandissant d'électeurs trouvaient plus simple, plus expéditif et plus efficace, de charger directement de leurs affaires et de leurs commissions le député ou le sénateur de la région. Ces divers mouvements ont eu pour effet de rétrécir peu à peu la base, déjà limitée, du suffrage universel, sur laquelle est construite la démocratie parlementaire. Tant et si bien que le Parlement en est arrivé à représenter de moins en moins le suf-

frage universel, c'est-à-dire l'ensemble des forces politiques, économiques et sociales du pays.

La conclusion qui se dégage de ces faits historiques et d'actualité, c'est que la démocratie est arrivée à un point mort. Parlant de la Constitution, un historien a pu dire: « Cette grande assemblée qui a mis au monde une société n'a pas pu faire vivre un système politique ou administratif: ses tentatives d'organisation sur ces deux domaines étaient en réalité l'organisation de l'anarchie. » Il en fut ainsi parce que la société d'alors, sur qui pesait un long passé, était composée en majorité non pas d'hommes et de libres citoyens, mais de sujets et d'administrés. L'organisation politique et administrative ne peut naître que des hommes et des citoyens s'occupant eux-mêmes de leurs affaires, ou être imposée d'en haut par un gouvernement despotique. On a vu chemin faisant les principales conquêtes de la démocratie. Elles sont arrêtées de tous côtés par des institutions politiques et administratives dont les assises datent de la royauté et de l'Empire. D'une manière générale, partout où il s'est trouvé des hommes et des citoyens actifs, la démocratie s'est montrée hardie et conquérante. Mais le peuple français semble compter, en 1935, plus de sujets et d'administrés que d'hommes et de libres citoyens. On en a une preuve saisissante dans le fait que le suffrage universel n'a pas éprouvé le besoin de s'organiser en partis politiques: « Notre Parlement se fractionne en une douzaine de groupes suivant des nuances souvent insaisissables et qui ne correspondent à aucune organisation réelle dans le corps électoral. » Il en résulte qu'il n'y a pas d'opposition sérieuse, que les ministères sont instables, ne sachant où s'appuyer, et qu'on a vu des présidents du Conseil qui ne sont pas les chefs de la majorité parlementaire. Ces groupes qui tiennent lieu de partis ne sont pas une émanation spontanée du suffrage universel, mais une création parlementaire : la Chambre et le Sénat ont *dû* se diviser *officiellement* en groupes (article 12 du règlement) en vue de l'élection de leurs commissions suivant le principe de la représenta-

tion proportionnelle. Nés dans la capitale, ces groupes cherchent vainement, en variant le mode des élections, à s'adapter à la masse inorganisée des électeurs. A tous les degrés de la vie publique, on retrouve le même phénomène. Le suffrage universel a conquis les assemblées municipales et départementales, mais elles continuent à s'incliner devant les préfets de Napoléon. Lorsque la démocratie parlementaire eut offert aux commerçants des tribunaux de commerce, les élections se caractérisèrent par une proportion écrasante des abstentionnistes: en 1907, à Paris, ils furent 45.000 sur 47.000 inscrits. La moyenne des votants est de 2 à 8 %. Le retard inouï apporté par les Chambres à voter les lois annuelles des comptes est un exemple frappant d'une institution « excellente et parfaitement réglementée qui ne donne aucun résultat par la faute des hommes ». Quand les hommes ne veulent pas s'occuper eux-mêmes de leurs affaires, c'est qu'ils comptent que quelqu'un s'en occupera à leur place. Ce quelqu'un, c'est le Bon Dieu (ou le pape) en matière de religion; sur le plan politique, c'est l'Etat. L'étatisme naît de la faiblesse des citoyens. Ce sont les citoyens chétifs et timorés et les industries naissantes (ou malades) qui demandent l'assistance de l'Etat. Royaume, Empire, République, les régimes passent, mais depuis qu'on prête à un roi de France la fameuse parole: l'Etat c'est moi, des millions de Français sont tournés vers Paris ou Versailles dans l'attente d'un maître (fût-il abhorré) et d'un mot d'ordre. C'est parce que l'immense paysannerie française est incapable d'organiser le marché des produits agricoles que les « intermédiaires » la rançonnent et que l'Etat est obligé, bon gré, mal gré, de taxer le blé et de légiférer à tire-larigot.

Une des raisons pour lesquelles le conflit entre la démocratie et les châteaux-forts du gouvernement s'est prolongé si longtemps, c'est que la jeune République a voulu utiliser pour s'installer au pouvoir des institutions (politiques et administratives) qui avaient servi à la royauté et à l'Empire à s'y maintenir. Mais, au fur et à mesure que la démocratie prenait possession des

ministères, elle s'y retranchait à son tour, perpétuait au profit des plus audacieux et des plus habiles un régime qui n'est démocratique qu'à moitié, et fermait la porte aux besoins des nouvelles générations. On peut exprimer cela en disant que la démocratie était trompée par ses chefs. Incapable de s'organiser en partis, le suffrage universel se décomposait en fiefs électoraux, dominés par des démagogues.

Malgré tout, cependant, le principe étatiste n'aurait pas pu opposer une résistance aussi opiniâtre, s'il n'avait reçu le concours occulte de forces qui se sont développées en marge du Parlement et du suffrage universel. Ces forces constituent ce qu'on peut appeler *la féodalité* industrielle et financière. Elle a largement contribué à fausser le développement des institutions politiques et à corrompre les mœurs.

Les féodaux du XX[e] siècle, comme ceux d'autrefois, détiennent une partie de la souveraineté. Ils ne considèrent l'Etat républicain que comme un suzerain plus ou moins respecté. Leur clientèle se recrute dans tous les milieux. Ils payent les élections et sont maîtres de l'opinion par la presse. Des ministres sont à leurs gages. Ils dictent la politique douanière... Ainsi la République est installée en porte à faux sur des fiefs électoraux, des fiefs de production et des châteaux-forts ministériels. Combinaison du principe démocratique, du principe de droit divin et du principe féodal, la République une et indivisible est une espèce de Trinité.

C'est dans cette République qu'il s'agit d'introduire présentement des réformes, à la demande de tous les partis.

L'histoire de tous les peuples est marquée de crises périodiques, plus ou moins graves et cycliques. Pour y remédier, on a toujours recours aux mêmes expédients politiques, économiques, sociaux, monétaires. Cahin-caha la machine se remettait en mouvement. Il s'agit aujourd'hui d'autre chose, d'une transformation profonde de la société. La preuve en est que, quel que soit le régime, tous les pays sont atteints à peu près en même temps.

Comme toujours en pareil cas, les hommes se divisent en deux catégories, ceux qui voient qu'une transformation profonde est en cours, ceux qui ne le voient pas. Les gouvernements d'union nationale, Doumergue d'abord, Flandin ensuite, appartiennent à la première catégorie. Il y a un contraste saisissant entre la situation économique, sociale, politique, — et les mesures prises à coups de décrets-lois. La réforme fiscale n'a été à aucun degré une réforme. C'est un ensemble d'expédients sans liaison avec l'économie du pays. La politique économique continue à être menée au jour le jour, parmi les rivalités des ministères et les marchandages du contingentement. La politique monétaire s'est bornée à des déclarations grandiloquentes sur la fidélité de la France à l'étalon-or. La lutte contre la vie chère s'est réduite à la présentation d'un rapport tardif de deux ministres d'Etat, qui se sont gardés de s'en prendre aux causes du phénomène. Résultat: le commerce décline, le budget reste en déficit, l'agitation sociale s'aggrave.

En réalité, l'échec du gouvernement d'union nationale était certain dès l'origine, c'est-à-dire dès le 9 février 1934. Le premier acte de M. Doumergue a été une abdication. Il a renoncé à former un gouvernement de non-parlementaires pour se conformer à l'usage discrédité des dosages politiciens. Il s'est entouré de ministres prisonniers de la franc-maçonnerie et de l'affairisme. Son successeur a fait de même. L'insuffisance (ou le néant) des mesures prises et des réformes envisagées manifeste une volonté de ne pas voir la réalité et de maintenir autant que possible le *statu quo*. Personne ne dit la vérité, parce que la République est en porte à faux. A gauche, on dénonce le fascisme; à droite, on dénonce le front commun. C'est une logomachie. Il s'agit essentiellement de la possession du pouvoir qu'une élite sent vaciller dans ses mains et cherche à ressaisir, en brandissant un drapeau menteur de libéralisme et d'union nationale. Ce qui reste toujours vrai, c'est que les peuples ont (à la longue) les gouvernements qu'ils méritent. La démocratie française se laisse paralyser par les intrigues des politiciens, re-

tranchés dans leurs fiefs électoraux, et des affairistes, retranchés dans leurs trusts et monopoles. La démocratie supporte un Parlement, des gouvernements et des bandes qui l'exploitent, parce qu'elle n'a pas pris conscience de sa force et qu'elle n'a pas su se donner des institutions organiques.

Une réforme quelconque, religieuse, sociale, fiscale, dépend des circonstances, du but qu'on se propose d'atteindre et des principes choisis pour la « réaliser ». Luther et Calvin ont cru pendant longtemps que l'Eglise catholique, apostolique et romaine pouvait être réformée sans qu'il fût nécessaire de toucher à ses fondations. Mais ils avaient pris pour guide un principe de liberté de conscience qui les conduisit à se séparer de l'Eglise romaine et à fonder une Eglise nouvelle. Réforme de l'Etat, réforme judiciaire, réforme des mœurs, il n'est question en France, depuis quelques saisons, que de réforme. Des plans nombreux et des programmes variés surgissent chaque jour au milieu d'une population dont il est étrange qu'on puisse dire en même temps qu'elle est inquiète et indifférente.

La tâche de l'homme d'Etat, tourné vers l'avenir, est d'adapter les institutions au changement des conditions économiques et sociales. Mais pour se diriger dans cette entreprise, il faut qu'il dégage de la réalité complexe et mouvante des principes tirés de l'intuition ou de l'expérience. Or, on assiste à des velléités de réforme sans principe directeur. Où il faudrait des hommes et des principes, il n'y a guère que des politiciens attachés à des prébendes ou des utopistes laïques qui, continuant Bossuet, construisent dans leurs nuages une nouvelle « cité de Dieu ». Le fait est que les projets de réforme, officiels ou officieux, ne portent que sur la forme et les détails. Le vote des femmes, pas plus que le vote familial, n'apporte aucun changement essentiel. Ce sont des mesures qui peuvent être utiles et donner satisfaction, mais accessoires. Le vote obligatoire ne changera rien aux grands courants d'opinion. Or, ce qui compte, ce sont les grands courants d'opinion et l'expérience montre

que le mode de scrutin joue, à la longue, un rôle tout à fait secondaire. Quant à la grande panacée d'un gouvernement fort, elle révèle la volonté bien arrêtée de ne pas toucher au fond des choses. Renforcer le pouvoir central dans l'état actuel des institutions, c'est mettre la charrue devant les bœufs et aggraver le porte à faux de la République.

Il ne s'agit pas de refaire la France, c'est-à-dire d'élaborer et de lui infliger un plan plus ou moins ambitieux et détaillé; il s'agit de placer un pays dans des conditions qui lui permettent de vivre et de se développer en fonction de ses ressources humaines et matérielles. Si ce n'est pas le suffrage universel qui est le souverain, qui sera-ce? Si on ne veut pas du principe démocratique, qu'on le dise et qu'on dise par quoi on prétend le remplacer. Si on prétend que le principe démocratique a fait faillite, ou fausse route, qu'il a cessé d'être valable, il faut voir dans quelles conditions il a fonctionné, quelles applications il a reçues, quelles déformations il a subies. De même que les erreurs de l'Eglise ne prouvent rien contre la religion, celles des institutions ne prouvent rien contre la démocratie. Si on prend pour principe directeur le principe démocratique, il s'agit de voir quelles ont été les entraves de la souveraineté, exprimée par le suffrage universel, ce qui en gêne le fonctionnement et le rendement. Ces entraves sont de deux sortes: les survivances de l'ancien régime et du régime impérial; les intérêts coalisés de groupements politiques et économiques qui trouvent leur profit dans l'état de choses existant et qui s'opposent à tout changement. Sous prétexte de gouvernement fort, ces groupements cherchent simplement à s'emparer de la souveraineté aux dépens du suffrage universel, et la démocratie regimbe, ruant dans les brancards, faute de savoir se discipliner. La démocratie n'est nullement inconciliable avec un gouvernement fort. Elle n'a qu'à l'instaurer elle-même, en se réservant un droit de contrôle. Actuellement les pouvoirs législatif et exécutif sont rivaux, parce que le pouvoir exécutif n'est pas né de la démocratie, qui a dû lui

arracher une à une ses libertés. Non sans raison la démocratie voit dans le gouvernement central, flanqué de préfets et de sous-préfets, un gêneur, un intrus, un adversaire, un ennemi. Il en résulte que le principe d'autorité ne trouve plus sa place dans la République et c'est le commencement de l'anarchie. La démocratie ne respecte pas le gouvernement dont elle a besoin, et le gouvernement cherche à diminuer la démocratie. L'administration et la magistrature font les frais de ces conflits. Personne ne sait plus quels sont ses droits et obligations. Le sens de la responsabilité se perd dans la confusion des pouvoirs.

La première conclusion inéluctable qui se dégage de ces faits, c'est qu'il faut mettre la démocratie en mesure de fonctionner, ou changer le système. Les assemblées municipales et départementales sont présentement sous la tutelle du ministère de l'Intérieur. La construction d'un puits villageois est une affaire d'Etat. Sur ce point, la réforme « profonde » dont on nous fatigue les oreilles consiste à soustraire les assemblées régionales à la souveraineté du ministère de l'Intérieur. Tant que les préfets de Napoléon domineront le pays, les projets de réforme ne seront que duperie. Tant que les citoyens français consentiront à n'être que des « administrés », il n'y aura rien de changé en France, quels que soient les amendements à la Constitution et la durée du mandat législatif.

L'expérience montre que le Parlement est entravé dans son fonctionnement par les liens qui rattachent les députés aux électeurs et aux groupements économiques. En effet, les députés sont trop nombreux et trop près des électeurs. Cet état de choses date du temps où les communications étaient rares et difficiles. Au fur et à mesure que les moyens de communication se multipliaient, les députés trop nombreux dans des circonscriptions étroites sont tombés dans la dépendance des électeurs, d'autant plus que les assemblées régionales étant sous la tutelle du gouvernement central, les électeurs s'adressaient à leur député au lieu de régler eux-mêmes leurs affaires locales. Il résulte de cela que les circonscriptions

électorales seront élargies, sur le modèle des régions militaires, ou que la réforme électorale ne sera qu'une duperie. Moins nombreux, mieux payés, les mandataires du peuple gagneraient en prestige. Et s'ils trouvaient en face d'eux, dans leur région, non pas les représentants du gouvernement, c'est-à-dire des préfets, mais les présidents responsables des assemblées régionales, la démocratie aurait des chances de s'exercer plus librement.

Quant au mode de scrutin, la preuve étant faite qu'il n'a qu'une importance secondaire, le meilleur est celui qui permettra au suffrage universel, dans l'hypothèse démocratique, d'exprimer, par delà les intérêts de la région, les tendances et aspirations générales. Mais le suffrage universel n'a plus aucun intérêt à avoir deux Chambres telles que la Chambre des députés et le Sénat actuels. Le Sénat ne représente plus les communes, mais de plus en plus les classes « bourgeoises » aux dépens de la démocratie. Le Sénat sera donc tôt ou tard modifié quant à son recrutement et à ses prérogatives, de manière à équilibrer réellement la Chambre des députés. Si une réforme dans ce sens n'intervient pas en temps utile, le rendement de la machine parlementaire sera de plus en plus défectueux, jusqu'à l'éclatement.

Libérés de la pression qu'exercent sur eux les électeurs, les députés seront affranchis de l'influence tyrannique des groupements économiques, ou tomberont dans un discrédit irrémédiable, et il faudra renoncer au système parlementaire. Telle est l'alternative. Le règne représentatif (parlementaire) se fonde sur le principe individualiste, dans un cadre géographique. Mais ce principe a été peu à peu remplacé dans le domaine de la production et des échanges par toute espèce de monopoles et de syndicats. Dès lors les mandataires de la démocratie ne représentent plus seulement des fractions de suffrage universel, mais par surcroît des syndicats plus ou moins puissants d'intérêt. Il y a contradiction et conflit entre le système individualiste et le système syndicaliste. Dans l'état actuel, le syndicalisme n'est pas encore assez développé (en France) pour se substituer

au système parlementaire. Il s'agit donc de libérer le Parlement de la pression qu'exercent sur lui les syndicats patronaux et ouvriers et en attendant que le syndicalisme prenne une forme organique, de faciliter son développement. Le syndicat contient un germe régénérateur de responsabilité individuelle, puisqu'il donne aux intéressés l'occasion de prendre en mains leurs propres affaires. La démocratie cherche à tâtons dans cette voie. De là les projets de Conseil national économique. Une collaboration entre le Parlement et le Conseil économique aurait pour effet, par surcroît, de libérer le Parlement d'une de ses entraves: les commissions permanentes. Celles-ci constituent une forme bâtarde de représentation au deuxième degré. Elles dispensent la majorité des députés de faire un effort personnel d'information et de jugement.

On parle beaucoup de la réforme des mœurs. Il n'appartient ni à des prédicateurs ni à un dictateur de changer les mœurs. La plupart des dissertations et mandements sur la réforme des mœurs rentrent dans la catégorie du sermon inutile. Le développement du principe syndicaliste peut aider les citoyens à perdre l'habitude de se tourner vers l'Etat (ou le roi) pour s'occuper eux-mêmes de leurs affaires. Avant de demander aux députés de légiférer, ils organiseront de leur mieux la production et la vente du blé, du vin... Le syndicat comporte un esprit de corps, une discipline: ce sont les éléments d'une réforme des mœurs, fondée sur l'intérêt et le profit.

Les groupements économiques qui exercent une pression plus ou moins occulte sur le Parlement verront leur influence diminuer dans la mesure où d'autres forces s'organiseront en syndicats disciplinés, faisant eux-mêmes leur police intérieure. Il est évident que certains groupements auraient moins d'action directe (et corruptrice) sur le Parlement et le Gouvernement, s'ils étaient intégrés dans un Conseil national économique dont les avis motivés seraient obligatoirement rendus publics et déposés sur le bureau des Chambres. Si la presse est tombée où on la voit présentement, c'est qu'elle est domes-

tiquée par les groupements économiques. Les journalistes n'ont pas encore su former un faisceau de leurs forces dispersées et s'organiser en syndicat puissant (et respecté). Un ancien président du Conseil disait naguère, parlant du rédacteur en chef d'un journal important: « C'est un employé. » Il est stupéfiant de voir quel rôle subordonné consent à jouer la Société des gens de lettres dans un pays qu'ont illustré quatre siècles de grands écrivains. Il est stupéfiant de voir l'indifférence des corps savants devant les empiétements de la politique et l'arbitraire des gouvernements. Il est stupéfiant de voir avec quelle facilité les banques et les sociétés produisent des bilans truqués, faute d'une corporation organisée de contrôleurs comptables assermentés. Il est stupéfiant de voir un grand pays tourner en rond autour de projets de lois, de voir un grand peuple dans l'attente d'un miracle constitutionnel. La France fait penser à un immeuble à l'abandon. Propriétaires d'étages et locataires de logements vivent juxtaposés, superposés, pêle-mêle. Il y a plusieurs gérants et des règlements contradictoires. De temps en temps, tous les mécontents se mettent d'accord pour réclamer un nouveau concierge. La grande réforme, c'est que chacun commence par balayer devant sa porte. Mais peut-être la France est-elle incapable de faire des réformes. Elle ne sait faire que des révolutions.

FLORIAN DELHORBE.

DANS LE JARDIN DE MON PÈRE

—

A ma mère.

LA ROUTE DE PONTOISE

De la terrasse, on voit la route de Pontoise
qui monte à flanc de coteau, et tourne et disparaît à l'angle du dernier bouquet d'arbres.
C'est par là que j'arrive de Paris et que je m'en retourne
depuis des années, quand je viens à Nesles passer la journée et voir mes parents.
Que de pensées, des miens, se sont envolées vers cette route,
quand ils savaient que je devais venir et qu'ils m'attendaient,
ou le soir, lorsqu'ils me regardaient partir, de la terrasse, et me suivaient
jusqu'à ce que j'aie disparu à leurs yeux, au tournant!...
C'est par là que je m'en allais, dans mon enfance,
écolier qui regagnait le collège, le dimanche soir, le cœur gros.
C'est par là que je m'en allais, pendant la guerre,
quand mes permissions étaient finies,
et que mon père et ma mère et moi nous nous étions dit adieu devant la porte,
en souriant, bravement et légèrement, pour ne pas nous attendrir.
Oh, je sais bien qu'ils attendaient que je sois loin déjà,
que j'aie franchi le petit pont et le passage à niveau,
avant de revenir en pleurant sur la terrasse, me guetter une fois encore,
la dernière peut-être, à mi-côte, d'où je me retournais pour leur faire signe,

moi-même des pleurs dans les yeux en pensant aux leurs...
Maintenant, c'est moi qui regarde la route qui monte à travers les arbres.
Le feuillage la cache presque toute entière à la vue —
et c'est moi qui cherche à mon tour, au dernier tournant,
le fantôme de celui qui est parti pour ne plus revenir
et dont le cœur me suivait si tendrement et si tristement
lors de mes absurdes et cruels départs,
loin de ceux qui m'aimaient et que je laissais derrière moi
dans leur maison silencieuse et solitaire,
où ils ne savaient que m'attendre et penser à moi.

—

L'AQUARELLE DU HUIT MAI

Tous les ans, au début de mai,
la prairie se couvre d'ombelles.
Ce sont des carottes sauvages, aux fleurs blanches.
Elles ne durent pas longtemps; en peu de jours elles seront fanées.
Alors mon père amène au bas du jardin son attirail,
son pliant, sa boîte à couleurs et son chevalet et quelquefois son parasol,
toujours au même endroit, au coin de l'allée, près de la source
sous le marronnier et le catalpa.
Il s'installe, couvre du regard le paysage,
La prairie en fleurs au premier plan, les pommiers et le bois de peupliers presque encore sans feuilles, au bout du jardin;
il ouvre sa boîte et — je l'entends! — il dit : « Cré nom! j'ai oublié mon bleu de cobalt!
C'est embêtant, il va falloir que je remonte! Ecoute, toi qui ne fais rien... »
C'est toutes les fois la même chose. Mais comme je suis un bon fils :
— « Allons, lui dis-je en bougonnant, je vais aller te le chercher. »
— « Si tu fais cela, tu es un chic type, dit mon père. Tu sais où je mets mes couleurs?

Dans le tiroir de gauche de ma table, ou peut-être dans mon secrétaire,
et si ce n'est pas là, cherche dans la commode du billard. »
Je vais, je cherche, trouve, reviens. Mon père me regarde d'un air drôle :
— « Mon pauvre vieux, tu t'es dérangé pour rien.
J'ai retrouvé mon tube, il s'était glissé dans le fond de la boîte.
D'ailleurs, avec de l'outremer et un peu de gouache, ça va aussi bien. »
Au surplus, l'aquarelle est déjà finie, et mon père, ayant pivoté sur son tabouret,
en a déjà commencé une autre. Et chaque fois il me dit aussi :
— « Je ne comprends pas que tu ne fasses pas de l'aquarelle.
C'est tout ce qu'il y a de plus facile, et très amusant. »

—

TA PETITE MAIN

Ta petite main dans la mienne, mon enfant,
quand nous allons regarder les fleurs dans l'allée,
les grandes fleurs plus hautes que toi sur leurs tiges,
ne t'étonne pas de mon silence, mon enfant.
Si je me tais, c'est pour mieux jouir de cette douceur éphémère,
de cette confiance et de cette tendresse,
de ce bienfait délicieux qu'est ta présence dans ma vie,
ô la plus belle de mes fleurs!
Si je me tais, c'est pour mieux t'aimer, en moi-même,
pour penser davantage à toi, à tes jours à venir,
pour mieux monter ma garde autour de toi,
pour te protéger et pour te défendre —
et rendre grâce en même temps à celui qui, peut-être, a bien fait les choses
en me mettant ainsi auprès de toi dont la petitesse est ma force,
et en faisant ma main plus grande que la tienne,

et en me ménageant à moi aussi ce rôle absurde et délicieux réservé aux pères,
ce rôle de paratonnerre heureux.

—

LA MINUTE HEUREUSE

Ce que je vois, de la fenêtre de mon cabinet, dans la tour :
un bouquet de tilleuls bien hauts et bien ronds dans le ciel,
sur la petite place du village, et en dessous, la route blonde;
un vieux mur couronné d'aristoloches, et, dans le clos,
l'allée de zinnias en fleurs, et les enfants qui jouent, à perdre haleine.
C'est un jour tout pareil aux autres. Suis-je heureux?
Je ne sais. Je sais seulement que ce jour passera, comme tant d'autres,
et que plus tard, songeant à tout ce qui aura fini si vite,
je me rappellerai en la regrettant, cette journée fanée
où il ne se passait rien, où le soleil baignait d'une lumière sans nuance
la verdure épaisse d'août, où les zinnias étaient immobiles et durs sur leurs tiges,
où les enfants menaient un bruit d'enfer sous mes fenêtres.
Et alors, je m'apercevrai, le cœur plein d'amertume,
que le bonheur, c'était cela : un jour pareil aux autres,
sans souci, sans chagrin, sans plaisir même, un jour paisible et presque un peu ennuyeux,
auquel il aura manqué seulement un peintre
pour fixer sur la toile la couleur des fleurs et la transparence de l'air,
la joie éparse des enfants, la douceur du ciel, et, à travers l'allée au sol rose,
l'ombre croissante et longue, couleur de laque violette,
quand le premier coup de l'angélus du soir a sonné,
et que ce beau jour d'été tranquille n'était plus
qu'un souvenir, comme tant d'autres, derrière moi,

une partie de moi, à jamais morte, évanouie, sans laisser de trace...

—

LES POÈTES

Au bas du jardin, près de la source, il y avait un marronnier
(il y est encore). On y suspendait un hamac aux premiers beaux jours.
C'est là que j'allais lire mes poètes, quand j'avais seize ans,
Ronsard et Verlaine, Rodenbach, Henri de Régnier et Moréas,
Et Musset, et Chénier aussi, François Villon et Henri Heine,
amis auxquels je suis resté fidèle,
et dont toutes les fois que j'erre dans l'allée
où les marrons brillants roulent parmi les feuilles sèches, sous mes pas,
je n'ai pas besoin du livre pour me souvenir.
Toutes vos musiques me sont demeurées présentes,
elles chantent toujours pour moi,
et à travers vous, dans mon enfance et mon adolescence,
je me suis composé un monde à part, intact et pur,
où me retirer délicieusement dans les moments d'amertume et de tristesse,
où toujours je sais que j'aurai de quoi aimer, admirer et rendre grâce
à ce qu'il y a de plus parfait par la pensée et la musique,
ô divins enchanteurs, ô embellisseurs et protecteurs
que j'aurais tant voulu pouvoir égaler, hélas!
pour qu'un enfant peut-être, un jour, pareil à moi,
me nomme et me mêle à ses songes, et me remercie,
comme je vous remercie, ô mes poètes, d'avoir été et d'avoir chanté!

—

MES AMIS

Pierre Eyquem, Pierre Ginisty, Jean Flatteau,
chers compagnons de mon enfance,

qui pense maintenant à vous? Vous êtes morts depuis vingt ans.
Si vous n'aviez pas été de braves soldats à la guerre,
vous seriez maintenant des quadragénaires grisonnants,
et parfois nous parlerions ensemble dans ce même jardin,
et nous égrènerions des souvenirs.
Maintenant, hélas! c'est moi qui reste seul au milieu d'eux,
ô mes amis, et je suis le dernier fil qui rattache encore un instant
vos chères mémoires à la vie.
Quelquefois, je redis vos noms et je vous rappelle
devant des gens qui ne vous ont pas connus,
et à qui les souvenirs qui ne sont pas les leurs ne disent rien.
Et moi seul qui vous ai aimés, je puis savoir combien vous êtes morts,
et combien vous le deviendrez tout à fait
quand moi-même j'aurai disparu à mon tour,
et qu'après moi il n'y aura plus personne en ce monde
pour se rappeler ce que vous fûtes
et même seulement que vous avez été!

—

L'AUTOMNE EST ARRIVÉE

L'automne est arrivée tout d'un coup, avec le vent, avec la pluie,
avec ses fumées, ses feux et ses lampes.
Encore un été de flambé! A la longue, ça finira mal.
Il va falloir regagner Paris, où sans joie attendre le printemps prochain.
Toujours cette folie de penser qu'on ne sera heureux que dans l'avenir!
Il va falloir laisser derrière soi la chère maison pleine d'ombres
et le beau jardin défeuillu. La nuit vient si vite à présent...
Ce n'est qu'à la campagne que je vis,
heureux de la fleur et de l'arbre, heureux du soleil et des journées longues,

heureux de mes souvenirs de jeunesse partout épars autour de moi dans la vallée,
heureux de la source, du champ, du ruisseau, du ciel et de l'air,
heureux des présences fidèles qui pour moi remplissent cet air...
Quelle vie, à quitter sans cesse ce qu'on aime,
à jalonner sans cesse la route de regrets et d'adieux!
... Nous partirons demain. Les malles sont faites et voici la maison fermée.
C'est aujourd'hui le dernier jour, et pour nous voir nous en aller,
la campagne a revêtu, avec ironie, ses grâces les plus délicates.
Il fait chaud, le soleil rayonne, l'azur est limpide,
tout est plein de douceur, de tendresse et dégage un charme.
Les arbres sont de pourpre et d'or, et la vigne vierge a rougi dans la matinée.
La lune a déjà paru dans le ciel clair avant l'angélus,
nous aurons ce soir la plus belle nuit...
Comme la nature est féminine! On dirait aujourd'hui une maîtresse que l'on va quitter,
et qui au moment de l'adieu se fait plus jolie, plus charmante et plus câline que jamais,
pour emp[illegible]nner ce dernier instant d'une plus profonde amertum[illegible]
Mais moi, je [illegible] déjà parti par la pensée, et je ne puis goûter le moindre plaisir.
Tout est déjà fini, depuis que l'on a décidé qu'on partirait...

—

D'OÙ VIENT LE VENT ?

D'où vient le vent? Qui fait le bruit?
Qui tire du grain le brin d'herbe?
Qui allume le soir tant d'étoiles?
Pourquoi la fumée plane-t-elle au-dessus des maisons dans la vallée?

Pourquoi mon cœur bat-il si vite?
Pourquoi sont-ils partis, ceux que j'aimais?
Pourquoi pleure-t-il, l'enfant, dans son petit lit?...
Il fait nuit. Je ne puis dormir. Le sommeil a fui.
Et les yeux grands ouverts dans la chambre pleine d'ombre,
j'écoute ma peine battre au fond de ma poitrine,
et ma pensée captive tourner en rond
entre le mystère et le désespoir, implacablement,
précise, accusatrice, impitoyable,
et susciter un peuple horrible de fantômes autour de moi:
mes regrets, mes remords, mes maux, mes chagrins, mes doutes,
ce qui m'a fui, ce que je n'ai pas fait, que j'avais rêvé,
mes amours perdues, mes amitiés délaissées, mes tâches sans fin,
et ce mécontentement de soi, d'avoir déçu,
et ce mystère d'être au monde, sans savoir, sans croire, sans pouvoir
se raccrocher à rien de sûr et de durable, quand tout passe,
et que le sortilège de la nuit
rend si lucide la pensée —
quand le corps gît comme celui d'un mort dans son linceul,
comme celui d'un mort qui se souviendrait...
Oh! qu'il vienne vite, le jour, et qu'il me rende mon courage,
ce triste et dur courage d'homme en face de la vie,
— de la vie à gagner, à conquérir et à défendre
comme un bon soldat devant l'adversaire qu'il voit,
et dont la présence fait sa force,
face contre face, quel que soit l'ennemi, en plein jour,
ô Dieu, en plein jour!

—

SOUVENIR DE 1906

Quand Monsieur Rey me faisait préparer mon bachot
(il n'avait pas encore écrit *La Belle Aventure*),

il était assez bon en latin et très fort en littérature,
mais des plus médiocres en allemand et tout à fait nul en cosmographie,
si bien qu'il lui fallait d'abord repasser la leçon dans mon livre
avant de m'apprendre à quelle vitesse exacte se propage
la lumière des étoiles à travers l'éther, et depuis combien de temps est morte
celle-là dont le rayon pâle continue à venir jusqu'à nous
à raison de trois cent mille kilomètres par seconde,
— ce qui nous plongeait tous les deux dans des abîmes de rêverie.
Monsieur Rey, qui finissait toujours par en sortir, je ne sais comment, le premier,
me réveillait alors brusquement de mes songes, en me disant, d'un air glacial :
— « Et maintenant parlez-moi de Dieu, et donnez-moi, si vous les savez, les preuves de son existence. »
Il allumait une cigarette, posait ses pieds sur le chanteau de la cheminée,
et se taisait longtemps, en se faisant griller les fesses.
Et moi qui n'étais pas philosophe pour un sou je restais coi.
Et Monsieur Rey, avec mépris, m'assurait que je ne serais pas reçu en juillet.
J'ai tout de même été reçu, mais Monsieur Rey
a levé les épaules en disant qu'il n'y avait pas de justice.
Nous avons passé ainsi tous les deux une gentille année, ce devait être en 1906.
Je me souviens que le soir, après dîner, nous allions faire un tour sur le plateau,
pour essayer de compléter l'enseignement de la journée
en repérant tant bien que mal dans le ciel pur
Aldébaran, Sirius, Saturne et son double anneau, Véga quelquefois, et surtout Vénus,
et que Monsieur Rey, rendu tout à coup silencieux, ôtait son binocle pour mieux les voir.
— D'autres fois, les chaleur étant arrivées, nous allions prendre un bain dans l'Oise, à Valmondois,

(la plage de l'Isle-Adam n'existait pas encore à cette
époque).
Et, comme la préparation d'un baccalauréat à Nesles-la-
Vallée
constituait une existence assez sévère, en somme, et qu'il
n'y avait pas beaucoup de distractions,
à part le billard et nos discussions sur la « religieuse por-
tugaise »
ou le point de savoir si le *Discours des passions de l'amour*
est bien de Pascal,
nous entretenions le projet et nous étudiions les moyens
de faire venir des femmes à Valmondois.
Mais nous les attendrions encore
— que vous en semble, Monsieur Rey? — si nous n'avions
fini par prendre le parti
d'aller plus raisonnablement les chercher, l'un et l'autre,
ailleurs :
les femmes n'aiment pas la campagne.
— Ni vous non plus, d'ailleurs, je crois, Monsieur Rey ?

—

IL Y AVAIT...

Il y avait Madame de Rénal et Madeleine de Nièvres,
Il y avait la Marie de Ronsard et la belle D...z de Ché-
nier,
Il y avait Julie de Lespinasse, Mlle Aïssé et la Portugaise,
et Bérénice, et Jeanne la pâle, la petite maîtresse de
Tinan,
Almaïde et Clara d'Ellébeuse, les amies de Jammes,
et Clélia, et même Julie, et Belcolore, et Silvia,
et vous, Miss Georgina Smolen, qui vous levez pour chan-
ter dans un vers de Musset...
Il y avait les héroïnes de Boylesve et de Gérard d'Hou-
ville...
Je les reconnaîtrais toutes, si je les rencontrais dans la
rue,
l'une avec son secret, l'autre avec son masque ou son bou-
quet,
l'autre avec sa folie et celle-là avec sa blessure,

toutes avec leur immense tendresse et leur cœur plein à déborder.
Ah! je les ai assez aimées, comme des vivantes, et bien plus même,
car elles m'étaient plus dociles,
elles me consolaient si doucement de mes absentes!
Elles peuplaient si bien mes songes, et quand j'aimais déjà,
sans savoir qui encore, elles étaient si promptes à me répondre,
à venir offrir leurs visages à mes baisers,
leurs cœurs compatissants et blessés aussi à mes désirs et à mes peines!
Muettes et vraies, imaginaires sœurs!...
— Il se peut après tout que vous m'ayez rendu mauvais service,
car aucune ne vous ressemblait, de celles qui sont venues après vous,
— et c'est peut-être pour cela que je ne leur ai pas été fidèle?

—

LA CHASSE

Evidemment, cela n'a d'intérêt pour personne,
mais c'est dans ce champ, à gauche de ces trois pommiers que j'ai boulé mon premier lièvre.
Ma chienne s'appelait Fatma, j'étais fier de mon fusil neuf, et c'était mon premier permis.
Alors j'avais de bonnes jambes, et quand j'avais levé une compagnie, à la limite de Labbeville,
— le territoire était beaucoup plus étendu que maintenant —
cela ne me faisait rien du tout d'aller les relever du côté de Girofay, sur Valmondois.
Les gens disaient : « Monsieur Emile est un bon fusil,
mais ce n'est pas étonnant qu'il tue du gibier :
il fait trois fois le tour de la chasse quand nous n'avons battu que deux arpents... »

C'est vrai que je n'avais peur ni des labours où l'on enfonce
dans la terre grasse et où le pied tourne sur les mottes sèches,
ni des betteraves où l'on entre dans l'eau jusqu'au genou,
ni des ronces, où chaque fois je laissais la moitié de ma veste ou de ma culotte.
Il y avait du gibier dans ce temps-là, le perdreau tenait, c'était merveilleux...
Et moi, j'avais toujours le même battement de cœur
quand il m'en partait brusquement un entre les jambes.
Oh! maintenant encore, il me suffit de fermer les yeux et d'y penser
pour sentir jusqu'au fond de ma poitrine l'odeur ineffable des menthes mouillées,
quand, ces frais matins de septembre tout brillants des fils de la Vierge,
je cherchais les faisans qui avaient niché la nuit dans les prés de Berteuil et les ronciers du Valmilon.
— A présent, la chasse n'est plus ce qu'elle était. Les perdreaux s'envolent à deux cents mètres devant vous,
même le jour de l'ouverture; et cette année, il a tombé tant d'eau, au mois de mai,
que les premières couvées ont été noyées, et qu'il n'y aura que des pouillards.
N'importe! J'ai toujours le même plaisir à entrer dans une luzerne où personne encore n'a passé
et à longer les boqueteaux d'où je sais que peut sortir un lièvre.
Bien heureux encore si j'ai mon capucin et mes trois perdrix avant le déjeuner !
Bah! je me consolerai en regardant le paysage
et, en repassant dans le chaume ou dans la bourgogne,
où j'ai fait un si beau doublé l'année dernière,
à entendre le père Hiolet, en train de biner ses pommes de terre,
me dire, comme tous les ans à la même époque :
« Y'en aurait encore, des perdreaux, si vous les aviez pas tous tués la dernière fois... »

—

LE PIGEON DE SIX HEURES

Tous les soirs, à six heures, dans le ciel de Nesles,
au-dessus de la prairie silencieuse et douce dans le soir,
un pigeon passe, d'est en ouest, un pigeon noir,
ponctuel comme le clerc de notaire qui tous les jours
passe à la même heure sur la route.
Mon père le connaissait bien, ce pigeon.
Il disait, en fumant sa cigarette, sur la terrasse :
— « Ah! voici le pigeon. C'est extraordinaire,
qu'est-ce qu'il peut bien faire, avec une existence si réglée?
Moi, si j'étais à sa place, pour ma part,
si j'avais des ailes dans le dos et la possibilité d'échapper aux lois de la pesanteur,
il me semble que je n'aurais pas une conduite si bourgeoise,
et que je m'en irais de-ci de-là, voir un peu ce qui se passe dans ce vaste monde.
Mais non, après tout! je serais le même et l'esclave de mes habitudes.
Et comme celui-là, tous les soirs, je ferais la même petite promenade
comme tu me vois, tous les soirs, à la même heure, moi aussi,
sans me soucier du tiers et du quart,
venir fumer ma cigarette sur la terrasse
et guetter dans le ciel attendri le passage de ce vieux pigeon
régulier comme un coucou de pendule... »

—

RIEN N'A CHANGÉ

Rien n'a changé dans ta maison. Tu n'es qu'absent.
Tu peux revenir, tu trouveras chaque chose à la place où tu l'as connue,
toutes ces choses que tu aimais et qui, à jamais, sont demeurées tiennes,
l'assiette sur le mur, le tableau, le fauteuil où tu t'asseyais, au coin de la cheminée,

ta canne dans le porte-manteau et ton chapeau à la patère,
tes livres, tes dessins, ta lampe, et toutes les fleurs pareilles du jardin,
et les arbres que tu as plantés, qui sont déjà forts,
la rivière et le bois, et la vieille haie,
et l'allée où tu arrachais les mauvaises herbes...
Et nous, et nous, les tiens, qui t'aimions, fidèles, silencieux et pensant à toi,
mon père, qui ne nous as quittés qu'en apparence,
et que je retrouve, à tout instant, dans ma pensée et dans mes actes,
toi et ton bon conseil, ta voix, tes gestes, ta démarche,
et ta petite main si ferme et si douce dans la mienne,
et ton regard direct et amusé, et ta bienveillance, et ta sympathie accueillante à tous,
ton merveilleux amour de la vie et ta sagesse souriante,
ô mon père, qui es toujours là !

—

ET MAINTENANT, C'EST MOI

Et maintenant, c'est moi le père.
Mauriac, vous me l'avez écrit, quand j'ai perdu le mien:
la mort de nos parents est une promotion.
Eux partis, il n'y a plus d'écran entre la mort et nous,
désormais nous serons les premiers à partir.
Comme déjà l'espace est appauvri autour de nous!
Voilà que nous avons tout à fait cessé d'être des enfants.
Nul ne nous parlera comme ils nous parlaient,
nous ne serons plus aimés comme nous avons été aimés par eux,
nous n'entendrons plus jamais personne nous dire « Mon petit » —
personne ne nous donnera plus rien.
Il n'y aura plus pour nous de protection ni d'indulgence,
ni d'excuse à nos fautes, ni de consolations dans nos échecs,
et véritablement nous serons seuls,

seuls devant nos malheurs, et l'injustice et l'indifférence
d'autrui,
seuls, avec de chères ombres seulement pour appuis et
pour compagnons.
Et déjà la moitié du monde a disparu de notre horizon
avec eux.
Qui nous entretiendra désormais comme ils le faisaient
des êtres et des choses que notre père et notre mère ont
connus et qu'ils ont aimés
et qui n'existaient pour nous que par eux,
quand nous les écoutions si distraitement dans leurs rabâchages?
Tout ce que nous ne pourrons plus savoir, parce que
nous ne pourrons plus les interroger!
...Maintenant que mon père est mort, il me semble que
soudain j'ai grandi,
malgré ce poids nouveau qui pèse si lourdement sur mes
épaules,
et que j'accède enfin seulement aujourd'hui à l'âge
d'homme.
Car c'est à moi de veiller à mon tour, de défendre et de
protéger,
à moi qui ai passé le faîte du coteau
et qui commence à mon tour à descendre sur l'autre
versant
au bas duquel j'irai rejoindre un jour ceux qui partout
m'ont devancé
comme pour me faciliter la route, et qui m'attendent.
C'est sur moi maintenant que mes petits commencent
à lever les yeux
(oh! que tout le malheur soit pour moi, mais eux, qu'ils
soient saufs!)
comme je levais les miens sur mon père
quand il était là et que je n'attendais de secours que
de lui!
Mais il n'a pas cessé, malgré son départ, de me prodiguer
ses bienfaits,
puisque c'est sa pensée que j'interroge et qui me répond

toutes les fois que je lui demande — songeant à mes devoirs envers les miens —
où est la vérité, et ce que je dois faire,
et que toute ma lumière vient de ce que je crois l'entendre me dire :
— « Fais pour eux simplement comme j'ai fait pour toi, mon enfant. »

—

LA DOULEUR

Avant cela, je n'avais connu que des chagrins de poète ou de petite fille —
mais je ne savais pas ce que c'était que la douleur.
Maintenant, je la connais. Elle est entrée au fond de moi, profondément,
d'un coup. Elle a fait de moi un homme nouveau,
un homme au cœur grave et meurtri,
qui sait aujourd'hui seulement le prix des choses
et ce qui compte dans la vie.
Car désormais, quoi qu'il m'arrive
de fâcheux, de bon, quelle que soit ma part de joie ou de tristesse,
le seul véritable ami que j'avais n'est plus là
pour que je puisse me réjouir ou me consoler avec lui.
Et d'ailleurs, ni joie ni tristesse maintenant
ne peuvent plus rien pour moi ou contre moi.
Il n'y a qu'une immense crainte, suspendue au sort de ceux que j'aime,
il n'y a plus que cette douleur immobile et vivante en moi.
O ma douleur, je te déteste, et je te bénis cependant
puisqu'il nous faut vivre l'un l'autre ensemble
et que tu es si cruellement emmêlée à moi,
si cruellement et si intimement que je te sens en moi comme une partie de moi-même,
et que je finirai par t'aimer, ô ma douleur qui n'es en moi que la présence sans oubli
de celui que j'aimais et que j'ai perdu, et que tu me rends !

—

A NESLES

La campagne, c'est ma poésie.
Là seulement je vis, ou je crois vivre, pleinement;
tout m'est bienfait, conseil, appui.
Là mon père a vécu, heureux.
C'est dans cette chambre qu'il est mort, les yeux sur son jardin,
un soir d'août, tranquille et beau comme sa vie.
Là, mes enfants ont grandi, comme autrefois moi-même,
et par eux, et par lui, je me rattache au passé et à l'avenir,
à ma place, anneau dans la chaîne.
Là, tout a sa raison d'être et compose un ordre
de continuité et de vérité; l'existence n'est plus un problème :
je suis un être vivant comme les autres,
comme l'arbre, la fleur, le brin d'herbe,
et ces autres brins d'herbe que sont les hommes.
Ici, des jours longs et lourds d'espérance du printemps
aux mélancolies pacifiantes de l'automne,
le temps passe plus lentement qu'ailleurs
et ne nous laisse pas cette impression atroce de fuite éperdue et d'arrachement.
Ici, je travaille aisément et longtemps, sans fatigue.
J'ai le loisir de penser et de réfléchir,
je ne suis plus l'esclave courbé de l'usine,
et par moments, je me prends à lever les yeux vers les étoiles,
à mesurer le vaste ciel, à laisser mon regard vaguer à l'horizon,
cherchant à comprendre, heureux d'aimer et prêt à bénir,
pour une minute de bonheur, la nature, ou Dieu, je ne sais,
mais enfin à croire que peut-être
il y aura quelque chose encore après la vie,
et que tout ceci, tout incompréhensible que ce soit, a un sens
et subit une loi raisonnable, quoique cachée.

... Ici au moins je peux penser à autre chose qu'à l'argent;
mes impressions, mes rêveries éclosent naturellement,
et s'expriment d'elles-mêmes en poésie,
gratuitement, sans nul espoir de récompense, par amour,
comme un hymne qui naît de lui-même, ou comme un parfum.
Si elle était communicable, cette musique; si ce parfum
pouvait être sensible aux autres, autant qu'il m'enivre,
oh! je serais payé de tant de soucis et de peines,
il y aurait du bonheur pour moi — car ce serait n'être plus seul —
et j'aurais peut-être, moi aussi, un peu de durée
comme l'arbre et comme la plante, de saison en saison renouvelés
et reverdissant chaque année,
alors que l'avenir de l'homme est si restreint...

Chère campagne où je me retrouve, par toi, je suis!
O pays de mes souvenirs,
où tant de liens, profondément, m'attachent à ce qui n'est plus, à ce qui sera,
où mon père est partout présent; où je vois mes fils rire et courir dans la prairie;
où je peux penser à toutes ces choses fugitives
que ma main arrête et jette ici sur le papier,
à ces choses qui sont la contexture de moi-même,
de moi dans mon passé, dans mon avenir et dans mon présent,
— de moi qui un jour ne serais plus rien si elles n'étaient dites;
qui ne serais plus rien déjà si ma pensée ne pouvait ressaisir ces ombres,
ces ombres, ces fumées, ces vagues images de ce que je fus,
de ce que j'ai senti, rêvé, aimé et pensé, depuis que le monde existe à mes yeux,
et qui existera si longtemps encore, insensiblement et sans le moindre changement
quand je ne serai plus, quand je ne serai plus!

—

PREMIERS VERS

Mon père me disait : « Tu fais rimer pampre avec septembre
et Tibulle avec répercute, ce n'est pas sérieux,
et tu ne respectes pas la loi de la césure et des hémistiches.
On dirait que tu le fais exprès!
De mon temps, on écrivait des vers ré-gu-liers
qui tenaient sur leurs pieds et qui rimaient exactement.
On savait ce que voulait dire la poésie,
et quand on avait lu *caresse*
on savait d'une façon certaine que cela allait faire intervenir au bout du vers suivant
une dame qui avait des bontés pour vous.
A présent, vos vers s'en vont à cloche-pied comme des unijambistes,
et l'on dirait que vous les faites au compte-gouttes.
Est-ce vraiment beaucoup plus beau?
Regarde un peu comme faisaient Hugo, Musset et Baudelaire! »

Alors, je me dressais sur mes ergots, comme un petit coq en colère,
indigné de n'être pas compris, offensé dans ma religion,
et je m'en allais dignement, au fond du jardin, drapé dans ma fierté d'homme libre
indifférent aux traditions, aux préjugés et aux catéchismes,
et persuadé naturellement que j'avais raison
de me révolter contre les vieilles barbes;
et je continuais à m'enfoncer dans l'erreur et dans l'hérésie,
et à rimer à ma façon, tant bien que mal, en l'honneur d'Eurynice et de Sylvie,
sous l'œil goguenard de mon père,
— qui fut tout de même très content, et un peu flatté,
lorsque je lui tendis un jour, sans rien dire,
le numéro du *Mercure* où paraissaient mes premiers vers.

Il ne les a pas trouvés si mal. Mais quelle n'est pas la vertu de l'imprimé sur le cœur indulgent d'un père !

—

LES HIRONDELLES

Le long des fils télégraphiques
les hirondelles en habit
tiennent leur conciliabule d'automne.
Les froids sont venus, et le vent
maintenant tous les jours souffle du Nord.
« Sacré pays, disent-elles, les petites hirondelles
serrées et pelotonnées sur leur fil,
il va falloir émigrer encore!
Adieu, chère vallée où les moustiques étaient si bons!
Quels bons repas de moucherons nous avons faits!
Quel bel été nous avons eu! Comme nous avons bien ri,
bien crié, bien volé et virevolté dans ce ciel!
Comme elle était douce, sa lumière! Comme il était léger,
l'air de Seine-et-Oise!
A présent, c'est fini, il nous faut partir,
Nous attraperions des rhumatismes dans ces brumes,
et pour vivre il nous faudrait voler si bas, au ras du sol, comme les hommes!
Adieu, chers hôtes du hangar et de la grange,
adieu, cochons inoffensifs, et toi brave chien qui sais que nous ne sommes pas comestibles,
adieu, vilain chat qui aurais tant voulu avoir des ailes
pour nous courir après dans l'azur et piller nos nids,
adieu, le fermier et la fermière!
Ne démolissez pas nos nids de boue et de brindilles bien tressées.
Au revoir, pauvres amis! nous penserons à vous en Egypte,
et nous reviendrons l'année prochaine.
N'ayez pas trop froid dans ce sale hiver!... »

—

LES POISSONS-VOLANTS

Jean-Claude s'en va à la pêche

avec un filet à papillons.
C'est peut-être que les poissons de la mare
sont des poissons-volants?
Cela pourrait bien être, car j'ai beau scruter les profondeurs vertes entre les herbes
et rester des heures à tremper patiemment dans l'eau
mon invisible fil de racine véritable
au bout de laquelle s'agite et se tortille le plus beau ver du potager,
jamais je n'ai pu voir le moindre goujon ni prendre la plus pessimiste des tanches dégoûtées de la vie, que ce suicide tenterait.
Cependant, tous les ans, au commencement du printemps,
mon père faisait venir de l'aquarium du Trocadéro
un seau de poissons parfaitement bien portants et capables de se reproduire,
et on les mettait dans la mare avec beaucoup de précautions.
Mais jamais on n'en revoyait la queue d'un,
et je soupçonne le jardinier d'avoir fait de belles fritures,
en dépit de son air déconfit à l'idée que la mare est vide cette année encore.
— « A moins que ce ne soient des poissons qui n'aiment pas l'eau? »
dit Jean-Claude. Et nous nous en allons, le nez en l'air, en regardant de-ci de-là
dans les saules qui bordent la mare,
pour voir si par hasard nos gardons, nos perches, nos tanches
n'ont pas été se cacher à travers les feuilles
pour nous faire la nique et se moquer de nous, et de nos lignes.
Les poissons sont si malicieux. On ne sait jamais ce qu'ils pensent.
Ou peut-être qu'ils se sont noyés.

—

FILLES DE MES RÊVES

Rose, Geneviève, Odette, Marcelle, et toi Claire,
Dont j'entends encore la voix perçante à travers mes songes,
et vous, Jeanne la douce aux taches de rousseur,
vous souvenez-vous du jardin, du clos, de la remise et du potager
et du pré dont les hautes herbes, en chatouillant vos jambes nues,
vous faisaient pousser des cris horrifiés?
Vous souvenez-vous de ma tendresse et de nos amours?
Moi, je n'ai pas oublié l'odeur de vos robes écrues
quand nous avions beaucoup couru et qu'il faisait si chaud
que le sol des allées était tout fendillé et que les lézards
sortaient des trous de pierre du vieux mur.
Vous ai-je assez embrassées, l'une après l'autre, en nous cachant
de nos mères? — « Où sont les enfants? » ... Nous étions couchés dans la grange,
ou bien, silencieusement occupés à regarder filer dans le Sausseron les anguilles
et remuer les herbes longues dans le courant.
O mes petites amies de mon enfance,
je vous ai bien aimées, et je vous aime encore, mais le savez-vous?
— Et je vous aurais aimées en vérité bien davantage
Si seulement vous aviez existé ailleurs que dans mes songes
d'enfant amoureux et solitaire, ô filles de mes rêves,
ô petites filles avec qui je n'ai pas joué, mais que je retrouve,
ombres de fantômes, chaque fois que je m'en reviens m'attendrir
et remuer mes cendres, dans les allées du vieux jardin où je vous désirais,
et regarder frissonner, sans jamais partir, dans le courant,

les herbes d'eau de la rivière, comme la chevelure
d'Ophélie...

—

LE PETIT TRAIN

Autrefois, nous connaissions l'heure en écoutant siffler le petit train
Qui va de Valmondois à Marines et vice versa,
pour transporter les betteraves et quelquefois aussi les gens.
C'était un événement que l'arrivée du soir à la gare de Nesles.
Même quand je n'attendais personne, et pas le moindre colis postal,
j'allais à bicyclette assister au débarquement des voyageurs qui venaient de Paris,
le notaire, ou Mademoiselle Durand, la fille du pharmacien qui donne à Pontoise des leçons de musique,
Monsieur de Vigneron qui était allé à la Bourse
et le jeune Henri Delarue qui rapportait *le Temps* à mon père.
Quelquefois encore, je voyais, ô bonheur, descendre du train
une jolie jeune fille, ma voisine, dont j'étais éperdument amoureux.
Je la saluais d'un air indifférent et je rougissais,
et pour me faire bien venir d'elle,
je la dépassais à toute allure sur ma bicyclette,
et le soir, au lieu de dormir, j'exhalais mon amour en vers désespérés et détestables.
Maintenant, les temps ont changé, il n'y a plus de jolie voisine
et, d'ailleurs, je n'écris plus de vers.
Le petit train passe toujours aux mêmes heures,
mais ce n'est plus à lui que nous faisons attention.
Ce n'est plus lui qui nous fait dire: « Le petit train a passé depuis un moment, on va déjeuner. »
Maintenant, c'est sur l'avion de Londres que nous réglons nos montres.

Il passe quatre fois par jour, juste au-dessus de mon jardin,
tantôt comme un pigeon noir, tantôt comme un beau navire d'argent,
suspendu à rien dans le ciel où il glisse.
Chaque fois, je lève la tête et le regarde. Et Jean-Claude, que plus rien n'étonne,
Lui aussi, cependant, lève la tête et dit, à peu près comme moi autrefois :
— « Voilà l'avion de Londres. On va déjeuner — ou on va dîner. »

—

Ô MON FRÈRE !

Et moi aussi je suis un homme.
Je souffre et je m'émeus comme toi, mon frère inconnu qui me lis,
toi dont sans doute je ne serrerai jamais la main
et qui me détestes peut-être en croyant que je ne te parle que de moi.
N'as-tu pas des fils comme moi, n'as-tu pas le cœur déchiré comme moi-même,
n'as-tu pas perdu ceux que tu aimais?
Ne te réveilles-tu pas la nuit, étreint par l'angoisse
de ne savoir qui tu es, ni où tu vas, ni pourquoi ces choses et ce mystère?
Tout ceci n'est-il pas notre lot à tous, pauvres hommes?
Et pendant que le vent d'automne bat ma porte
et que je songe à ma solitude,
n'est-ce pas être humain profondément que de sentir si amèrement cette solitude
commune à tous, — de te dire que je sais ton mal puisque je le partage,
et ainsi, te faire moins seul
ô mon frère dont je ne sais pas le nom
et à qui j'adresse ce message
qui ne t'atteindra peut-être jamais !

ÉMILE HENRIOT.

POÈMES

—

INVOCATION

Verbe pieux et pur comme un visage d'ange,
Verbe d'un dieu chargé d'imminente magie,
Imaginai-je en vain la liturgie étrange?

T'entendrai-je surgir par ces soirs d'élégie,
Quand un gel stygien jaillit, gemmé de givre,
Sous les signes neigeux des cieux d'astrologie?

Aurai-je, dans l'éclat d'un rêve qui délivre,
La révélation de ce verbe des Mages,
Magistère divin dont le prestige enivre?

Presserai-je en mes mains les plus fraîches images,
Et les frêles essaims des syllabes sacrées
Surgissant dans l'essor inspiré des présages?

Purs diamants des mots! Puissances diaprées
Du Nombre, irradiant dans son accord rythmique,
Quand m'emporterez-vous aux rives empyrées?

Empire illuminé de la Muse lyrique,
Du délire émouvant m'ouvriras-tu l'extase,
Dans l'orphique hyperbole ou l'envol séraphique?

Dans l'élan elliptique et vibrant d'une phrase,
M'embraserai-je au sein de ce haut site vierge,
Où l'âme d'Apollon comme un long jet d'eau jase?

Saurai-je, oiseau léger qu'un pâle hiver submerge,
M'ériger aux ardeurs d'un sommet qui s'argente,
Dans la calme lueur des ciels couleur de cierge?

Calliope au beau chant, toi dont la voix touchante
Se voile ou se dévoile aux douceurs de la joie,
Toucherai-je avec foi ta lyre diligente?

Toi, splendide Uranie, à l'urne qui s'éploye
Epanchant l'harmonie au nocturne vertige,
Viendras-tu me verser ta blancheur qui chatoie?

Dans le lent chœur astral que ton choral dirige,
L'entendrai-je jamais, sublime Polymnie,
Ton bel hymne illuné d'un idéal prodige?

Irai-je, en me plongeant dans la sphère infinie,
Songer dans le grand songe où le Verbe surnage,
Comme au jour où chanta la Parole bénie?

Euterpe, près de toi, ferai-je ce voyage,
En la voie éthérée, au vol des nébuleuses,
Dans les vergers d'azur qu'un geyser d'or ombrage?

Hors de l'ombre, au-delà du réseau des Fileuses,
Promènerai-je alors, prenante Melpomène,
En d'aurorals élans mes ailes lumineuses?

Des célestes langueurs un désir me ramène
Au pôle impollué que mon lyrisme assiège.
O ma lyre, pourquoi tenter ce haut domaine?

Pourquoi tant d'ivre émoi vers ces cimes de neige?
Pourquoi ce feu ravi dont ta ferveur s'érige?
Ah! d'un vœu trop divin que ton souci s'allège...

Vois, c'est toujours en vain que ton vouloir t'oblige
A bondir au plus loin de toi-même! tu sombres;
Et dans le désespoir qui trop souvent t'afflige,

Tu perds même ta foi dans le pouvoir des Nombres;
Et pressant dans tes bras trop d'heures outragées,
Tu pleures, en songeant dans ton Styx jonché d'ombres,

A tant de blanches Nefs à jamais naufragées.

—

ENDYMION

Il songe en son jardin d'argent l'Amant lunaire,
L'étrange Amant qu'un jet neigeux de lune effleure;
Et la nuit est de givre et semble imaginaire.

Imaginaire aussi l'encens fragile, et l'heure,
Et l'heureuse rosée, et la frileuse brise
Qui la lèvre aux roseaux jase sur l'eau qui pleure.

Il songe à ce baiser qui l'apaise et le grise,
Et qui parfois aussi s'apprivoise et se pose,
Oiseau rose et doré dont le réseau l'irise.

Si riant est son rêve inapaisé qu'il n'ose
Sur sa lèvre recluse où l'arome encor traîne,
Retrouver ce baiser comme une rose éclose.

Il ruse!... Quand du ciel, sinueuse sirène,
Diane radieuse en diamants se glisse
Et sur Endymion pose un baiser de reine.

D'extase tout s'empreint d'un imprudent délice;
Longtemps le bel Elu tend sa lèvre fidèle
Et caresse en secret le blond corps tendre et lisse.

Longtemps...—Mais l'heure, hélas! les presse de son aile:
La Déesse s'apeure et cesse son message;
Son visage s'efface au dessin frais et frêle.

Et soudain dans le demi-jour au lent mirage,
Qui mire, Endymion, son tremblant diadème,
Il demeure si peu de ta si blanche image,

Que tu ne sembles plus qu'un blanc songe toi-même.

NICOLAS BEAUDUIN.

LES DÉVOILÉES

—

Les femmes et les parfums sont subtils,
aussi faut-il les bien enfermer.

MAHOMET.

Pour les femmes musulmanes turques, les temps ont bien changé.

« L'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes et l'Egalité Civique » va ouvrir, le 18 avril, son 12e Congrès à Istambul. Quarante pays seront représentés. Les questions mises à l'ordre du jour sont les suivantes:

1° Les femmes en face des problèmes économiques;

2° L'Orient et l'Occident coopèrent: les coutumes sociales et les lois concernant spécialement les femmes;

3° La situation des femmes sous les différentes formes de gouvernement.

Ce ne sera pas sans un sentiment d'humiliation que les Françaises assisteront à ce Congrès, car elles entendront, une fois de plus, les réflexions étonnées des déléguées étrangères qui ne peuvent s'expliquer l'incompréhension de la vie moderne, l'esprit de routine et le manque de générosité des gouvernants français à l'égard de leurs compagnes.

Mais de quel cœur elles se réjouiront de la libération de leurs sœurs turques, — si jalousement enfermées il y a encore une trentaine d'années, — qui peuvent chanter presque sans restriction les louanges de Celui qui n'était hier que l'Elu par Mustapha et la Perfection par Kémal, et qui devient aujourd'hui, par le choix de son nouveau nom, Atatürk, l'Ancêtre de la nation turque. Ancêtre juste et équitable, qui traite ses enfants

sur un même pied, qu'ils soient garçons ou filles, car si depuis plusieurs années les femmes, en Turquie, prennent part aux élections municipales, pour la première fois cette année elles participèrent aux élections législatives.

Devant un bouleversement aussi important, il nous a paru intéressant de faire le point sur la situation de ces femmes, car il semble bien que leur passé fut tissé de la même trame que celui des femmes d'Occident. Depuis Loti, on a beaucoup parlé d'elles, le poète ayant su donner au mystère qui entourait leur existence un intérêt palpitant. Maintenant qu'elles vivent au grand jour, le roman continue et le sort de la femme semble y être traité, que la plume soit masculine ou féminine, non pas selon la réalité, mais comme l'homme a décidé une fois pour toutes qu'il devait être: uniquement sexuel, c'est-à-dire dans ses rapports avec le mâle, qu'il s'agisse de sa reproduction ou seulement de son plaisir.

Je me garderai bien de nier la douceur, le charme, l'agrément ou les folles jouissances que peuvent donner aux femmes ces deux conceptions de la vie qui, si elles ne les nourrissent pas toujours, procurent aux unes une considération dont les fleurs souvent ne produisent pas de fruits et aux autres une publicité tapageuse bien flatteuse pour leur amour-propre...

Quant à celles qui veulent « vivre leur vie », c'est-à-dire la gagner avec les aptitudes manuelles ou intellectuelles que la nature a pu leur octroyer en plus de leurs charmes, c'est une prétention qui apparaît risible ou immorale à beaucoup d'hommes et aussi à bien des femmes qui se croient obligées de dire comme eux — par une sorte de vanité inconsciente qui les pousse à penser qu'elles sont de véritables exceptions. Elles s'arrogent, à elles seules, le privilège spécial de vivre selon leur goût.

§

En Turquie, le harem est mort lorsque la République est née. Aussi bien, était-il très malade depuis quelque temps.

Il n'avait d'ailleurs qu'un rapport lointain avec ce qu'imaginent les Occidentaux, car il était simplement le foyer, l'ancien gynécée des Byzantins, la partie réservée aux femmes dans les habitations et où avaient seul accès les hommes de la famille qui habitaient de leur côté dans le selamlik. Mais si le Prophète avait autorisé les Croyants à avoir quatre femmes, beaucoup de Turcs, par goût ou par nécessité budgétaire, n'en avaient plus qu'une, quelquefois deux lorsque la première femme était très âgée, et bien des ménages, faute de maisons particulières, avaient dû se résigner à l'appartement à l'européenne dans les grandes maisons qui rendaient la réclusion plus difficile. Il faut faire une exception pour ceux qui, sans contracter d'union légitime, entretenaient des odalisques.

De plus, la femme turque avait une vie très différente de celle des musulmanes de l'Afrique du Nord. Dans les hautes sphères, elle s'habillait à Paris, rue de la Paix, elle était instruite à la française et jouissait dans son entourage d'une très grande considération. Mais la force du préjugé de la réclusion était telle que la réclusion totale était un luxe raffiné, dont seules les très grandes dames pouvaient jouir. Les dames turques musulmanes de classes moins élevées auraient elles-mêmes considéré comme très humiliant d'avoir le moindre contact, fût-ce par nécessité ou par politesse, avec un homme intégral qui n'eût pas été de leur famille. Le sentiment exquis et rare que peut être l'amitié d'un homme et d'une femme ne pouvait leur apparaître que comme une monstruosité.

Ce n'est pas sans un certain effroi que l'on constate avec quelle facilité des esprits extrêmement distingués peuvent s'adapter à des coutumes qui apparaissent absolument barbares à ceux qui n'y sont pas soumis. Les grandes dames turques, alors qu'elles n'eussent pas admis qu'on fît le moindre mal à une bête à Bon Dieu, trouvaient naturel que des créatures faites à l'image d'Allah pussent être mutilées dès leur jeune âge, afin d'avoir des eunuques à leur disposition pour leurs rap-

ports avec le monde extérieur. Leurs maris, eux, n'étaient pas humiliés de ne devoir leur sécurité conjugale qu'à la garde un peu vile de ces eunuques, tristes victimes d'un crime contre nature.

Cependant, les préjugés des autres peuples ont ceci de précieux, qu'ils incitent à établir une comparaison avec ceux qui nous appartiennent en propre et qu'ils nous permettent de découvrir la dose d'inconscience qui nous fait appeler « vertus » les perversités hypocrites qui se cachent derrière ces apparences de vertus. Les uns ont leurs harems et leurs eunuques, d'autres ont leurs couvents et leurs chanteurs asexués et, avec honte, nous voyons la tolérante protection dont notre République couvre les maisons où sont enfermées, derrière des volets clos, les épouses de tout le monde.

§

Autrefois, pourtant, lorsque les Turcs vivaient sous la tente d'osier et de feutre, la « yourte », la femme turque était libre, elle gérait elle-même ses biens personnels, conservait son nom de famille dans le mariage. Elle commandait aux esclaves, elle était la maîtresse absolue du foyer.

A quoi peut-on attribuer ce revirement dans les mœurs turques?

Une jeune femme turque, aux beaux yeux noirs, très graves, m'affirma que les Byzantins, dont les Turcs copièrent les gynécées, furent les grands coupables. Cela ne me convainquit point.

Byzance, il est vrai, avait des gynécées, mais cette coutume tout orientale, à laquelle Rome elle-même sacrifie pendant un temps, ne se perpétue pas dans le monde chrétien, alors que tout l'Islam l'adopte à la suite de la Turquie. Byzance était chrétienne, mais les femmes chrétiennes, sauf dans la vie monastique, ne sont pas des recluses. Si elles doivent, pour entrer dans une église, cacher le sommet de leur crâne, si elles doivent cacher aux dévots ce sein que le Seigneur ne saurait voir sans en être offusqué, — même si ce sein est un chef-d'œuvre de sa création, — elles peuvent, publiquement,

entr'ouvrir béatement leur bouche en tendant vers le ministre de Dieu une figure découverte,... extatique parfois,... à l'heure de la communion.

Devant un ancien magistrat égyptien, marié à une gracieuse Française qui se fit musulmane pour lui plaire, j'émis la supposition que le grand fautif devait être l'Islam. Il bondit:

— Jamais le Prophète n'ordonna la claustration des femmes. Seuls des fanatiques ont mal interprété les paroles du Prophète. Et la preuve, c'est qu'il lui arriva de passer la revue de ses troupes avec, à ses côtés, sa jeune épouse Aiesha, tout comme le fit Mustapha Kémal avec sa femme.

L'histoire est une science bien amusante lorsque sa fantaisie suffit aux besoins de votre esprit. Si l'on désire la vérité, c'est une science terriblement difficile.

Cependant, comme les Républicains turcs accusent l'Islam de tous les maux dont fut affligée leur patrie, je vis l'un d'eux, grand ami du Gazhi. Avec lui, ce ne fut pas un son de cloche que j'entendis, mais un vibrant coup de klaxon:

— Comment, ce n'est pas de la faute du Prophète? Mais ne cherchez nulle part ailleurs que dans la vie amoureuse de Mahomet l'origine des prescriptions relatives au sexe féminin. Mahomet aimait les femmes, et malheur aux femmes lorsque les hommes qui légifèrent sont des hommes qui les aiment!

— Vous exagérez. Le Prophète, saint homme, ne pouvait les aimer qu'en toute pureté. Vous n'allez pas me dire que sa mentalité était la même que celle de quelques-uns de nos vieux sénateurs français qui tremblent devant les femmes comme saint Antoine et son cochon devant les démons?

M. Ahmet D..., qui a une grande culture française et que rien de ce qui touche la France ne laisse étranger, me répondit, navré:

— Si, je vous le dirai. L'Ange Gabriel, qui dictait au Prophète les versets du Coran, fréquentait Moïse dans le Paradis du Dieu d'Israël. Et le Dieu d'Israël de la

Bible, qui est Dieu le Père dans l'Histoire Sainte et Allah dans le Coran, s'il change de nom, garde de la suite dans les idées quand il s'agit d'être injuste envers les femmes. Toute la concupiscence qu'il mit au cœur des hommes, il la baptisa « impureté des femmes » et ce sont elles seules qui, toujours, doivent supporter le poids du péché.

— Vous avez raison. Mais si je trouve très vexant qu'Allah recommande au Croyant de se frotter le visage et les mains avec de la poussière s'il manque d'eau lorsqu'il aura satisfait ses besoins naturels ou eu commerce avec les femmes,... convenons à sa décharge qu'il est plus désintéressé que le Seigneur qui exige des juives, pour les laver de la souillure des couches, un agneau et des tourterelles, et des chrétiennes une messe de relevailles. Allah ne demande rien.

— C'est exact. Cela tient sans doute à ce que Mahomet eut pour première femme Cadige, qui était très riche. De plus, Cadige était une très brave femme, plus âgée que lui, qu'il devait beaucoup aimer, car tant qu'elle vécut, il ne parut pas avoir d'autre femme. Ce n'est que plus tard que le malheur commence.

— Racontez...

— Pensez-vous que ce soit en toute pureté que le Prophète épousa, alors qu'il avait plus de 53 ans, le petit poulet de printemps âgé de 9 ans qu'était Aiesha? Cependant, ce ne fut pas elle qui fut néfaste aux femmes musulmanes et qui faillit être fatale à Mahomet, mais Zainab, la femme de son fils adoptif, Zaïd. Elle séduisit le Prophète, un jour qu'il aperçut sous des voiles transparents son corps charmant. Complaisant, Zaïd répudia Zainab pour que le Prophète pût l'épouser. Ce fut un beau scandale et, pour calmer les esprits, Mahomet dut appeler à son secours l'Ange Gabriel qui avalisa par un nouveau verset du Coran ce mariage presque incestueux...

— Sully Prudhomme a dit en vers que l'homme avait créé des voiles pour jouir de la nudité. Est-ce dans cet esprit et en souvenir de Zainab que les musulmans voilent leurs femmes?

— Même pas, l'intention est moins louable, me dit

en riant M. Ahmet D... en feuilletant le Coran. Tenez, si l'on en croit les versets 53 et 59 du chapitre *Les Conjurés*, celui dans lequel Allah autorise le mariage avec Zainab, vous verrez que le Prophète, instruit par sa propre expérience, prend toutes précautions contre la concupiscence des autres hommes. Les fidèles ne doivent parler aux femmes du Prophète qu'à travers un voile et, soit par esprit d'égalité, soit qu'il ne veuille plus pécher, il recommande aux femmes des Croyants d'abaisser un voile sur leur visage, ce qui sera la marque de leur vertu. Seules les femmes âgées et incapables de mariage furent autorisées à quitter leurs voiles.

— Et par esprit de contradiction, Mustapha Kémal a indiqué que seules les femmes laides ou vieilles pouvaient garder le petché?

— Non pas par esprit de contradiction, mais simplement par connaissance de la coquetterie féminine. Aucune n'accepterait d'être laide ou vieille et ainsi les femmes « s'occidentaliseraient » plus vite, car notre Gazhi estime qu'un peuple qui se divise en deux catégories d'individus vivant chacune sa vie propre, sera toujours un peuple faible et qu'il faut arriver à une collaboration des deux sexes pour le bien du pays.

§

Ce point d'histoire acquis, soyons justes et voyons si les voiles et les grillages n'eurent que des inconvénients pour les femmes turques.

Certaines femmes des classes aisées s'en accommodèrent fort bien, paraît-il, car si la musulmane ordinaire n'avait plus le droit qu'à une chiquenaude du vent sur le bout du nez lorsqu'elle allait s'asseoir sur les tombes dans les cimetières, les grandes dames, dans leurs beaux jardins, pouvaient encore recevoir le baiser du soleil sur leur peau et la caresse de la brise dans leurs cheveux. Elles pouvaient s'épiler, se polir le corps, se limer les ongles, se parer pour plaire au Pacha, jouer à la poupée avec leurs enfants, fumer des cigarettes, lire un roman, se rendre des visites, faire une prome-

nade aux Eaux-Douces d'Europe ou d'Asie. « Mais les autres? » On ne leur demanda pas leur avis.

De plus, le Coran qui servit de base à la législation turque dite « Chéri », faite de traditions et d'une révélation qui ne pouvait être discutée, s'il soumettait complètement la vie féminine au mâle, sauvegardait parfois le droit des femmes et de leurs enfants à un point que les femmes françaises ne peuvent même pas imaginer.

En Occident, c'est la femme qui, avec sa dot, achète son mari, tandis que la femme musulmane reçoit au contraire une dot de l'époux, même si l'époux est pauvre et la femme riche, comme ce fut le cas pour Mahomet lors de son mariage avec Cadige. Et cette coutume est plus vieille que l'Islam, puisqu'on voit l'oncle de Mahomet donner en dot vingt chameaux à Cadige qui n'en avait cependant pas besoin. Cette dot (mehr) était divisée en deux parties égales: la dot « muaccel » ou immédiate, payée au moment de la signature du contrat de mariage, et la dot « mueccel » qui était la somme à laquelle la femme avait droit sur la succession de son mari avant tout autre partage, ou que le mari devait verser en cas de divorce. En Turquie, surtout dans les dernières années de l'ancien régime, à cause des circonstances économiques, très souvent la dot restait sur le papier.

Cette dot s'expliquait par le fait que la répudiation était extrêmement facile. Il suffisait au mari de dire à sa femme: « Je te renvoie, tu es libre, je ne te connais plus. » S'il n'avait pas eu commerce avec elle pendant un délai de quatre mois, le divorce était chose accomplie: la femme était libre et pouvait se remarier trois mois après. Le mari ne pouvait rien garder de la dot (1).

Lorsqu'un Mahométan a fait trois fois le serment de répudier une femme, pour le punir la religion ne lui permet de la reprendre qu'après qu'elle a passé dans la couche d'un autre homme, — si cet autre homme

(1) La répudiation pouvait cependant être rendue très difficile et même impossible selon la somme fixée dans le contrat de mariage. La femme pouvait également s'assurer dans ce contrat le droit de répudiation, mais ce droit demeurait généralement oublié.

accepte de la lui rendre, — sinon, le dernier déclare qu'il la reconnaît pour femme et le mariage est valide.

Lorsqu'une femme était répudiée avant que le mariage ne fût consommé, elle avait droit à la moitié de la dot. Le Coran recommandait à ceux qui laissaient des épouses en mourant de leur assigner un legs, d'assurer leur entretien pendant un an et un asile dans leur maison.

Actuellement, le gouvernement turc a adopté le Code suisse, plus clair que l'allemand, moins vieillot que le français. La dot est supprimée et il y a trois régimes matrimoniaux: la communauté, l'union des biens et la séparation de biens. Un héritage ne peut être accepté ou refusé qu'avec l'accord des deux conjoints, et si, autrefois, la femme pouvait adopter un enfant sans l'autorisation de son mari, maintenant aucun des époux ne peut adopter un enfant sans le consentement de l'autre.

Sous l'ancienne législation, les filles pouvaient se marier dès l'âge de la puberté, et des petites filles de 9 ans épousaient des vieillards de 75 ans. Aujourd'hui, l'âge du mariage est fixé à 17 ans pour les femmes et à 18 pour les hommes.

La coutume qui consistait à marier deux êtres qui ne se connaissaient qu'après avoir donné leur consentement devant l'iman est abolie. Avant cette heureuse abolition, le jeune homme était dans une pièce, la jeune fille dans une autre et derrière la porte entre-bâillée elle disait le « oui » légal qui, trop souvent, lui était imposé. Mustapha Kémal, lorsqu'il se maria, exigea que le « oui » légal fût donné en commun devant le hodja. Son mariage fit d'ailleurs quelque bruit, car il eut lieu un lundi alors que le jeudi (veille du dimanche turc) était le jour consacré à cette cérémonie. Par la suite, il emmena sa femme au restaurant, ce qui ne s'était jamais vu, et vêtue en amazone elle passa des inspections militaires avec lui.

Les hommes pouvaient, autrefois, sans inconvénient, épouser des infidèles, les enfants s'ajoutant au nombre des croyants. La mère de Mahomet le Conquérant

était chrétienne, et chrétienne était aussi Aimée de Rivery, cousine de l'Impératrice Joséphine qui, capturée en venant de la Martinique, devint grande favorite d'Abdul-Hamid Ier et arrière-grand-mère du Sultan Abdul-Hamid II. Mais une femme turque ne pouvait, sans risquer la mort ainsi que son conjoint, épouser un non-musulman (2). Il est vrai que dans le cas d'un grand amour, l'homme pouvait aisément devenir musulman, puisqu'il suffit de déclarer devant deux témoins: « Dieu est Un et Mahomet est son Prophète », pour appartenir à l'Islam.

Le nouveau Code ne maintient pas cette interdiction, il n'en parle pas. Le premier mariage entre une veuve turque et un ingénieur italien a été célébré à Péra en avril 1927, sans dommage pour les conjoints, tandis qu'en 1908, après la révolution jeune-turque, un jardinier grec, qui avait eu des relations avec une jeune veuve musulmane, fut assommé.

Quant au divorce, il ne peut être prononcé actuellement que par le tribunal, et c'est lui qui décide à qui seront confiés les enfants, alors qu'autrefois, en cas de séparation, les enfants appartenaient à la mère jusqu'à l'âge de sept ans pour les garçons, et neuf ans pour les filles. L'enfant qui naît dans les trois cents jours qui suivent le décès du père est attribué à ce dernier.

§

Ayant eu des renseignements contradictoires sur le travail des femmes en Turquie, je pensai que je n'avais rien de mieux à faire que d'interroger Mme Seniha Rauf, Conservateur adjoint du Musée d'Istambul et membre du Comité de l'Union des Femmes Turques, qui, très au courant des questions féminines et féministes, parmi tant de renseignements précieux, put me fournir celui-ci très précis:

« Autrefois, la grande majorité des femmes n'avaient pas besoin de travailler. La vie était si facile, si large,

(2) Le Coran est formel : « Ne donnez point vos filles aux idolâtres jusqu'à ce qu'ils aient embrassé votre croyance. » (Verset 220; chap. *La Vache*.)

la charité si discrète, qu'une femme seule était toujours sûre de trouver un abri et une protection. Mais il faut toutefois savoir que la paysanne travaillait aux champs, que des jeunes femmes faisaient de fines broderies que des plus âgées colportaient de maison en maison. Enfin, il y avait des sages-femmes, des infirmières, des institutrices. »

C'est bien ce dont je me doutais lorsque j'entendais parler les contempteurs et les contemptrices de l'affranchissement des dames turques musulmanes, car je pensais au sort que devait être celui des épouses, des filles et des mères de ces portefaix turcs que l'on rencontre dans les rues de Péra. Les adjurations: « Ne soyez que des mères, ne soyez que des épouses », sont lancées aux vents de l'Occident et de l'Orient sans tenir compte des réalités. Alors qu'en France, par exemple, avant la guerre, un tiers des travailleurs appartenait à l'élément féminin, jamais on n'a pensé aux foyers et aux enfants des bonnes à tout faire, des trieuses de charbons ou des forçates de la pédale qui cousaient à la machine pour dix sous par jour. Non, on ne s'est aperçu que la femme travaillait que lorsqu'elle a commencé à entrer dans des professions libérales ou administratives, lucratives ou peu fatigantes, car par une aberration mentale tout à fait curieuse, les peuples dits civilisés considèrent que la femme ne travaille pas, tant qu'elle n'accomplit que des travaux de bête de somme.

Comme tant d'Occidentaux, je savais que les dames turques des hautes sphères étaient instruites, mais par la faute de Loti et d'Azyadé, sans doute, je croyais que les autres étaient maintenues dans l'ignorance la plus crasse. Mme Seniha Rauf veut bien rectifier mon jugement.

Dans les milieux modestes, on tenait également à instruire les filles. Leur éducation comprenait l'instruction religieuse, la grammaire arabe, la littérature persane, la musique, la broderie.

Dans les maisons très riches, il y avait toujours une « Hoca Hanoum » (Mme le Professeur) chargée de l'instruc-

tion religieuse des esclaves. Les filles de la maison recevaient des leçons de professeurs très soigneusement choisis et à ces cours assistaient les enfants des parents pauvres, des protégés, des anciens serviteurs, et même très fréquemment une petite esclave ou une petite servante appelée enfant adoptive (sans être officiellement adoptée) que la maîtresse de maison avait remarquée pour son intelligence et dont elle voulait faire une demoiselle de compagnie en attendant de la marier convenablement.

Dans les familles pauvres, les petites filles allaient à l'école primaire.

La première école secondaire pour filles a été fondée par Subhi pacha vers 1880.

Vers la fin du XIX[e] siècle, commence l'enseignement des langues occidentales et l'ère des « désenchantées ».

Aujourd'hui, l'enseignement primaire est mixte et obligatoire. Le nombre des écoles primaires gouvernementales était déjà de 6.589 pour l'année 1928-1929. Le nombre des écoles moyennes mixtes était de 58.

Il y a aussi des écoles moyennes réservées aux filles. Parmi les lycées à deux cycles, il y a quatre lycées de jeunes filles, dont deux à Istambul, un à Ankara et un à Izmir.

A Brousse et à Istambul, il y a des lycées privés pour filles.

Dans les diverses villes de Turquie, il y a plusieurs écoles normales de filles.

L'enseignement supérieur est mixte.

Les professeurs, hommes et femmes, comme du reste tous les fonctionnaires d'Etat, sont payés sur les mêmes bases, sans distinction de sexe (3).

Des écoles professionnelles permettent aux jeunes gens et aux jeunes filles de choisir une profession sans étudier aux lycées. Ce sont des écoles des Arts et Métiers, des écoles commerciales. Il y a aussi des écoles spéciales pour filles où s'enseignent les travaux de coupe, de couture et de bro-

(3) En France, pendant longtemps, les traitements furent différents. Par exemple, ce n'est qu'en 1927 qu'un décret de M. Edouard Herriot mit fin à la différence de traitement des agrégés et des agrégées. Même actuellement, les femmes professeurs sont moins payées, puisqu'elles doivent fournir seize heures de travail par semaine, alors que les hommes n'en donnent que douze.

derie. Telles sont les écoles de Tchapa (Istambul) et d'Usküdar.

La plupart des écoles maternelles sont des écoles privées, bien qu'il y ait quelques écoles maternelles officielles.

Les écoles, collèges et lycées étrangers sont également très fréquentés par les jeunes filles turques.

Malgré toute l'horreur qu'on peut professer pour les chiffres, il est intéressant de savoir si les femmes avaient profité des facilités qui leur étaient offertes. Pour les différentes facultés de l'Université d'Istambul, voici, par exemple, les proportions d'élèves qui ont obtenu leurs diplômes en 1931 (le premier chiffre représentant les hommes):

Droit, 120,-7. Sciences, 5,-3. Phys. Chimie, 2,-1. Chimie, 5,-3. Lettres, 4,-2. Philosophie, 13,-4. Histoire, 3,-3. Géographie, 2,-1. Médecine, 42,-5. Pharmaciens, 21,-3. Dentistes, 24,-1.

A la Faculté de Droit d'Ankara, la proportion fut de 77,-2.

Mais le nouveau gouvernement ne s'est pas contenté de donner à la femme la possibilité d'acquérir des diplômes. Toutes les carrières lui sont ouvertes, même la carrière diplomatique; et l'on vit Adilé Hanoum, âgée de 22 ans, pourvue d'un poste au ministère des Affaires Etrangères, en attendant d'être attachée à une Légation.

Les jeunes filles turques peuvent être admises comme marins dans la marine marchande turque. Elles font leurs études à une école spéciale de Stamboul, où elles entrent comme cadets. Une partie de la préparation consiste en un cours de navigation sur un navire école.

La Turquie a des femmes avocates, et dès 1927 elle eut une femme juge. En 1931, elle avait 10 femmes magistrats. La doyenne, qui n'avait que 39 ans, faisait partie de la Cour. En 1935, il y a 22 femmes dans la police: une inspectrice de district, quatre commissaires (une de 2e classe, 3 de 3e classe), 17 agentes.

En 1931, Mlle Server Ali a été nommée à la Direction des Postes de Stamboul, et c'est la première fois qu'une femme est appelée à ce poste dans le monde entier.

On a pu compter 84 femmes dans le personnel de la Grande Banque d'Affaires sur 550 employés.

En avril 1930, l'Assemblée Nationale turque a voté une loi accordant aux femmes le droit de vote pour les élections municipales. Les femmes ont voté pour la première fois en septembre de la même année. Cinq femmes furent élues à Stamboul, au nombre desquelles est Mme Hulusi Behcet, fille de l'ambassadeur de Turquie à Paris, M. Suad Davaz.

C'est grâce à l'appui de M. Chukri Kaya, ministre de l'Intérieur, que les femmes ont obtenu ce premier succès politique. Cet ardent défenseur d'une juste cause ne désespérait pas d'obtenir rapidement le vote législatif, et 1935 vient de voir réaliser cet espoir. Dix-sept femmes sont entrées au Parlement.

Lorsqu'un député français, M. Messimy, pouvait déclarer que « le Turc est *irrémédiablement* opposé à tout changement, à tout progrès,... » on se demande ce que le Turc peut penser quand il compare sa façon d'agir avec celle des « Vieux Turcs » de notre Parlement, maintenant qu'il sait que la civilisation d'un pays se mesure à la place accordée à la femme dans la Cité.

Comme on comprend la dévotion que les femmes ont vouée à Mustapha Kémal et cette manifestation de gratitude qui eut lieu à Stamboul en 1930, au cours de laquelle dix mille féministes, hommes et femmes, allèrent porter des fleurs à la statue du Gazhi, manifestation qui fut renouvelée cette année.

§

Les réformes s'étendent aussi à la famille.

L'aide apportée aux femmes enceintes est gratuite, et les municipalités se chargent à leurs frais d'assister les femmes en couches qui préfèrent rester chez elles.

La lutte contre les maladies: tuberculose, malaria, trachome, variole, a été également entreprise par le nouveau gouvernement, dont les services d'hygiène ne se sont pas contentés de créer des commissions, de faire des discours et d'écrire des rapports.

Depuis 1921, le certificat prénuptial est obligatoire.

L'épreuve subie par la jeune fille se limite à une analyse de sang, l'auscultation et l'examen des muqueuses de la bouche, car la croisade contre la syphilis est entreprise dans tout le pays. Le traitement par les médecins officiels est gratuit, et un homme et une femme ne peuvent se marier que s'ils sont exempts de syphilis.

Comment ne pas comparer avec la France?

Une campagne est commencée chez nous depuis 1900. Il y a plusieurs années, une proposition de loi du docteur Pinard a été repoussée. « En mariage, trompe qui peut » est un vieux brocard du droit coutumier français. Il est toujours actuel. Une jeune avocate, Mlle Biardeau, qui avait pris comme sujet de thèse « Le certificat prénupial » entendit une profession de foi assez étonnante d'un membre du jury, M. Julliot de la Morandière, qui n'admettait aucun obstacle à la liberté:

— Même de faire le mal? demanda Mlle Biardeau.

— Mais, répondit l'examinateur, la liberté de faire le mal est une liberté si agréable...

Lorsque la mentalité d'un membre de l'élite intellectuelle est à ce niveau, finirons-nous par déduire que notre valeur de civilisation est tombée bien bas et par nous demander si ce n'est pas à juste titre que le flambeau de notre Liberté apparaît comme un rat-de-cave aux peuples imbus de valeurs morales renouvelées?

§

Mais, comme il est regrettable que Mustapha Kémal, à l'affût de toutes les nouveautés dans les domaines économique, politique et social, soit resté, en ce qui concerne la prostitution, à la remorque de la seule grande puissance occidentale, la France, qui, sous un faux prétexte d'hygiène, n'a rien trouvé de mieux que de continuer à appliquer des règlements en vigueur sous saint Louis et sous la reine Jeanne, reine des Deux-Siciles et comtesse de Provence, laquelle ouvrit en 1347, à l'âge de 23 ans, dans sa bonne ville d'Avignon, une maison publique dont la direction fut confiée à une abbesse... Cette maison, dite close, était ouverte à tout venant, sauf aux juifs, et tous les jours, sauf les vendredi et samedi

saints, ainsi que le bienheureux jour de Pâques, sinon l'abbesse risquait d'être chassée et fouettée publiquement.

Sauf l'aiguillette rouge que les filles devaient porter sur l'épaule gauche, et Mme la Supérieure qui n'a plus besoin d'être abbesse, rien n'est changé. La France met son rat-de-cave dans un chandelier pour surveiller les ébats amoureux d'une partie de sa population dont, sous prétexte de moralité, elle tire profit en faisant payer patente et impôts aux maisons de tolérance, auxquelles elle donne ainsi une estampille officielle de bon aloi.

Bien qu'il soit difficile de savoir où commence et où finit la prostitution, on évalue à 100.000 environ le nombre des femmes qui en vivent à Paris. Sur ces 100.000, six cents sont réparties dans les diverses maisons closes de la capitale et six mille seulement sont « en carte », c'est-à-dire inscrites sur les registres de la police et soumises à une surveillance médicale d'ailleurs illusoire. On peut donc se rendre compte de la fausse sécurité que cette réglementation apporte, étant donné que les hommes, même s'ils utilisent les « services officiels », ne passent pas de visite, qu'ils peuvent impunément contaminer les petites fonctionnaires que l'Etat met à leur disposition, et que ces dernières à leur tour peuvent transmettre en toute sécurité les plus intéressantes maladies à ceux qui, en confiance, s'adressent à elles entre deux visites médicales.

La haute moralité de ce système est telle qu'une fille de quinze ans, — en utilisant les papiers de sa sœur âgée de dix-huit ans, — a pu se faire mettre en carte à l'insu de ses parents, alors qu'elle n'aurait pu se passer de l'autorisation de ceux-ci pour se marier. Ce système confère aussi à notre pays le grand honneur d'être l'un des plus grands marchés de traite des blanches, puisqu'il est normal et honnête qu'autorisant l'exploitation du cheptel humain et en tirant bénéfice, le gouvernement en permette l'achat et la vente.

Sans doute, Mustapha Kémal, en conservant ce système, a-t-il pcur excuse que, le Coran interdisant la prostitution aux femmes musulmanes, — comme Moïse l'avait

interdite aux filles d'Israël (4), ce soient des chrétiennes certainement étrangères qui peuplent les maisons de tolérance, comme l'étaient les odalisques, dont le nom, qui signifie « femme de chambre », a fini par devenir l'équivalent de courtisane.

Les prostituées « en carte » ou celles des maisons de tolérance, qu'elles soient en Turquie ou en France, demandent-elles leur libération?

Mustapha Kémal ne s'est pas posé cette question lorsqu'il a fait fermer deux cents harems tarifés clandestins, tant à Péra qu'à Stamboul. Quoique la fermeture de certaines maisons et la maintenance des autres donnent aux dernières une consécration légale susceptible de faire croire que cet esclavage humain soit une chose vraiment fort morale et toute naturelle, on peut espérer cependant — étant donné la méthode progressive employée par le Gazhi pour faire accepter ses réformes, — que les vœux de l'Union des Femmes turques, tendant à l'abolition de cette honte des pays dits civilisés, seront exaucés plus rapidement que ceux des sociétés féminines composant le Conseil National des Femmes françaises et en particulier l'Union Temporaire contre la Prostitution Réglementée et la Traite des Femmes, qui luttent en vain depuis de très nombreuses années.

§

Le Coran, au Chapitre « Les Femmes », disait:

Les hommes sont supérieurs aux femmes, parce que Dieu leur a donné la prééminence sur elles et qu'ils les dotent de leurs biens. Les femmes doivent être obéissantes et taire les secrets de leurs époux, puisque le ciel les a confiées à leur garde. Les maris qui ont à souffrir de leur désobéissance peuvent les punir, les laisser seules dans leur lit, et même les frapper. La soumission des femmes doit les mettre à l'abri des mauvais traitements. Dieu est grand et sublime.

(4) Voir VII[e] chap., *La Table:* « Vous pouvez épouser les filles libres des fidèles et des Juifs, pourvu que vous les dotiez, mais il vous est défendu de vivre avec elles dans la débauche et de les avoir comme courtisanes. »

Qu'Allah me pardonne encore une fois si mon action de grâce monte vers Mustapha Kémal, peut-être moins grand et moins sublime que lui, mais qui a supprimé ce petit texte qui faisait loi. J'apprécie bien, comme il convient, ce verset dont Napoléon s'est inspiré en faveur des Françaises, car la Corse a la tête de Maure dans ses armes et du sang sarrasin coulait sans nul doute dans les veines de notre législateur. Pourtant, en toute sincérité, je dois avouer que si notre Code était transformé, en ce qui concerne les femmes, je ne perdrais pas mon temps à me demander, comme tant de gens le font devant l'ouverture des harems: « L'indépendance, la liberté légales, rendent-elles les femmes plus heureuses? »

Sempiternelle question qui se pose chaque fois qu'une amélioration est apportée au sort des femmes ou des malheureux. Le loup est-il plus heureux que le chien, l'oiseau que la taupe? Chacun, sans doute, a sa part de malheur ou sa dose de bonheur, compatibles avec leurs situations respectives. Mais qui, ayant à choisir, préférerait être taupe plutôt qu'oiseau?

Dans le nouveau statut turc, il est probable que les membres des hautes classes ne jouissent plus des prérogatives d'apparat d'autrefois, mais de cela seul les hommes peuvent souffrir. Quant aux femmes, si elles sortent librement des harems, rien ne les y contraint. Le Gazhi ne coupe pas la tête des femmes encore voilées, et les fenêtres ont gardé leurs moucharabiehs. Les musulmanes qui trouvent que l'esclavage est l'état rêvé peuvent toujours, si elles en ont gardé les moyens, regarder passer la vie à travers leur petché ou derrière leurs grilles, en fumant des cigarettes. Elles peuvent continuer, selon le prophète, à être « le champ que le Musulman cultive toutes les fois qu'il lui plaît ». Si un grand nombre de femmes turques choisissent cependant une vie plus active et plus intelligente, n'est-ce pas parce que cette vie répond mieux à leurs aspirations?

Inch Allah! Inch Tanrit (5)!

Nous avons pleuré sur la mort d'Azyadé, nous avons

(5) Nouveau nom d'Allah, en turc.

pleuré sur la vie des Désenchantées. Nous n'allons pas pleurer maintenant sur les esclaves qui regrettent leurs chaînes.

Réjouissons-nous, au contraire, en pensant que les femmes ne sont plus contraintes à être toutes des poupées de luxe sous le prétexte que ce sort convient à quelques-unes; car, nous, les occidentales, ayant la possibilité de vivre selon nos moyens, de travailler parfois selon nos aptitudes et heureuses de voyager le nez au vent, à travers le vaste monde, ailleurs que dans le compartiment des dames seules, nous n'avons pas le droit, par romantisme et par goût du pittoresque, de regretter pour nos sœurs turques un sort que nous ne voudrions pas partager.

En libérant ses femmes, la Turquie a obéi à une nécessité économique qui est devenue mondiale et que pour elle, dix années de guerres consécutives ont rendue plus aiguë. Cette nécessité avait chargé, à ce moment, la femme turque de nouveaux devoirs. Félicitons donc les Turcs d'avoir honnêtement donné à leurs filles, à leurs femmes, des droits égaux pour les aider à remplir plus aisément leur tâche, alors que les Françaises qui ont, depuis toujours, des devoirs égaux, sinon plus lourds que ceux des hommes, réclament en vain l'égalité des droits.

MARGUERITE BOURGOIN.

LA DÉFENSE CONTRE AVIONS

ESSAI DE MISE AU POINT

—

Deux ripostes à mon article du *Mercure de France* (n° du 15 août 1934) — sur la Défense Contre Avions — ont été publiées, l'une à Bruxelles, anonyme, dans le n° 12 de *La Rafale*, Bulletin du Cercle des Officiers de Réserve de la D.C.T.A. (Belgique); l'autre, sous la signature Flak (1), dans le *Mercure de France* lui-même (n° du 15 février 1935). La première me traite de fantaisiste, la seconde, plus modérée et plus objective, me considère seulement comme un attardé.

C'est à cette dernière que je me propose de répondre aujourd'hui.

Pour commencer, qu'il me soit permis de protester contre les conclusions qui, en fin d'article, prétendent me dresser en adversaire du Centre d'Arnouville et du Général Pagézy lui-même. Le Centre d'instruction d'Ecouen, organisé par moi, n'était qu'un peloton d'instruction régimentaire destiné à former les cadres subalternes (pointeurs, brigadiers et sous-officiers) du Camp Retranché de Paris (C.R.P.). Il n'a jamais, que je sache, concurrencé le Centre d'Arnouville, qui était une école d'officiers et, si l'on veut, le Cours Supérieur de la D.C.A. Si le Général Perrier, dans sa préface du livre du Commandant Lucas, a parlé de « heurts entre personnes et services », il n'a bien certainement pas voulu faire allusion à un antagonisme entre le Commandant du 63ᵉ Régiment (le Colonel Pagézy) et le Commandant du 64ᵉ (moi-même), antagonisme qui n'a jamais existé. Si je suis bien informé, il s'agit plutôt d'incidents qui ont suivi l'organi-

(1) Flak — diminutif de Flügabwehrgeschütz — était, pendant la guerre, le nom des organismes de tir contre avions allemands.

sation d'un bureau de D.C.A. au Grand Quartier Général (G.Q.G.), incidents auxquels je n'ai été mêlé ni de près, ni de loin.

Le Commandant Pagézy, à Arnouville, formait, j'ai déjà dit avec quelle compétence et quelle conscience, les cadres de la D.C.A. Moi-même, à Châlons d'abord, puis à Paris, je commandais une troupe de D.C.A. Nos rôles étaient absolument différents. Pas sans points communs cependant, puisque le Commandant Pagézy réunissait parfois à Arnouville les commandants de D.C.A. des armées pour des conférences et des mises au point. J'ai pu ne pas partager, pendant la guerre, toutes les idées du Commandant Pagézy, mais, si ces idées, il m'est arrivé de les discuter avec lui-même et très courtoisement, je n'ai pas manqué de les appliquer, « sans hésitation ni murmure », quand elles me sont arrivées par la suite sous forme d'ordres. Mes relations avec le Commandant d'abord, puis le Colonel Pagézy, ont donc été, je le répète, parfaitement courtoises et même cordiales.

Aujourd'hui, j'ai le plus grand respect pour le grand chef qu'est devenu le Général Pagézy. Mais, comme je m'honore d'avoir la même formation scientifique que lui, je crois fermement qu'il ne considère pas comme une « attaque » la controverse qui nous sépare (à supposer que le Général Pagézy ait eu le loisir de lire mon article). Je ne suis pas de son avis sur certains points et je le dis: *Amicus Plato, sed...*

Il n'est pas possible de parler de D.C.A. sans nommer le Général Pagézy. On pourrait presque dire: la D.C.A., c'est le Général Pagézy. Malheureusement, et Flak le reconnaît lui-même, les enseignements du Général Pagézy ont souvent une forme imagée et paradoxale. C'est d'ailleurs ce qui fait leur originalité et leur donne une saveur toute particulière. Mais il faut, pour goûter le paradoxe, une tournure d'esprit et une culture scientifique que n'ont pas la plupart de ceux auxquels s'adressent ces enseignements et il arrive à ces derniers de se croire dans l'absolu, alors qu'ils nagent dans le relatif.

Pour en finir avec cette querelle, je prierai Flak de

se reporter à mon article. Il verra que, avant lui, j'ai rendu hommage à l'œuvre du Général Pagézy, créateur des méthodes de tir et de presque tous les instruments de la D.C.A. La question n'est pas là.

§

Je ne m'astreindrai pas à suivre paragraphe par paragraphe l'article de Flak, comme il a fait du mien. Mais je m'efforcerai de répondre à toutes ses critiques.

Réglons d'abord rapidement la question fastidieuse du nombre des coups nécessaires pour abattre un avion. J'avoue que je n'attribue aucune importance aux statistiques qui ont fixé successivement à 11.000, 7.000, 4.000, 1.100 et enfin 500 ce nombre de coups. Ce n'est pas moi qui ai cité ces chiffres, je n'ai fait que les commenter. Je reconnais volontiers que le chiffre de 6.000 que j'ai donné pour les tirs de contre-batterie est très exagéré. Je l'ai pris au hasard et en se reportant à mon exposé, il sera facile de constater qu'il n'a par lui-même aucune signification. J'ai simplement voulu établir, et je crois mon raisonnement irréfutable, que, dans le cas des tirs de contre-batterie, l'application des règles en usage dans les études de tir donne le nombre de projectiles à employer. Dans le cas des tirs contre avions, elle donne le nombre des bouches à feu.

Arrivons à l'objet principal de notre controverse. Comme il est évident et admis par tous que, dans les tirs contre avions, il ne peut être question de réglage, on a cherché à tourner la difficulté, ou plutôt l'impossibilité, en remplaçant le réglage par une préparation. J'ai dit que la formule fameuse: « On ne règle pas un tir contre avions, on le prépare », signifiait dans l'esprit de ses auteurs: « Nous allons remplacer le réglage par une préparation. » Flak estime que cette interprétation n'est pas exacte et qu'on a seulement voulu dire: « On ne peut pas régler un tir contre avions, on ne peut que le préparer. » Remarquons en passant que ce sont là les termes exacts que j'ai indiqués moi-même comme plus conformes à la réalité. Mais je suis en mesure d'affir-

mer que Flak se trompe et que la formule était beaucoup plus péremptoire qu'il veut bien le dire.

En somme, on a essayé d'utiliser, en l'adaptant aux tirs de D.C.A., le procédé du *transport de tir* que l'artillerie de terre emploie dans certains cas pour un réglage (un réglage et non une préparation).

C'est un procédé très ancien que l'artillerie moderne a rajeuni et remis en honneur dans le « Réglage par fusants hauts ». Flak, partant de cette idée préconçue que j'en suis resté à 1918, suppose à tort que je n'ai jamais entendu parler de « ce Réglage par fusants hauts ». Il m'est précieux de constater que ce retard dans les idées est, paraît-il, la tendance commune d'un certain nombre de décéistes de guerre. C'est sans doute que ces décéistes de guerre, dont j'ai eu un nombre très important sous mes ordres, ayant pratiqué la D.C.A. sur les champs de bataille, en connaissent les difficultés et, pour tout dire, encore une fois, les impossibilités. Personnellement, ayant été pendant quatre ans aux prises avec tous les problèmes de la D.C.A., je serais bien peu curieux si je n'avais continué à m'y intéresser.

Pendant la guerre déjà, et dès 1917, l'école d'Arnouville préconisait les tirs d'essai, c'est-à-dire le transport de tir, c'est-à-dire enfin le « Réglage par fusants hauts » (et même, en l'espèce, très hauts!).

Or, s'il est un cas où l'on ne peut guère en attendre de résultats sérieux, c'est bien le cas du tir contre avions.

Pour qu'un transport de tir donne des résultats intéressants, il faut que l'objectif et le but auxiliaire soient à des distances, des directions et des altitudes voisines. Il faut aussi que les deux tirs se succèdent à des intervalles de temps faibles pour que les données aérologiques n'aient pas varié. Ces conditions sont expressément énumérées dans le règlement de manœuvre de l'artillerie. On ne voit pas comment elles pourront se trouver réunies dans le tir sur un avion qui se présentera à un moment quelconque en un point indéterminé du ciel. Faudra-t-il multiplier les tirs d'essai pour des distances, des directions des altitudes et des heures

diverses? Remarquons que le tir d'essai, qui doit être « réglé avec précision, observé et contrôlé », comportera un nombre de coups assez importants sous peine d'être tout à fait illusoire. On comprend que ce procédé donne des résultats appréciables dans les tirs de polygone où l'objectif constitué par une manche à la remorque d'un avion forcément lent, a une route fixée à l'avance et où le tir d'essai précède immédiatement le tir sur l'objectif.

Le résultat obtenu ne sera, dans tous les cas, qu'une préparation. Or, il nous faut un *réglage très précis* qui doit permettre de déclencher un tir d'efficacité sur un objectif que le maître d'Arnouville appelle un « bolide ».

Quand une artillerie procède à un transport de tir après un réglage qui lui a donné le point moyen, elle ne peut prétendre à obtenir un résultat que si elle répète un certain nombre de fois, presque toujours assez grand, le tir avec les données du point moyen. La dispersion n'est jamais négligeable. Outre les dispersions en portée, en direction, en hauteur, il y a, dans le cas des tirs de D.C.A., une dispersion spéciale, dont on ne tient pas assez compte, qui est due aux irrégularités de fonctionnement de la fusée dans les hautes parties de l'atmosphère où se produit l'éclatement des projectiles de D.C.A.

Tout ce que peut faire la batterie de D.C.A., c'est de lancer une salve avec les données initiales du transport de tir. Au moins va-t-on pouvoir profiter des éclatements de cette salve pour améliorer le tir?

Pas du tout!

Si ce transport est mauvais, dit le général Pagézy, on ne tiendra pas compte des écarts observés : la position future n'était que probable, nous ne savons pas si l'avion y est venu. En tout cas, quand nous tirerons une nouvelle salve, il sera autre part. Le tir contre avion n'est qu'un transport de tir perpétuel, et, transport de tir pour transport de tir, nous préférons continuer à prendre pour but auxiliaire le but idéal mais fixe et bien déterminé d'un bolide qui n'aurait de valeur comme point de repère que s'il était venu là où nos hypothèses l'ont placé.

Oui! Voilà bien la véritable difficulté du tir contre avions. C'est que le but n'est jamais là où nous le cherchons. Une très faible variation dans la direction de l'avion, ou dans son altitude, produiront des écarts relativement considérables. Or, la route d'un avion n'est jamais absolument rectiligne. L'aviateur lui-même pourra à son gré faire systématiquement varier ces écarts (Théorème du Maladroit). Il lui est loisible de remplacer la route droite par une sinusoïde très aplatie dont les variations de direction, à peine sensibles pour un observateur à terre, seront cependant suffisantes pour le mettre à l'abri du tir.

La seule chance qui nous reste de le toucher est que les écarts de vol arrivent parfois à compenser les erreurs dues au transport de tir, à la dispersion et aux variations des conditions aérologiques.

Quand une artillerie terrestre procède à un « Réglage par fusants hauts », c'est dans le but de déclencher par surprise un tir fusant sur une zone, et une extrême précision n'est pas nécessaire. Mais, dans le tir contre avions, il n'est nullement exagéré de dire que la plus grande précision est indispensable parce que, d'une part, la partie vulnérable de l'avion est excessivement faible — environ un ou deux mètres carrés (pilote, réservoir) — et d'autre part, la zone efficace de l'éclatement de l'obus est très limitée et ne dépasse pas une quinzaine de mètres.

Quel procédé nous permettra de placer en bonne direction un obus à moins de 15 mètres d'un bolide dont nous ignorons la place dans l'atmosphère?

Ceci dit, quelle que soit la méthode employée, *renonçons à croire et à essayer de faire croire que bientôt la D.C.A. ne descendra plus du tout d'avions parce qu'on n'osera plus l'approcher.*

§

Flak me reproche d'avoir une idée préconçue de l'insuffisance des tirs aériens, basée sur une impression ressentie en 1915, alors que la D. C. A., ses appareils et ses méthodes n'existaient pas, parce que j'ai dit: « Dès ce moment, mon opinion sur les tirs d'artillerie anti-

aérienne était arrêtée. » J'ai ajouté, ce que ne dit pas Flak : « Elle n'a pas varié dans la suite. » Ce qui prouve au moins que j'étais disposé à changer d'avis si l'occasion m'en était offerte.

Mais je ne crois pas mériter ce reproche. Au moment de mon arrivée dans la D. C. A., j'avais une expérience des tirs d'artillerie que n'avait aucun autre commandant d'unité de D. C. A. J'avais derrière moi un long passé d'artilleur et j'avais même, un temps, appartenu à une commission d'études; bref, je n'étais un novice ni pour le tir, ni pour le commandement. Cédant peut-être à mon tempérament, c'est avec un réel enthousiasme que je pris, en août 1915, à la tête de la 5e section d'auto-canons, la route de Champagne, où une offensive prochaine nous était promise. Avec ce beau matériel de 75 automobile, j'avais, à l'avance, l'illusion de succès certains. C'est que, si je connaissais assez bien le canon, j'ignorais à peu près tout de l'avion. Loin de France depuis plusieurs années, j'avais bien vu voleter un ou deux avions, mais je n'avais pas eu l'occasion de réfléchir à l'emploi de ces appareils à la guerre. Encore moins, je n'avais réfléchi aux moyens de combattre cet ennemi nouveau.

Un mois sur le front de Champagne devait suffire à me faire comprendre que ce qui ferait toujours la difficulté du tir contre avions, c'était moins les appareils et les méthodes de tir pour lesquels on pouvait dire avec certitude qu'on trouverait les techniciens nécessaires, mais la nature de l'objectif lui-même.

En un mot, je me suis demandé si l'avion était bien un objectif d'artillerie.

En attendant je constatais mon impuissance non seulement à atteindre, mais même à intimider l'appareil qui me survolait chaque matin à 4.500 mètres. C'est à ce moment-là que j'ai eu l'intuition que la vérité était dans une collaboration étroite de la D. C. A. avec l'aviation.

Il ne faut pas croire que cette vérité, qui paraît aujourd'hui si évidente, se soit imposée tout de suite à l'esprit des chefs de nos armées. Il fallut de longs mois

pour la faire admettre aux divers échelons du commandement.

Oui, dès ce moment — automne 1915 — mon opinion était arrêtée et n'a plus varié. Les tirs d'artillerie étaient insuffisants pour combattre systématiquement l'aviation et, à moins de disposer d'un nombre considérable de bouches à feu, impuissants à l'intimider. Le terme de barrage, si souvent employé, est absolument impropre. Ceux qui n'ont pas assisté à des tirs de D. C. A. ne peuvent pas s'imaginer combien semble grêle le tir de quatre et même de huit pièces sur un même avion.

Aujourd'hui, des progrès certains m'ont permis d'écrire : « L'A. A. A. a fait pendant la guerre, et depuis la guerre, de grands progrès... » Mais quels progrès? Réponse : des progrès de télémétrie et de conduite du tir. Je ne dis pas que ces progrès soient négligeables, loin de là. Je dis seulement qu'ils n'améliorent pas beaucoup les résultats du tir parce que, pour que le tir devienne plus efficace, c'est la nature de l'objectif qu'il faudrait changer. Et c'est pourquoi je me suis permis d'ironiser en citant un propos du général Maurin. Si j'ai risqué cette ironie sacrilège, c'est que je crois qu'il n'y a rien de commun entre les tirs de guerre de la D. C. A. et les tirs de polygone. Je l'ai déjà dit plus haut.

Il ne faut accepter qu'avec prudence des résultats d'expérience. Parce que celui qui fait une expérience s'arrange généralement pour qu'elle réussisse. Cela ne veut pas dire que les expériences sont inutiles, mais seulement qu'elles demandent un complément indispensable. Une méthode de tir, un appareil qui ont subi les épreuves d'une commission d'expériences doivent affronter celles d'une troupe qui sera placée dans une situation voisine d'une situation de guerre. Est-ce possible pour les tirs de D. C. A. ? En particulier, pour les transports de tir de la D. C. A. ? Je ne le crois pas, parce qu'il est impossible de réaliser dans des tirs d'exercice, sur un champ de tir de 360°, des transports de tir sur un avion réunissant toutes les conditions d'altitude, de direction et de vitesse d'un appareil ennemi.

Sans doute, comme le fait remarquer très judicieusement Flak, il n'y a pas que les tirs de guerre qui apprennent à tirer, et notre artillerie de campagne avait, dès 1914, de remarquables tireurs. Mais il est facile de figurer sur un champ de tir un objectif terrestre.

La D. C. A. aura aussi, je n'en doute pas, d'excellents tireurs, connaissant et appliquant parfaitement les règles qui leur sont enseignées. Mais ils tireront la plupart du temps sur le vide, et c'est leur préparer de sérieuses désillusions que de leur faire croire qu'ils reproduiront facilement sur le champ de bataille leurs prouesses du champ de tir de Tahure !

§

Puisque Flak a bien voulu reconnaître que mon article contient « des idées parfaitement justes », je lui rendrai sa politesse en disant qu'en définitive nous sommes d'accord sur bien des points. En divers passages, il répète ce que j'ai dit et professé depuis 1916, à savoir que le rôle de la D. C. A. sera de gêner l'avion de réglage en l'obligeant à manœuvrer, l'avion d'observation en le forçant à prendre de l'altitude (p. 26, art. Flak), de signaler les avions ennemis à la chasse amie (p. 37). Voir sur ces divers sujets le résumé de la p. 28 de mon article.

J'ai préconisé, dès 1916, une liaison très intime entre l'aviation et la D. C. A., et je n'avais aucun mérite à le faire, puisque c'est à la clairvoyance du général commandant l'artillerie de la IV[e] Armée que j'ai dû de devenir le collaborateur du commandant de l'aviation de cette armée.

Loin de moi la pensée de demander la subordination de la D. C. A. à l'aviation, que Flak paraît redouter. C'est une question qui dépasse mon sujet. J'ai réclamé une liaison et une collaboration effectives qui sont indispensables et ont été parfaitement réalisées à la IV[e] Armée dès le début de 1916 sans qu'il y eût subordination de la D. C. A. à l'aviation.

L'argument tiré par Flak de la permanence de la D. C. A. n'est certes pas sans valeur. Mais il est impor-

tant de mettre en garde le commandement contre cette idée fausse que le canon remplacera l'avion absent. Quand il y a deux avions de camps différents en l'air, si chacun d'eux fait son métier, il faudra, bon gré, mal gré, que l'un des deux succombe ou se retire devant l'autre. Peut-on soutenir sérieusement qu'il en sera de même s'il n'y a que des avions d'un côté et des canons de l'autre ?

L'avion sera d'autant moins gêné par l'artillerie que, depuis la guerre, son plafond a considérablement augmenté. Dès 1916-17-18, il y avait des avions qui évoluaient aisément vers 6.000 mètres, et l'on peut bien dire que c'était là le secret des grands chasseurs qui planaient aux hautes altitudes, d'où ils pouvaient fondre à l'improviste sur les imprudents qu'ils avaient repérés. Mais aujourd'hui cette altitude de 6.000 mètres sera *l'altitude usuelle* pour tous les appareils, même s'il n'y a pas de canons, pour éviter d'être surpris par les chasseurs. Or, à 6.000 mètres, que sera le tir de la D. C. A., même avec des canons puissants, rapides et bien commandés? A ce sujet, je poserai à Flak une question sur laquelle je m'étais montré, à dessein, très discret et qu'il soulève, lui (p. 40). Combien aurons-nous de ces matériels modernes sur le champ de bataille de demain?

Flak fait remarquer qu'aux grandes altitudes l'avion sera gêné pour remplir sa mission. Sans doute. A la guerre, en présence de l'ennemi, on est toujours plus ou moins gêné, et d'ailleurs cette gêne ne sera pas aussi grande que semble le craindre Flak. L'altitude de six mille mètres favorisera généralement la vue pour les réglages. Quant à l'avion de reconnaissance, en deux minutes il aura survolé un front ou une colonne de dix kilomètres, et ce qu'il n'aura pu voir directement, il le rapportera sur ses photographies, dont les agrandissements ne laisseront rien ignorer de la position ou de la marche de l'ennemi. S'il n'y a pas de chasseurs pour l'écarter, bien entendu.

Mes détracteurs me reprochent d'en être resté à la D. C. A. de 1918. A mon tour, je me demande s'ils se

rendent bien compte eux-mêmes des progrès de l'aviation, et surtout de l'aviation de nuit. C'est ce que nous allons maintenant examiner.

§

Pour la défense de nuit, le projecteur paraît, à l'heure actuelle, avoir un rôle prépondérant dans les préoccupations aussi bien de l'aviation que de la D. C. A. Je crois que c'est une idée fausse. Il est surprenant que la chasse et le tir contre avions, qui sont difficiles pendant le jour, semblent, pour certains, devenir choses aisées lorsque le projecteur entre en jeu. Il faut voir là une mauvaise interprétation des résultats obtenus, dans la dernière année de la guerre, dans la défense de certaines villes et de certains points.

Je ne crois pas qu'il soit exact d'attribuer à l'efficacité de la défense aérienne anglaise l'abandon des raids sur Londres à partir du mois de mai 1918. A cette date, l'aviation allemande n'était plus en état de partager ses efforts entre Paris et Londres. Elle dut faire un choix, et c'est naturellement Paris qu'elle choisit comme objectif unique, en même temps que des tirs d'artillerie à longue portée étaient dirigés sur cette ville.

Vers la même époque, des attaques aériennes de nuit, qui avaient tous les caractères d'entreprises désespérées, étaient lancées sur divers points du front, sur les points notamment où des offensives étaient déclenchées. Telles furent les attaques d'Arras, où l'aviation de chasse anglaise obtint de véritables succès avec l'aide de ses projecteurs. J'ai eu entre les mains, à l'époque, les consignes des projecteurs anglais; elles spécifiaient expressément que les feux des projecteurs ne devaient être démasqués qu'au moment où le bruit de l'*hélice* devenait nettement perceptible pour le personnel du projecteur. Que l'on fasse l'expérience, on constatera que, dans le vrombissement de l'avion, le son particulier de l'hélice ne peut être différencié qu'à distance assez courte. C'est donc à faible portée qu'on demandait au projecteur de prendre l'avion dans son faisceau, ce qui permettait d'utiliser un

faisceau assez fortement divergent. C'est un cas particulier que, je l'avoue, je n'ai pas envisagé dans mon article, où j'ai eu surtout en vue les attaques de nuit sur les grands centres, attaques qui peuvent être conduites de bout en bout par l'aviation à grande altitude.

Falk, et même le com[t] Lucas, dans son historique, ont critiqué l'emploi qui a été fait des projecteurs en 1918 au C. R. P. Ils ont fait état, à cet effet, d'idées qui n'ont été adoptées et réalisées qu'à la fin de la guerre. Si donc leur attaque est de bonne foi, elle est pour le moins inconsidérée.

Des essais de collaboration entre l'avion et le projecteur avaient été faits dès 1917 à Dunkerque, Calais, ailleurs encore. Ces essais n'avaient rien de commun avec la défende d'une grande région comme le C. R. P. Ils n'étaient d'ailleurs pas assez concluants pour servir de base à une organisation méthodique. Flak dit (p.39) que les procédés mis au point par l'Ecole des projecteurs de Pont-sur-Seine ont été réglementaires en juin 1918. Il se trompe. La vérité, la voici. Des expériences avaient bien eu lieu sur divers points, comme je l'ai dit plus haut. Mais il n'y avait rien de net. En juin 1918, des expériences faites à Pont-sur-Seine donnèrent lieu à des propositions présentées par le com[t] de Nanteuil. Au G. Q. G., « ces propositions apparaissent comme très intéressantes » (com[t] Lucas). Il ne s'agit donc pas encore d'un règlement. Le G. Q. G., à la date du 2 juillet 1918, institue, à Pont-sur-Seine, une commission qui se mit à l'œuvre immédiatement, expérimenta et rédigea des rapports, dont le premier est du 11 juillet et le dernier du 2 octobre. Enfin, le 8 octobre, un mois avant l'Armistice, le G. Q. G. faisait paraître un projet d'organisation de la chasse de nuit.

L'outil est créé, dit le com[t] Lucas, il a fait ses preuves au Centre d'Instruction de D. C. A. La cessation des hostilités survint au moment où il allait être utilisé.

Ma surprise a été grande de lire dans l'historique de la D. C. A., si documenté et si objectif, à la p. 382 :

Fin 1918, l'idée de disposer des projecteurs en avant des

batteries n'a pas encore pris corps au C. R. P., et les résultats remarquables obtenus à l'Ecole de Pont-sur-Seine n'ont pas été appliqués à la conjugaison du projecteur et de l'artillerie.

En somme, on reproche à la Défense de Paris de n'avoir pas employé, au cours de l'été 1918, le procédé dont l'expérimentation n'a été terminée qu'en octobre. Ce n'est pas sérieux, ni même correct.

J'ajoute que ce dispositif merveilleux était inapplicable au cas du C. R. P., car il eût exigé l'emploi de deux cent cinquante projecteurs, alors que je ne disposais que de quarante-neuf.

Des erreurs? On peut en trouver, sans doute, à la D. C. A. du C. R. P., comme partout. On y rechercherait vainement trace de particularisme et surtout de mauvaise volonté. C'est à la fin de la guerre seulement que, après des essais nombreux, des idées précises, au sujet de la défense de nuit, ont été arrêtées à Arnouville et à Pont-sur-Seine. Il n'y eut jusque-là ni doctrine, ni règle d'emploi. Et, comme dit le Comt Lucas, la cessation des hostilités est survenue au moment où l'on nous en donnait. Il restait encore à les appliquer au cas d'une région très étendue comme le C. R. P.

§

Flak est étonné que, dans le cas de la défense de Paris, j'aie attribué une certaine efficacité aux tirs au son de nuit, alors que je n'en accorde que fort peu aux tirs à vue de jour. Il y a cependant à cela une raison que je vais dire. Qu'on examine les cartes des attaques aériennes de 1918 sur Paris! On reconnaîtra que tout avion qui entrait dans la zone du C. R. P., c'est-à-dire dans une zone de 30 kilom. environ autour de Paris, était immédiatement exposé au feu de vingt à trente bouches à feu. A mesure que l'avion se rapprochait de Paris, ce nombre de pièces augmentait et pouvait atteindre quarante à cinquante. On réalisait ainsi, dans une certaine mesure, le « bouclier » du général Pagézy. Les attaques de jour n'étaient pas à craindre sur Paris. Dans une guerre de campagne, sur un champ de bataille, les effec-

tifs de la D. C. A permettront-ils jamais de réaliser ces tirs massifs? Je ne le pense pas. Il n'y a donc pas de contradiction entre le fait que je ne crois pas à une efficacité suffisante des tirs de jour de la D. C. A. et l'idée que quelques avions pilotés peut-être par des aviateurs un peu moins audacieux, impressionnés par l'obscurité, seront arrêtés par de véritables trombes de projectiles.

Mais tout cela, c'est le passé. Dans le cas de la défense d'une capitale comme Paris, je crois que, dans les guerres futures, il n'y aura ni chasse de nuit, ni avion éclairé et seulement tir au son. Pendant la dernière guerre, les avions ennemis choisissaient, pour leurs raids sur Paris, les nuits de lune et, dans tous les cas, les nuits claires. Aujourd'hui, avec la navigation radio-goniométrique, ils choisiront les ciels nuageux où, à l'abri des nimbus et des cumulus, ils voleront d'un coup d'aile de la frontière à Paris et laisseront tomber leurs bombes incendiaires sans même se donner la peine de réduire la haute altitude qu'ils auront adoptée pour leur navigation. Les bombardiers ne sont-ils pas pourvus d'appareils respiratoires?

Je ne crois pas que la force aérienne suffise pour la sécurité d'un pays. Mais, sans donner dans le romantisme, il est permis de croire que les menaces de l'école du général Douhet contiennent au moins une part de vérité. Des escadres nombreuses viendront sur Paris, Londres, Bruxelles. Je ne puis pas être accusé de terrifier, par avance, nos populations, car ces propos sont tenus tous les jours par des personnages importants et autorisés. Ils sont répandus dans Paris au cours de conférences auxquelles assistent des milliers d'auditeurs de tous âges, de tous sexes et de tous rangs. Dans aucune de ces conférences je n'ai entendu dire que Paris serait protégé par sa D. C. A. et son aviation. Au contraire, l'idée répandue par les as de notre aviation est que *rien* ne peut empêcher une aviation de bombardement nombreuse (on parle de 300 à 500 avions), bien organisée, bien dirigée, de réussir une attaque massive sur Paris.

Rien, si ce n'est la menace d'une attaque plus mas-

sive encore. Le jour où nos ennemis sauront qu'une attaque par voie aérienne, sur l'une de nos capitales, serait immédiatement suivie d'attaques concentriques puissantes et simultanées partant de divers centres aéronautiques alliés, ce jour-là, mais ce jour-là seulement, nous pourrons croire écarté le danger aérien.

Telle est bien la doctrine qui semble avoir présidé aux derniers accords de Londres.

§

Flak, en terminant son article et en parlant du mien, se demande s'il ne s'agit pas d'une rancune recuite pendant seize ans! « Et maintenant, dit-il, il nous est permis de nous demander la raison de cet article... »

Non, je vous assure, Flak, il ne faut voir là ni antagonisme, ni rancune, ni méconnaissance systématique, et puisque vous voulez connaître la raison de mon article, je vais vous la dire.

J'ai eu pendant la guerre beaucoup d'amis dans la D. C. A. et dans l'aviation. J'en ai encore beaucoup parmi les anciens et quelques-uns aussi parmi les jeunes. Il m'arrive d'en rencontrer qui suivent les instructions et les conférences. Les anciens, comme vous l'avez dit, se font un peu tirer l'oreille pour croire aux performances qu'on leur annonce. Dame! il y en a qui ont tiré, pendant de longs mois, sur les avions ennemis et, contrairement à ce que l'on croit, ils n'étaient pas, même au début, complètement dépourvus de toute télémétrie. Nombreux étaient les postes qui avaient su improviser des mesures de distance, d'altitude, de vitesse. Les appareils qu'ils avaient imaginés n'étaient pas, bien entendu, comparables aux appareils perfectionnés que vous mettez aujourd'hui dans les mains de vos tireurs, mais enfin ils ne tiraient pas au hasard et ils ont pu juger combien est fuyant et décevant l'objectif qu'on nomme un avion.

Les jeunes sont généralement plus enthousiastes. Quelques-uns ne m'ont pas caché que, dans l'avenir, la D. C. A. descendra 50 % des avions ennemis. C'est trop! Vous ne le croyez pas, vous, Flak, ni aucun de vos excellents instructeurs. Mais il est mauvais que vos élèves le

croient. Expliquez-leur que, quand vous parlez de 50 %, vous voulez dire que le « Réglage par fusants hauts » (tirs d'essai) amènera 50 % des coups dans la zone du point moyen, si tout va bien. Cela ne suffira pas, car il est à peine exagéré de dire que, dans les tirs de la D. C. A., il nous faut des coups *au but*. Et puis, enfin, il faut avant tout que l'avion soit au point moyen, et je crois qu'il n'y sera que très rarement.

Vous paraissez croire que, pour effrayer les avions ennemis, il suffira d'en abattre un de temps en temps. Détrompez-vous, Flak! Les aviateurs ont généralement du cran, c'est leur métier d'en avoir. Ils savent que les tirs d'artillerie sont assez faciles à éviter. Ils passeront malgré vous, et ils passeront jusqu'à ce qu'ils trouvent devant eux un bon chasseur. Un chasseur que sa D. C. A. aura aidé, orienté en amusant l'ennemi. Le rôle de la D. C. A. sera de « peloter en attendant partie », s'il m'est permis d'emprunter cette vieille expression au jeu de paume.

Voilà pourquoi, Flak, après seize ans de silence, j'ai écrit mon article. C'est, en résumé, pour dire ce que je pense et mettre en garde les jeunes de la D. C. A. contre des espoirs chimériques, et aussi pour dire aux jeunes de l'aviation : En avant!

Et cet article, Flak, je l'ai écrit, je vous prie de le croire, sans rancune contre personne.

LIEUT^{t}-COLONEL H. BONS

ancien Commandant de la D.C.A. de la IVe Armée,
ancien Commandant de l'Artillerie anti-aérienne
du Camp Retranché de Paris.

LÉON CLADEL ET LA BELGIQUE

AVEC DES LETTRES INÉDITES DE CAMILLE LEMONNIER, EDMOND PICARD, ÉMILE VERHAEREN, GEORGES RODENBACH, GEORGES EEKHOUD, MAX WALLER, CONSTANTIN MEUNIER, JOSEPH STEVENS.

—

Un récent article de M. Gaston Rageot, Président de la Société des Gens de Lettres, sur le contingentement littéraire, ne fut pas sans soulever quelque émotion chez les écrivains de Belgique. Un article suivit, où M. Gaston Rageot, s'expliquant, dissipa tout malentendu. Notamment, il n'avait certes pas été dans son intention de nier l'amitié spirituelle qui, depuis longtemps, et assurément pour toujours, lie écrivains français et écrivains belges.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, que les uns et les autres sont frères, et notre Remy de Gourmont a pu rappeler (1) quelques-unes des raisons qui font qu'une telle amitié est forte des plus émouvants, des plus beaux souvenirs: c'est l'émigration à Bruxelles de Charles Baudelaire et de Poulet-Malassis son éditeur, qui « y créèrent, malgré la mauvaise humeur de Baudelaire, et son dédain irraisonné de tout ce qui était belge, un petit centre d'attraction littéraire: le romancier Camille Lemonnier se souvenait, étant étudiant, d'avoir aperçu Baudelaire et il en gardait une grande émotion »; c'est, à la même époque, Victor Hugo qui séjourne à Bruxelles, où il trouve des éditeurs pour *les Misérables;* ce sont maints autres proscrits qui retrouvent là, avec leur langue, un certain nombre de leurs habitudes d'esprit, ainsi Emile Deschanel, littérateur distingué, dont un fils, du fait du séjour en Belgique, naquit à Bruxelles, on a reconnu Paul Deschanel. C'est, « après la guerre de 1870,

(1) *La Belgique littéraire*. Un vol., éd. Georges Crès et C[ie], 1915.

l'éclosion en France de l'école naturaliste qui, plus ou moins persécutée à Paris, où le gouvernement était devenu fort réactionnaire, ne trouvant pas d'éditeur, en chercha et découvrit à Bruxelles les Brancart, les Kistemaeckers. Nombre d'écrivains français d'alors tournèrent les yeux vers la Belgique. Huysmans, Descaves, Francis Enne publièrent à Bruxelles leurs premiers livres. Huysmans en garde une tendresse pour ce pays, dont sa famille d'ailleurs était originaire, et presque jusqu'à la fin de sa vie il resta l'un des collaborateurs les plus dévoués de *la Jeune Belgique.* »

La Jeune Belgique, que faisait paraître Max Waller, en 1881, encore une illustration heureuse de l'amitié littéraire franco-belge. De pair avec *l'Art Moderne,* qui parut la même année sous la direction d'Edmond Picard et d'Octave Maus :

Avec ces deux organes, précise l'auteur de *la Belgique Littéraire,* la nouvelle littérature belge était définitivement organisée: il ne pouvait paraître en Belgique la moindre tentative d'art qu'elle ne fût jugée et aussitôt mise à sa place.

Et voici des livres: *la Mer Elégante, l'Hiver mondain,* de Georges Rodenbach; *la Vie bête,* de Max Waller; *Kees Doorik,* de Georges Eekhoud; *les Flamandes,* d'Emile Verhaeren; *Scribe,* d'Albert Giraud; *le Mâle, le Mort,* de Camille Lemonnier, etc., autant d'œuvres à l'honneur de cette *Jeune Belgique* qui, parbleu! semait l'épouvante au cœur des bourgeois...

La Jeune Belgique! contait dans la revue même, bien plus tard, Iwan Gilkin (2), ce titre ne cachait-il point une association révolutionnaire du genre de la Jeune Allemagne de 1848?...

Cependant qu'Edmond Picard, — poursuit Iwan Gilkin, — « pris d'enthousiasme pour notre belle et vaillante jeunesse, nous comparait aux généraux imberbes de la grande République (excusez du peu) et, tous les huit jours — dans *l'Art Moderne* — claironnait notre gloire future chez ses lecteurs ébahis. »

(2) Cf. *Quinze années de littérature,* extrait de *la Jeune Belgique* (décembre 1895).

Un incident décisif, au printemps de 1883, assurait la victoire de *la Jeune Belgique*. Le jury chargé de décerner le Prix de Littérature « pour le meilleur ouvrage publié pendant la dernière période quinquennale », décida qu'il n'y avait pas lieu d'accorder ce prix. Insulte officielle aux écrivains, et spécialement à Camille Lemonnier qui, en ces cinq années jugées creuses, avait publié sept œuvres, dont l'une au moins, *les Charniers*, aurait suffi à lui valoir le prix. A l'appel de *la Jeune Belgique*, plus de deux cents écrivains, artistes, peintres, sculpteurs, musiciens, critiques d'art, adhérèrent au banquet de protestation offert le 27 mai 1883 à Camille Lemonnier. Un véritable banquet de guerre, une émeute! Des applaudissements mêlés de clameurs!

Ici (3), ouvrons l'oreille, notons un bout de dialogue: — Je vais me marier: tu seras mon témoin, hein? dit le héros de la fête, dit Camille Lemonnier à Edmond Picard. — Oui, acquiesce ce dernier. Et Camille Lemonnier d'ajouter: — Tu le seras avec Léon Cladel.

Léon Cladel, voilà l'homme que les *Jeune Belgique* prisaient tout particulièrement. Ce n'est pas assez dire qu'ils l'aimaient; ils l'adoraient. Exemple entre tous de la communauté d'esprit qui liait les écrivains des deux pays. Exemple qu'il est opportun de rappeler, au lendemain d'un malentendu vite effacé; opportun d'autant plus à la veille de l'ouverture de l'Exposition de Bruxelles et au moment où Colette est élue membre de l'Académie royale de Belgique; opportun surtout au lendemain du centenaire de Léon Cladel, né le 15 mars 1835, fils du Quercy qui partagea sa vie d'écrivain entre Paris et Sèvres avec une préférence peut-être pour le pays belge où il séjourna.

Remontons à une année, voici une lettre qui témoigne de l'estime haute en laquelle Joseph Stevens, le grand peintre d'animaux, frère d'Alfred Stevens, tenait Léon Cladel:

(3) Cf. préface qu'écrivit Edmond Picard pour *N'a-qu'un-œil* (Charpentier éd., 1885) et *Léon Cladel*, par Edmond Picard (*La Belgique Artistique et Littéraire*, octobre 1909).

France
Monsieur,
Monsieur Léon Cladel,
Rue Brongniart,
Sèvres.

Bruxelles, ce 5 mars 1882.

Comment m'y prendrai-je, monsieur, pour vous exprimer, et ma fierté, et ma joie et ma reconnaissance du très grand honneur que vous m'avez fait en me dédiant votre *Kyrielle de chiens*. Et cependant il n'y a pas deux façons, me semble-t-il, de remercier. Il n'y en a qu'une et elle consiste à vous dire que je vous remercie, profondément de tout cœur.

Mon nom placé en tête de vos adorables études de *Chiens amis* est certes un commencement de postérité, et c'est vous, l'écrivain si puissant, si humain, si robuste et si sensible tout à la fois, qui m'en ouvrez les portes. C'est d'où vient l'éloge qui en fait et le mérite et la grandeur.

Certes, j'ai connu autrefois, jadis, je ne sais où, *Quasca* et *Sévère*, mais vous faites revivre dans une forme vigoureuse et attendrie le souvenir de ces êtres aimés.

Vous avez le don, monsieur, d'émouvoir en moi toute la sensibilité de l'homme et de l'artiste: par votre aimable dédicace, par vos touchants poèmes et par le souvenir, si délicatement placé, de notre grand, cher et à jamais regretté Baudelaire. C'est donc par trois fois que je vous remercie.

Je vous serre la main avec les sentiments de la plus affectueuse sympathie.

J. STEVENS.

Quand viendrez-vous en Belgique? J'ai hâte de faire votre connaissance personnelle.

Voici maintenant une lettre de Max Waller, qui allait fonder *la Revue Moderne* (4) :

Bruxelles, 2 novembre 1882.

Qu'il y ait un million de lignes, maître, et nous sauterons de joie, si ces lignes sont écrites par vous. Rien ne sera tronqué et les épreuves vous seront soumises.

(4) Quand nous publions une lettre sans faire mention de l'enveloppe, c'est naturellement qu'il n'a pas été possible de retrouver cette dernière.

Revue Moderne est banal, c'est vrai, mais Lemonnier ni moi n'avons trouvé mieux, et puis cela ne dit rien, c'est ce qu'il faut pour ne pas effaroucher le public, cet idiot.

Lemonnier ira vous voir bientôt je pense; il parle si souvent de vous et avec tant de religion, que des envies folles me prennent d'aller vous voir. Vous devez être bon comme lui, maître.

D'admiration à vous.

MAX WALLER.

Toison-d'Or, 74.

Une lettre du même, rédigée sur papier à en-tête de *la Revue Moderne,* paraissant le 15 de chaque mois. On lisait:

Comité: Belgique: Camille Lemonnier, Edmond Picard, Victor Arnould. — France: Léon Cladel, Edmond de Goncourt. — Suisse: Carl Vogt, A. Giraud-Teulon. — Rédacteur en chef: Max Waller. — Bureaux: 74, avenue de la Toison-d'Or, Bruxelles.

Bruxelles, le 19 décembre 1882.

Cher et admiré maître,

En même temps que cette lettre, vous recevrez notre prime livraison dans laquelle rayonne votre admirable morceau très apprécié ici et très compris. Merci encore de toute âme de nous l'avoir donné, et merci d'avoir bien voulu accepter la dédidace de mon pauvre livre. Auguste Lavallé m'annonce une étude sur votre œuvre, maître, je tiens à ce qu'elle soit approuvée par vous avant publication. Soyez assez bon pour y veiller et recevez avec l'hommage de ma reconnaissance celui de ma profonde religion.

MAX WALLER.

Voici, écrite l'année 1883, une lettre de Georges Eekhoud :

Schaerbeek, 16 mars 1883.

Cher maître,

Encouragé dans ma démarche par votre grand ami Camille Lemonnier, je vous envoie ce petit livre, trop heureux s'il vous paraissait passable.

Comme vous j'aime le paysan.

Vous avez magistralement campé et coloré ceux du Quercy, j'ai essayé de croquer les miens.

Leurs mœurs et leurs types sont pris sur nature. C'est peut-être là le seul mérite de mon bouquin.

En tout cas je vous l'offre de cœur en témoignage de l'admiration sympathique que j'éprouve pour votre art robuste et nerveux, pour la belle santé de votre œuvre, pour l'altière allure de votre style et surtout pour la tendresse et l'émotion qui vibrent dans cette forme triomphale.

L'Homme de la Croix aux Bœufs, les Va-nu-pieds, N'a qu'un œil, le Bouscassié, sont autant d'amis qui me consolent en ville de ma séparation d'avec les plaines brumeuses du Polder. Vos paysans ne sont pas les miens, mais ils leur ressemblent par ces grandes lignes qui font *le paysan.*

A vous de cœur, cher maître. Tout mon bonheur serait de pouvoir un jour vous serrer la main.

G. EEKHOUD.

Rue Van-de-Weyer, 93, Schaerbeek, Bruxelles.

§

16 mars 1883, porte la lettre que l'on vient de lire. Voilà qui nous rapproche de l'arrivée de Léon Cladel à Bruxelles. L'avant-veille de son mariage, Camille Lemonnier abordait Edmond Picard en disant: — Cladel arrive demain. — Chez toi? — Non, impossible, ma maison n'est qu'une cabine. — Où, alors? — A l'Hôtel de Hollande. Je l'y ai annoncé. — A l'Hôtel de Hollande! Rue de la Putterie! Mais c'est un cimetière dans un bas-fond. — Eh! que veux-tu? C'est un homme simple, cénobitique, ennemi du faste. — Très bien, mais l'ennui, la solitude froide, le marasme des lieux sans soleil! Il est du Midi, n'est-ce pas? C'est un Montalbanais. — Oui, mais les grandes auberges luxueuses l'horripileraient et toutes les autres se ressemblent. — Eh bien! qu'il loge chez moi!...

Le lendemain, empêché par ses devoirs d'avocat d'aller lui-même à la gare, Edmond Picard délègue auprès de Cladel deux *Jeunes Belgique,* Octave Maus et

Max Waller. Ceux-ci reçoivent l'écrivain et joyeusement l'amènent en voiture découverte.

— Soyez le bienvenu chez moi, dit Edmond Picard. Je suis heureux de recevoir à mon foyer un artiste et un maître. — Je vous remercie de me donner l'hospitalité, répond Cladel; c'est le meilleur moyen de nous connaître, ce que je souhaite de bon cœur.

Le groupe mène Cladel à l'appartement qui lui est destiné. Les fenêtres donnent sur le boulevard de Waterloo et sur un horizon fermé à l'Occident par les coteaux brabançons de la vallée de la Senne. Au pied des collines, un train passe. — Où va ce train? interroge Cladel. — A Paris. Et Cladel reste pensif. Il regarde tout ce qui a été disposé dans la chambre pour lui faire le séjour agréable. Et: — C'est fort beau, dit-il, je ne suis pas habitué à cela. N'auriez-vous pas une mansarde... avec rien dedans? — Pas pour le moment, s'excuse Edmond Picard avec un sourire. Mais je puis en faire dégarnir une.

Le lendemain, Edmond Picard conduit son hôte à La Hulpe, pour la cérémonie — très simple — du mariage. Au fait, le mariage de l'auteur du *Mâle* n'est pas la seule raison du voyage de Cladel. Mal portant, Cladel compte consulter à Bruxelles un docteur ami de Lemonnier. Cinq semaines il séjourne sous le toit d'Edmond Picard. Tous les matins, vers dix heures, les *Jeune Belgique* se pressent autour de l'écrivain, qui sans relâche roule des cigarettes, parle avec la dignité simple et l'autorité tranquille d'un maître, tantôt anecdotisant sur le mouvement littéraire à Paris, tantôt dissertant sur les œuvres de ses interlocuteurs. Gilkin déclare Cladel « admirablement excentrique ». Verhaeren et Eekhoud, les terriens, se délectent « à sa grandiose ignorance des raffinements de la convenance bourgeoise ». Albert Giraud semble ne voir que l'âme. Camille Lemonnier, lié à lui de longue date et plus mûr, approche Cladel « avec les bonnes et rondes allures d'un cheval d'attelage pour un compagnon de timon et de râtelier. » Et puis, il y a là Tippo, un terrier d'écurie, qui est monté un matin

comme poussé par le flair, qui a gratté à la porte, sitôt ouverte, alors que Cladel griffonnait les derniers feuillets de sa *Kyrielle de chiens...*

La réception terminée, Cladel écrit aux siens, rédige des articles pour *Gil Blas, le Réveil, l'Evénement,* s'attaque à la transformation en drame de son roman *Ompdrailles.* Voici, tel autre jour, des visiteurs comme Fernand Khnopff, le peintre, Charles Van der Stappen, le sculpteur, déjà fort admiré, Gil Naza, l'acteur, quand ce ne sont pas Hector Denis, Victor Arnould, Eugène Robert. « La Forme » était le thème préféré des entretiens, notamment avec les *Jeune Belgique:*

— La Forme! Il y a un âge où on ne voit que ça, disait Cladel, comme il y en a un où on ne voit que l'amour. J'aime ainsi ces jeunes. Ingénieux hasard de la formation des individualités artistiques, ils vont devenir d'habiles ouvriers avec leur manie de mots, de verbes, de phrases, de rythmes. S'ils pensaient pour le moment à autre chose il faudrait le leur défendre. Et voici que d'eux-mêmes, par l'effet de leur toquade présente, ils se gardent de tout autre souci. Cette nuit encore je leur ai parlé de Baudelaire... dans les trois dimensions. C'est leur prototype, vous savez. Albert Giraud, entre autres, y croit comme un nègre du Sénégal à son manitou. Il me plaît, ce Giraud: c'est un Saint-Just avec un filet de vinaigre, maigre et opiniâtre, tranchant, sans bruit. C'est fort beau, ces vers qu'il nous a dits:

> Ta gloire évoque en moi ces navires houleux
> Que de fiers conquérants aux gestes magnétiques
> Poussaient dans l'infini des vierges Atlantiques
> Vers les archipels d'or des lointains fabuleux.

« *Dux,* vous savez? *Dux,* le personnage d'une de mes nouvelles, ce chercheur acharné du mot propre, du mot rigoureux, du mot sonnant, du mot qui remplit l'idée comme une cartouche bien alésée remplit le canon d'un pistolet, c'est Baudelaire. J'ai travaillé sous lui. Il m'a, par contagion, communiqué cette manie ou cette trouvaille, qu'il tenait lui-même de Théophile Gautier. Vos jeunes sont gagnés par cette épidémie. Qu'on les laisse

faire. L'heure viendra pour eux comme elle est venue pour nous, où l'on comprend que dans la hiérarchie des œuvres celles de pure forme et de pure distraction sont aux rangs inférieurs, et que le vrai beau est celui qui sert une grande cause. »

Avec Edmond Picard, Léon Cladel bien entendu visita Bruxelles. Bruxelles l'intéressa, mais plus encore peut-être il se plut à *Famelette,* ainsi s'appelait la propriété où Edmond Picard villégiaturait, près de Huccorgne. Léon Cladel avait tenu à connaître la compagne de son ami, laquelle était à *Famelette.*

— Vous aimez bien votre femme? lui avait-il dit. — Mais, oui. — Mais, oui? C'est mal dit, ça. Pour moi, vous savez, c'est sacré le mariage. Vertu ouvrière. La pornocratie est une pestilence des classes dirigeantes. C'est votre Henri Conscience, n'est-ce pas, qui se glorifiait de n'avoir pas mis un seul adultère dans ses cent romans campinois? Chez nous, pas de roman sans adultère. Le verbe forniquer conjugué à tous les temps et sur tous les modes. Voyons, c'est vrai, vous aimez votre femme? — Encore une fois, oui. Je l'ai choisie

Dans la force et la fleur de la belle jeunesse.

« Je lui ai fait en l'épousant le compliment le plus sincère que puisse faire un homme, elle est ma fidèle amie dans la maturité, elle est la mère charmante et respectée de nos trois fils, elle est le témoin le plus attentif et le plus dévoué de ma vie, elle sera près de moi, je l'espère, quand finira ma tâche en ce monde. — A la bonne heure! Voilà de chaudes paroles. Moi aussi, j'aime bien ma ménagère; elle est *Mienne* dans toute la force du terme. Vous la connaîtrez. Allons connaître la vôtre. »

Mme Edmond Picard, belle et blonde, et la riante et pittoresque campagne, ravirent Cladel. Il partit avec promesse de retour.

Dans sa poche il emportait un souvenir charmant des attentions d'Edmond Picard. *Le Paradoxe de l'Avocat* était épuisé. Edmond Picard, Léon Cladel lui ayant exprimé sa déception de ne pas posséder un exemplaire, lui avait remis, quelques jours plus tard, un livre... La

page de garde portait: « Nouvelle Edition tirée à un exemplaire unique pour M. Léon Cladel. »

Léon Cladel revint avec tous les siens — et avec ses chiens, Paf et Famine.

Famelette fut toute rayonnante de la beauté gracieuse de Mme Cladel, de la gaîté des enfants: Judith-Jeanne ou Rochi, Rachel-Louise ou Chounille, Eve-Rose ou Vovotte, Esther-Pierrine ou Téthère, autant de petites fées qui répondaient à leur double nom de juive et de chrétienne — Léon Cladel était né catholique, sa femme était née israélite — double nom qui s'augmentait d'un de ces surnoms que la tendresse paternelle et maternelle imaginent.

§

Témoin au mariage de Camille Lemonnier, l'écrivain belge, à Bruxelles, Léon Cladel, rentré à Paris, était témoin au mariage de Georges Rodenbach, écrivain belge, à Paris. Le poète lui écrivait:

Mon cher maître,

C'est pour le 11 août, mon mariage, c'est-à-dire le samedi de la suivante semaine. Je viendrai dimanche prochain en causer avec vous.

Et dès maintenant je vous dis merci avec tout mon cœur pour l'honneur grand que vous me faites en acceptant de me servir de témoin. C'est une raison de plus, sans les autres, pour que je vous aime et sois désormais pour toujours

Votre fidèle

GEORGES RODENBACH.

Georges Rodenbach disait, dans une lettre qui suivit de près:

M. Léon Cladel,
à Sèvres,
près Paris.

2 août 83, mercredi.

Mon cher maître,

Je viens vous rappeler que c'est samedi prochain le jour de mon bonheur — et de votre obligeance, puisque vous me

faites le grand honneur affectueux de me servir de témoin.

Je vous attendrai, moi-même, en voiture au débarcadère du bateau. Place de la Concorde à 10 h. 35, c'est-à-dire par celui qui part de Sèvres à 9 h. 35.

Merci de tout cœur de *Kluœcker* dont je n'ai eu le temps de voir jusqu'ici que la jolie toilette d'impression, mais que nous lirons au bord de la mer — à deux!

Donc à samedi et bien vôtre

GEORGES RODENBACH.

Un respectueux souvenir de moi à madame Cladel.

Emile Verhaeren était le seul des *Jeune Belgique* qui connût déjà Léon Cladel. Le poète des *Flamandes* avait vu, en effet, l'auteur des *Martyrs Ridicules* à Sèvres, rue Brongniart.

Il s'était adressé, a conté Edmond Picard, pour demander la maison à un personnage hirsute qui promenait deux grands chiens. C'était le maître lui-même. Celui-ci l'introduisit dans la demeure étrange que je devais connaître plus tard, et, indisposé, le chargea presque incontinent de conduire Mme Cladel à un dîner que l'on donnait à Paris comme préliminaire à la première représentation du *Nouveau Monde* de Villiers de l'Isle-Adam, qu'un malheureux libraire avait monté en y engageant tout son avoir et qui devait, le soir même, sombrer corps et biens, malgré l'immense talent de l'auteur. Verhaeren nous avait raconté les péripéties de ce repas fantastique auquel était venue une cohue bourdonnante de gens de lettres et de gens de théâtre dans laquelle il s'était trouvé pris et emporté comme une feuille sèche dans les tourbillons d'un torrent.

Il était accouru sitôt Léon Cladel arrivé à Bruxelles, et avait repris contact avec l'auteur de *l'Amour Romantique*. Voici une lettre d'Emile Verhaeren (5) :

(5) En cette année du cinquantenaire de la mort de Victor Hugo, il n'est peut-être pas inutile de citer ces lignes de Remy de Gourmont : « Verhaeren... est par excellence le poète tumultueux et grandiloquent. Par l'ampleur de la métaphore, la richesse tourmentée du verbe, c'est le seul poète aujourd'hui que l'on puisse sans ridicule comparer à Victor Hugo, dont il a aussi les aspirations humanitaires et la philosophie spiritualiste. » (*La Belgique Littéraire*, 1915.)

France
Monsieur Léon Cladel,
rue Brongniart,
Sèvres, près de Paris.

17 octobre 1883.

Cher Maître,

Waller m'envoie *le Second Mystère de l'Incarnation* que vous avez daigné m'envoyer.

Je vous en remercie de tout cœur et je me propose de lire le livre avec tout le soin que nécessite mon admiration pour vous.

J'ai toutes vos œuvres de maturité, mais parmi vos œuvres de jeunesse il me manque *Pierre Patient* et *les Martyrs Ridicules.* Oserai-je vous en demander un exemplaire?

Recevez, mon cher Maître, l'expression de mon respect et de mon amitié.

ÉMILE VERHAEREN.

8, rue du Pépin, Bruxelles.

Les lettres qui suivent ont trait au second livre de poèmes d'Emile Verhaeren : *les Moines.* Elles ont trait, pour préciser, au manuscrit des *Moines.* En date, toutes cinq, de 1885. Voici la première :

Mon cher Maître,

Oh! que vous êtes bon de songer toujours à moi, dans l'envoi de vos nouveaux livres. Bien que je connaisse déjà *Héros et Pantins* par *Gil Blas,* il m'a été savoureux et réconfortant de lire, réunies en volume, vos énergiques et solides nouvelles, qui nous consolent, nous, les amateurs de force et de virilité artistique, de toute la parfumerie des Parisiens énervés, tourneurs de rubans bleus autour des tresses de jeunes filles ou saupoudreurs de fard sur la joue séculairement endommagée de Cydalise.

Merci, mon bien cher Maître, et à bientôt — car je compte venir à Paris vous lire mes *Moines* et vous demander un éditeur. Vous êtes tellement bon que j'espère en vous pour me guider dans ce choix si difficile.

Agréez, cher Maître, avec mon profond respect, mon inaltérable admiration et sympathie.

ÉM. VERHAEREN.

La seconde :

Mon cher Maître,

Je viens d'achever la lecture de *Quelques Sires* — j'en ferai le compte rendu dans *le National* et leur donnerai les mêmes éloges qu'à *Urbains et Ruraux*. C'est toujours la même main de fort ouvrier et de beau forgeron de phrases qui s'y fait sentir. J'attends avec curiosité la *Kyrielle de Chiens*.

Dès la fin de la semaine, je vous enverrai le manuscrit des *Moines*. Oh! combien je vous suis reconnaissant du bon office que vous allez me rendre! Coppée m'a également promis son appui, mais c'est surtout sur vous que je compte. Le dessin de Rops m'est assuré; si vous le voyez, parlez-lui de la question agitée entre nous. Je lui ai demandé de pouvoir dire son nom d'illustrateur à Lemerre. Il me répondra oui sans doute.

Mille bonnes amitiés, cher et dévoué Maître, et croyez-moi votre bien attaché et respectueux

ÉMILE VERHAEREN.

La troisième :

Cher Maître,

Je viens de lire la *Kyrielle de Chiens*, et je trouve le livre superbe. Ah! vous voilà de nouveau tout entier. Quelles phrases! Quelle allure! Quelle verve!

Monsieur Touche est inoubliable. C'est ce qui me plaît le plus.

Je vous remercie donc doublement de l'envoi que vous m'avez fait. Ce livre ira se ranger dans ma bibliothèque, à la place des chefs-d'œuvre.

Avez-vous des nouvelles de Lemerre, et qu'a-t-il dit du manuscrit? Un mot s'il vous plaît!

J'écris à Coppée pour qu'il donne également un coup de main à la roue.

Merci! C'est toujours ainsi que je termine mes lettres à votre adresse.

ÉMILE VERHAEREN.

Bruxelles, 13, rue Berckmans.

29 avril 1885.

La quatrième :

France
Monsieur Léon Cladel,
rue Brongniart,
Sèvres, près de Paris.
5 mai 1885.

Mon cher Maître,

J'ai écrit à Coppée, il est donc inutile que vous fassiez une démarche. Est-il nécessaire de vous dire que je vous suis infiniment reconnaissant de tout ce que vous faites pour moi. Oh! que vous êtes le bon et fidèle ami paternel que tout jeune poète rêve !

Si Coppée ne réussissait pas, il n'y aurait, n'est-il pas vrai? qu'à aller chez Ollendorff ou Frinzine. Mais j'espère qu'il réussira, n'est-ce pas?

Ledrain me semblait acquis cependant. Péladan me l'avait assuré. Enfin!

Dès que vous aurez des nouvelles, ayez la bonne obligeance, cher Maître, de me les écrire, et surtout n'oubliez pas le dessous des cartes.

Votre fervent et respectueux

ÉM. VERHAEREN.

La cinquième :

France
Monsieur Léon Cladel,
rue Brongniart,
Sèvres, près de Paris.
18 mai 1885.

Cher Maître,

En même temps que je recevais *N'a qu'un œil,* dont je vais savourer la bonne lecture un de ces soirs-ci, je trouvai dans ma boîte aux lettres une épître de Péladan m'annonçant que mes *Moines* étaient reçus, mais que je devrais faire les frais.

Je m'adresse à vous, cher Maître, pour que vous obteniez de Lemerre le même arrangement pour moi que pour Giraud, c'est-à-dire l'impression à crédit et le règlement des frais deux ans après la mise en vente.

Coppée a rendu un avis favorable et Rops m'écrit que son dessin sera prêt en juillet. Voilà deux bons atouts dans mon

jeu. Avec votre influence et votre si précieux et incessant dévouement, j'espère donc que vous obtiendrez de Lemerre ce que je désire.

Je vous écrirai d'ici à quelques jours mes impressions sur *N'a qu'un œil,* ou plutôt je vous les enverrai dans un article.

Votre toujours fervent et respectueux

ÉM. VERHAEREN.

§

Un repas familier, à l'issue du mariage de Camille Lemonnier, avait assemblé autour de la table de l'auteur du *Mâle* les amis du ménage, et, parmi eux, deux convives, a noté Edmond Picard, exprimaient en des types différents le symbole du Crucifié, et c'était, celui-ci avec douceur : Constantin Meunier; celui-là avec énergie : Léon Cladel. Dans l'ordonnance de la table, le visage affligé et timide du peintre des épisodes navrants de la vie sociale, du commentateur des misères ouvrières, et, sur le point d'éclore, du statuaire de génie, répondait au visage souffrant et rêveur de l'écrivain. Les deux Christs avaient sympathisé. En 1885, Constantin Meunier écrivait à Léon Cladel :

Bruxelles, le 14 avril 1885.

Mon cher Cladel,

Merci, merci mille fois d'avoir pensé à moi en m'adressant vos derniers livres que j'ai lus, je ne dois pas vous le dire, avec le plus vif plaisir, car j'ai retrouvé comme toujours les belles qualités, de style, de caractère et d'émotion vraie qui font de vous le maître original et si personnel.

Le plus bel éloge que je puisse vous faire, je pense, est que maints passages m'ont mis des larmes aux yeux; moi surtout, qui comme vous aime les bêtes, que je trouve aussi maintes fois supérieures aux hommes et dont vous dépeignez si bien les caractères, dans votre *Kyrielle de chiens.* Qui peut nier qu'il y ait là aussi une âme?

A mon retour de Paris, où j'eus le grand plaisir de passer une bonne journée auprès de vous et de votre charmante famille, un jour j'eus la fantaisie, au hasard du crayon, de tâcher de reproduire vos traits si expressifs... Je produisis quelque chose qui peut être vous.

Je vous prie d'accepter cet informe croquis que je vous envoie avec la présente, il vous prouvera, à défaut d'autre chose, que, quoique loin de vous, votre souvenir est resté en ma mémoire. En attendant le plaisir de vous serrer la main, croyez-moi votre dévoué admirateur.

CONSTANTIN MEUNIER.

Veuillez ne pas m'oublier auprès de Mme Cladel et de vos charmants enfants.

Rue de la Consolation, 78, Schaerbeek,
Bruxelles-Faubourg.

Mais remontons à l'année précédente, à 1884. Il manquerait quelque chose aux lettres que Mlle Judith Cladel, l'auteur de *la Vie de Léon Cladel,* a bien voulu nous communiquer pour le *Mercure de France,* si nous ne citions une lettre du marié lui-même. Camille Lemonnier écrivait :

Cher ami,

Laissons donc passer cette colère du gros Z*** — colère, du reste, fort réjouissante, puisque, cette fois encore, il ne doit s'en prendre qu'à ses pusillanimités de bloc.

Vous me ferez signe quand l'horizon se sera rasséréné. Aussi bien, ce n'est pas dans le moment que je pouvais songer à mettre les points sur les *i* de mes petites nouvelles : je vais passer une semaine aux *enfers* de Charleroi et aussitôt après je me mettrai à ma tonitruante [illisible]. Si ce n'est le titre, c'est du moins le sujet et le fond de mon prochain roman.

Non, vous ne connaissez pas notre Belgique, pour espérer d'elle autre chose que son éternel petit jeu de bascule : elle a l'horreur du pas en avant, et Proudhon avait raison quand il faisait tenir son existence dans ces deux mots: boire et faire l'amour. Partout on dit aujourd'hui que Picard a fait tout le mal. Il a la bourgeoisie entière contre lui, et la bourgeoisie, ici, c'est tout.

. . . .

J'ai lu et relu, cher ami, vos *Urbains et Ruraux*: nous sommes là sur un terrain *d'art* où nous nous comprenons mieux. Et cette fois encore, vous m'avez fortement remué. Vous êtes

un littérateur d'épopée, vos bonshommes ont quelque chose du souffle enflammé de *la Marseillaise* de Rude; et vous, l'Idéaliste, vous êtes en même temps un crâne réaliste. Je le dis dans un article que je viens d'envoyer à *la Réforme*, à propos de votre livre. — Mélange d'idéalité et de réalité, la vérité de l'art n'est pas autre chose que cela. Géricault, Delacroix, Millet, les grands épiques de qui vous tenez le savaient bien et l'ont surabondamment prouvé.

Ma mauvaise écriture provient d'un tremblement nerveux que j'ai dans la main.

....

CAMILLE LEMONNIER.

La Hulpe.

24 juin 1884.

A sa mauvaise écriture, à ce tremblement de la main, Camille Lemonnier attribue, dans la suite de sa lettre, une raison tout occasionnelle : Mme Camille Lemonnier était souffrante, elle allait subir une pénible opération dentaire.

En fait, Camille Lemonnier était rarement lisible. Telle érudite aura fort à faire qui, en vue d'une thèse, dépouille présentement à la Bibliothèque royale de Bruxelles les quelque cent lettres adressées à Léon Cladel, dont Mlle Judith Cladel a fait là-bas le dépôt. L'auteur de *Montauban tu-ne-le-sauras-pas* déchiffrait difficilement la correspondance reçue de son ami, et — on nous permettra cette anecdote — un jour il imagina d'adresser à Camille Lemonnier une lettre où des mots lisibles et prometteurs d'un contexte attrayant : « *éditeur... grand succès... vous demande... dîner...* » voisinaient avec une série de lignes aux illisibles jambages. « C'est bien son tour! » exclamait Cladel en expédiant sa lettre-attrape. Lemonnier ne comprit rien à l'affaire, et Mme Lemonnier, consternée, prit la plume, écrivit à Mme Cladel pour lui demander ce qui se passait, de quel éditeur il était question, et de quel dîner parlait M. Cladel...

Mais revenons à l'essentiel de la lettre de Lemonnier. On aura remarqué ces mots : « Partout on dit aujour-

d'hui que Picard a fait tout le mal. » Faut-il préciser que Camille Lemonnier, « Maréchal des Lettres », « honneur des Lettres françaises en Belgique » selon la belle formule de Cladel, et chef des *Jeune Belgique,* tenait, avec tout ce que la Belgique comptait d'intellectuels, ce *mal* pour un *bien*? Si Camille Lemonnier, dont la devise était : « Nous-mêmes ou périr », — et comment ne pas adapter ces mots à la noble attitude d'Albert Ier, roi des Belges, et de son peuple, lors de 1914? — si l'auteur du *Mâle,* comme l'écrivit Edmond Picard, « symbolisa l'activité littéraire belge de langue française dans son ensemble : de lui, sur lui, presque tout est sorti ou s'est appuyé directement ou indirectement », Edmond Picard, lui, fut l'animateur de la renaissance littéraire belge. « *L'âme belge* », l'expression est de lui, et, dans toutes choses, par lui, l'âme belge a vibré. Non seulement la revue *l'Art Moderne,* mais le *Salon des Vingt,* — de moitié avec Octave Maus, — mais la création de la *Maison d'Art,* de la *Maison du Peuple,* avec leurs manifestations dramatiques, musicales, leurs expositions, sont son œuvre, de pair avec l'œuvre proprement dite que constituent ses livres riches d'idées et d'aperçus, de pair aussi avec les plaidoiries de l'avocat éminent. Avocat qui n'eut pas occasion d'assurer la défense de Léon Cladel, coupable, aux yeux d'une justice suspecte, d'avoir outragé les bonnes mœurs dans un conte, *Une Maudite,* à la vérité tout moral; mais avocat qui s'érigea en défenseur, et de Georges Eekhoud en Belgique, — *Escal-Vigor,* le roman d'Eekhoud, était poursuivi, — et de Camille Lemonnier à Paris, Lemonnier dont *l'Enfant du Crapaud* était pareillement poursuivi, nouvelle qu'avait publiée *Gil Blas* et où on voyait, au cœur de la mine belge, une femme s'offrir aux mineurs dans le but d'enfanter un fils appelé à être le vengeur des humbles.

Et voici une suite de lettres d'Edmond Picard. On en admirera, pensons-nous, la splendide allure :

France
Monsieur Léon Cladel,
rue Brongniart,
Sèvres.
17 octobre 1886.

Bruxelles,
47, avenue de la Toison-d'Or.

Très cher Maître,

Me voici rentré à Bruxelles; c'est à *Famelette* que j'ai reçu votre lettre. L'article sur *Titi Foyssac* était de moi, vous avez bien deviné (6). Je n'y ai mis que la moitié de ce que mon cœur, mon admiration éprouvent pour vous. L'essentiel pourtant est ceci surtout : combien vous êtes au-dessus des nains qui criaillent autour de vous. Comme votre art, votre vie sont simples, sont grands! Je vous fais envoyer les épreuves du *Juré*, en témoignage d'abord de respect, d'amitié pour le maître. Ensuite, pour révision et correction. Je vous supplie de me rendre le service de donner à mon œuvre votre coup de griffe de lion; de me dire aussi ce que ça vaut. C'est venu tout naturellement, sans recherche. Mais nous sommes dans un temps de telles complications littéraires, que les naturels, qui donnent les choses comme elles leur viennent, hésitent parfois et doutent s'il ne faudrait pas bêcher et tripoter comme font les premiers clampins qui passent et qui piaillent.

Un mois durant, depuis le 13 septembre, nous avons vécu avec vous par le souvenir, à *Famelette*. N'y étiez-vous pas à cette même époque l'an dernier? Que de bonnes soirées, n'est-ce pas, riches de vos causeries et de vos lectures, plus la bonté gracieuse de Mme Cladel et la gaieté des enfants. Vous corrigiez les épreuves de *Mi-Diable*, et les retards vous exaspéraient. Vous souvient-il? Et le café à quatre heures, dans la cuisine, en paysans, en bavardant. Vous souvient-il? Comme c'est loin! Comme tout est vite loin!

La vie littéraire est terne ici, pour l'heure. Rien que du reportage et du carottage. Les jeunes, sauf peu, ne font que croître et embellir dans leurs puérilités et leurs venimeuses querelles de collégien.

(6) Les articles publiés par *l'Art Moderne*, suivant la règle établie par la Rédaction, le plus souvent n'étaient pas signés.

Quand arrivez-vous ici?

A vous, à vous tous, sans réserve.

EDMOND PICARD.

§

France

Monsieur Léon Cladel,

rue Brongniart,

Sèvres.

23 mai 1887.

Bruxelles,

47, avenue de la Toison-d'Or.

Cher Maître, bien cher Ami,

Je serai à Paris la semaine prochaine, et près de vous tout de suite. Combien longtemps séparés de corps, — et d'esprit puisque j'ai le tort, grave, d'écrire peu. Effet du gaspillage des idées dans les affaires quotidiennes. Stupide leucorrhée au profit des banalités de l'existence. Quel organisme bête et puissant que celui de cette société qui nous enrégimente, prenant le meilleur de nous au détriment des vraies affections et des vraies admirations.

Je pense à vous quotidiennement, je me sens en faute de ne pas vous écrire beaucoup. Et je ne sais m'y mettre, parce que les occupations professionnelles lèvent la dîme de ce que j'ai de meilleur comme activité, comme pensée, et que, cet écumage fait, je ne sais me résoudre à ne vous donner que le bouillon clair qui reste.

Non, *le Juré* n'a point paru. On l'imprime lentement, pour qu'il soit typographiquement irréprochable. Pour vous les premiers exemplaires. Le livre sort bien. Je l'ai d'autre part modifié dans l'allure, dans les épisodes, développé plutôt. Vous verrez. Un grand effort. Vous me direz si c'est original et si cela vaut la peine d'espérer qu'il en subsistera quelque chose.

Inri est donc fini. Que j'attends avec impatience ce nouveau fils! Vous le redoutez. Oui, je sais, je vois, je pressens. Dire à cette invasion de cuistres ce qu'elle est. Se mettre en travers pour être submergé, passagèrement. En petit je subis ce phénomène. Pour vous il est épiquement grand. Différence de Belgique à France. Qu'y faire : vous produisez

fatalement, irrésistiblement, et vainement, interrogeant les conséquences, vous tenteriez de vous abstenir, impossible! impossible!

....

Je vais voir, m'informer pour M. X... Mais songez : en Belgique, trois fois trop d'habitants; oui, partout; encombrement et bataille devant les plus minces vacations; une veille de révolution, des inquiétudes partout et l'égoïsme augmentant parce qu'on a peur. Un tourbillonnement général de gens qui ne savent plus où donner de la tête. Plus rien de sûr, plus rien d'heureux.

La suite, très cher ami et très respecté Maître, à ces jours prochains. Nous causerons comme au temps jadis... loin déjà, bien loin. Embrassez tous vos chéris avec l'émotion que m'ont donnée ces vingt minutes d'abandon, où je me retrouve pour vous ce que je dois être, ce que je suis au fond.

EDMOND PICARD.

§

France
Monsieur Léon Cladel,
rue Brongniart,
Sèvres.

25 mars 1888.

Bruxelles,
47, avenue de la Toison-d'Or.

Mon bien cher Maître,

J'ai reçu *Raca*. Très juste, très typique l'exclamation de Gambetta. S'il l'avait relue, au temps de son ventre et de sa puissance, il l'eût apparemment trouvée hardie. Il avait cherché et trouvé, alors, la complicité de l'argent. Or, l'argent hait la démocratie. Je sens que c'est elle qui doit le piller un jour, pour le faire servir à autre chose que la vie de satrape de nos grands usuriers contemporains. Vous restez, vous, monacalement dédaigneux de ce sybaritisme. Je préfère, au gambettisme, le cladélisme.

J'ai donc fait expédier à Bergerat *le Juré*. Item *la Forge Roussel*. Je lui ai écrit vingt-cinq lignes disant : « C'est mon ami Léon Cladel qui m'a suggéré ceci. » Nous verrons. Pas de confiance dans ces Figaristes: d'instinct ils doivent sentir que je ne les aime pas.

Quant à Mendès, je n'ai plus un seul exemplaire. Mes rares envois à des amis (aucun, aucun au journalisme) et la souscription directe, sans intermédiaire corsaire et l'oubli du public, pour tout dire et à ma façon.

Au revoir, bien cher Maître. A vous et à tous les vôtres.

EDMOND PICARD.

§

La même année 1888, Georges Rodenbach écrivait à Léon Cladel :

Dimanche.

Mon cher Maître,

J'espère que vous voilà un peu rétabli, car j'ai appris avec regret que vous fussiez souffrant et même alité, sinon je serais allé vous voir. Mais j'ai été tout de même avec votre esprit si bienveillant et votre cœur qui bat en ce beau livre, *Raca.*

Que de vigoureuses nouvelles : *Cœur d'Or, L'Ancêtre* et surtout *Væ Victis* qui a ma préférence, car là surtout s'allonge cette sorte de geste littéraire qui est le vôtre, un geste à la fois d'émeutier et d'apôtre.

Quant à Bergerat, je suis allé deux ou trois fois pour le voir, chez lui et chez Lemerre, sans avoir pu le rencontrer.

A bientôt, mon cher Maître, et croyez-moi votre bien dévoué.

GEORGES RODENBACH.

J'irai vous voir dimanche prochain, si cela ne vous dérange pas et que vous soyez rétabli.

Une lettre de Georges Rodenbach encore, mais adressée à Mme Léon Cladel. Quatre ans ont passé. Le 20 juillet 1892, l'auteur d'*Ompdrailles,* dans sa maison de Sèvres, fermait les yeux, pleuré par sa belle et parfaite compagne, ses quatre filles, son fils. L'auteur de *Bruges-la-Morte* écrivait :

Samedi 23 juillet 1892.

Ma chère amie,

Avec quelle tristesse je viens d'apprendre par les journaux la mort de ce cher et si bon maître. Au moment même où je

vous écris, bien affligé, je songe : « On est occupé à le porter en terre — et je ne suis pas là! » C'est que moi-même, assez souffrant, j'ai dû quitter Paris depuis assez longtemps pour venir ici à la campagne pour me rétablir. N'importe! de ne pas avoir suivi son convoi, de ne pas l'avoir vu durant ses suprêmes semaines, cela augmente mon chagrin. C'est donc fini. Nous ne le verrons plus! Ah! comme je vous plains, ma pauvre et chère amie! Et comme je nous plains. Car nous l'aimions aussi. Qui ne l'aurait pas aimé ! Il était si bon ! C'était un si noble cœur. On se sentait devant une conscience d'une telle droiture!

Il m'a affectionné un peu, et je le lui rendais au centuple, avec une affection où il y avait du respect pour celui que nous considérions comme un *saint* de la littérature. Car sans transactions, sans péchés contre son idéal, il a toujours été en état de grâce artistique, comme les autres sont en état de grâce spirituelle. Et cela fera la vertu durable de son œuvre par laquelle il continuera à être encore un peu vivant parmi nous. Mais l'ami, l'homme exemplaire — et, pour vous, le mari si tendre, si délicieusement fier de vous, le père si extasié de son troupeau d'enfants — il s'en est allé par les chemins tournants de la mort...

Et pour cela, ma chère amie, nous ne pouvons que mêler affectueusement nos larmes aux vôtres et pleurer avec vous celui qui, à force d'être bon, nous apparaissait par minutes, à nous aussi, comme un père adoptif.

Sitôt rentrés à Paris, nous irons vous embrasser, parler de lui ensemble — ce qui console — et mettre des fleurs sur sa tombe : « On fait du bruit dans l'herbe, et les morts sont contents », disait Hugo.

Très douloureusement, tous les deux, à vous, ma chère amie, et aux petits orphelins.

GEORGES RODENBACH.

Si en parlant des filles nous pensons à Mlle Judith Cladel, à l'auteur de *la Vie de Léon Cladel*, en parlant du fils, comment ne pas évoquer le monument, œuvre de Marius Cladel, qui prolonge, dans le jardin du Luxembourg, sur le flanc droit du Sénat, la silhouette de l'écrivain d'*Urbains et Ruraux*? Et comment ne pas penser,

simultanément, d'une part au buste de Léon Cladel, œuvre de Bourdelle, qui orne le jardin de la Préfecture à Montauban, son berceau, et — par là, nous revenons à la Belgique — au *Tombeau des Lutteurs,* œuvre de Van der Stappen, érigé, au rond-point de l'avenue Louise, à Bruxelles, « en souvenir de Léon Cladel, créateur d'*Ompdrailles* », dit l'inscription.

Ce groupe montre Arribial présentant Ompdrailles mort aux spectateurs des arènes. Le sculpteur, qu'Edmond Picard a dépeint « lourd, massif comme un bloc de marbre », déjà méditait d'apporter sa pierre au *Tombeau des Lutteurs,* lorsqu'il connut l'auteur d'*Ompdrailles* pendant le séjour de Léon Cladel à Bruxelles, en 1883. Quel meilleur exemple de l'amitié spirituelle qui unit écrivains, artistes de France et de Belgique?

GASTON PICARD.

LA MUSIQUE
ET L'ESPRIT TRAGIQUE

« Nous croyons à la vie éternelle, proclame la tragédie, tandis que la musique est l'idée immédiate de cette vie. » Qui s'exprime ainsi? Nietzsche, dans l'*Origine de la Tragédie*. Et cela est vrai. Mais qu'est-ce que la tragédie? A quel stade de la connaissance correspond-elle? A une aussi grave question, j'irai trouver une réponse à la fois très loin et très près, chez ceux-là mêmes qui ont le plus profondément, le plus sûrement exprimé l'idée tragique, chez les Grecs. Pour eux, une connaissance tragique du monde commence là où cesse une pure connaissance scientifique. La science, dont le culte, préconisé par Socrate, est devenu chez les Grecs eux-mêmes, avec Euripide et l'alexandrinisme, comme chez toutes les civilisations sur leur déclin, un principe de ruine et de mort, — la science s'avère impuissante, stérile, — la science, c'est-à-dire la connaissance matérielle du monde. Ce n'est pas d'une telle connaissance que relève l'idée tragique, donc l'expression la plus directe de cette idée, c'est-à-dire la musique.

Dans le langage de Plotin, ceci revient à dire que la musique exprime, non le monde sensible, mais le monde intelligible, non le monde de l'expérience scientifique, mais celui de l'expérience mystique. Dans la langue de Schopenhauer, la musique est une image immédiate de la Volonté du monde, de son essence métaphysique, et non de l'apparence du monde, de sa forme matérielle.

Cela signifie encore que seules existent les œuvres musicales fondées sur une révélation intérieure, et non sur une connaissance extérieure. Et dès le moment où nous

l'affirmons, nous entrons en contradiction avec la plupart des gens qui, aujourd'hui, font profession de compositeurs de musique. Nous nous expliquerons là-dessus tout à l'heure.

A quel besoin profond de la nature humaine répondent les deux instincts antagonistes de cette nature, l'instinct de connaissance scientifique et l'instinct de connaissance mystique? A un besoin de consolation et de justification. La vie est mauvaise. Si elle était bonne, point de science, point d'art, point de religion, quelle qu'elle soit. L'homme aspire à oublier sa plaie: les uns croiront trouver l'oubli et la guérison dans la science; c'est la légende moderne de Faust. Mais la science n'est pas infinie, elle est un cercle fermé, le zéro du serpent qui se mord la queue. Le cercle une fois parcouru, — et il l'est tôt ou tard, — l'homme est rejeté dans son désespoir. Les autres, ayant éprouvé ou deviné l'inutilité de la science, en tant que raison de vivre, chercheront leur pâture ailleurs : dans l'art ou la religion. En ce qui concerne spécialement l'artiste tragique, celui-ci se guérira de la vie par la contemplation de cette vie. La vie vécue est monstrueuse, absurde, meurtrière; mais nos clameurs de damnés, à travers le prisme de l'art, se muent en une harmonie, elles adoptent un rythme, elles deviennent un spectacle digne d'être contemplé et décrit. Voilà pourquoi Nietzsche associe étroitement l'idée tragique en art à une conception pessimiste de l'existence, et fait du même coup justice de la prétendue sérénité hellénique!

Que signifient ces mots : « L'existence contemplée et décrite »? Chacun, semble-t-il à première vue, ayant pour son compte éprouvé quelque peu la vie, devient apte à la décrire. Mais rédiger un journal est une chose, et créer une œuvre d'art une tout autre chose. A l'artiste est dévolu le don exceptionnel de formuler la vie, c'est-à-dire le don de recomposer en une figure cohérente les essentiels mouvements d'âme épars et comme noyés dans le tumulte de cette vie. Qui dit composition artistique dit sélection, élimination rigoureuses, de sorte que l'œuvre d'art, dans sa forme définitive, peut être considérée

comme un résidu. Ces essentiels mouvements d'âme, embrassés dans une même vision, et comme condensés et polarisés en un tout absolument concret autour d'un même centre magnétique d'attraction, acquièrent alors, et pour la première fois, une signification. C'est de la perception de cette signification que naît la joie esthétique du spectateur (capable d'éprouver une telle joie, cela va sans dire), et cela au spectacle des plus horribles drames. Cette joie est un sentiment *sui generis,* sans analogue avec aucun sentiment éprouvé *dans* la vie, et d'ailleurs en parfaite contradiction, en tant qu'exaltation de l'être, avec la douleur destructrice ou mortelle que nous ne manquerions pas de ressentir s'il fallait que, par impossible, nous fussions tout à coup réincarnés dans les personnes d'Oreste, du roi Lear, de Tristan, de Golaud et de quelques autres. C'est que ces idées, ces faits douloureux ou même intolérables dans la vie, se résolvent, par le prestige de l'art, en un *jeu.* Il faut lire les pages admirables que Schiller écrivit là-dessus. Pour prendre un exemple relativement proche de nous, considérons la 5e Symphonie de Beethoven. Nulle part peut-être au même degré, dans toute la musique, une aussi terrible conception — celle du destin — ne s'est concrétisée sous les espèces d'un jeu aussi souverain, aussi dionysien, au sens de Nietzsche. C'est là le comble du génie.

Il semble que Beethoven et quelques autres très grands musiciens, comme Wagner ou Debussy, aient parfois retrouvé le secret du Nombre. Or, c'est par le Nombre pris au sens grec que s'exprime une conception tragique de l'univers, et ceci non seulement en ce qui concerne l'art grec, mais l'art de toute grande civilisation. Qu'il le sache ou non, tout grand artiste applique les principes de l'esthétique grecque, et, dans ses chefs-d'œuvre, reste profondément d'accord avec elle. Quand Edgar Poe, par exemple, dans son *Principe poétique,* parle de la durée possible de l'émotion, il ne fait que transposer dans le langage de sa propre sensibilité les intuitions pythagoriciennes sur le Nombre.

Les idées essentielles de la musique sont véritablement

des nombres, c'est-à-dire des expressions suprêmes, éternelles et comme fatidiques de la joie, de la douleur, de la passion. Par exemple, le thème principal de la 5e Symphonie, par exemple le leitmotiv wagnérien.

Tout dernièrement il m'est tombé par hasard sous les yeux l'une de ces innombrables et innombrables élucubrations que publient les journaux musicaux, où l'auteur affirme avec une belle candeur que le leitmotiv wagnérien n'est qu'une évocation, une convention dramatique, et conclut à la possibilité d'interchanger les thèmes wagnériens, et de baptiser, par exemple, thème de l'Amour le thème du Feu, etc..., sans qu'aucun dommage s'ensuive. Ainsi donc, Wagner n'était qu'un colleur d'étiquettes arbitraires et un bien petit garçon à côté de notre journaliste-penseur!

Si j'ai fait cette allusion et cité ce trait d'ingénuité, c'est simplement de la même manière qu'en géométrie oh démontre par l'absurde la vérité d'un théorème. Sous peine d'affirmer en effet que Wagner était un simple amateur, il faut voir dans le leitmotiv tout autre chose qu'une pure et arbitraire convention et dire, avec Schopenhauer :

La musique, si on la considère en tant qu'expression du monde, est une langue générale au plus haut degré. Mais sa généralité n'est en aucune sorte cette généralité vide de l'abstraction; elle est d'une tout autre espèce et inséparable d'une précision évidente et intelligible à chacun. Le rapport intime qui existe entre la musique et la véritable essence de toutes choses nous explique pourquoi, lorsqu'au prétexte d'une scène, d'une action, d'un événement, d'un milieu quelconque, résonne une musique adéquate, celle-ci semble nous en révéler la signification la plus secrète et s'affirme le plus exact et le plus lumineux des commentaires; et nous comprenons également comment celui qui s'abandonne sans réserve à l'impression produite par une symphonie croit voir se dérouler devant ses yeux tous les événements imaginables de la vie et du monde. Cependant, à la réflexion, il ne peut alléguer aucune ressemblance entre ces combinaisons sonores et les objets évoqués par leur audition. Car la musique diffère de

tous les autres arts en ceci qu'elle n'est pas la reproduction de l'apparence, mais l'image immédiate de la Volonté elle-même, et représente ainsi, en face de l'élément physique, l'élément métaphysique du monde; à côté de toute apparence. la chose en soi.

Et pour en terminer avec Schopenhauer, qu'on me permette de citer encore la fin de ce passage capital :

Les tableaux isolés de la vie humaine, adaptés au langage général de la musique, ne lui sont jamais de toute nécessité connexes et corrélatifs; ils n'ont avec elle d'autre rapport que celui d'un exemple facultatif vis-à-vis d'une notion générale. Mais la raison pour laquelle il est possible d'établir une relation entre une composition musicale et une représentation perceptible est que toutes deux sont des expressions distinctes de la même essence intime du monde.

Il existe donc entre une situation donnée et un thème musical, un leit-motiv, le même rapport qu'entre un exemple particulier et une idée générale; mais ce rapport, loin d'être fortuit, est nécessaire, car il n'a pas été décrété par l'artiste, mais, à l'insu de sa raison et en dehors de tout volontarisme, s'est en quelque sorte imposé à lui, en vertu d'une aperception directe et spontanée. On pourrait définir le génie musical comme un don de communion. Il résulte de là que ce n'est donc pas l'exemple particulier qui confère à la musique sa signification dramatique, mais la musique qui, par sa généralité substantielle et son appropriation à l'essence d'une situation dramatique, exhausse cette situation jusqu'à la mesure d'un symbole éternel.

Tel était le rôle du chœur dans la tragédie eschyléenne, tel est le rôle de la musique dans le drame wagnérien. Et qu'un mesquin réalisme ne vienne pas alléguer ici qu'en grandissant ainsi des personnages et des situations, Eschyle, Shakespeare et Wagner ont méconnu la réalité: ce serait tenir là un langage de photographe, mais non d'artiste. La description du réel ne relève pas de l'imitation, mais de la vision: c'est ce que doit savoir toute cervelle qui n'est pas contaminée par les sophismes matérialistes à la mode.

La dégénérescence de la musique et du théâtre, l'incompréhension dont on fait preuve vis-à-vis des grands dramaturges, les abominables assassinats de Shakespeare perpétrés sur nos scènes officielles, sont le fait d'un état d'esprit auquel je ne ferai pas l'honneur de dire qu'il est faux, mais qu'il est simplement inepte, comme tout état d'esprit censément moderne. Cet état d'esprit enseignant le culte idolatrique de l'apparence, rien d'étonnant à ce que toute profondeur et toute substance soient grossièrement méconnues.

Il va de soi que, si le Nombre, tel qu'il vient d'être défini, constitue le fondement nécessaire de toute musique durable, il n'apparaît pour ainsi dire jamais dans sa nudité primordiale. Néanmoins, plus le musicien est fort et grand, plus il vise à une expression essentielle, dépouillée, plus il devient concis, plus il tend à remonter vers la source impolluée de son inspiration, plus âprement il entre en lutte contre son œuvre elle-même, comme un nageur contre le courant du fleuve qui voudrait l'entraîner. Voilà pourquoi les grandes œuvres ne donnent et ne peuvent donner jamais l'impression de la facilité, et voilà pourquoi les musiciens faciles sont des musiciens médiocres. C'est ce culte du Nombre tragique qui explique certaines tentatives presque désespérées comme celle de Mallarmé par exemple. La musique, elle, possède le privilège de pouvoir approcher beaucoup plus près de l'essence des choses que n'importe quel autre art, même la poésie. Entre la poésie la plus ineffable et cette essence, il subsiste malgré tout la barrière infranchissable de ce quelque chose que le poète doit dire pour se faire immédiatement comprendre, et qui n'est pas ce qu'il veut réellement dire. Le poète, qui, pourtant, vise à l'essence, reste toujours néanmoins, dans une certaine mesure, esclave de l'apparence, à laquelle il lui faut payer tribut. La plus translucide des poésies veut encore, hélas, dire quelque chose! La musique, la vraie musique, seule, ne veut rien dire, et c'est pourquoi les Français, peuple de rationalistes, en font si peu de cas. C'est pourquoi, par contre, ils vont spontanément vers la

pseudo-musique, celle qui vise à l'imitation, à quelque grossière et immédiatement intelligible traduction de ce qu'il est convenu d'appeler le réel.

En dehors de ses rares manifestations les plus épurées, telle que la *Cinquième Symphonie,* ou *Pelléas,* ou le troisième acte de *Parsifal,* il existe, en beaucoup plus grand nombre, des manifestations secondaires, non négligeables pourtant, de notre art. Dans celles-là, l'idée tragique est présente, certes, puisque c'est à cette idée seule qu'elles doivent d'exister, mais cette présence se dilue, s'éparpille, se laisse supplanter par un verbalisme en soi-même vide de sens, comme il arrive très souvent chez Mozart. En se multipliant, le Nombre perd nécessairement de sa force, et ce n'est pas sous l'angle d'une multiplication du Nombre qu'il me plaît d'envisager le génie de Mozart! Pauvre Mozart! N'est-il pas, lui aussi, une victime de notre aveuglement, puisque, sous prétexte de l'honorer, nous exaltons en lui précisément tout ce qui apparaît extérieur, facile, indulgent à notre paresse d'esprit, et le plus étranger à la réelle essence tragique de son œuvre. Poussés par notre rage stupide de négation de l'idée dramatique, nous prétendons l'opposer à Beethoven et à Wagner, alors que, dans les sommets de son œuvre, tels certains quatuors, certaines scènes de *Don Juan,* elle apparaît, cette œuvre, comme le prodrome certain du drame beethovénien. Et Beethoven eût-il voué à Mozart le culte que l'on sait, s'il avait eu le sentiment d'une incompatibilité et d'un antagonisme qui n'ont jamais existé que dans les cervelles frelatées des musiciens modernes?

Nous prenons avec une complaisance un peu louche notre affaiblissement mental pour une sagesse nouvelle, au nom de laquelle nous proclamons que l'art doit être exempt de drame, serein, et nous nous réclamons des Grecs et du « divin Wolfgang! » O naïveté! Et comme le divin Wolfgang lui-même ne m'inspirerait que du dégoût, s'il fallait que je ne le connusse que selon le témoignage de ses trop zélés admirateurs! Au mauvais vouloir et à la paresse d'esprit, nos modernes disputeurs ajoutent,

comme il sied, la plus péremptoire ignorance! S'il est vrai qu'il existe une sérénité grecque, ce n'est pas celle qu'ils pensent, ce n'est pas ce doux farniente épicurien où il leur plairait d'être bercés, pas plus que Mozart n'est divin à cause de ce qu'ils adorent ou feignent d'adorer en lui.

Ignorants de ce qu'on pourrait appeler, en en précisant le sens, la sérénité grecque, qui n'a rien d'un poncif académique, ils ignorent pareillement et corollairement la tragédie grecque et sont à mille lieues de comprendre la signification du vocable: *tragique,* qu'ils entendent selon son sens trivial, quotidien. Et ils seraient bien éberlués si je leur parlais d'Esprit tragique à propos des *Maîtres Chanteurs,* de la *Tempête* ou du scherzo de *l'Héroïque!* Par tragique, je n'entends pas, est-il besoin de le dire, l'œuvre où il ne se perpètre que des crimes, des suicides et des trahisons, mais l'œuvre qui exprime, aussi rigoureusement que possible, une réalité transcendantale. Et c'est pourquoi j'appelle « tragique », selon la définition esthétique du terme, le *jeu divin* du scherzo de l'*Héroïque,* ou des *Maîtres Chanteurs,* au même titre que l'*Orestie, Hamlet, Siegfried* ou *Pelléas.*

Il est indéniable que Beethoven et Wagner tout au moins représentent en musique une prodigieuse et soudaine réitération du Nombre grec, le premier sur le plan purement spirituel, le second également sur le même plan, en corrélation cette fois avec le monde phénoménal. C'est cela qui conditionne leur grandeur incomparable, unique dans l'histoire de notre art. C'est cela qu'il importerait de ne jamais perdre de vue, qu'il s'agisse de parler des Maîtres de Bonn et de Bayreuth, ou d'interpréter leurs œuvres titaniques, les plus inacessibles, certes, de toute la musique. Mais pense-t-on à cela aujourd'hui! En attendant qu'on y pense, Beethoven et Wagner, à travers mille folies, restent la manne indispensable, et leur présence constante, obstinée, sur les affiches de tous les concerts est beaucoup plus le signe d'un besoin profond de leur art que le fait d'un vulgaire parti pris. En dépit des blasphèmes dont notre époque a coutume,

sous de faux prétextes, d'abreuver les grands hommes, elle leur reste plus réellement attachée qu'elle ne le croit et ne le voudrait elle-même, et c'est la constatation de cet attachement instinctif, quasi viscéral, d'un enfant renégat pour ses ancêtres spirituels, qui nous permet d'espérer quand même en un renouveau.

EDMOND MARC.

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Hubert Fabureau : *Max Jacob, son œuvre,* Nouvelle Revue Critique. — Noël Bureau : *Jim au miroir,* Editions de la Girafe. — Henri Mazel : *Théâtre 1890-97,* tome III, Mercure de France. — Georges Jamati : *Le Complot,* Mercure Universel. — François Duhourcau, Gaston Mauberger, Hector Talvart : *Images de Pierre Loti,* Editions d'Art « Ramuntcho », La Rochelle. — Georges Gaudy : *Le Destin de la France d'après des prophéties ignorées,* Les Œuvres françaises.

Un critique qui signe « La Pie Grièche », sans doute pour nous rappeler que la critique ne doit pas toujours se composer un visage aimable, trouve que les littérateurs en vogue font figure de personnages bien corrects et que leurs œuvres elles-mêmes manquent d'accent, de saveur et de hardiesse:

> Où est-elle, l'extravagance d'un Balzac? Où est la chiennerie d'un Léon Bloy? Où la bohème forcenée d'un Nerval? Où est-il, le dévergondage d'un Verlaine? Où l'indépendance pathétique d'un Rimbaud?

Les questions posées par « la Pie grièche », à les examiner de près, nous imposeraient bien des perplexités. Comme il est difficile de connaître à coup sûr la vie exacte et complète des individus! S'il en est qui mettent tout en œuvre pour attirer l'attention sur l'étrangeté de leur vie, combien d'autres éprouvent une ardente volupté à soustraire à tous les regards les actes où ils sont particulièrement eux-mêmes! Il existe une volupté de l'exhibition et il existe une volupté non moins intense du secret. Et d'ailleurs ne faut-il pas distinguer entre l'existence visible et l'existence profonde? Que de gens ont traversé les événements les plus extraordinaires et les plus variés sans éprouver d'impressions vives et originales! Et comme les moindres choses prennent des résonances prodigieuses dans des consciences aussi méditatives et aussi poétiques que celles d'un Pascal et d'un Nietzsche!

Aussi bien, la « Pie grièche » convient qu'un Nerval lorsqu'il se rend à Pantin conduit son lecteur infiniment plus loin que tel écrivain célèbre d'aujourd'hui qui l'entraîne avec lui à l'autre bout du monde. Ce que j'aimerais dire à titre personnel, c'est la manière dont notre époque a fort souvent embourgeoisé les mots: aventure, fantaisie, voyage, risque, etc. Il y a quelques années, un grand écrivain qui mérite une haute estime contait avec un mélange savoureux d'humour et de dépit les déconvenues d'un de ses voyages. A travers son récit, je sentais la postulation de maintes âmes d'aujourd'hui: savourer les émois des sites les plus âprement sauvages, les plus cruellement abrupts, les plus vertigineusement pathétiques, avec toutes les tiédeurs du confort moderne! On se ruait il y a quelques années vers la vie orageuse des affaires. On y cherchait les frissons de la hardiesse, de l'incertain et du risque-tout... On oubliait d'ajouter qu'on entendait par « jouer le risque » gagner à bref délai la partie. Quand le vent a tourné, la plupart des amants du risque et de l'aventure ont exhalé de bruyantes lamentations comme si un destin déloyal eût manqué à sa parole! En vérité, le monde trichait! Toutes les règles du jeu étaient violées!

On ne contestera pas à M. Max Jacob une vie pittoresque, bigarrée, changeante et extravagante. A l'occasion, on lui reprocherait plutôt d'avoir aidé la destinée à disloquer avec plus de cocasserie la ligne de son existence. La vie fantaisiste de ce poète fantaisiste est-elle tout à fait exempte de quelque volonté de parade? On revient vite sur ce jugement: dans la parade même, le bon Max Jacob garde un accent de naïveté, d'enjouement et de spontanéité capricante qui conquiert la sympathie. Comment traduire cette bizarre impression? Même dans la parade, un Max Jacob est naturel et c'est peut-être dans la parade même qu'il goûte l'impression du plus vif naturel.

Avec M. Hubert Fabureau (**Max Jacob, son œuvre**) « le bienheureux Max Jacob » a trouvé un biographe, j'allais dire un hagiographe qui ne manque ni d'humour ni de fantaisie. Lorsqu'un critique sait trouver pour parler d'un écrivain un ton bien en rapport avec lui, son lecteur s'en réjouit.

Vous savez que Max Jacob est à la fois fils d'Israël et fils de la Bretagne. Faut-il à la manière de ce M. Taine qu'il a si gentiment persiflé, mettre en jeu l'action d'une race et l'action d'une terre? Ne pourrait-on dire que certains traits d'Israël ont été renforcés par certains traits bretons? Il existe un humour juif brillant, virevoltant et endiablé. Mais la terre celtique fait fleurir volontiers dans les âmes le penchant à la mystification. L'esprit juif peut mimer toutes les formes et tous les styles, mais le Celte à son tour possède un esprit habile aux souplesses des métamorphoses. Derrière l'humour juif, l'ardeur reliigeuse des prophètes ne s'est pas éteinte. Mais on sait à quel point mysticisme et féerie hantent la terre bretonne. En disant que certains éléments des deux séries se sont rencontrés en Max Jacob, on ferait une hypothèse qui en vaudrait une autre. Aussi bien chez ce fantaisiste et cet humoriste, n'y aurait-il point une sorte de féerie de l'humour? Vous trouverez dans le livre de H. Fabureau une collection considérable d'anecdotes à la fois cocasses et attendrissantes comme il convient. Dans un temps où la gaîté ne court pas les rues, cette suite d'anecdotes vous apportera à coup sûr un honnête divertissement.

Les chapitres de M. Fabureau sur l'inspiration et l'art de Max Jacob unissent heureusement pénétration, finesse, sympathie et indépendance. Il rapproche le poète moderne de Charles d'Assoucy. Tous deux « passent couramment du burlesque au mystique ». Le don prodigieux d'assimilation, d'imitation et de parodie frappe immédiatement dans l'œuvre de Max Jacob. Vous trouverez à ce point de vue les exemples les plus pertinents et les plus précis. Depuis l'antiquité mythologique jusqu'à la complainte populaire, tout est plagié avec une verve ironique. Et quelles déconcertantes prouesses dans la pitrerie! Quelle sarabande effrénée de calembours, d'allitérations et d'assonances! Quelles rencontres saugrenues d'images et de mots!

Max Jacob parvient à de parfaites réussites dans le genre burlesque qu'il a délibérément adopté.

De fait, il existe de nos jours une poésie fantaisiste qui, elle aussi, peut revendiquer sa tradition: la tradition des burlesques. Les grands problèmes à poser sur Max Jacob,

vous les devinez. Dans quelle mesure les jeux de l'ironie sarcastique masquent-ils une âme émue et douloureuse? Dans quelle mesure les jeux d'imitation et de parodie laissent-ils subsister un enthousiasme profond et des impressions fraîches et originales? Où est la vraie personnalité d'une âme qui rend en se moquant l'accent de toutes les autres? Comment démêler exactement les parades du clown des frémissements authentiques de l'homme? M. Hubert Fabureau vous aidera à pénétrer ces questions embrouillées.

M. Hubert Fabureau nous apprend que M. Noël Bureau vit dans la rue Nollet où gîta également Max Jacob. Peut-être y a-t-il respiré, si j'en juge d'après ses proses, quelques relents d'une ironie sarcastique que nous connaissons. Ce qui est le plus loin des méthodes évocatrices de M. Noël Bureau, ce sont les longs inventaires balzaciens. Si je vous dis qu'il manifeste un goût tyrannique pour les raccourcis, c'est que je ne trouve pas un mot plus expressif encore.Le spectacle d'une kermesse le soir, le voici: « Courbes, ellipses, trajectoires, soulignées de girandoles; fleurs de feu à l'unisson des rires et des cris: le spectacle-kermesse battait son plein. » Les énoncés de théorèmes géométriques semblent prolixes auprès des condensations pitoresques de M. Noël Bureau... Vous devinez qu'une telle prose ne se parcourt pas au pas de charge. **Jim au miroir** déroule une suite d'allégories qui ont fort souvent un air de singularité, d'extravagance et de cocasserie. Mais ces visibles caractères procèdent bel et bien d'une vision du monde qui les commande. La vie ne refuse pas à Jim les miroirs, mais il faut convenir que ce sont des miroirs bien énigmatiques. Est-ce par hasard que M. Noël Bureau nous dit d'un de ses personnages: « Descendu au bar de l'hôtel, il vit son image agrandie sur le cuivre du percolateur, cou étrange, pomme d'Adam saillante. Il prit peur et remonta. » Des séries d'événements se forment, se déroulent; d'autres séries toutes différentes s'amassent également... et ces choses hétéroclites se côtoient en formant des parallélismes saugrenus. Et ce sont des entrecroisements, des rencontres, des chocs, et des ruptures encore plus extravagantes et plus ridicules... Il est vrai qu'aux points de choc et aux points de rupture, fusent des gouttes de sang:

un détail saugrenu parmi les autres... Mystère, hasard, pathétique et cocasserie! Solitudes errantes, accrochages imprévus par des biais grotesques et décrochages non moins ahurissants! Des juxtapositions effarantes et des conjonctions paradoxales... Toute chose se reflétant dans toute chose, mais jamais de face, toujours en image tordue et grotesque. « Après le repérage en commun de toutes espèces de vanités, regarder la vie avec deux bons gros yeux de poisson rouge (les deux yeux de la vache de l'autre soir),... et puis s'en foutre... » Ainsi parle un personnage! Je ne dis pas: ainsi parle M. Noël Bureau... Mais en ce temps de lecteurs pressés, il est bon de rappeler que bien souvent un écrivain fait énoncer par tel ou tel personnage non point ses vues propres, mais celles qu'il a besoin d'écarter de lui.

§

M. Henri Mazel continue la publication des pièces de théâtre qu'il écrivit entre 1890 et 1897 (**Théâtre. Tome III**). Ce sont des fresques historiques d'un caractère grandiose, dont les personnages incarnent d'amples problèmes humains et sociaux et atteignent souvent au delà de leur existence propre une vie mythique qui les dépasse. Le drame intitulé *Archytas de Métaponte* révèle d'une manière très expressive les tendances de cette forme dramatique. Métaponte est assaillie par les Galates; elles court un risque majeur. Les plébéiens profitent du moment pour se révolter contre l'aristocratie dont Archytas est le chef. De leur côté, les prolétaires saisissent l'occasion pour se mêler aux discordes. Cylon, le chef des plébéiens croit triompher, mais Télis, chef des prolétaires, lui jette carrément à la face: « Nous serions des dupes si nous laissions remplacer les sénateurs par les riches. » Le monde présent nous montre qu'après les révolutions bourgeoises contre les aristocraties, les révolutions prolétariennes contre les bourgeoisies ne sont pas de vains mythes. L'expérience d'aujourd'hui donne une vie saisissante aux paroles d'Archytas avertissant les classes moyennes soulevées qu'à leur tour elles subiraient la révolte de leurs esclaves. Archytas exilé et avide de vengeance se réfugie à Crotone, la ville qu'illustre la présence de Pythagore. La rencontre de Théano, fille de Pythagore, fait éclore l'amour

dans son œur. L'aristocrate impérieux et fier entre du coup dans un monde nouveau. Les amours d'Archytas et de Théano ne les conduiront pas au paisible bonheur. La plèbe se révolte également à Crotone. Pythagore veut mourir noblement, mais il fait fuir les deux amoureux qui arrivent bientôt dans le camp de Zalmoxis, chef des Galates. A travers toutes les vicissitudes, le caractère d'Archytas s'est élevé vers des régions de plus en plus nobles de l'amour. Il finit par devenir l'incarnation parfaite de l'amour universel, de l'amour total pour l'humanité qui va jusqu'à la plénitude du sacrifice individuel. Par la force même de ce principe supérieur, il subjugue le chef des Barbares. Mais voici que des députés de Métaponte viennent offrir la soumission de la ville à condition que le chef galate leur livre Archytas destiné au supplice. Archytas de lui-même embrasse ardemment cette occasion de sacrifice total. Il veut s'offrir tout entier pour que son immolation fasse régner l'amour sur le monde. Il prend ainsi quelques accents du Christ. On voit la portée symbolique de cette transformation d'un caractère qui s'élargissant progressivement substitue à l'aristocrate héroïque d'une cité un Messager de l'amour universel en qui naît un ordre nouveau du monde.

Comme M. Henri Mazel, M. Georges Jamati se sert de la forme dramatique en vue d'obtenir des réalisations artistiques conformes à certain modèle idéal qui plane dans son esprit. Lui aussi se tourne vers l'histoire pour lui demander des actions pathétiques et lui aussi surveille les rythmes et l'harmonie d'une diction qu'il veut pure et heureuse. Il présente donc une pièce brève, **Le Complot,** non aux habitués du théâtre, mais aux lecteurs qui, tout en savourant les qualités de l'expression, suscitent tout à loisir au gré de leur imagination les péripéties dramatiques. L'action se passe à Venise au x[e] siècle. Elle a pour sujet un complot dirigé contre le doge Pietro IV. Le bariolage de la couleur locale est volontairement laissé de côté. Il s'agit avant tout d'obliger les âmes à se révéler sous la pression de circonstances singulières et périlleuses. C'est une sorte d'expérience psychologique qu'a voulu instituer de la sorte M. Georges Jamati. Des circonstances extraordinaires et catastrophiques vont obliger les

âmes à être vraiment elles-mêmes et d'une manière qu'elles ne soupçonnaient pas. Donnée psychologique intéressante! Dans la catastrophe où le doge et son fils vont périr, — ils dessineront d'eux-mêmes les images capitales et pour eux-mêmes surprenantes. Ils mourront, mais les statues d'eux-mêmes auraient été sculptées mieux qu'ils ne l'avaient rêvé. Pour Luciana qu'aimait le fils du doge, la perte définitive du seul être qu'elle aimait sera une véritable naissance à une nouvelle forme d'elle-même. L'humour d'ailleurs se mêle discrètement au frisson tragique... Les événements tourneront de telle manière que ce complot deviendra pour les instigateurs une véritable journée des Dupes! Des événements, il sort toujours quelque chose, — mais rarement ce que l'on espérait et ce que l'on attendait! La constatation n'est pas déplaisante à faire une fois de plus. Morisono qui croyait devenir doge ne le deviendra pas, mais il aura composé une figure hautaine, cynique et brutale qui a bien sa valeur; lui aussi a trouvé une occasion d'être lui-même et cela est à sa manière un résultat. Ajoutons que les maximes brèves et bien frappées se formulent avec bonheur sur les lèvres des personnages. On prendrait plaisir à les détacher. Celle-ci par exemple qui fait honneur au fils du doge: « Il est plus facile et moins méritoire d'avoir un bel idéal que d'être simplement à la hauteur d'une destinée qu'on n'a pas choisie. »

§

Trois écrivains, M. François Duhourcau, M. Gaston Mauberger, M. Hector Talvart, ont pieusement uni leurs efforts pour constituer les **Images de Loti.** Dans une brève préface, M. Claude Farrère nous montre en Loti l'homme rongé par la pensée du néant. « Loti ne croyait même pas en sa propre gloire! » M. Hector Talvart tente un rapprochement entre Loti et Fromentin qui tous deux eurent même terre natale. « Le goût identique des grands espaces, par quoi la pensée veut éployer infiniment ses ailes, la mer, le désert, la plaine et même désir encore, devant eux, de ces vastes randonnées qui entraînent au rêve ou conduisent à la découverte. » Tous deux aussi sont des natures scrupuleuses et timides! Une extrême pudeur à laisser transparaître leur

vrai moi, et enfin même désenchantement! L'âme de Loti serait bien fille de l'Aunis et de la Saintonge! Pour M. Talvart, c'est dans son angoisse que la puissance créatrice de Loti trouve sa source: son œuvre visait à « faire échec à la mort ». Si M. Talvart rattache Loti à sa terre natale, M. Duhourcau l'incorpore à sa lignée d'ancêtres! En face d'une âme aussi richement contrastée, il s'écrie: « *l'homo duplex* du monde antique est devenu l'*homo multiplex* du monde moderne ». Il étudie le culte persistant, acharné, voire désespéré de Loti pour l'amour! Ce cœur qui se définissait lui-même « plus changeant qu'un ciel d'équinoxe » trouvait dans ce culte sa constante raison de vivre. M. Duhourcau pour définir cet amant de l'Amour et de la Mer, ce compliqué épris de simplicité première, use de fort heureuses expressions. Il le voit tisser ses beaux contes d'amour et de mort « de claire naïveté primitive et de sombre complexité moderne ». Comme on peut le deviner à priori, ce perpétuel errant, cet assoiffé d'espaces changeants et illimités se croyait né pour la vie toute simple et pour la stabilité! Ne pas reconnaître son image dans sa carrière terrestre, rien de plus humain!

§

M. Georges Gaudy qui sut peindre la réalité dans ses ouvrages de guerre qui rencontrèrent un très vif succès m'a l'air d'être revenu du cataclysme comme beaucoup d'autres combattants avec un esprit demi-réaliste et demi-mystique. La réalité de certaines prémonitions ne lui semble pas douteuse et il ne voit aucune difficulté à admettre qu'il est certains états où le contact d'une âme avec le Futur s'effectue mystérieusement. Il nous rapporte des exemples de prédictions dont la coïncidence avec des événements à venir est singulièrement troublante! On discuterait longtemps sur ce point. M. Gaudy a découvert un ouvrage prophétique du 19e siècle qui n'a requis l'attention de personne et qui offre un tissu de prévisions et de pressentiments, en style apocalyptique, comme il convient. Il en a été bouleversé. Dans ce texte, il a vu, évoquée en traits de feu, toute la catastrophe de 1914! Ne montre-t-on pas « les drapeaux de Gaule et de

Bretagne » secourus par les guerriers d'un petit peuple » (la Belgique naturellement)? Même « les fils de Mahomet » combattent contre le dragon (songez à nos soldats musulmans!). Le général Joffre se reconnaît trait pour trait dans le capitaine annoncé pour ces temps de grande épreuve. Même le blocus d'Allemagne est prédit en termes exacts... Il y a plus curieux encore: l'arrivée du chef irrésistible portant comme symbole une croix renversée (la croix gammée) est formellement prophétisée... Croyez ou ne croyez pas aux visionnaires, M. Georges Gaudy vous présente les anticipations de son inspiré avec une verve entraînante, pimentée d'âcreté et de lyrisme sombre qui ne manque pas d'empoigner le lecteur. Il lance pour sa part de véhémentes malédictions à l'éternelle Allemagne. C'est son droit, mais sa vision de l'Allemagne pourrait souffrir quelques retouches « La fumeuse pensée germanique capable d'obscurcir les évidences les plus claires, sombre nuage qui couve les rêveries de la démence et de l'obscénité » a sa figure dans les « rideaux de noires ténèbres « qui recouvrent ce sombre empire »... Il y a tout de même autre chose dans la pensée allemande... Mais le livre de M. Gaudy est un livre d'anxiété et de lyrisme combatif. Ne lui demandons pas d'être ce qu'il n'a pas cherché à être.

GABRIEL BRUNET.

LES POÈMES

Marcel Martinet : *Chants du Passager,* Corrêa.

Voici, et pour qui a suivi la production et l'évolution du poète Marcel Martinet, ce n'est inattendu ni extraordinaire, voici un très beau recueil de poèmes, **Chants du passager.** Sans avoir rien abdiqué de ses ardeurs anciennes, de ses espérances ni de ses tristesses, Marcel Martinet a acquis, et c'est un effet de l'âge et de la réflexion, cette mesure dans le jugement, ce contrôle de l'enthousiasme qui leur confèrent une puissance de sérénité, une élévation en quelque sorte plus pure, d'ordre plus universel, une grandeur tranquille, moins troublée ou contrariée, aussi bien de l'émotion que de l'expression. Il n'a plus rien du partisan, quoiqu'il n'ait visiblement renoncé à rien de ce qui lui a paru, dès son jeune

âge, la justice et la vérité. Sa sensibilité demeure la même, sa pensée est intègre. Seulement, et sans tenir compte, même pour les mépriser, des obstacles intéressés, il s'est haussé à la lucide intelligence exempte de fièvres et d'impatiences, il a atteint au domaine sacré d'une sagesse consciente dont les horizons se révèlent en profondeur et où le momentané, l'occasionnel occupe de moins en moins de place.

Nous avons ici, je le répète, un livre de sérénité et de sagesse. Ce n'est point dire un livre indifférent et sans passion, mais cette passion est contenue, soumise au frein sensible de la raison; la passion en acquiert une vigueur plus sûre. Il n'est point sans élan, mais d'un élan sans mélange vers des buts moins immédiats, et, partant, plus vastes et généreux. En d'autres termes, le livre de Marcel Martinet découvre l'âme d'un homme dépouillée du souci de l'accidentel, l'âme d'un homme où se concentre et s'illumine un rayon suprême de l'humain, et non plus seulement le reflet d'un désir ou de regrets personnels.

Aux époques où se réservait aux plus nobles de notre espèce un accueil de gloire, de respect, de gratitude, Marcel Martinet eût été classé au nombre de ces grands esprits, de ces grands cœurs. Aujourd'hui qui se détourne de ses basses cupidités, du souci de s'avilir ou d'avilir ses semblables? N'assisterons-nous jamais à un sursaut de dégoût chez les poètes, chez les artistes, chez les grands savants, chez les êtres de bonté et d'intelligence? Subiront-ils toujours la tyrannie des puissances de lucre, de stupre, d'hypocrisie et d'iniquité quasi universelle dont le monde périt, honteusement écrasé?

Le poète, tourmenté dans sa chair, dans ses besoins de chaque jour, dans ses aspirations les plus précieuses, possède du moins, en ses moments de méditation et de création, le privilège de s'abstraire des vilenies environnantes. Il vit dans l'univers que sa pensée lui entr'ouvre et dont il offre à ceux qui le suivent et le comprennent le bienfait, plus aisément, plus complètement que dans le monde obsédant et mauvais où il se sent rivé aux plus basses, aux plus misérables des conventions sociales. Marcel Martinet est de l'espèce des poètes ou des saints, qui révèlent aux ignorants et aux asservis la dignité, sinon la divinité, des grandeurs

dont ils portent en eux le germe et qu'on les a toujours contraints, sans qu'ils s'en doutent, à étouffer.

Je m'attache à l'homme, parce qu'il se dresse en stature admirable quand on l'a lu. Trop souvent l'homme s'absente d'un livre, ou ment et se trahit de parti pris à chaque pas. Ici, non, et sans doute, en grande partie parce que Marcel Martinet n'a pas prémédité de se montrer.

Mais le poète, qu'est-il donc? Il use du vers libre, et c'est son droit, car il en sait les ressorts d'harmonieuse flexion, les effets qui enlacent ou qui emportent; il use du vers régulier le plus libéré, il use du vers régulier le plus strict, le plus classique, à son gré, ou plutôt selon les convenances et les appropriations de chacun de ces modes. Il ne les oppose pas l'un à l'autre, il en coordonne les ressources, il n'en fait pas des dialectes ennemis; il se contente de ne pas obliger l'un à parler le langage des autres; il renforce chacun de ses propres possibilités, en évitant la surabondance, l'excès, non moins que les défaillances; il le renforce, dès qu'il est nécessaire, des ressources qu'on a trop considérées comme opposées, alors qu'elles se devraient juxtaposer pour concourir, enfin, à un effet d'ensemble. N'est-ce pas une grande leçon de technique et d'harmonie qui se peut tirer de l'exemple ingénu et génial de Shakespeare? Marcel Martinet l'a bien su retenir. L'essentiel est de mettre, comme c'est ici le cas, le tout en œuvre avec une maîtrise égale.

Je n'ai rien refusé, homme au milieu des hommes,
Des joies et des douleurs dans la communion,
L'esprit, le cœur, la chair n'étaient point économes,
J'acceptais la tempête et la tentation.

Je n'ai rien refusé de la tendresse humaine
Et je n'ai pas soustrait mes jours inanimés
Au grand rythme orageux qui emporte et ramène
La fierté, le bonheur et la folie d'aimer.

Je n'ai rien refusé de la tendresse humaine...

Et ainsi se rend le poète un juste témoignage du don de soi à l'amitié et à l'amour fidèle et ébloui, et encore à la compassion doucement indignée en présence des plaies humaines et des asservissements maudits, je n'ai, s'écrie-t-il par deux fois,

Je n'ai rien refusé de la tendresse humaine....

et alors, pénétré de leurs douleurs et de leur désespérance, il l'atteste aussi,

J'ai pris ma fière part dans la révolte humaine,
Et hors les doigts raidis de l'homme assassiné,
Mes doigts n'ont point tremblé de dégainer la haine,
La haine, arme d'amour au poing des condamnés...

Le poète, après les tourmentes obscures, prévoit, pressent une ère de renaissance quand l'homme sera las de subjuguer, de dominer, d'écraser la vie et le corps de ses frères, quand tous auront repris conseil de la terre maternelle, « camarade amoureuse », et des nuages contemplés au large « plus beaux que toutes les idées », hymnes de joie perpétuels et grands messagers des forces de la beauté et de l'amour.

C'est la nature, source universelle qui, par la vue de ses spectacles merveilleux et les plus humbles et les plus délicats, relèvera l'homme et l'éclairera sur sa destinée:

Une rose, une seule rose
Et le terreau qui la nourrit...
. . . .
Dans sa férocité sereine
Elle est celle qui a raison
Puisqu'elle est belle et son haleine
Abat les murs de ta prison.

Respire-la, penche sur elle
La hantise de ta douleur,
Et cette douleur éternelle
Fondra sous sa brise de fleur.

Amour qu'un parfum recompose,
Il n'est plus d'ombre ni d'hiver,
Une rose, une seule rose,
Tu peux accepter l'univers.

Et cela ne sonne point fort loin de Victor Hugo, de qui, en poésie française, de qui, en poésie, émanent, à qui retournent, qu'on le veuille ou non, toutes choses, et, puisque c'est l'unique grand nom de poète qu'inscrive, je crois, dans son recueil, la ferveur de Marcel Martinet, même le très original, désordonné et très émouvant Walt Whitman.

L'amour de la terre, l'amour des grands arbres, des plantes, de toute créature, des souffles de l'espace, de la mer (et je ne sais guère de poème d'un mouvement aussi large, aussi emporté dans le vent et dans la lumière que celui que Marcel Martinet intitule *le Promontoire*), s'assombrit mais n'est point anéanti à la virile et pénétrante désolation qu'inflige au poète la mort d'un enfant: les morceaux réunis sous la rubrique *Pour la mort d'Ariel* et cette grandiose évocation de *Ces deux points du monde* marquent comme la victoire de la terre, même dans la nuit, même dans l'hiver, « dans l'hiver annonciateur, conservateur du monde »: ... une source, l'oiseau dont le chant illumine le silence, et les nuages toujours, et enfin une rose... Son livre enfin, le livre qu'il lit, le livre qu'il écrit, qu'une simple feuille de hêtre en marque une page, un vers, et ainsi même sa pensée ou qui médite ou qui exalte, par ce signet de vie et de beauté, le relie lui-même, souvenir et don des grands arbres aimés, à la terre, à la nature.

Si je tenais, à toute force, à formuler un regret, ce serait celui de voir Marcel Martinet sacrifier quelques pages de son livre à la mode déjà désuète et trop facile des petits poèmes à la manière des Japonais. Mais qu'importe? C'est peu de chose, et il est bon qu'un vrai poète s'informe des apparences diverses que revêt selon les pays, selon les habitudes de chaque pays, son art. Il n'a pas insisté et je crois qu'il a raison.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Rachilde et J.-J. Lauzach : *L'aérophage*, Les écrivains associés. — Yves Florenne : *Le visage nu*, Mercure de France. — Henri Troyat : *Faux jour*, Librairie Plon. — La Varende : *Pays d'Ouche, 1740-1933*, Librairie Maugeard, à Rouen. — Mémento.

Après avoir voyagé, naguère, dans le temps (avec *Le meneur de louves*, en particulier), Mme Rachilde, qui est infatigable, voyage, aujourd'hui, dans l'espace en compagnie de M. J.-J. Lauzach. **L'aérophage,** tel est l'étrange produit exotique qu'elle et son compagnon nous rapportent. L'aérophage n'a rien de commun, bien entendu, avec ceux d'entre nous — ils sont nombreux, paraît-il, — auxquels la médecine nou-

velle attribue la manie d'emplir leur estomac ou les poches y afférentes, d'autant d'air que de pain et d'eau... Il s'agit ici, de quelque chose ou, plutôt, de quelqu'un d'autrement impressionnant et redoutable: d'un monstre, en vérité, et qui pourrait bien être la bête de l'Apocalypse, le dragon à sept cornes du livre prophétique. Est-ce à son existence que fait allusion ce passage des Ecritures, cité par nos auteurs (Osée, 12-2) où il est dit: « Ephraïm se repaît de *vent;* il court après le *vent* d'Orient. » Car de quoi le vent est-il fait, je vous prie, si ce n'est d'air? Mais n'anticipons pas. Un Français, honnête homme; un Belge, moins scrupuleux; un Portugais, mystique, exploitent une concession en Afrique équatoriale. Un jour, à côté d'un cône de basalte, dans le trou d'une montagne fantasmagorique, ils ont vu un avion postal anglais littéralement absorbé par le vide... Aussi bien, l'atmosphère est-elle troublante jusqu'à l'angoisse, au milieu de laquelle ils vivent. Un sorcier noir qui a fait son éducation en France y accomplit des sortilèges; la nuit, on ne sait quelle main se dresse au bout d'un bras gigantesque pour moucher le nez crochu de la lune, etc... Je ne plaisante pas. J'admire l'art avec lequel — non sans ironie — est entretenu le mystère qui plane autour de nos trois Européens. La « crédibilité » du roman de Mme Rachilde et de M. Lauzach étonne quand on soupçonne ceux-ci de n'être allés ni l'un ni l'autre en Afrique... Mais l'intuition est tout, en ces matières, et je vous assure que vous vous croiriez en pleine forêt tropicale en lisant *L'aérophage:* marches, repas (je songe à un bouillon de chair humaine), attaques de fauves, charme et capture d'un serpent, fièvre, etc..., rien, non seulement qui laisse sceptique, mais ne cause pas l'impression de « la chose vue »... « Et la bête apocalyptique? » demanderez-vous. Eh bien! j'aime mieux vous laisser la surprise de la découvrir à la suite de notre compatriote, parti sous la conduite du sorcier noir, à sa découverte. C'est proprement de l'Edgar Poe et du meilleur. Une mystification? Peut-être, et qui a dû bien amuser ses auteurs. Mais peu importe. Le livre fermé,on se tâte; on se gronde même: « Etais-je enfant!... » Oui. Mais on s'est amusé, aussi; on s'est passionné comme un *enfant,* précisément. On a goûté le charme de la peur,

ce charme qu'on ne goûte jamais si vivement qu'à l'âge puéril. Voilà bien le merveilleux pouvoir des conteurs!

Le nouveau roman de M. Yves Florenne, **Le visage nu**, ne déçoit pas — et bien au contraire! — les espérances que l'on avait pu fonder sur l'avenir de ce jeune écrivain, après lecture du *Hameau de la solitude*. Ce récit est de la même veine que le précédent; il a le même timbre ou les mêmes résonances, pour mieux dire. L'amour inspirait *Le hameau de la solitude;* c'est encore sa puissance qui exalte *Le visage nu*. M. Florenne paye au dieu redoutable son tribut. C'est dans l'ordre; et c'est rassurant. On se sent réconforté, en effet, de voir les nouvelles générations restituer aux sentiments leur valeur, et pourquoi hésiter à écrire leur primauté? Une *star*, Agnès Aubert dont le succès a fait une espèce de monstre de vanité, qu'il a, en quelque sorte, *mécanisée*, rencontre un jour, par hasard, sur la côte d'Azur, l'homme pour lequel elle est faite, comme il est fait pour elle, Alban Maurère. C'est la révélation soudaine; le classique coup de foudre selon Shakespeare et Balzac (*Roméo et Juliette, Les Chouans*), si vous voulez des références. Alban est mécano, rêve d'aviation. Vous pensez qu'Agnès ne peut pas prendre au sérieux l'humble gars quand il lui propose de l'épouser. Ses habitudes de luxe, les obligations que son métier lui a créées, l'en empêchent. Elle a beau être sortie du peuple, comme Alban, elle ne peut pas unir son sort à celui de ce garçon trop candide. Mais elle le fait nommer pilote dans une compagnie aéropostale, et croit se délivrer de lui en « se l'offrant » comme on dit dans l'argot affreux du monde aux mœurs faciles où elle vit... Du joli travail! En vérité, elle a brisé le cœur d'Alban, sans profit, car elle est demeurée envoûtée. Désespéré, Alban s'est couvert de gloire sur son avion. En risque-tout, il a accompli le tour du monde d'un seul coup d'aile. Comme c'est gentil à M. Florenne de nous montrer un héros par amour! M. Florenne est cornélien; il a le sens épique. A la bonne heure! Mais il faut qu'Agnès revoie Alban, lui explique l'erreur qu'elle a commise, implore son pardon. Qu'il la repousse, elle s'empoisonnera... Ce ne sera pas tout de suite, il est vrai, que les amants — se conformant à la volonté du destin — seront, enfin, l'un à l'autre. Et M. Flo-

renne qui sait animer un récit, le secouer de péripéties et d'incidents dramatiques, ne nous donne la satisfaction de voir Alban et Agnès réunis qu'aux dernières pages de son livre. Mais quelle flamme ou quelle fougue! Quels accents de conviction irrésistible dans celui-ci! Quand M. Florenne, qui compte à peine vingt-cinq ans, a-t-il pris le temps de vivre dans les *studios* et dans les camps d'aviation? Sous le feu des *sunlights* et dans le « plein ciel » des carlingues? N'imagine-t-il pas? Bien sûr! Et qui sait... Peut-être commet-il des hérésies?... Je n'en ai cure, puisque c'est *ça;* puisque j'éprouve l'impression que les choses se passent comme il les décrit. Le don. L'intuition, faiseuse de miracles, ainsi que je l'écrivais à propos de Mme Rachilde. Pas de sujet plus dangereux, en outre, que celui qu'il a traité. Quand on parle de l'amour avec cette foi, il faut bien du talent pour ne pas avoir l'air « pompier ». Rien de plus près du ridicule que le sublime, chacun sait cela — et je suis surpris que personne n'ait songé à faire à M. Gaston Picard cette remarque, lors de son enquête sur Victor Hugo. Mais je vous assure que l'on n'a pas du tout envie de rire en lisant *Le visage nu* (celui d'Agnès, son masque de *star* tombé). On est empoigné tout de suite; et les délicats sauront gré à M. Florenne de l'art qu'il apporte à sa peinture des grands sentiments éternels — je veux dire de son vigoureux talent d'écrivain aux éclatantes images, aux fulgurantes ellipses.

Un fils fait le portrait de son père, les portraits, plutôt, car il l'a vu, d'abord, sous un **Faux jour.** Il a commencé par s'emballer. Il l'enlaidit, ensuite, par réaction. Il l'a peint dans sa vérité, enfin « tel qu'en lui-même... ». Ce n'est pas l'amour, mais la pitié, sinon la charité qui a opéré cette mise au point. Amour égale illusion, sans doute. Et de l'admiration au mépris, il n'y a qu'un pas. Si Jean, dans son enfance, voyait dans son père un dieu, c'est qu'il se trompait sur le caractère de sa ressemblance avec lui. Il s'adorait en son créateur indigne... Un homme bien fait pour leurrer un gamin, ce Guillaume (nous ne connaissons que son prénom). Il nous est présenté, un soir de Noël, dans le rôle de prestidigitateur, jonglant avec les muscades d'une boîte de magicien très rudimentaire. Du bagoût; de l'entrain; de la jovialité — un

immense désir de plaire — à défaut du pouvoir de vaincre... Bref, le néant derrière une façade en toc. Si Guillaume parle tant, et de tout, c'est qu'il ne sait ni ne peut rien. S'agiter le dispense d'agir, et il cherche autant à s'étourdir qu'à jeter de la poudre aux yeux d'autrui. C'est pour se tromper le premier qu'il piaffe, pérore, gesticule... Des inventions, des affaires: il en a plein son sac; mais celles-ci ratent, à peine lancées et celles-là ne prennent jamais corps. Et c'est la dégringolade; les dettes; la saisie; une misérable vie de bohême, avant la mort libératrice. Jean qui avait méprisé son idole, la relève de la boue. Dépouillée de tout prestige, nue et salie, il la presse contre son cœur. Ce n'est plus en l'admirant qu'il se retrouve dans son père, mais en le plaignant. Un pauvre diable; un paresseux, un faible et un lâche... comme lui, qui a besoin, comme lui, de s'aveugler; qui a besoin de lui et dont il se fait le complice. Il paraît que M. Henri Troyat par qui Jean s'exprime (*Faux jour* est écrit à la première personne), n'a pas vingt-trois ans. Encore un jeune qui rompt avec les errements des moins de trente ans « d'après-guerre », et dont le coup d'essai vaut un coup de maître. Mais quelle est la part de l'imagination — de l'*invention* — dans son récit? C'est ce qu'il faudrait savoir pour préjuger de son avenir littéraire. On a dit que Guillaume rappelait les personnages de Dickens. Je le trouve moins Anglais que Russe, cependant. Un Tartarin septentrional, plus triste que truculent, plus falot qu'excentrique, tel m'apparaît, en effet, cet être loquace et suant, bellâtre et mol — sans le moindre humour, du reste. Les bonshommes avec lesquels il s'acoquine, avant sa mort, sont à l'avenant: inconcevables ailleurs que dans l'atmosphère de ces bouges où allait boire l'étudiant de *Crime et Châtiment*, une fois son mauvais coup commis. Mais M. Troyat a l'esprit lucide, et de l'esprit, tout court. Il use d'une langue souple, alerte et qui suffit à ce qu'il a à dire.

L'accent de Barbey d'Aurevilly, sa crânerie et son pittoresque, voilà ce qu'on se plaira, peut-être, à retrouver dans les histoires normandes — les unes anciennes, les autres modernes ou contemporaines — que M. La Varende a groupées sous ce titre large (trop accueillant peut-être?) **Pays d'Ouche.** Mais

M. La Varende est plus réaliste que l'auteur des *Diaboliques*. Sa phrase est plus nerveuse, aussi, que la sienne. Barbey affectionnait les belles périodes, et M. La Varende cultive l'ellipse. C'est un amateur, peut-être; mais de qualité, qui ne fait pas de concession, qui ne triche pas — ne s'applique pas à copier les tics à la mode. Il se tire d'affaire comme il peut — comme s'en tirait le prince de Ligne... On a lu, ici même où elle a paru, une des quatorze histoires que conte M. La Varende: *Mme la comtesse de Bernberg*. Elle rend le son de la vérité. Les autres aussi: M. La Varende n'invente pas. Ce qu'on lui a dit ou ce qu'il a puisé dans la légende, il se l'attribue en en soulignant le trait caractéristique. Il a le sens du mystère; et par-dessus tout, le don de la vie. J'engage vivement les amateurs de choses rares (très « vieille-France ») à lire son livre, édité à peu d'exemplaires.

MÉMENTO. — Un récit historique, à peine romancé, tel est *Le Loup-Colonel* par M. Michel de Pourichkévitch (A. Fayard). On y voit un ancien fonctionnaire tsariste, Boris Sobakine, échappé de Pétrograd au moment de la Révolution, s'enrôler (il faut bien vivre) dans la trop célèbre bande des Loups, commandée par le général Samko. Incapable de se mettre au diapason de ses camarades, l'infortuné quitte bientôt Odessa pour courir ailleurs sa chance; et c'est l'odyssée la plus lamentable. Boris incarne le Russe ancien régime, avec sa faiblesse de caractère, et surtout son inaptitude à l'action. Une épave. M. de Pourichkévitch n'a pas prétendu faire œuvre d'art, en écrivant *le Loup-Colonel*, dans une langue qui n'est pas la sienne. C'est un témoignage qu'il nous fournit, et sa déposition émeut qui fourmille de curieux renseignements.

Les portraits sont vivement enlevés que rassemble M. Jacques Termant sous ce titre : *Parmi les autres*. « Choses vues », spécifie-t-il. Et l'on n'a pas de peine à croire que son réalisme est celui d'un homme (d'un honnête homme) qui a vécu avant d'écrire; et qui, surtout, ne songeait pas à l'encre quand il vivait. Rien d'appuyé ni de stylisé, ici, où c'est un détail, un tic entrevu, un contact furtif, une indiscrétion du hasard qui ont permis à l'auteur de connaître la vérité. Il a apporté à sa tâche un regard prompt, un jugement sûr, et l'ingéniosité la plus rare à établir des rapprochements. (Editions Jean Crès.)

Un roman policier, écrit avec intelligence par un homme qui a su demander plus à l'observation qu'au romanesque, voilà ce que

j'ai trouvé en lisant, par hasard, *La Nuit du 7* par M. Georges-Pierre Bel (Calmann-Lévy). Certes, il y a une énigme, ici (c'est la règle du jeu) et dont on est impatient de connaître le mot. Mais, aussi, des personnages — *et qui vivent*. Un comptable, notamment, qui ne serait pas déplacé chez Balzac ou chez Dickens. M. Bel a de l'étoffe, il me semble, et ce n'est pas la moindre originalité de sa *detective story* qu'on n'y trouve, au lieu de l'assassin que l'on cherchait, qu'un demi-quarteron de coquins...

JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

Madame Quinze, trois actes de Jean Sarment, à la Comédie-Française. — *Les Précieuses Ridicules*, de Molière, au cinéma.

On est extrêmement heureux de devoir enregistrer un succès à la Comédie-Française, puisqu'il semble bien que **Madame Quinze,** le nouvel ouvrage de Jean Sarment, en soit un. On est bien heureux aussi que ce succès aille à un écrivain tel que Jean Sarment qui appartenait, il y a peu de temps encore, à la jeunesse littéraire et qui, mon Dieu, ne semble pas rejeté par elle. Peut-être regrette-t-on que voulant conter une histoire d'amour, il l'ait enfermée dans un cadre historique, qu'ayant eu l'idée d'analyser des cœurs privilégiés — ces cœurs de princes de tragédie auxquels la réalité extérieure est soumise et qui ne peuvent point être heurtés par elle — il se soit installé dans un royaume authentique et non pas dans une de ces principautés chimériques où les couronnes sont de carton; car certains mouvements des âmes étonnent chez des êtres réels, lorsqu'on sait pertinemment qu'ils ne les ont pas ressentis. Faut-il dire que l'on regrette encore qu'ayant conçu un drame psychologique, il lui ait donné la forme d'une pièce à grand spectacle? L'énoncé de tous ces regrets est bien superflu, puisque l'histoire reste une authentique histoire d'amour qui obéit à la règle des cœurs privilégiés et qu'elle constitue pour le plaisir du public un fort beau spectacle.

Je me demandais cependant en considérant cette mise en scène somptueuse, divertissante et variée, jusqu'à quel point elle n'est pas le signe d'une contamination du théâtre par le cinéma. Non pas que l'on puisse dire qu'il ait fallu attendre le cinéma pour connaître les vastes déploiements de dé-

coration théâtrale. S'ils ne sont pas vieux comme le théâtre lui-même, leur ancienneté est du moins fort respectable. En 1650, Corneille avait une certaine idée de ce que peuvent être les ressources de la mise en scène lorsqu'il donna son *Andromède* qui enfanta, peut-on dire, toutes les merveilles de l'Opéra, dont on sait comment a parlé La Bruyère: « L'on voit bien que l'Opéra est l'ébauche d'un grand spectacle: il en donne l'idée. » La Bruyère n'aimait guère l'opéra. On peut tirer de là ce qu'il eût pensé du cinéma.

Il semble bien cependant que tout ce qui est de pure mise en scène, que ce soit les spectacles des grands music-halls ou bien ce que, faute de pouvoir lui donner un nom plus précis, j'appellerai le genre Châtelet, ne soit que des formes dégradées de cet ancien opéra.

En face des manifestations de ce genre, la mise en scène s'est trouvé à elle-même d'autres prétextes. Le renoncement à l'unité de lieu imposa la nécessité des changements de décor pour chaque acte et quand on se passionna à l'idée d'adopter la coupe des drames de Shakespeare, on ne craignit point d'avoir un décor à chaque changement de scène, ce qui parut tout d'abord une entreprise chimérique et irréalisable. Mais cette chimère prit corps; elle conduisit la mise en scène à se développer par elle-même et l'on en vint à changer le lieu des drames pour avoir le plaisir de multiplier les décors. C'est à ce moment que le théâtre et le cinéma se rejoignent.

Je ne veux pas dire que *Madame Quinze* relève de cette forme d'art et que ce soit un ouvrage apparenté à ce que l'écran réclame. Non certes. La qualité d'esprit de Jean Sarment empêche que l'on établisse un pareil rapport. Il est cependant de ceux qui devraient se ranger dans le parti des auteurs qui défendent le théâtre contre la mise en scène. On ne voit pas ce qu'il gagne en recourant à elle.

On ne voit pas non plus, d'ailleurs, quel bénéfice la Comédie-Française peut gagner à faire de la mise en scène. Toutefois, elle est tenue d'en faire. Si indigne que cela soit d'elle, il ne faut pas qu'on puisse lui reprocher d'en être incapable et c'est une technique envers laquelle elle ne peut manifester

son mépris qu'après avoir prouvé qu'elle pouvait la pratiquer aussi bien, sinon mieux que quiconque.

Mais la mise en scène essentielle pour la Comédie-Française, c'est celle que Molière lui-même a instituée, celle que constitue un certain nombre de chaises alignées devant la rampe et occupées par un rang de personnages qui parlent et n'agissent à peu près pas: quatre sièges pour les *Précieuses Ridicules*, six sièges pour le second acte du *Misanthrope*, trois pour le second acte du *Médecin malgré lui*, six pour le troisième des *Femmes savantes*, cinq pour le second du *Malade imaginaire* qu'a si bien peint Vuillard dans le foyer de la Comédie des Champs-Elysées. Voilà les éléments d'un spectacle où je trouve une vertu d'autant plus grande qu'ils sont incompatibles avec le cinéma. On n'imagine point le parti qu'il pourrait tirer de ce théâtre immobile, essentiellement destiné à l'esprit et où rien n'est de sorte à convenir aux buts qu'il se propose quant à lui.

C'est cependant au moyen de ce théâtre-là que la Comédie-Française vient de prendre contact avec le cinéma. Oui, l'idée s'étant élaborée depuis quelque temps de transporter à l'écran un ouvrage du répertoire que MM. et Mmes les Sociétaires et les Pensionnaires joueraient comme ils le font pour leurs spectacles habituels, c'est **les Précieuses Ridicules** de Molière que l'on a choisies pour cette transsubstantiation, *les Précieuses Ridicules* qui sont une des moins mouvantes, sinon l'une des plus statiques parmi les comédies de Molière, *les Précieuses Ridicules* dont la scène capitale exige pour sa mise en scène un alignement de quatre sièges où, face au public, Mascarille et Jodelet, Cathos et Madelon, dépensent le meilleur de leur verve. Il y a là vraiment un contresens d'une flagrante absurdité. Le cinéma, comme son nom l'indique, ne vit que de mouvement. Le théâtre peut s'en passer et le théâtre classique, *les Précieuses* toutes les premières, s'en passe puissamment.

Je comprends cependant qu'à titre documentaire on fasse jouer des pièces devant la caméra. Si la valeur artistique du cinéma n'est pas seulement contestable, mais niable, sa vertu éducative est sans seconde; chacun reconnaît la valeur et l'utilité de la collaboration qu'il peut apporter à l'histoire, tant

à celles des mœurs qu'à celle des événements. Dans un certain département documentaire, il serait donc d'un intérêt puissant de pouvoir conserver pour l'avenir l'image et l'écho des grandes interprétations et de même, des interprétations normales des chefs-d'œuvre. On ne pourrait plus dire que les comédiens meurent tout entiers et nous serions bien aises de pouvoir aujourd'hui nous faire une idée de ce que furent Frédérick Lemaître et Talma, Dorval et Desclée.

Mais pour nous laisser de pareils témoignages, il ne faudrait pas seulement que la machinerie du cinéma se trouve portée au point de perfection où nous la voyons actuellement parvenue, il faudrait encore que nous fussions en possession d'opérateurs qui puissent nous restituer heureusement ce qui fait le mérite de nos comédiens. Il faudrait d'abord qu'ils comprissent qu'en présence du jeu des plus immobiles, il y a un moyen de dépister le mouvement et de le retrouver. Aucun sentiment ne s'exprime sur un visage que par un mouvement et dans un film comme celui des *Précieuses Ridicules*, l'essentiel aurait dû être de représenter des physionomies et d'en rendre l'expression plus intense par la lumière comme savent si bien le faire la plupart des photographes, même amateurs. Rien malheureusement ne fut recherché dans ce sens. Au lieu de nous faire voir toute la comédie sur le malicieux visage d'André Brunot et de ses camarades, on nous a montré des petits personnages perdus dans une de ces salles immenses comme on en construit si aisément dans les studios avec un peu de carton-pâte et de contre-plaqué, et l'on a cru sans doute nous rendre un peu de la pensée moliéresque parce que l'on a logé le brave Gorgibus, bon bourgeois, comme dit l'auteur, dans un appartement comme il n'y en a pas à Versailles.

On ne saurait faire preuve d'une plus cruelle absurdité. Et je n'ai pas tout dit.

PIERRE LIÈVRE.

PSYCHOLOGIE

L'Année Psychologique, 1933, 2 vol. Alcan. — G. Dwelshauvers: *L'Etude de la Pensée*, chez Pierre Téqui. — H. Delacroix: *L'Enfant et le Langage*, Alcan. — *Journal de Psychologie*, juillet-oct. 1934, Alcan.

Comme toujours, **L'Année psychologique**, de M. H. Piéron,

se compose, essentiellement, de mémoires originaux et de très nombreux comptes rendus de livres et d'articles (1950!). Mais cette fois-ci, parmi les premiers, il y en a qui sont moins inaccessibles aux profanes et qui présentent un intérêt plus général, comme, par exemple, *L'Intelligence des anormaux du caractère; L'Effet de la récompense différée sur l'apprentissage* ou *La Conduite psychologique devant l'effort mental imposé.* Quant aux analyses bibliographiques, elles nous donnent, comme dans les volumes précédents, un tableau complet du mouvement d'idées dans le monde entier, dans cet immense domaine de la science psychologique avec ses nombreux annexes.

M. G. Dwelshauvers est un psychologue d'origine belge, qui se fit connaître surtout par ses recherches sur les « mécanismes subconscients » (c'est le titre de l'un de ses livres) et sur le réflexe dit « psychographique ».

Actuellement, il enseigne la psychologie à l'Institut Catholique de Paris. Et le livre que nous avons devant nous, **L'Etude de la Pensée,** est le cours qu'il y a fait en 1932-33. M. Dwelshauvers est néo-thomiste. Cela veut dire que son attitude en psychologie est double.

> La plupart des néo-thomistes, dit-il, ont admis largement les recherches de psychologie scientifique. Seulement, le point de vue auquel nous nous plaçons est celui-ci: ...pour nous, thomistes, au-dessus de la psychologie expérimentale règne ce qu'on appelle la psychologie philosophique qui permet d'unifier nos connaissances en les rapportant à des principes (p. 41).

Il est certain que la psychologie scientifique ne saurait jamais accepter ce point de vue, car cette division en deux d'une science sera inévitablement arbitraire. Car qui peut dire où *finit* (ou bien, où *doit* finir) la psychologie expérimentale? Les paroles célèbres de Spinoza sur l'impossibilité de dire d'avance de quoi notre corps se révélera capable resteront éternellement vraies. D'autre part, le rattachement obligatoire « à des principes » (dans l'espèce, thomistes) risque, qu'on le veuille ou non, de faire de cette autre psychologie — philosophique — une *ancilla theologiæ*.

Mais, pour le moment, cette divergence, certes, fondamentale, nous importe peu. Car, dans les limites de ce que

l'auteur accorde à la psychologie expérimentale, il reste assez de place pour faire des recherches objectives et indépendantes. Témoin cet ouvrage. Dans sa première partie, l'auteur défend, avec succès, les droits de la méthode de l'introspection contrôlée, ou, comme il préfère s'exprimer, systématique (à notre avis, le terme de A. Binet est plus juste). Et dans la seconde, il expose ses propres recherches selon cette méthode. Il faut dire que l'origine de ces recherches se trouve dans la polémique entre deux RR. PP., Romeyer et Peillaube, dont le premier soutenait la possibilité de ce que les philosophes appellent « l'intuition du spirituel » et le second la niait.

M. Dwelshauvers expose d'abord les opinions à ce sujet d'une série de philosophes et les expériences de l'Ecole de Wurzbourg et, ensuite, décrit ses propres expériences qui aboutissent d'une part à la négation de cette intuition du spirituel et de l'autre à la confirmation des résultats obtenus par l'Ecole de Wurzbourg, c'est-à-dire au grand rôle de la pensée sans image, de la pensée *implicite*, de la synthèse psychique. Le style du livre est exceptionnellement clair et attrayant.

Ceux qui s'intéressent à l'enfance et à la psychologie génétique liront avec beaucoup d'intérêt le petit livre de M. H. Delacroix, **L'Enfant et le langage.** Ce n'est pas le résumé de son livre connu et classique, *Le Langage et la Pensée*. L'auteur retourne à quelques-unes seulement des questions qu'il y a traitées — aux questions dont l'examen peut, selon lui, être approfondi à la lumière des données nouvelles.

Ce qui fait l'intérêt de ce livre pour le lecteur français, c'est l'exposé — instructif et amusant au plus haut point — du livre de deux psychologues américains, de M. Kellogg et de sa femme: *The Ape and the Child* (Le Singe et l'Enfant). Ces psychologues hardis firent venir de Floride une petite guenon-chimpanzé de sept mois pour *l'élever au sein de la famille*, avec leur propre enfant, de quelques mois plus âgé. C'est l'un des plus remarquables essais de *l'humanisation* du singe. « Le livre de Kellogg, dit M. Delacroix, nous décrit de la façon la plus suggestive, avec des photographies

très probantes, le compagnonnage prolongé et amical de l'enfant-singe et de l'enfant humain. Ils avaient grande amitié l'un pour l'autre... On ne saurait trop insister sur la valeur d'une telle expérience, si rare, si privilégiée. Le singe a été élevé, a vécu dans le milieu humain, dans des conditions aussi humaines qu'il était possible: élevé et non point dressé » (pp. 31-32).

La place nous manque pour citer ici toutes les épreuves auxquelles ont été soumis les deux « amis ». Disons seulement que l'enfant-singe s'est montré *supérieur* à l'enfant humain jusqu'à l'âge où ce dernier a commencé à parler. Dès que le langage commence et se fortifie, le simiesque est distancé de plus en plus par l'hominien.

M. Delacroix a raison, croyons-nous, de faire des réserves au sujet de la célèbre théorie de Piaget sur le langage enfantin. Il n'est pas si égocentrique, si subjectif, si « monologue » que le croit l'éminent psychologue suisse. « Sans tomber dans l'erreur de faire de l'enfant un adulte en miniature, dit-il, il faut bien supposer chez lui les traits essentiels, fondamentaux, de la nature humaine. » Et plus loin: « La pensée spontanée renferme déjà les linéaments de la pensée rationnelle » (p. 53). Notre propre expérience d'enfants parle dans le même sens, et à chaque instant toutes les fonctions du langage sont mises en action quoique en proportions différentes. De même, nous n'avons qu'à accepter sans réserves tout ce qu'il dit au sujet des « mots-phrases » chez les petits et sur le développement de la phrase. Peut-être laisse-t-il seulement trop à l'ombre le rôle de ce que M. P. Guillaume appelle la « loi du transfert » et ce qui n'est, dans le fond, que la (ou *les*) lois des réflexes conditionnés. De toutes façons, c'est un petit livre utile et qui se lit avec un intérêt soutenu.

Le numéro du 15 juillet-15 octobre 1934 du **Journal de Psychologie** est intéressant. MM. P. Guillaume et J. Meyerson y donnent la suite de leurs *Recherches sur l'usage de l'instrument chez les singes,* et montrent, en citant leurs expériences patientes et minutieuses qui prolongent celles, fameuses, de Köhler, que « le Singe est capable de traiter l'instrument comme un objet indépendant et qu'il peut en

saisir quelques propriétés géométriques et mécaniques » et que son intelligence de ces propriétés est assez générale pour ne pas être troublée par des obstacles créés par les expérimentateurs. Comme l'a dit M. H. Delacroix, de toutes ces expériences, les singes sortent avec un « brevet d'intelligence élémentaire ».

Il y a ensuite l'article de M. Ruyer. Déjà, son titre est sensationnel: *Les Sensations sont-elles dans notre tête?* Et le texte correspond au titre. Nous devons dire que rarement il nous est arrivé de lire quelque chose d'aussi frais, original, stimulant pour la pensée et — à notre humble avis — si juste. L'auteur y annonce froidement qu'il est impossible d'échapper à cette conclusion que les sensations sont bel et bien *dans* notre tête. Il analyse finement les différents paradoxes que semble impliquer cette thèse hardie et hérétique et montre qu'ils ne sont que des mirages que nous avons créés nous-mêmes. Et le plus curieux, c'est que l'auteur se défend — et peut se défendre — d'être matérialiste.

Nous ne pouvons pas même songer à exposer ici son argumentation, qui est à cheval sur la psychologie et sur la théorie de la connaissance (donc, sur la philosophie). Nous ne pouvons qu'engager vivement les lecteurs à le lire. C'est une véritable bouffée d'air frais qui arrive dans le local fermé de la philosophie et de la psychologie officielles. Et nous admirons aussi le courage de l'auteur qui ne craint pas de braver les sourires ironiques et les condamnations sévères de la majorité (probablement) des représentants de ces sciences. Pourvu qu'il évite un écueil dangereux : de créer un nouvel abîme entre notre tête, avec ses sensations, et la réalité extérieure. Qu'il médite sur une pensée profonde jetée en passant, dans un petit renvoi en bas de page par le grand biologiste Yves Delage, théoricien de « l'excitation fonctionnelle » (dans son livre *l'Hérédité et les Grands Problèmes de la Biologie générale*) :

...C'est la lumière qui a construit peu à peu les organes de la vision.

Et cette autre, de Ribot, dans son petit livre oublié mais précieux, *La Philosophie de Schopenhauer:*

Kant fait observer qu'il faut que le temps et l'espace soient en nous ou hors de nous, ou, à la fois, en nous et hors de nous. Il glisse sur cette troisième hypothèse: peut-être valait-elle la peine d'être examinée.

Que M. Ruyer ne glisse pas sur une certaine « troisième hypothèse »!...

W. DRABOVITCH.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Traité de Climatologie biologique et médicale, publié sous la direction du professeur Piéry, 3 volumes, Masson. — Auguste Lumière : *Effets physiologiques des rayons solaires*, Sézanne, à Lyon.

Il est réconfortant de constater que, malgré la crise, l'industrie du livre scientifique ne chôme pas. Voici que viennent de paraître trois énormes volumes du **Traité de Climatologie, 2.664 pages in-8!**

Le professeur Piéry, de Lyon, assisté de MM. Milhaud et Van der Elst, ont fait appel à de nombreux collaborateurs, physiciens, chimistes, physiologistes, biologistes, médecins. Jusqu'ici la Climatologie était une de ces sciences vagues, où l'empirisme règne en maître. Comme le dit fort bien d'Arsonval, dans la Préface de l'ouvrage, « un climat, c'est *l'intégrale* des multiples facteurs physiques qui le conditionnent, facteurs dont bon nombre nous sont encore inconnus ou mal déterminés », et plus loin: la Climatologie doit s'inspirer des méthodes de la Physique biologique, sortir de l'empirisme, devenir une science expérimentale. Un peu partout, depuis une dizaine d'années, on a créé des Stations climatologiques, pourvues d'instrument précis.

Parmi les facteurs physiques peu étudiés sont l'état électrique et le degré d'ionisation de l'atmosphère. Beaucoup de sujets qui présentent une grande instabilité du système nerveux grand sympathique sont très sensibles à ces facteurs, et certains supportent mal par exemple le chauffage par des radiateurs électriques portés au blanc. D'autre part, comme l'a montré expérimentalement Vlès, l'état électrique influence la croissance des nourrissons.

On lira avec beaucoup d'intérêt dans le *Traité de Climatologie* la savante étude de Ch. Maurain, directeur de l'Institut de Physique du globe, sur l'électricité atmosphérique. Les

phénomènes météorologiques sont liés étroitement aux phénomènes électriques; le champ électrique subit des variations diurnes, des variations saisonnières.

Le docteur Piéry, professeur de Climatologie à la Faculté de Médecine de Lyon, a insisté à maintes reprises sur les effets biologiques de l'électricité, de l'ionisation et de la radioactivité de l'atmosphère. Tchijewski a étudié l'effet de l'air ionisé artificiellement sur l'excitabilité motrice et sur l'activité sexuelle des Rats. Pour Denier, les mouvements respiratoires de l'Homme sont accélérés par les ions positifs et ralentis par les ions négatifs; les asthmatiques se montrent très sensibles aux variations de l'état électrique de l'atmosphère: l'ionisation positive déclencherait les crises d'asthme.

La radiation du soleil et du ciel est également un facteur climatologique important. A noter une très curieuse étude de Tchijewski sur les effets de l'activité périodique solaire sur les phénomènes sociaux. Il paraîtrait que « presque tous les moments les plus importants de l'histoire de l'humanité coïncident avec l'époque de la tension maximale de l'activité solaire ». L'énergie des tempêtes solaires, atteignant la terre, augmenterait l'excitabilité neuro-psychique, et contribuerait ainsi aux réactions plus violentes de l'organisme vis-à-vis des phénomènes sociaux. Cete influence interviendrait également dans diverses épidémies, grippe entre autres.

Auguste Lumière, auteur d'un récent livre sur les **Effets physiologiques des rayons solaires**, a écrit un des chapitres du *Traité de Climatologie*. Il y cite en particulier les travaux de Woringer concernant l'action immunisante de la lumière vis-à-vis des maladies infectieuses chez l'Homme; Woringer désigne sous le nom d'infections *héliophobes* celles qui sévissent surtout pendant les mois d'hiver et de printemps, et sous celui d'infections *héliophiles* celles dont le maximum est estivo-automnal. Nombre de maladies de printemps sont dues à la carence solaire. M. Lumière discute cette opinion.

Dans le chapitre « Bioclimatologie générale », que j'ai écrit pour le *Traité de Climatologie*, j'insiste moi-même sur la *sensibilité d'été* et la *sensibilité d'hiver*, qui fait que plantes et animaux réagissent différemment suivant les saisons. En

novembre, la sensibilité d'été fait place subitement à une sensibilité d'hiver beaucoup plus faible.

Des expériences récentes montrent que la lumière reçue par les yeux d'un animal détermine l'activation de l'hypophyse ,et, par contre-coup, celle des glandes reproductrices. Pendant les longues nuits polaires, le rythme sexuel de la femme est perturbé; sous les tropiques, la maturité sexuelle survient de bonne heure. Les Oiseaux dont les yeux sont recouverts d'un voile noir sont de fort mauvais reproducteurs. Cela aurait pu être un chapitre fort intéressant de ce livre, montrer l'influence des facteurs physiques et chimiques du climat sur l'activité sexuelle.

Le *Traité de Climatologie,* bien que renfermant une foule de faits susceptibles d'intéresser les biologistes et les physiologistes, a été écrit surtout pour les médecins; 1.500 pages sont consacrées à la « climatopathologie », aux « techniques et pratiques de cure climatique », aux « climats médicaux et thérapeutiques », aux « stations climatiques » (d'altitude, maritimes, de plaine, de lac, de forêt,... dans les 5 parties du monde), à la « clinique climatologique », aux « cures climatiques ». Toutes ces savantes études sont une contribution intéressante à la médecine scientifique.

Les psychologues, les sociologues, les artistes, trouveront, eux aussi, dans le *Traité de Climatologie,* des sujets de méditation. Je signalerai ici le chapitre consacré par le professeur Laignel-Lavastine à l'« esthéto-climatologie ». Voilà longtemps qu'on répète avec Amiel qu'un paysage est un état d'âme. L'influence psychique des climats est en grande partie fonction des éléments physiques. L'auteur montre l'influence des climats sur les diverses manifestations de l'activité humaine: art, architecture, peinture, musique, religion, philosophie, science... et donne quelques exemples d' « esthétothérapie climatique ».

Dans la cure *marine,* en croisière, la contemplation de la mer sous le rythme nychiméral a une valeur esthétique apaisante. Le séjour au bord de la mer, avec les variétés des micro-climats et des diverses stations balnéaires, agit sur l'esprit d'une façon différente, aux falaises crayeuses d'Etretat, aux plages blondes des Sa-

bles-d'Olonne, aux rochers rouges de l'Esterel ou sur la terrasse de Monte-Carlo en face du port phénicien de Monaco.

L'esthétothérapie *touristique* convient particulièrement aux instables, toujours en quête de nouvelles sensations.

GEORGES BOHN.

QUESTIONS JURIDIQUES

Droit constitutionnel. — Constitution de 1875. — Moralisation du régime parlementaire. — Liberté d'écrire et romans à clef. — Responsabilité civile. — Diffamation. — La Révolte des Anges d'Anatole France. — Le Code de procédure pénale italien. — Un krach médical au prétoire. — L'incarcération d'Oustric. — Responsabilité mentale. — Utilisation des assassins. — Mémento.

M. Henri Mazel, sans se reposer de la réédition en trois volumes de son *Théâtre légendaire* et de la publication du *Prix du Sourire*, donne, en même temps qu'une *Histoire et Psychologie de l'affaire Dreyfus*, un ouvrage intitulé: *Au pays des Leviers de commande* (1).

Ce pays s'appelle le **Droit constitutionnel,** et les mécanismes qui commandent ses leviers sont les droits administratif, civil, pénal et tous autres. L'image est aussi juste que parlante; sa démonstration est parlante aussi; elle apprendra vite au profane d'où tire son origine la Constitution de 1875 qui nous régit, et en quoi elle consiste; elle l'aidera à décider s'il y a lieu de la garder telle quelle ou non. Le lecteur trouvera-t-il juste les changements que l'auteur propose? C'est son affaire; et au lieu de lui dire mon propre avis, je crois préférable de signaler ce que l'ensemble des propositions mazéliennes ont d'essentiel.

Tout d'abord ce réformateur est un esprit modéré; et, sous une nuance bien à lui, de cette couleur libérale portée par « le (dit-il) très grand philosophe de droit public — je l'ai souvent appelé notre Montesquieu moderne — que fut Maurice Hauriou », couleur qui pare à présent la toge professorale de M. Joseph Barthélemy. Mazel accepte les principes de la Constitution de 1875. Le régime parlementaire non seulement lui convient, mais il n'en conçoit pas d'autre: il veut seulement le moraliser. La première de ses innovations indique déjà nettement son but: *Tribunal d'honneur,*

(1) Edit. de l'Espoir Français, 38, rue de Liége.

de 36 membres, tirés au sort dans « certaines élites », lequel portera des « appréciations rétrospectives sur les faits et gestes des gouvernants de l'année précédente, de la décade précédente et du siècle précédent — ces appréciations n'entraînant aucune sanction: simples blâmes et simples éloges ».

Moraliser, c'est éclairer. Cette pensée s'affirme dans le quatrième des XV chapitres qui réunissent les 68 propositions d'Henri Mazel, chapitre intitulé *Représentation des Intérêts* et qui n'institue pas moins de douze *Chambres consultatives:* Agricole, Commerciale, Industrielle, des Femmes, des Familles nombreuses; des Intérêts généraux de la Nation; des Amis étrangers de la France; de la Presse, des Contribuables; des Anciens Députés; des Anciens Sénateurs. Nos deux parlements, plus un troisième dit *Parlement colonial*, devront recevoir, le cas échéant, l'avis de ces assemblées et, lorsqu'il le repousseront dans quelque texte législatif, y faire allusion.

Quant au *droit de vote*, Mazel le voudrait *universel* (un être vivant, un suffrage; donc la femme votant et chaque parent exerçant le droit de vote de son sexe); *obligatoire; suspendu* (pour les fous non internés, les gâteux, les vieux pensionnaires de l'Assistance publique et quelques autres catégories de citoyens); *plébiscitaire* (sur des projets de loi à faire mettre à l'étude ou sur des lois que l'on paraît trouver indésirables) et, enfin, *au scrutin proportionnel* (système uninominal avec utilisation des restes).

Les *opérations électorales* seraient sous la surveillance de l'autorité judiciaire.

Sénateurs: 100 désignés par le Sénat à expiration, 100 par la Chambre et 100 cooptés par les assemblées expirantes, moitié parmi d'anciens parlementaires, moitié parmi des illustrations nationales. *Députés* non rééligibles et qui auraient à répondre de leurs fautes et de leur imprudence devant les tribunaux de droit commun, sans autorisation parlementaire.

Président de la République: élu par 12 membres tirés au sort parmi les sénateurs et les députés anciens ministres, les grands-croix de la Légion d'honneur, les membres de l'Institut; et dispensé de tout contre-seing dans quelques cas déterminés.

Président du Conseil, sans portefeuille; *ministres* « choisis en considération de l'intérêt général et non de l'intérêt de leur groupe », et dont le président du Conseil remplacerait l'un ou l'autre à qui le Parlement aurait refusé sa confiance.

Haute-Cour, composée de membres de la Cour de Cassation pour diriger les débats et, pour juges, de 72 membres tirés au sort, douze par douze, parmi les sénateurs, les députés, les présidents des Conseils généraux, les conseillers de Cassation et les présidents de Cour d'appel.

Fonctionnaires: rétablissement, comme pépinière, de *l'Ecole d'administration publique,* créée en 1848 et supprimée par le Prince-président. Interdiction à tout fonctionnaire de faire partie d'une société secrète.

Finances: demandes de crédits réservées au président du Conseil, budget établi « non pas d'après les besoins à satisfaire, mais d'après les ressources dont on dispose, comme le font tous les particuliers sages ».

Art. 52: que tous les *services industriels de l'Etat* soient passés à l'industrie privée; art. 53: notamment les *chemins de fer* retrocédés à des compagnies fermières.

Administrations locales: un Conseil d'arrondissement, composé des conseillers généraux de l'arrondissement; un conseil général composé, sous le nom de Chambre des Députés du département, d'un nombre de membres triple du chiffre actuel, chaque canton élisant non pas un, mais trois représentants au scrutin proportionnel. Huit grandes régions, dont la Capitale, jouissant chacune d'un « Sénat régional ».

A tresser le berceau de cette Salente, pour la prompte naissance et le rapide développement de laquelle je forme des vœux, Henri Mazel emploie le grand savoir et les autres qualités que les lecteurs du *Mercure* apprécient depuis cinq ou six bons lustres.

§

Entre la liberté d'écrire des romans et le fait d'écrire des **romans à clef,** se place l'article 1382 du Code civil. Aux mânes d'Anatole France, représentés par son héritier, Psichari et Calmann-Lévy son éditeur, le Tribunal de la Seine, jugement du 7 février 1934, rappelle l'existence de cette

barrière. Il condamne héritier et éditeur à payer à M. Jean Lemoine 20.000 francs de dommages-intérêts. Pourquoi? Parce que dans la *Révolte des Anges*, roman publié en 1914, l'auteur a visé le susdit, bibliothécaire du Ministère de la Guerre, représentant ce « fonctionnaire consciencieux, érudit et écrivain de talent, interné pendant de longues années dans des conditions si suspectes qu'il a obtenu en 1925 contre sa femme, et le divorce et d'importants dommages-intérêts », sous les traits d'un certain Sariette, bibliothécaire: « vieux rond-de-cuir maniaque, borné, ridicule et idiot, qui s'apparente étroitement à un personnage grotesque de Courteline et qui devient fou furieux et criminel ».

La Revue des grands Procès contemporains (mars-avril 1934) donne le jugement, précédé des plaidoiries et des conclusions du ministère public (favorables au demandeur). Ce sont là documents de première utilité, pour l'analyse d'Anatole France romancier... et aussi homme quotidien.

§

Je ne pense pas que l'on puisse admirer le Duce plus fortement et plus profondément que je fais, mais ce n'est point diminuer ce grand homme de dire que, si son génie n'a pas besoin que l'on l'aide, son œuvre n'est possible que parce qu'il bénéficie de lieutenants dignes de lui. L'un d'eux est M. Alfredo Rocco, professeur de droit avant d'entrer au Parlement et que Mussolini maintint au ministère de la Justice jusqu'à ce que fût établie la nouvelle législation pénale, c'est-à-dire jusqu'en septembre 1932. Revenu à ses fonctions universitaires, M. Rocco a été remplacé par un de ses collègues, recteur de l'Université de Rome. Pendant ce temps, les avocats nommés René Renoult, Raoul Péret, Hesse, Dalimier, gardaient les sceaux de France... à la disposition des Oustric, Stavisky, Hudelo, Dubarry et autres forçats Poulner.

Voici aujourd'hui le **Code de procédure pénale du Royaume d'Italie** (2), qui est en vigueur depuis le 1er juillet 1931, traduit en français par le commandant Laguerre, licencié en droit et M. Joseph Magnol, professeur à la Faculté

(2) L'ouvrage, publié avec le concours de l'Institut de Criminologie de Toulouse, est édité à l'Imprimerie Nationale.

de droit de Toulouse. Cette traduction est précédée d'une ample et sagace introduction de M. Pierre de Casabianca, conseiller à la Cour de cassation, traducteur du *Code pénal*. Etabli suivant l'esprit et la méthode du Code pénal, que j'ai ici analysé, le Code de procédure ne constitue avec lui qu'un seul monument. J'en parlerai à mesure de ces modifications à notre procédure pénale, dont l'on nous entretient souvent, mais qui ne se votent pas vite.

En attendant, nous voyons **Oustric,** condamné en mars 1931 à dix-huit mois de prison (je laisse de côté la grotesque minimité de la peine), tenir quatre ans le maquis de la procédure avant qu'on ait su (mars 1935) l'incarcérer.

§

La Psychiatrie s'obstine tant à nous montrer ses maîtres diamétralement opposés sur des points tout à fait essentiels chaque fois que les uns s'appellent experts et les autres contre-experts, que beaucoup de médecins voudraient bien voir cette déesse se cantonner sur le terrain du diagnostic et du traitement des maladies mentales. « Chacun son métier, lui disent-ils. Que ne laissez-vous à la Magistrature le soin de juger de la **responsabilité mentale** de ses ressortissants! » Ces médecins-là deviennent si nombreux qu'un mauvais plaisant dirait déjà qu'ils comprennent tous ceux qui ne sont pas *légistes*... ou qui ne désirent pas le devenir.

M. le docteur G. Saint-Paul, médecin-major en retraite (connu comme écrivain sous le pseudonyme d'Espé de Metz) est de ces anti-psychiatres ainsi entendus, il le proclame dans deux études : *Un krach médical au prétoire* et *le Royaume des médecins*. Il pense que le terme de « responsabilité » est un non-sens quand au lieu de sortir des lèvres d'un serviteur de Thémis — auquel la loi fait une obligation de croire que le dit terme a un sens autre que métaphysique — il sort de la plume d'un disciple d'Esculape, voué par serment à la physique la plus positive. Il fait sa démonstration, non pas à l'aide d'arguments (les uns médicaux, les autres philosophiques) inédits, — ce qui n'est pas sa prétention, bien au contraire! — mais d'arguments rajeunis par sa verve. Celle-ci est grande, et menée de cette façon militaire que nous goûtons chez un autre retraité de

Mars (mais d'un Mars indépendant d'Esculape), M. le colonel Godchot. Puis il conclut que la seule question à laquelle le médecin-expert devrait répondre est la suivante: *L'inculpé est-il ou n'est-il pas dans un état de santé tel que son internement en un asile d'aliénés soit nécessaire?*

Ces deux études font partie d'un ouvrage, **Utilisons les assassins** (Vigot, rue de l'Ecole-de-Médecine, éd.), qui propose que tout condamné à mort puisse se racheter de la peine en consentant à devenir « entre les mains de médecins, d'ailleurs fort humains », un sujet d'expérimentations par voie d'inoculation de maladie infectieuse.

Mémento. — Henri Drouin: *Service de nuit* (Gallimard). Nombreux, aujourd'hui, sont les médecins qui mettent du pain sur la planche de l'analyste de la Misère et de la Souffrance. Mais je ne pense pas que cet analyste dispose de documents plus générateurs de compassion que les livres d'Henri Drouin. Celui-ci est en deux parties. La première rapporte quelques cas saisis sur le vif... et sur le mort, au cours d'un service de nuit, non pas effectué dans quelques théâtres ou lieux de plaisir parisiens, mais tenu à la disposition d'un des commissariats les plus faubouriens de la capitale. On y retrouve l'ouverture de cœur et d'intelligence, l'art réaliste hors du commun par sa hardiesse ensemble et par sa mesure, l'absence de déclamation et l'impartialité qui caractérisent cette odyssée de clocharde, *Angèle*, publiée par Drouin voici deux ans, et que je me reproche de n'avoir pas signalée parce qu'elle contient de justes remarques sur l'organisation de notre service des Enfants assistés. L'autre partie nous montre l'auteur en tant que médecin de prison. Celle-ci est constituée par une seule nouvelle, mais qui en vaut bien plusieurs: *Mon frère l'Assassin*. Voilà une fraternité que saint François d'Assise n'eût point (je pense) assumée, et plus d'un lecteur risque d'être offusqué par certains des sentiments qu'elle exprime. Mais Henri Drouin ne fait pas trempette dans l'océan de la Pitié; ici, comme toujours, il s'y jette à corps perdu et, au cas où il lui serait arrivé d'y perdre un instant la tête, c'est avec un si bel élan que nous devrions encore l'applaudir, nous qui demeurons sur le rivage. Garder son sang-froid devant l'inguérissable cancer (je ne dis pas *social* — c'est un mot qui sent la politique, et notre chirurgien se garde de le prononcer — mais *vital*), c'est sans doute la plus grande preuve de folie que le prétendu sage donne.

MARCEL COULON.

ETHNOGRAPHIE

W. H. Murray Walton: *Scrambles in Japan and Formose*, London, Edward Arnold and C°, 8° ill. de 26 pl. — Felix M. Keesing and Marie Keesing: *Taming Philippine Headhunters, a study of government and of cultural change in Northen Luzon*, London, George Allen and Unwin, 8°. — René Jouglet: *Au cœur sauvage des Philippines*, Grasset, in-16, nombreuses photos.

Bien que le livre écrit par M. Murray Walton sur ses **Ascensions au Japon et dans l'île de Formose** soit surtout, comme son titre l'indique, destiné aux alpinistes, on y trouvera de très intéressantes notations sur les mœurs des indigènes de diverses hautes régions. La comparaison est très instructive avec les mœurs des habitants de nos hautes montagnes européennes, des conditions de vie identiques ayant déterminé des analogies et mêmes des identités d'organisation sociale.

A signaler surtout ici des formes primitives de cultes protecteurs et même des indices d'un culte de la montagne proprement dit. En Europe, les faits précis sont rares; dans les Hautes-Alpes, on a découvert un dieu Alambrinus, ou sa parèdre Alambrina, qui correspond bien à certaines divinités du Japon et de Formose. Comme chez nous, on rencontre de petits temples aux endroits dangereux. Un cas typique est décrit au chapitre XVI, consacré au temple de la montagne Chichiru. On s'y procure des charmes et, comme le dit l'auteur, un brevet d'assurance contre les dangers de toutes sortes.

Il s'agit au Japon et à Formose de vraies montagnes, très difficiles, quelques-unes impossibles presque à vaincre; aussi les habitants en ont-ils aussi peur qu'autrefois les Savoyards du Mont Blanc et autres montagnes maudites.

Domestiquer les Chasseurs de Têtes des Philippines ne fut pas une petite affaire. Félix M. Keesing et Marie Keesing décrivent en détail les procédés employés par le gouvernement américain lorsqu'il prit possession de ces îles, après la défaite des Espagnols et d'Aguinaldo. On employa moins la coercition que des fonctionnaires dressés au travail ethnologique parmi lesquels mon ami Jenks (de Chicago) s'est assuré une bonne renommée. Peu à peu ces fonctionnaires réussirent à convaincre les tribus sauvages d'abandonner cette

coutume et de la remplacer par des équivalents (sacrifice d'un animal, compensation pécuniaire). Un effort parallèle fut fait par les autorités sanitaires; enfin, intervint l'école. Mais il semble bien que de tous, ce fut le facteur économique qui fut le plus puissant.

Inutile de dire que les tribunaux eurent à appliquer le code américain fédéral. Mais dans un pays aussi montagneux, découpé en autant d'îles, aucun tribunal ne pouvait agir profondément sur des mœurs séculaires (peut-être millénaires). Ce n'est pas en globe-trotters, mais comme délégués de l'Institut des Relations Pacifiques, que les auteurs parcoururent les Philippines et vécurent dans l'intimité des tribus restées les plus primitives, en fait indépendantes. Etendre cette enquête à toutes les populations des Philippines était impossible; les auteurs se sont donc installés dans la partie montagneuse de Luzon du Nord; et c'est sur la base des observations faites dans cette région qu'après étude des documents administratifs concentrés à Manille, ainsi que des monographies antérieures de Jenks, de Worcester, de Barrows, de Barton, dont j'ai parlé ici au cours des années, que furent obtenues les généralisations.

Non seulement ce livre est donc une bonne monographie limitée à ajouter aux précédentes, mais c'est aussi une excellente contribution à la théorie générale des civilisations et au problème de la colonisation pacifique, sans missionarisme intempestif qui exciterait des réactions violentes. Même en adaptant des procédés modernes aux institutions anciennes, les missionnaires ne réussissent pas toujours à éliminer les anciennes coutumes. Dans la plupart des tribus, comme on sait, à partir d'un certain âge, tous les garçons vont vivre dans une maison commune, et les filles dans une autre jusqu'au moment de leur mariage. Les missionnaires pensèrent qu'en instituant des « dortoirs » pour les jeunes convertis, cela reviendrait au même. « Mais ce procédé artificiel fit faillite partout où on essaya de l'appliquer... Tantôt les garçons n'y vinrent que tant qu'on leur distribua gratuitement des couvertures... Tantôt les filles furent réclamées par leurs parents dès qu'elles devenaient nubiles, afin de les marier. » On n'a pas réussi non plus à remplacer les

anciennes cérémonies du mariage par un mariage à l'église; ou plutôt, ce fut simplement une cérémonie à ajouter aux autres, mais non pas regardée comme seule valable (*cf.* pp. 226-231).

Il va de soi que l'extension des mesures sanitaires se heurta aux conceptions locales sur la magie qui, par leur principe, ressemblent aux nôtres. Mais comme la crainte des épidémies et de la mort est universelle, quelques succès et l'introduction de cours d'hygiène dans les écoles indigènes ont réussi à obtenir d'excellents résultats. D'ailleurs, sauf pour la malaria et les maladies d'origine européenne, les Philippines sont un pays très sain et les populations y sont robustes et sobres.

On tient ici à féliciter Félix M. Keesing et Marie Keesing pour ce livre qui est non seulement une mine de renseignements précis, mais aussi un témoignage d'une impartialité trop rare.

A côté, l'excursion de René Jouglet au **Cœur sauvage des Philippines** parait d'abord bien incomplète. Il sait décrire ce qu'il a vu; et comme il n'existe pas grand'chose en français précisément sur ces mêmes populations sauvages de Luzon du Nord, son livre tout au moins attirera l'attention du public sur des peuples dont le rôle est loin d'être terminé. Je doute que les Japonais puissent les assimiler, surtout pas les fractions musulmanes.

M. Jouglet a assisté à diverses cérémonies des Bontoc Igorot et a su les décrire avec vivacité et précision; il apporte des éléments d'appréciation sur la politique américaine aux Philippines qui tantôt contredisent un peu, tantôt complètent les observations des Keesing. Les nombreuses photos sont fort bonnes. Quant à l'explication des coutumes igorot et ifugao, si M. Jouglet avait lu d'abord les monographies détaillées de Jenks et de Barton sur ces peuples, fondées sur une connaissance parfaite du dialecte local et sur un séjour de plusieurs années, il aurait mieux compris le sens de l'institution des maisons communes (voir encore Westermarck, *Histoire du Mariage humain*) et comment certains tabous sont conditionnés par les systèmes de clan et de parenté classificatoire, ainsi que par le système de descen-

dance maternelle ou utérine. Pour la coutume de la chasse aux têtes, la meilleure étude est toujours encore celle de Haddon (*Head-Hunters*), à compléter par Steinmetz (*Endo-cannibalismus*).

A comparer les observations de M. Jouglet à celles de ses prédécesseurs en pays Igorot, on constate la disparition de diverses coutumes et l'atténuation d'autres, aussi anciennes. Ce qu'il dit page 133, que les Igorot apprécient (au phonographe) non la mélodie, mais le rythme vaut, je crois, pour tous les sauvages, y compris ceux de l'Europe (il en reste). Très intéressant, et je crois bien neuf, est le chapitre sur les procédés des Igorot pour recueillir l'or, les croyances relatives à ce métal, et les cérémonies qu'il convient d'exécuter, pour s'en procurer. Souvent une localisation de l'or apparaît en rêve au prospecteur indigène, tout comme apparaît en rêve à l'Indien de l'Amérique du Nord le gibier qu'il pourra atteindre dans la journée. Mais « le plus grand bonheur qu'on puisse souhaiter aux sauvages igorot, c'est que l'or disparaisse de leur sol (p. 229) ». Inutile de dire pourquoi. Pourtant, M. Jouglet raconte une anecdote où ce ne furent pas les Blancs qui eurent le dessus. Arrivera-t-il, comme en Californie et ailleurs, que l'indigène, plus ou moins forcé au travail des mines, tombe au rang de la brute demi-civilisée? M. Jouglet, qui les a vus de près, et s'est pris pour eux de sympathie, le craint.

Mais il me semble que de nos jours, les problèmes du contact des races et des civilisations ne se pose plus tout-à-fait sur le même plan qu'il y a soixante ou même trente ans. Et puis, les filons s'épuisent, les Blancs s'en vont, et il arrive, comme dans l'Afrique australe pour certaines tribus nègres à la fois plus intelligentes et plus prolifiques que les autres, que la machine devienne l'esclave à son tour de l'indigène, comme elle l'est du Blanc. On peut prévoir dès maintenant qu'il y aura des Igorot ingénieurs comme il y en a qui sont médecins. Bien mieux, j'ai l'impression que si l'uniformisation des procédés est un fait inéluctable, la variation des psychologies collectives non seulement n'a pas diminué, mais tend même à augmenter, précisément parce que les divers peuples tendent à dépendre de moins en moins

des forces de la Nature. L'idéal de l'Homme n'est pas le travail, mais la rêverie, ou plutôt la poésie, au sens actif. Il se pourrait que les Igorot, chez qui M. Jouglet a bien observé cette tendance à la poésie, sautent d'un coup plusieurs échelons et d'ici une centaine d'années nous vaillent dans toutes les directions, comme ont fait les Japonais, sans perdre pour cela leurs caractéristiques profondes.

A. VAN GENNEP.

VOYAGES

Gaston Combarnous: *Les Vallées d'Andorre*, éditions « Les Chênes Verts », Montpellier. — Albert Flament: *Le Voyageur sans bagages*, Flammarion.

On sait qu'il existe dans les Pyrénées un Etat indépendant, connu sous le nom de République d'Andorre. M. Gaston Combarnous, qui nous a déjà donné une publication sur Monaco, fait paraître aujourd'hui une étude concernant **Les vallées d'Andorre.** C'est un volume heureusement présenté, orné de belles illustrations avec une préface d'Isabelle Sandy et qui est tout désigné pour prendre place dans nos bibliothèques. Un voyage dans ce pays minuscule ramène en arrière. Notre civilisation trépidante n'a heureusement pas encore submergé cette terre où les traditions, bien qu'un peu ébranlées, n'en demeurent pas moins vivaces.

L'Andorre est une région unique au monde par sa forme politique comme par son extraordinaire cristallisation des temps révolus. A son tour elle va payer d'une partie de son charme archaïque la rançon du progrès.

Des générations s'y succèdent sans infidélité, tant les habitants sont puissamment attachés à leur berceau. Andorre est non pas une république, mais une principauté; non seulement elle possède un prince, mais elle a encore deux monarques, l'évêque d'Urgel en Espagne et le président de la République française.

Situé à 200 kilomètres de l'Océan, à 100 kilomètres de la Méditerranée, avec l'étendue d'un petit arrondissement français et la population d'une bourgade, cet Etat se compose de deux vallées principales qui, en se rejoignant, en forment une troisième aboutissant en Espagne. Dans les régions voi-

sines, on a coutume de plaisanter à son sujet, et les habitants passent pour d'irréductibles contrebandiers. Jusqu'en 1932, on entrait en Andorre comme dans un moulin; maintenant on a créé un poste de douanes à la frontière.

La station d'Ax est le point de départ pour les excursions vers les vallées. La route qui y conduit se trouve au milieu de la descente du Puymarens, sur l'Hospitalet; on travaille à l'améliorer et à l'élargir. En descendant du col de l'Envalire, Solden est la première agglomération que l'on rencontre; c'est un des villages les plus élevés d'Europe. On voit aussi de nombreuses chapelles, primitives pour la plupart et dans le style roman. Quelques-unes dressent vers le ciel des tours dignes d'intérêt; elles offrent parfois des auvents, des porches et des galeries extérieures, elles furent souvent appelées à servir de refuges. Le village de Camillo a gardé son aspect ancien; les rues en de certains endroits sont rétrécies au point de laisser à peine le passage à une personne. Le dialecte local a de grandes affinités languedociennes. La paroisse entière compte avec ses huit agglomérations 767 habitants. Sa richesse consiste dans l'élevage. Andorre, dite la vieille, parce que la plus ancienne cité de la région, semble avoir été fortifiée; c'est la plus petite capitale du monde (600 habitants), ses armoiries sont particulièrement curieuses. La salle du Conseil n'est ornée que de portraits de papes, d'évêques et de ceux de nos derniers présidents de la République. Au mur pendent 24 manteaux gris et 24 tricornes réservés aux conseillers. On remarque également une armoire encastrée dans le mur, fermée par une porte de chêne, ornée de huit panneaux différemment sculptés. Il faut, pour ouvrir ses six serrures, six clés différentes, une par paroisse. C'est là que sont renfermées les archives. Le territoire possède quelques lacs et des cours d'eau; une société a pour but d'utiliser les forces hydrauliques et s'est réservé la prospection des gisements miniers, elle a construit des routes, assuré l'éclairage électrique dans les vallées; la chute des Escaldes (50.000 chevaux) est terminée; d'autres sont en cours. Celle d'Arcabelle doit donner 30.000 C. V. Une des plus belles attractions d'Andorre est constituée par la visite du lac d'Engolasters, où l'on peut monter par un funiculaire. Nous ne pouvons nous étendre davantage sur cet agréable volume,

mais nous sommes heureux d'en complimenter l'auteur, M. Gaston Combarnous.

§

Le Voyageur sans bagages, que vient de nous donner M. Albert Flament, amusera par son titre d'abord, mais les qualités de l'écrivain et la diversité des récits charmeront bien vite le lecteur. C'est une véritable promenade à travers l'Europe. Il commence par Londres, qu'il compare à un comptoir immense, mais où celles des rues qui manquent de boutiques sont plutôt ennuyeuses. Les établissements *Lyon's tea* sont décrits avec humour, ainsi que les personnages qui y fréquentent. Il y a dans cette grande cité un quartier chinois qui se nomme Pennyfield, dont on ne peut trouver l'équivalent chez nous heureusement. Oxford est le motif d'une promenade nocturne en forêt, d'une description du cloître de ce collège célèbre où les étudiants viennent autant pour se former que pour apprendre; l'atmosphère y est paisible et le traditionalisme fait ici la base de la vie. Il y a également à Oxford trois collèges de jeunes filles, dont l'un, Merton, est délicieusement décrit par M. Flament. De la cité universitaire, nous sautons à Portsmouth, ville maritime essentiellement commerçante, puis à Southampton où embarquent des religieuses. Nous nous retrouvons à Constantinople, où, le long de la crête de l'ancien Stamboul, les mosquées se suivent; en arrière du vieux sérail, ce sont: la Sainte-Sophie de Justinien, la mosquée du sultan Ahmed, celle de Bayazid, la Suleïmanie, celle de Soliman le Magnifique, etc. Le pittoresque des vêtements disparaît chaque jour un peu plus, mais demeurent le caractère du peuple et sa manière d'être. Seuls, les hommes sont marchands; jamais une femme. Péra, entre deux mers, grouille d'une foule où se coudoient tous les peuples et où le français est la langue dominante. Nous quittons à regret les rives d'Asie pour Potsdam où nous assistons à une confirmation, grandes orgues, carillons, etc.; puis c'est une visite à Sans-Souci, qui conserve le souvenir de Frédéric II. Berlin donne l'impression d'une immense capitale de province aux avenues larges, aux cours d'eau étroits; les constructions particulières y évoquent plus la richesse que le goût. Au centre de la ville, le Tiergarten constitue une

promenade magnifique; les arbres y sont superbes et soignés. Le voyageur qui semble aimer les transitions nous conduit ensuite à Alger qu'il commente longuement; à Venise et aux lacs italiens; à Majorque; à Madrid; à Perpignan; aux Saintes-Maries-de-la-Mer, à Marseille et enfin à Cannes. Le volume de M. Flament se lit avec grand plaisir.

CHARLES MERKI.

LES REVUES

Le Feu: le souvenir d'Emile Sicard, poète, par le poète Louis Brauquier. — *La N. R. F.:* conclusion de « Délice d'Eleuthère » de M. Julien Benda. — *La Revue hebdomadaire:* le sentiment de la mort chez M. H. G. Wells, au temps qu'il était un jeune malade de la poitrine. — *Eurydice:* un poème de M. Xavier de Magallon. — Mémento.

Le Feu, l'excellente « revue des Pays d'Oc » et particulièrement l' « organe du régionalisme méditerranéen » a perdu voici quatorze ans son fondateur Emile Sicard, poète et animateur spirituel. La gratitude est un sentiment si rare parmi les humains qu'il est notable d'en rencontrer la manifestation. Et c'est la reconnaissance qui a inspiré les belles pages de M. Louis Brauquier : « Emile Sicard vivant » publiées par la revue dans son fascicule de février. On ne saurait écrire sous l'inspiration d'une émotion plus noble et d'un style plus simple.

Je n'oublierai jamais ces jours de février sous la pluie, — écrit le très beau poète de la mer, des ports, des gens de marine et du commerce long-courrier.

Sicard mourait dans la maison de sa mère, sur une colline de Marseille.

A cinq heures du soir, notre équipe, traversant la Canebière, dans la boue et la bassesse du ciel, achevait une croix sur le cœur de la ville.

Au cimetière, après les discours, un jeune homme qui n'avait pas vingt ans jaillit de la foule et, avec une émotion véhémente, récita des vers.

Qu'est-il devenu?

Se souvient-il encore de ce geste d'enthousiasme désespéré? En est-il encore digne?

Que j'aime ce geste de la jeunesse! Je lui préfère encore la dernière question — cornélienne — du poète qui, lui, n'a pas oublié. Une telle phrase, à notre époque de corruption mo-

rale épouvantable, c'est l'éclaircie par un temps bouché de nuages gris de plomb, lourds sur une grand'houle couleur d'ardoise et d'écume! Quel réconfort nous arrive, par ces quelques mots: « En est-il encore digne? » d'un poète placé entre un cadet et l'aîné qu'il vénère et qu'il pleure!

Et voici Emile Sicard tel que M. Louis Brauquier n'osa l'aborder « qu'à la faveur d'un groupe » :

Maigre, la barbe rousse, un œil mort, l'autre déjà très affaibli, notre grand ami — nous l'appelions: « le Doge aveugle » — pressentait les trottoirs de sa canne et nous parlait avec cette voix merveilleuse qu'après tant d'années j'entends encore dans ses poèmes.

Nous ne lui demandions rien que l'impossible. Il nous le donnait. Tout ce qu'exige cet âge absolu, la foi, le désintéressement, le sacrifice, les buts qui ne peuvent être atteints, nous fut proposé dans des lieux de hasard à jamais ennoblis par cette haute rencontre.

Nous le suivions sur le Vieux-Port, où l'enseigne de l'armement Sicard affirmait, d'une façon tangible, une propriété avant tout spirituelle.

Le long des futailles en tas, en bordure des rues prostituées, il m'est doux et amer, depuis quatorze années, d'évoquer ce groupe nocturne qui marche lentement, s'arrête, reprend sa marche sous les étoiles.

Un poète récite ses vers à haute voix. A ses côtés, quelques jeunes hommes, exaltés par l'orgueil de vivre ces heures sans prix, avec d'angoissantes délices sentent s'ouvrir dans leurs corps les immortelles sources de larmes, de force et de sang.

Du quotidien, de la vie, son génie libérait le secret essentiel, le mettait dans son ombre et dans sa lumière, l'accompagnait, le menait à sa perfection humaine, puis, dernier don, le miracle, lui restituait sa valeur d'éternité.

C'est là, sur cette étendue d'eau, que nous fut révélée la poésie; celle qui n'a pas d'âge, qui ne connaît pas d'école; celle qui est partout, à l'origine, dans le cours des choses, à leur fin et dans leur au-delà.

La Poésie, la Liberté.

Nous l'avons vue. Nous ne vous demandons pas de nous croire. Nous ne pensons pas à le démontrer. Nous l'avons rencontrée dans cet homme mortel.

Chacun la reçoit avec la vie. Combien y prennent garde? Mais, qui la sauve détient la domination immatérielle du monde.

Que pèsent les savants, les chefs, les hommes arrivés auprès du poète, qui ne sait rien, qui ne commande qu'à l'invisible, en route vers les paradis perdus!

Qu'il est beau qu'en 1935, quelqu'un ait pu penser, sentir et tracer une telle page! M. Louis Brauquier en soit loué sans réserve, qui vient de publier *Le Pilote,* ce poème si savoureux, d'une inspiration si personnelle, si nouvelle et renouvelée d'œuvre en œuvre. De son maître, il dit encore:

La mort nous l'a laissé intact.

Une telle ferveur ne manquera pas d'entraîner des adhésions et Marseille qui « peut bien ignorer ce qu'elle lui doit » honorera peut-être publiquement Emile Sicard qui chanta son Vieux-Port, son peuple, ses navires et ses barques — d'un cœur filial et magnifique.

§

On a pu lire, à cette place, un fragment de « Délice d'Eleuthère » de M. Julien Benda. La publication vient de s'en achever dans **La Nouvelle Revue française** (1er mars). C'est une œuvre de forme très originale, riche de sens, qui aura des partisans et des détracteurs passionnés les uns et les autres. Personne ne saurait, de bonne foi, discuter l'intelligence de l'auteur. Ses conclusions ne laissent pas d'être décourageantes. Ce sont celles d'un homme de haute culture et clairvoyant — témoin de l'irrémédiable abaissement de l'esprit :

Les hommes cesseront-ils un jour de s'entretuer? Ils cesseront. Pour mieux asservir tout ce qui n'est pas eux, qu'ils appellent la nature. Unis dans une immense armée, leur empire sur elle sera total. Leur orgueil de leur race, leur mépris de Dieu seront sans limite.

Puis la force d'évolution dont dispose l'Univers commencera de décroître. Et, comme ils en auront été le dernier produit et le plus élevé, ils disparaîtront les premiers.

Puis tout ce qui émergea retombera au rang d'où il sortit. La vie organisée retombera au protoplasme. Le protoplasme retombera à l'atome. L'atome s'effondrera. Ce sera l'énergie indifférenciée.

Il contemple cette nappe où aucun élément ne se dresse du sein

des autres, ne cherche à *ex-stare*. Il voit que son égalitarisme aura été la haine de l'existence.

....

Ils cherchent la négation du monde dans la tuerie, dans la Révolution. Ils ne voient pas qu'elle est dans l'idée d'être. Que le néant est dans la pensée.

Haine du réel. Orgueil de l'esprit. Délice d'Eleuthère.

§

La Revue hebdomadaire (23 février) publie « Comment je suis devenu écrivain », un chapitre des souvenirs de l'éminent M. H.-G. Wells. Le fragment ci-après concernant la jeunesse maladive de l'écrivain intéressera ceux qui, depuis de longues années, sont familiers de son œuvre si divers:

Il y avait aussi dans mon esprit une forte dose de simple peur, — une espèce de claustrophobie; car bien que ne croyant pas intellectuellement à l'immortalité, je n'arrivais pas à m'imaginer que je pourrais un jour ne pas exister. Je sentais que j'allais être étranglé, glacé et enfermé, mais je m'imaginais quand même que je devais en avoir conscience. C'était un cauchemar que de sentir l'approche de ce néant conscient. Sous aucun rapport, je crois, l'esprit de l'homme mûr ne diffère si largement de l'esprit des jeunes gens, que dans la peur de la mort. Je doute qu'un jeune esprit soit vraiment capable de saisir l'idée que l'expérience de la vie puisse cesser, bien qu'il y éprouve si vivement les défaites et les privations. Mais à mesure que la vie s'épanouit dans sa réalisation, la mort perd cette amertume. Pendant mon dernier quart de siècle, en tout cas, ma mort, comme mort, a cessé de m'apporter ni terreur, ni détresse. La mort ne me concerne pas, j'en suis assuré. Je voudrais achever certaines choses, mais si la mort choisit de venir avant que je puisse le faire, je ne le saurai pas. Peut-être que ceci n'est pas le cas de tous les hommes qui vieillissent. Quand j'ai parlé cet été à Vienne avec Sigmund Freud, il ne me semblait pas considérer la mort de la même façon. Il est plus âgé que moi, en mauvaise santé, mais il semblait s'agripper à la vie, à sa réputation, à son enseignement d'une façon beaucoup plus juvénile que moi. Mais peut-être voulait-il seulement me faire parler.

Tout à fait à part de la peur générale de la mort, des déceptions, des privations, qui pesèrent si lourdement sur mon imagination pendant cette phase de ma phtisie, il y avait encore nombre de craintes et d'angoisses moindres, que je me rappelle encore

vivement. Chaque fois que je toussais, et particulièrement quand j'avais une quinte de toux, j'étais affolé par l'idée d'avoir de nouveau ce goût particulier du sang dans la bouche. Et je me rappelle, comme si c'était la nuit d'hier, la petite démangeaison dans les poumons, les premières lentes gouttes de sang qui précédèrent la vraie hémorragie. Ne tousse pas trop tôt! Ne tousse pas trop fort! Je me posais toujours la question: comment sera le flot de sang? Combien de temps durera-t-il et quelle sera la fin cette fois-ci? Et quand je retombais sur mon oreiller, épuisé, osant à peine respirer, je doutais encore que la chose fût vraiment finie.

Je peux parler de cela aujourd'hui, où ces choses si terriblement désagréables sont lointaines, mais alors je ne confessais mes états de détresse et d'affolement à personne. Ici aussi je dois remercier le destin de cette vanité qui me donna une bonne tenue. Je jouais avec persistance mon rôle de gai poitrinaire.

§

Eurydice (janvier-février), publie d'importants fragments d'un thrène de M. Xavier de Magallon: « L'autre ombre », qui est un ensemble poétique d'une grande beauté. De ces pièces en l'honneur « de l'Epouse, de l'Inspiratrice », nous détachons ces strophes d'une signification profonde:

L'aurore s'ouvre toute grande
A l'aile de tous les essors.
Je m'éveille. Je me demande:
Où sont les morts?

Le jour sur la ville et la lande
Joyeux bondit sans frein ni mors.
Jeunesse! Amour! Je me demande:
Où sont les morts?

Le temps déroule sa guirlande.
Midi! Torrent de feux et d'ors!
Tout luit, bruit. Je me demande:
Où sont les morts?

On cause, on rit, on tourne en bande,
Au gré des vents, au gré des sorts.
Chansons! Danses! Je me demande:
Où sont les morts?

O monts embaumés de lavande!
O mer brisée à tous tes bords!

J'erre en rêvant. Je me demande:
Où sont les morts?

Forum. Tribune. L'arc se bande.
Bataille, tempête, éclairs tors,
Chant de soleil! Je me demande:
Où sont les morts?

Silence où l'âme se suspende,
Table de travail, saints transports!
Je médite. Je me demande:
Où sont les morts?

Le soir éteint la sarabande.
Pauvre terre, tu te rendors!
Ténèbre, oubli. Je me demande:
Où sont les morts?

Mémento. — *L'Alsace française* (28 février): M. Maurice Mutterer: « La tragédie d'un épigone, Wolfgang-Maximilien Gœthe ».

Les Amitiés (février): « Les Epistres morales » d'Honoré d'Urfé, avec une notice de M. Mario Meunier. — Poèmes de MM. L. Rousset, Ch. Le Gendre et Jean Roy. — Mme Christiane Fournier : « Fiançailles en Normandie ».

Le Bon Plaisir (février): « L'art dans l'œuvre de Marcel Ormoy », par M. R. Boggio. — « Anna de Noailles », par M. Paul Mourousy.

Cahiers Léon Bloy (janvier-février): M. G. Rouzet: « L'abbé R. Tardif de Moidrey et Léon Bloy ». — Fin de l'étude de M. J. Bollery sur « Louis Montchal ».

Le Calame (février): M. J. L. Aubrun: « France, ton honneur fout le camp ». — Du même: « Orgie » et « A ses quinze ans », poèmes. Et des vers de MM. Digot, Aufrère, Denilsenaire, R. Tessonneau, P. Bathille.

Commune (février): M. P. Vaillant-Couturier: « Restrictions sur la Culture ». — De M. H. Barbusse: « Staline sur le front de la guerre civile ». — M. Victor Margueritte: « De l'objection de conscience à l'action de masse ». — « Les étudiants contre la guerre et le fascisme ».

Crapouillot (mars): numéro spécial consacré à « M. Gogo », c'est-à-dire: aux voleurs de l'épargne et à la naïveté des victimes.

Dante (février): lettres inédites de G. Mazzini. — M. Pierre Jalabert : « Sur les ruines de la « Tibur » d'Horace ». — M. P. Michel: « La Boétie, Montaigne et Machiavel ».

Mercure universel (février): M. V. Bresle: « Rien n'est aussi habile que la vérité ». — M. Vital-Mareille: « Le numérotage des volumes ». — M. A. Audin: « L'inquiétude religieuse de Loti ».

Reportages (2 mars): « Erasme ou le spectateur pur », par M. Georges Duhamel. — Une lettre de M. Gide réclamant parce que ses propos ont été imparfaitement rapportés par la revue (numéro antérieur cité par nous).

La N. R. F. (1er mars) publie les chants I, II, III d'« Alouette », un nouveau poème de M. Francis Jammes: « poème d'un art primitif dont je poursuis la même ligne depuis 1888 », écrit l'auteur.

La Nouvelle Revue Critique (mars): « Emile Zavie », par M. P. Bathille. — « Henri Petit », par M. Georges Jamati.

La Revue Mondiale (1er mars): « Le souvenir de Jean Moréas », par M. F. Demeure.

La Revue des Poètes (15 février): « André Payer », par Mme M.-L. Dromart. — Des vers.

La Revue Universelle (1er mars): Nouvelle série (1911-1912) des cahiers de Maurice Barrès.

Revue des Deux Mondes (1er mars): appel de M. le maréchal Pétain pour le retour du service militaire de deux ans. — « La reine de Roumanie intime », par Mme Berthe Vulliemin.

La Revue de France (1er mars): Lettres inédites de Napoléon à Marie-Louise. — « Secteur d'attaques », par M. Louis Guiral. — « L'expansion de la vie », par M. Jules Sageret.

Grandgousier (mars) : « La gastronomie à travers l'histoire » et « le végétarisme », par M. le Dr Gottschalk. — « Les héros à table », par M. Léo Larguier. — Poèmes de Firdoussi et de Maçoudi.

Europe (15 mars) : fin des « Quinze ans de combat » de M. Romain Rolland. — « Plaidoyer pour les instituteurs et les professeurs poursuivis », de M. J. Guéhenno. — « Mort et résurrection de Moscou », par M. Jean-Richard Bloch. — « A propos du procès Rakosi », par M. Ervin Sinko.

Les Marges (10 mars) : « Granville », par M. Fernand Fleuret. — « Où va le Temps? », poème de M. Pierre Lhoste. — « De la culture », par M. Lucien Duplessy. — « L'enchanteur », par M. Francis Carco, qui se souvient là de Guillaume Apollinaire avec une fraternelle émotion.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

MUSIQUE

Premières auditions: Concerts Pasdeloup, *Bas-reliefs Assyriens*, de M. Henri Martelli. — Concerts Colonne: *Ballade pour clarinette*, de M. Maurice Le Boucher. — Société des Concerts: *Chansons Bourguignonnes*, de M. Maurice Emmanuel. — Société Nationale: *Chansons Villageoises*, de M. Tristan Klingsor. — Concert spirituel à Saint-Séverin: *Chants Grégoriens*, Dom de Malherbe. — Concerts divers: M. Gil Marchex.

Ces *Bas-reliefs assyriens*, ce sont quatre panneaux symphoniques où l'auteur a voulu évoquer l'art babylonien à

l'aide des sons. La tentative pouvait sembler bien téméraire: sa difficulté est sans doute ce qui a séduit, avant tout, **M. H. Martelli,** un des compositeurs les plus sympathiques parmi les jeunes. Il a réussi. Il nous a ainsi donné une preuve de ses dons naturels et de ses qualités acquises, et après le *Concerto* si discuté il y a quelques semaines à la salle Pleyel, cette victoire éclatante est une belle revanche dont se féliciteront tous ceux qui ne doutaient point de la valeur de M. Martelli.

La musique qu'il a écrite pour ces *Bas-reliefs* semble avoir la solidité de ces briques assyriennes, si bien jointes, si bien sculptées. C'est massif et c'est grand, majestueux même. Et cela semble venu d'un jet, comme cet art dont on ne connaît point l'enfance, les premiers essais, mais dont les monuments nous montrent la perfection immuable. On est tout surpris de voir un art aussi immatériel que celui des sons se plier à ces exigences et évoquer avec une précision inespérée la rigidité hiératique des bas-reliefs assyriens. Il y en a quatre qui ont inspiré M. Martelli: le *Génie à tête d'aigle devant la plante sacrée,* un court tableau, mais large comme une fresque, avec ses accords massifs, profonds, qui parcourent toute l'étendue de l'orchestre. La *Danse,* le deuxième, est naturellement plus léger. La batterie en marque le rythme, et le dessin des motifs évoque l'Orient. A ce second bas-relief s'oppose le suivant, le *Lion et la Lionne dans leur repaire,* avec un solo de tuba qui exprime — sans souci d'imitation — l'humeur des fauves. Enfin, l'*Armée d'Assourbanipal et ses musiciens* sert de conclusion à l'ouvrage, et c'est une sorte de cortège violent, bariolé, un défilé guerrier et barbare. Au total une œuvre des plus intéressantes et que M. Coppola a conduite avec vigueur et précision.

§

La *Ballade en ré mineur,* pour clarinette, de **M. Maurice Le Boucher,** enrichit fort à propos la « littérature » d'un instrument tout à fait digne de semblables hommages. Mozart savait apprécier la noblesse mélancolique des sonorités que donnent les instruments à anches. On les dédaigna depuis, et bien à tort, au profit des seules cordes. Des vir-

tuoses comme M. Cahuzac — soliste des Concerts Colonne, à qui revient l'honneur d'interpréter l'œuvre nouvelle — méritent le succès que l'on réserve d'ordinaire aux princes de l'archet ou du clavier et la *Ballade* ne pouvait avoir meilleur interprète. Elle est écrite non seulement de manière à faire briller l'exécutant, mais elle est tout autre chose qu'un morceau de virtuosité, et l'on sent en l'écoutant que l'auteur a pris la plume pour exprimer des idées et des sentiments et qu'il a choisi la clarinette parce que le timbre de cet instrument lui a paru le mieux convenable à la traduction de sa pensée. Le nombre n'est pas très grand des concertos et autres pièces de bravoure dont on en pourrait dire autant.

§

Les *Chansons bourguignonnes* de **M. Maurice Emmanuel** chantées à la Société des Concerts du Conservatoire par Mme Madeleine Grey sont vraiment délicieuses. Elles ont cette grâce naturelle et simple des œuvres qui tiennent au terroir par de profondes racines, et on ne peut manquer de comparer cette saveur si franche des mélodies populaires à celle des fruits de la terre. Ici, saluons bien bas: nous sommes au pays des crus royaux. La musique de M. Maurice Emmanuel, inspirée du folklore beaunois, a tout le bouquet des vins fameux. Et c'est une admirable chose, cette *Maumariée*, un court drame où la voix de la soliste est prolongée par celle d'un chœur, qui s'oppose à la plainte de la jeune femme et l'abandonne à son destin : « Allons-nous-en! » La nuit nous prend! » Et quelle fraîcheur dans cette musique modale, conservée si heureusement par la tradition populaire (*Guignolot de Saint-Lazot*, en mode de *la*, la *Complainte de Notre-Dame*, en mode de *mi*). Ces chansons ont été triomphalement accueillies et, volontiers, on les eût bissées. Voilà une juste réparation enfin accordée à un grand musicien dont le seul tort fut d'inventer ces merveilles à une époque où nul ne se soucia de les comprendre — ni même de les écouter. Il semble qu'aujourd'hui l'on commence à reconnaître la valeur de M. Maurice Emmanuel. Mais la réparation qui lui est due n'est pas encore complète, loin s'en faut et en l'attendant, on ne répétera jamais assez qu'il est un des maîtres authentiques de notre école française.

Au même concert, les*Transparences* de Mlle **Jeanne Leleu,** données il y a deux ans en première audition par le regretté Walther Straram, ont trouvé sous la direction vibrante et sensible de M. Philippe Gaubert, une interprétation de choix. Cette œuvre est de celles qui sont destinées à durer: par sa délicatesse, elle mérite pleinement son titre. Mais cette extrême fluidité, cette irisation des sonorités qui, je crois bien, n'a jamais été poussée plus loin et peut se comparer aux meilleures réussites de l'impressionnisme, n'empêche point la solidité de la composition. Ce n'est pas un simple jeu, le caprice d'un jour, mais une belle œuvre qui séduira toujours quiconque est sensible à la poésie. L'orchestre, le merveilleux orchestre de la Société des Concerts a su donner à ces *Transparences* leur couleur de rêve. Enfin, il faut louer **M. Benvenuti** pour son interprétation sobre, claire et cependant ardente du *Concerto* en mi bémol pour piano et orchestre, de Beethoven.

Le musicien qui, chez **M. Tristan Klingsor,** est si proche parent du peintre et du poète, doit certainement quelque chose à l'une et à l'autre des deux autres personnes de cette trinité artistique. La finesse de son esprit est exquise. Il a comme personne le don de l'ironie et le sens de l'humour, mais sa nature est tendre; il reste jeune et se renouvelle tout en conservant cette personnalité qui le fait reconnaître entre tous. Les *Chansons villageoises* (*Sous la pluie, Ronde des Radis, Chanson de l'Oseille*), interprétées à la Société Nationale par Mme M. Lebasque — une cantatrice que l'on entend trop rarement — et fort joliment accompagnées par Mme M.-A. Pradier, ont un charme et une verdeur délicieux. Il en est des mélodies comme des sonnets. Mais les mélodies qui non seulement n'ont point de défaut, mais sont en outre pleines de qualités rares, en trouve-t-on plus que de symphonies parfaites?

On sait la valeur des travaux du **R. P. de Malherbe** sur le Rythme et en quelle estime les tiennent les musiciens, même ceux qui discutent ses conclusions. Dom de Malherbe s'écarte de Solesme pour l'interprétation du plain-chant. Il veut un rythme plus libre, plus vivant et ne croit point que

l'art grégorien soit une chose froide et figée. Avec le concours de M. Jules Tambroni, de Mme Wetchor, du chœur de M. Nicolas Kedroff, de M. Léonce de Saint-Martin, organiste, et d'un orchestre à cordes, Dom B. de Malherbe a donné en l'église Saint-Séverin un concert spirituel composé de quelques-unes des plus belles pièces grégoriennes: le *Domine Jesu*, le *Dies Irae*, le *Lux Aeterna*, l'*Ecce nomen Domini*, l'*Alleluia* de Pâques. Programme varié à souhait et donnant par cette variété même une illustration très complète des théories de Dom B. de Malherbe. Je ne sais quels arguments les paléographes peuvent lui opposer; mais je sais bien que l'interprétation qu'il en a donnée, infuse à ces vieilles et magnifiques cantilènes une vie nouvelle. Elles demeurent cependant elles-mêmes; elles ne sont nullement altérées par cette interprétation, respectueuse de l'esprit même de cette musique. Simplement, elles s'animent, s'envolent, et la grâce de leur mouvement, la jeunesse exquise de cet envol, pareil à celui de l'oiseau, sont saisissantes. En même temps, cette interprétation montre mieux l'origine orientale de certains de ces chants. Les interprètes et Dom B. de Malherbe lui-même doivent être félicités vivement pour ce très beau concert.

M. Gil-Marchex qui, l'an dernier déjà, avait donné quelques causeries brillamment illustrées d'exemples musicaux, a, le mois dernier, commencé une série de six cours publics d'interprétation consacrés à Mozart, à Beethoven, Schumann, Chopin, César Franck, Liszt et Debussy. M. Gil-Marchex parle en poète des chefs-d'œuvre qu'il interprète en musicien accompli. Ses causeries ont remporté le plus vif succès.

RENÉ DUMESNIL.

ART

L'Exposition des Humoristes, 11, rue Royale. — Exposition Henri Martin, Petit Palais. — Exposition Charles Guérin, galerie Charpentier. — Exposition Marguerite Fontainas, le Balcon. — Exposition Jaulmes, galerie Charpentier. — Exposition Abel Bertram, galerie Charpentier. — Exposition Georges d'Espagnat, galerie Druet. — Exposition Henry Portal, galerie Druet.

Pas plus que les années précédentes l'exposition des **Humoristes** n'offre de nouveauté. Ce n'est point qu'on n'y tâche et il y a un petit effort pour réunir des caricatures politiques un

peu vibrantes. Mais l'art n'y est pas. Il ne suffit pas de dauber sur le Parlement pour savoir dessiner. Les caricatures des hommes politiques qu'on reproduit inlassablement dans les hebdomadaires manquent de caractère. Il n'y a dans ce genre et dans cette filière réactionnaire que les dessins d'Iribe qui soient doués de style et puissent se placer dans la tradition de Daumier, Forain et Steinlen. Les humoristes nous montrent aussi deux rétrospectives intéressantes : celle de Léandre très intelligemment préfacée par le dessinateur Georges Villa et celle de Sem. Leur juxtaposition fait bien comprendre qu'il y a deux espèces d'humoristes et très différents. Les uns, comme Léandre, sont des artistes complets, des peintres qui, amenés à monnayer leur talent dans des pages de journaux ou ambitieux de suivre, par un moyen rapide et alerte, le spectacle de la vie qui court autour d'eux, la fixent cursivement, mais avec certitude par des dessins où toute leur science acquise se démontre: tel Léandre. Nous avons eu l'occasion lors de la précédente rétrospective de Léandre, de signaler les qualités de peintre ému de la vie provinciale et d'observateur caustique de la vie de Paris que fut Léandre. Sem fut un homme d'esprit au crayon agile. Son intérêt plastique serait peut-être de résumer la mentalité du boulevardier de son temps. Il ne voit la vie qu'à la lumière artificielle parmi les bars, les coulisses, les portants. Sa vision profondément elliptique n'a point d'acuité. C'est alerte, sans jamais insister. Du reportage qui peut arrêter un instant sans pouvoir supporter un examen critique sérieux. Nous retrouvons, en belle forme, Abel Faivre. L'attention se porte toujours aux pages épigrammatiques d'Albert Guillaume, ce Lucien Biart de notre temps. Poulbot est infatigable à noter de nouvelles expressions du gamin parisien qu'il projettera dans la légende. Voici les tableautins gracieux de Roubille, les fringants vivants d'il y a cinquante ans de Vallet, les nus de Cadel, des dessins rehaussés de quelques peintres, Bognard, Valvérane, Le Petit, Kate Munzer, André Hellé, des dessins de caractéristes, Hémard, Hautot, Gassier. A la sculpture, des fantaisies de Moreau-Gauthier et de Mlle Zay.

§

Henri Martin nous montre au Petit-Palais un polyptique destiné à orner la mairie du Ve arrondissement. Thème: le jardin du Luxembourg, ses magnifiques frondaisons serrées, ramassées comme en écrans sombres, pour faire valoir la foule vivante et bariolée qui donne à ce jardin un prodigieux aspect de vie. C'est l'après-midi à l'heure où les ébats des enfants entourent de leur caprice la démarche alentie des grandes personnes, des jeunes mères et aussi de graves rêveurs ou de passants provisoirement méditatifs que ce qu'on leur donne ici de nature et de joie tire de leurs soucis professionnels. C'est là une belle œuvre de grand accent tranquille. Les oppositions des tonalités générales des panneaux y sont moins contrastantes que dans d'autres décorations murales d'Henri Martin, mais le thème commandait les choses ainsi. En face de ce nouvel et grand effort de son art mural, Henri Martin a disposé les esquisses en petit format de ses autres décorations, au moins de la plupart, celles pour le Conseil d'Etat, pour la préfecture de Cahors, pour la Chambre de commerce de Béziers.

A côté des grandes œuvres décoratives, nombre de paysages où Henri Martin décrivit les larges paysages du Quercy, les coulées de route à travers les hautes collines, la petite place du village et l'église agreste. Le soleil crible à grandes flèches les pergolas fleuries de roses, jette des étoiles vivantes et mobiles sur la nappe blanche parmi la desserte. Voici près des corbeilles de fleurs le large chapeau de paille sur le banc de pierre blanche rosi de lumière, des portraits immobiles de jeunes filles au pur profil et aussi de pittoresques portraits du peintre par lui-même, en train de peindre, du plus curieux et véridique surgissement.

Charles Guérin expose à la Galerie Charpentier nombre d'œuvres, parmi lesquelles beaucoup de récentes, attestant sa maîtrise de portraitiste, son art délicat à traduire la grâce féminine, la belle facture des natures mortes et la vie pittoresque de ses tableaux de fleurs. Il n'y a point oublié ses séries de fêtes galantes, d'évocations subtiles de la comédie italienne, les grandes dames élancées qui se promènent dans

les beaux jardins classiques, cette sorte de super-vision du jardin du Luxembourg qu'il excelle à décrire, décor réel et chanson de rêve, dans des harmonies si diverses, si particulières et toujours d'une si parfaite cohésion. On y peut voir quelques-uns des plus beaux livres qu'il a publiés chez Helleu et Sergent, des commentaires prestigieux de *Manon* et des *Romances sans paroles.*

Madame **Marguerite Fontainas** excelle à saisir l'âme limpide des paysages et à en varier la transcription d'après leur couleur locale profonde. C'est avec une émotion que ressent le spectateur qu'elle évoque le vallonnement des dunes belges, la lointaine transparence de leur ciel et leur maigre parure d'herbes courtes, les plaines de la Marche et leur opulence et aussi les sites de Bretagne et les pittoresques villages d'Esquy.

Dans la vaste salle Jean Charpentier, **Jaulmes** est à l'aise pour exposer ses décorations de grand format. Le style de Jaulmes est varié et s'adapte à la suggestion des thèmes acceptés, avec une souplesse infinie. On a vu de Jaulmes de grandes décorations somptueuses d'ordonnance et complexes de nombreux personnages, comme celle qu'il conçut pour le Grand-Palais, et qui en orna la salle des fêtes lors de l'Exposition des arts décoratifs de 1925. Il en a peint de plus résumées. La sûreté de sa mise en place des groupes qui circulent dans ses panneaux lui permet un style mural des plus libres, des plus heureusement libres. Il traite aussi bien le décor antique et légendaire que la scène de vie moderne. Le décor antique pour lui est néo-grec. C'est-à-dire que dans des paysages notés en Grèce ou en Provence, des nymphes de Diane se groupent, harmonieuses, tenant en laisse des molosses ou des lévriers, près de jeunes pâtres très plastiques. Ou bien, comme dans sa décoration pour le théâtre de Carcassonne, des groupes de jeunes filles au blanc péplum montent d'une marche cadencée vers l'autel d'Apollon placé devant le péristyle d'un temple et apportent des offrandes. Ces visions antiques, toujours simples, s'imprègnent d'un grand charme qui n'est point que littéraire. Il règne dans ces évocations une paix spacieuse due à la sobre élégance des lignes. Mais si

Jaulmes pour la mairie de Cachan décrit un dimanche en banlieue, dans un décor que traverse et surplombe la masse du viaduc, il peuplera sa surface de pommiers en fleurs et créera un paysage de sérénité où il fera évoluer des passants modernes et quotidiens et des jeunes filles en robes claires qui lui permettent dans un décor aussi fleuri, presque la même élégance du bouquet de couleur.

Auprès de ses grandes décorations, Jaulmes expose de nombreuses études, tableaux de chevalet, allégories de villes d'art, Athènes, Versailles, etc... représentées par une figure de femme hiératique et long-voilée, figurée dans un coin de leur décor, des aspects du sourire grec du ciel sur la mer dans un grand silence d'été, le port de Cannes balayé de lumière, des mas moites de rayons d'argent écrasés sur leurs murs parmi les ombres courtes des cyprès au tapis de velours ras sur le sol, des portraits de femmes aux lignes pures et sobres, aux yeux tendrement lumineux.

Dans une salle moins vaste de la même galerie, un bon artiste, un peu inquiet, très épris de diversité et que l'on devine très intellectuel, réunit de très nombreuses notations, des nus de femmes, des décors de parcs d'un impressionnisme attrayant. Cet ensemble fait honneur à Abel **Bertram**.

Georges **d'Espagnat** nous montre aussi une grande décoration, conçue pour une salle de fêtes du paquebot la Normandie. Ce grand panneau fut installé dans le spacieux atelier du bon sculpteur Paul Mané, en recouvrant toute la surface du vaste plancher. Ce panneau a été conçu d'après des exigences particulières de mise en place. On ne le verra plus jamais à la lumière du soleil, mais bien à la lumière électrique, cette salle de banquet, très ventilée, n'ayant pas de hublots et n'étant éclairée qu'à la lumière électrique, ce qui a guidé d'Espagnat dans un parti-pris de tonalité rose pâle et bruns pâles, commandé aussi par la teinte décorative rose crevette des parois de la salle. L'ensemble coloré est très agréable; l'arabesque du dessin très pure. Autour d'une large plaque de ciel bleu, des tertres herbeux et fleuris se sillonnent d'ébats de danseuses dont des groupes de jeunes musiciens scandent la danse cadencée. C'est un décor de mer tranquille et tiède

d'Attique ou d'Archipel, ou des îles d'Hyères que d'Espagnat évoque ici avec un grand charme. Il y a longtemps que d'Espagnat a prouvé ses droits à décorer un grand mur d'Etat, en belle place, à Paris.

Le même artiste a réuni chez Druet, une sorte de rétrospective résumant sa vie picturale depuis son avènement à la maîtrise jusqu'à cette heure même. L'esquisse de son plafond, du plafond que nous venons de décrire sommairement, sert de conclusion à cette série d'études peintes, portraits, nus, fleurs, ports ensoleillés, divertissements de fillettes, tons harmonieux et du plus savoureux métier. Il n'y faut point chercher les pages les plus célèbres de d'Espagnat qu'il a laissées dans les musées qui les détiennent ou les collections particulières ou les salons de belle harmonie où elles sont marouflées. On n'y verra ni ce *Prince persan*, ni l'entrée du *Roi afghan*, ni certains grands nus devenus célèbres par leur pureté si classique, ni les paysages d'Arcadie à grandes figures paisibles de la décoration de la salle à manger de M. Bauer. Mais toutes les toiles qui sont là possèdent un vif intérêt propre et permettent de suivre l'évolution de d'Espagnat, à travers un vérisme orné, d'un romantisme soucieux de pureté à un accent du classicisme chauffé de romantisme.

Galerie Druet, Henry **Portal** expose des natures-mortes d'accent profond et de la plus opportune ordonnance et surtout des paysages tout à fait intéressants, villages de la Nièvre, de l'Avallonais, paysages de rivière diaprée d'émaux et de reflets, le long d'un quai de petite ville quiète, entrées de maisons de peintres blotties dans les feuilles, tout cela d'un art précis et détaillé, de l'art dans la meilleure voie et du sens le plus juste. Quand la mode des à peu près abstraits sera tout à fait passée, on s'apercevra de la valeur de cette peinture et la place d'artistes qui seront restés fidèles au goût et à la nature comme Jaulmes, d'Espagnat ou Henry Portal en sera plus haute.

GUSTAVE KAHN.

MUSÉES ET COLLECTIONS

A la Bibliothèque Nationale: exposition de lettres de Napoléon Ier à Marie-Louise; exposition Calvin. — Au Musée des Gobelins: exposition de tapisseries de l'ancien Pérou. — Au Petit Palais: exposition des chefs-d'œuvre du Musée de Grenoble et exposition Henri Martin et Henry Bouchard. — Mémento.

On sait comment, au mois de décembre dernier, le gouvernement français se fit adjuger, à Londres, pour la somme considérable — justifiée par l'importance et la haute valeur historique du dossier ainsi acquis — de 15.000 livres sterling, soit un million 125.000 francs, un lot de trois cent dix-huit lettres autographes de Napoléon Ier à Marie-Louise, écrites de 1810 à 1814, qui jusqu'ici avaient échappé aux investigations de tous les historiens de l'Empereur et étaient restées dans la famille du général Neipperg, second mari de Marie-Louise. La **Bibliothèque Nationale,** où a été déposé ce précieux ensemble, qui s'ajoute à celui des cinq mille lettres et documents de toute nature, que nous avons signalé ici il y a deux ans (1), intéressant l'histoire politique et littéraire de la France, données par le baron Henri de Rothschild, et à plus de quinze cents lettres de Voltaire, en grande partie inédites, offertes récemment par M. Seymour de Ricci, vient de mettre sous les yeux du public, dans le cadre magnifique de la galerie Mazarine, et dans une présentation digne d'elles, toutes les pièces de ce trésor.

Réparties chronologiquement en plusieurs groupes correspondant aux grandes divisions de l'histoire de Napoléon et de Marie-Louise durant les cinq années qu'elles concernent, les trois cent dix-huit lettres, placées dans des vitrines, se détachent sur des plats de somptueuses reliures en maroquin de l'époque napoléonienne appartenant à la Bibliothèque Nationale ou à Malmaison, chaque missive accompagnée d'une transcription dactylographiée qui en permet la lecture. On y a joint la photographie d'une lettre écrite par Napoléon de Fontainebleau le 20 avril 1811 qui ne parvint jamais à Marie-Louise et dont l'original fait partie de la collection Heineman à Bruxelles; puis d'autres documents historiques d'un grand intérêt, telle la consultation établie par Corvisart, médecin

(1) V. *Mercure de France*, 15 juillet 1933, pp. 464-465.

de l'impératrice, le 11 avril 1814, et prescrivant à Marie-Louise un repos dans une station thermale au lieu de rejoindre Napoléon comme celui-ci l'avait demandé, des livres ayant fait partie de la bibliothèque de l'Empereur emportés par Marie-Louise en Autriche et revenus à Malmaison il y a deux ans grâce à la générosité de Mr et Mrs Joffé, puis toutes sortes d'objets rappelant Marie-Louise et le roi de Rome: le métier à tapisser de l'impératrice, ses bijoux, des vases de Sèvres, des miniatures parmi lesquelles celles de Madame mère, de Marie-Louise, du roi de Rome et de la reine Hortense par Isabey, des bustes en biscuit de Sèvres, etc.; enfin, accrochés aux murs et alternant avec des bustes comme ceux de Napoléon par Houdon, de Marie-Louise par Spalla et du duc de Reichstadt, de nombreuses peintures, gravures, images populaires qui créent autour des manuscrits l'atmosphère de l'époque en évoquant les personnage et les événements qu'elles rappellent : toiles — déjà vues pour la plupart à l'exposition du centenaire du roi de Rome, il y a deux ans — représentant les adieux de l'archiduchesse Marie-Louise à sa famille, son arrivée à Compiègne, le mariage de Napoléon et de Marie-Louise, le baptême du roi de Rome, les portraits de Napoléon par Robert Lefèvre et par Ingres, celui de Marie-Louise avec son fils par le baron Gérard, le petit portrait du roi de Rome par le même, envoyé à Napoléon en septembre 1812, la veille de la bataille de la Moskowa et qu'une gravure de Rollet d'après Bellangé montre exposé devant la tente de l'Empereur; le délicieux dessin de Prud'hon d'après *Le Roi de Rome dormant*, un autre dessin du même d'après Marie-Louise, le beau tableau de Boissard de Boisdenier : *Episode de la Retraite de Russie* (musée de Rouen), la célèbre lithographie de Raffet sur le même sujet; le *1814* de Meissonier; puis des médailles et des camées, des cartes et vues de batailles, le portefeuille de campagne de Napoléon et le coffre dans lequel il transportait avec lui ses cartes d'état-major, etc.

En même temps, au rez-de-chaussée de la Bibliothèque, dans la salle Mortreuil, on admirera une autre exposition organisée sous les auspices de la Société de l'histoire du protestantisme français à l'occasion du quatrième centenaire

de l'*Institution chrétienne* de Jean Calvin, et présentée avec l'érudition et le soin parfaits que notre grand établissement de la rue de Richelieu apporte à toutes les manifestations de ce genre. Groupées chronologiquement en trente-quatre vitrines, des imprimés, des autographes, des documents d'archives, des gravures, des médailles, des objets d'art et des souvenirs de toute sorte évoquent dans toutes leurs phases successives la vie et l'œuvre du réformateur et l'histoire du protestantisme en France. On nous montre tour à tour les précurseurs de la Réforme, parmi lesquels le maître de Calvin, Lefèvre d'Etaples, les protecteurs du mouvement: Louise de Savoie, Marguerite d'Angoulême, mère de Jeanne d'Albret, et Renée de France; puis toutes les étapes de l'existence de Calvin : sa naissance à Noyon en 1509, sa vie d'étudiant à Paris (où, circonstance curieuse, il rencontra aux cours du Collège de France Ignace de Loyola et peut-être Rabelais), à Orléans, à Bourges; ses séjours à Bâle, à Ferrare, à Genève et à Strasbourg; ses ouvrages enfin, dont le principal, *Christianae religionis institutio*, édité à Bâle en 1536 (on nous en montre la 1re édition, avec un exemplaire ayant appartenu à Sully et annoté par lui), eut un si grand retentissement et fut suivi du plaidoyer constitué par la célèbre *Epistre au très chrestien Roy de France*. Aux écrits de Calvin viennent s'ajouter ceux de son contradicteur Michel Servet, d'Etienne Dolet, de Théodore de Bèze et autres réformateurs, dont quelques souvenirs sont particulièrement rares et précieux : tels un exemplaire échappé au feu du *Christianismi restitutio* de Michel Servet et l'exemplaire unique du petit livre d'Etienne Dolet, *Deux dialogues de Platon*, qui le fit envoyer au bûcher; puis un livre d'Heures portant des annotations de Louise de Montmorency, mère de l'amiral de Coligny, puis de celui-ci, puis de sa veuve, et qui est ouvert à la page où cette dernière rapporte le massacre de son mari. Citons enfin des recueils de psaumes, des ouvrages satiriques, d'innombrables portraits peints, dessinés, gravés ou sculptés, parmi lesquels plusieurs des exquis crayons du Cabinet des Estampes, des œuvres et des souvenirs de savants et d'artistes huguenots : autographes d'Ambroise Paré et de Ramus, *Tête de Christ* de Ligier Richier, plats émaillés de Bernard Palissy

et de Suzanne Court, gravures d'Androuet du Cerceau, de Jean Devet et de Salomon Bernard, etc.

§

L'administrateur de la **Manufacture des Gobelins,** M. François Carnot, poursuivant l'exécution d'un programme d'expositions historiques de l'art de la tapisserie, inaugurées l'an dernier par celle des arts textiles du proche Orient (Egypte et Byzance), nous transporte aujourd'hui aux antipodes du delta du Nil, dans une civilisation toute différente : celle de l'ancien Pérou, dont il met sous nos yeux des spécimens de l'art textile depuis les origines jusqu'au XVIIe siècle.

Ici, mieux encore qu'en Egypte, nous apprend M. François Carnot dans l'avant-propos du catalogue de cette exposition, la sécheresse exceptionnelle d'un climat où il ne pleut jamais et la qualité particulière des sables où les morts étaient déposés ont assuré la conservation parfaite des momies et des riches étoffes dont elles étaient enveloppées, et, la rapacité des conquistadors ayant dédaigné ces milliers de tombes à fleur de sol, c'est seulement depuis un demi-siècle qu'on les a explorées et qu'on en a tiré des documents saisissants dont se sont enrichis surtout les musées d'Amérique et d'Allemagne, et dont près de trois cents sont mis ici sous nos yeux : bandes de tapisseries, galons ou étoffes brodées, où l'originalité du décor s'allie à l'harmonie de chaudes colorations et dont M. Raoul d'Harcourt, dans la préface du catalogue, explique en détail les procédés assez primitifs d'exécution, l'utilisation, l'ornementation. Les sujets traités avec le plus de complaisance par les anciens Péruviens, nous dit-il, sont, dans la région côtière centrale, les représentations d'animaux sans doute totémiques : poissons, pélicans, canards marins, mouettes, pumas, jaguars, renards, petits rongeurs, figurés tantôt avec un certain réalisme comme dans la céramique péruvienne plus septentrionale, tantôt dans une forme conventionnelle simplifiée; puis viennent les figurations de personnages: chefs ornés de vêtements et de coiffures opulentes, guerriers porteurs d'armes, danseurs en file, etc. Plus au Sud, les scènes mythiques se multiplient, tandis que la stylisation s'accentue: ce ne sont que représentations d'êtres fantastiques, de démons ornés de serpents et de sco-

lopendres avec une langue démesurée qui s'unit à celle d'autres êtres; puis des motifs décoratifs issus de trophées, de têtes humaines déformées ou réduites, d'animaux étranges ornés d'appendices à crochets.

A côté de ces tissus et d'une grande dalmatique en tapisserie, on a fait place à une dizaine de vases en céramique et à quelques pièces diverses d'un intérêt et d'une beauté exceptionnels : une haute coiffure aux plumes multicolores avec couvre-nuque, un grand pectoral en or figurant une tête de félin accompagnée de deux condors, un masque en or composé de quatre têtes de serpents et de deux têtes humaines surmontées de serpents, un merveilleux collier en or et turquoises, une timbale en or ornée de quatre têtes de félins, et un haut gobelet d'or en forme de tête humaine.

Cette instructive exposition, qu'il ne faut pas manquer d'aller visiter, constitue sur l'art des anciens Incas un précieux supplément aux enseignements de la belle exposition d'art précolombien du pavillon de Marsan en 1928 et au magnifique ensemble de richesses offert par la nouvelle galerie d'Amérique qui s'ouvre, au moment où nous écrivons, au Musée d'ethnographie en complément de celles d'Afrique, d'Asie et d'Océanie.

§

M. Raymond Escholier qui, depuis son avènement à la direction du **Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris,** a déjà à son actif plusieurs belles expositions, vient de prendre une initiative audacieuse. Reprenant en l'élargissant le programme, appliqué successivement à l'Orangerie, au Musée Carnavalet et au Muséum, d'expositions de chefs-d'œuvre des musées de province, il a voulu apporter à Paris non plus seulement quelques œuvres d'un musée, mais tout ce musée lui-même, et il vient de réussir le tour de force d'amener au Petit-Palais à peu près toutes les richesses du musée de Grenoble: opération dont on est heureux d'avoir à constater la réussite, mais qui, on le pense bien, n'allait pas sans risques graves qu'on voudrait voir épargner aux chefs-d'œuvre de l'art; car personne ne croira que, comme l'a écrit inconsidérément un de nos jeunes confrères, « rien n'est plus salutaire aux œuvres d'art que le voyage », et,

se rappelant l'accident arrivé à un Rembrandt lors de l'exposition des œuvres du maître à Amsterdam en 1898, on souhaiterait, au contraire, ne pas voir se renouveler trop souvent ces périlleux déplacements. Or, voici qu'on nous annonce pour le mois de mai une exposition monstre de l'art italien qui amènera au Petit-Palais et au Jeu de Paume tous les trésors des collections de la péninsule sans parler de ceux de nos propres musées!... Mais ne boudons pas notre plaisir et admirons, en attendant, ce que nous offre actuellement le Petit-Palais.

Nous avons déjà énuméré ici, il y a quelques années, les principales richesses du musée de Grenoble et nous nous contenterons donc d'attirer l'attention sur les chefs-d'œuvre les plus marquants: tout d'abord le somptueux Rubens: *Saint Grégoire pape, entouré de saints, invoquant le Saint-Esprit,* peint en Italie pour une église de Rome où la toile ne put trouver place; puis une magnifique *Adoration des bergers* et un *Sommeil d'Antiope,* de Jordaens; le *Martyre de sainte Catherine,* de Gaspard de Crayer; parmi les œuvres de l'école italienne, *Saint Sébastien et sainte Apolline* du Pérugin, deux beaux Véronèse : *Jésus guérissant l'hémorrhoïsse* et *Le Christ apparaissant à la Madeleine;* une *Vue de Venise* de Canaletto et un des plus beaux Guardi que nous connaissions : *Le Doge traversant la place Saint-Marc;* dans l'école espagnole, quatre admirables Zurbaran : *Annonciation, Adoration des bergers, Adoration des mages, Circoncision,* qui méritent bien la place d'honneur qu'on leur a donnée à droite et à gauche du Rubens, auquel ils sont bien supérieurs par le sentiment et par la délicatesse picturale; un *Portrait de jeune moine* par Valdés Leal; un *Enfant endormi,* peinture anonyme donnée autrefois à Ribera, et, de ce dernier, un *Martyre de saint Barthélemy;* dans l'école allemande, une *Judith* de Cranach; dans notre école française, de magnifiques Philippe de Champaigne : *Louis XIV conférant l'ordre du Saint-Esprit à son frère le duc d'Anjou,* un *Portrait de l'abbé de Saint-Cyran,* et sa propre effigie; une *Marine* et une *Vue de la campagne romaine* par Claude Lorrain; *L'archange Raphaël quittant la famille de Tobie,* œuvre exceptionnelle d'Eustache Le Sueur; deux prestigieux portraits de Largillière; celui de *Jean-Pupil*

de Craponne, et celui d'*Elisabeth de Beauharnais;* un autre, non moins magistral, du *Maréchal duc de Noailles,* par H. Rigaut; et, par Tournières, le *Portrait de Ch. de Beauharnais, gouverneur du Canada,* un *Paysage avec figures* de Watteau, etc.

Le XIXe siècle est représenté instamment par des toiles de David (*Portrait du peintre Vincent*), Gérard, Diaz, Daubigny, Français, Achard, Ravier, Courbet, Delacroix (*Saint Georges*), Couture, Fantin-Latour (son bel *Hommage à Berlioz* et des portraits dont le sien propre), H. Flandrin, Hébert, Henner, des aquarelles de Jongkind, etc., groupés autour de nombreux et précieux souvenirs des deux glorieux enfants du Dauphiné : Stendhal (dont deux portraits par De Dreux-Dorcy évoquent la figure) et Berlioz. — Cette première partie de l'exposition offre, en outre, quelques objets ou sculptures remarquables, prêtés par la bibliothèque de Grenoble : un casque mérovingien trouvé à Vézeronce, une *Vénus* romaine en bronze, une *Vierge* d'ivoire espagnole du XVIe siècle passant pour provenir de la chapelle de Charles-Quint, une réplique en terre cuite peinte du buste de Pietro Mellini par Benedetto da Majano, des manuscrits et des incunables, le magistral buste en terre cuite de Barnave par Houdon.

Et brusquement, au sortir de la salle des peintres du XIXe siècle, nous voici dans une tout autre atmosphère. Le musée de Grenoble offre cette particularité d'être le seul de nos musées de province à posséder un ensemble d'œuvres de notre école d'avant-garde. Il le doit d'abord à deux donations : celle de Mme Agutte-Sembat (qui a apporté notamment des œuvres de Camoin, Marquet, Henri Matisse, Rouault, Signac, Roussel, Vuillard, Vlaminck, Van Dongen) et celle de l'amateur Paul Guillaume (dont le choix se portait sur des artistes tels que Modigliani, le « douanier » Rousseau, Picasso, le surréaliste Chirico, les Russes Zadkine et Chana Oorloff), puis à l'activité de son conservateur, qui, admirateur de nos « fauves » et de nos indépendants, s'est employé, au grand scandale des Grenoblois, à réunir une collection d'œuvres devant offrir comme un tableau des tendances de l'art d'aujourd'hui. Cette collection, qui ici remplit cinq salles, forme un ensemble d'échantillons très mêlé, où le bon (tels le Sisley,

le Claude Monet, le Gauguin, les Bonnard) voisine avec le médiocre et même le mauvais, où se constatent aussi d'importantes lacunes et qui, par suite, est loin d'offrir comme l'a écrit le critique que nous citions tout à l'heure, « une véritable histoire de l'art d'aujourd'hui ». La tentative n'en était pas moins très louable, et l'on ne peut que regretter qu'elle n'ait pas été réalisée dans un esprit plus large et avec plus d'équilibre. Quelques bonnes sculptures de Bourdelle, Despiau et Drivier rehaussent heureusement cet ensemble.

Une autre exposition, qui vient de s'ouvrir dans trois des grandes salles extérieures du Petit-Palais, apportera aux amateurs d'art moderne des satisfactions d'une qualité plus solide et plus sûre. Elle est consacrée à deux des maîtres de notre école actuelle : le peintre Henri Martin et le sculpteur Henry Bouchard. Leurs œuvres, depuis longtemps, sont la gloire de nos Salons annuels: grandes pages décoratives ou simples vues de nature du premier, toutes baignées les unes et les autres de lumière vibrante; monuments et statues du second, dont la noblesse de style, la science et la vigueur d'exécution montrent en leur auteur un descendant authentique des grands imagiers bourguignons.

L'évocation de l'œuvre d'un Henri Martin ne pouvait malheureusement avoir toute l'ampleur désirable, puisqu'il était impossible de déplacer les vastes compositions marouflées aux murs de l'Hôtel de Ville de Paris, de la Sorbonne et du Conseil d'Etat, du Capitole de Toulouse, de la préfecture du Lot, de la Caisse d'épargne de Marseille, de la Chambre de commerce de Béziers, qui sont les plus beaux titres de gloire de celui en qui Puvis de Chavannes avait salué son héritier. A défaut, il a fallu se contenter d'exposer les esquisses de ces grands morceaux (parmi lesquels on est heureux de revoir les admirables *Faucheurs*), mais qui font escorte à la dernière en date des œuvres de l'artiste destinée à la mairie parisienne du IVe arrondissement : un immense panneau dont le jardin du Luxembourg peuplé d'enfants et de promeneurs forme le thème et qui, par sa composition et son exécution, ne suscite pas moins d'admiration que les précédentes créations du maître. On y a joint enfin, avec quelques portraits dont celui de l'artiste par lui-même, un certain nombre d'impressions

de nature directes, exécutées au cours des vingt dernières années, et tout imprégnées, elles aussi, de délicate sensibilité et de fraîche poésie.

Quant à M. Henry Bouchard, qui ne pouvait être lui non plus représenté par ses grands chefs-d'œuvre — le monument des aéronautes du dirigeable *République*, la *Pierre de Montereau*, le *Claus Sluter*, l'*Architecte* et le *Sculpteur* du musée du Luxembourg, auxquels vient de s'ajouter la décoration de la nouvelle église Saint-Pierre-de-Chaillot, — on nous montre de lui une maquette de son *Jean de Chelles*, la tête de son *Sluter*, des bustes masculins ou féminins, des médaillons et médailles, toutes œuvres dont on ne se lasse pas d'admirer la technique magistrale et l'intensité de vie.

Mémento. — Le regretté Edmond Pottier, dont la perte continue d'être cruellement ressentie dans le monde savant, a été récemment l'objet, de la part de ceux qui continuent son œuvre au Louvre et à la *Revue archéologique*, d'hommages dignes de lui. Dans le numéro de juillet-septembre de la *Revue archéologique*, qu'il dirigea pendant tant d'années avec Salomon Reinach, MM. R. Lantier et Ch. Picard ont retracé en détail toute sa carrière en mettant en relief l'importance et l'originalité de ses travaux et en donnant, dans une bibliographie de ses écrits qui ne remplit pas moins de dix pages in-8 de petit texte, un éloquent tableau de son labeur infatigable (2). — D'autre part, le *Bulletin des Musées de France* a publié dans son numéro de décembre dernier une notice non moins excellente consacrée par M. Merlin, conservateur adjoint des antiquités grecques du Musée du Louvre, à son prédécesseur au département de la céramique antique, et où il résume la vie et l'œuvre de l'éminent archéologue en faisant ressortir les résultats de sa féconde activité au Louvre. Cette étude est illustrée de quinze gravures reproduisant les principales œuvres qu'il fit entrer dans nos collections nationales.

La plupart de ces vases antiques de terre cuite qu'Edmond Pottier, dans ses inoubliables leçons de l'Ecole du Louvre, nous apprit à admirer sont décorés de sujets tirés de la mythologie grecque, et quelques-uns exigent parfois, pour être compris,

(2) A ce propos, nous tenons à rectifier une erreur qui s'est glissée dans la notice nécrologique que nous avons consacrée ici à Edmond Pottier au lendemain de sa mort (*Mercure* du 15 octobre dernier, p. 417) : c'est à tort que dans la liste que nous avons donnée de ses monographies de céramistes et de modeleurs de terre cuite grecs, publiées dans la collection des « Grands artistes », nous lui avons attribué celle d'*Aison*, qui, en réalité, est de M. Ch. Dugas.

une connaissance assez étendue des mythes et légendes antiques. Cette connaissance, on l'acquerra facilement au moyen d'un petit livre récemment paru: *Les Dieux du paganisme* (Paris, Hazan; in-16, 248 p., av. 32 planches), où M. Henri de Vibraye a mis à la portée du grand public toute la mythologie grecque. Sous une forme didactique, différente de celle du bel ouvrage de notre éminent collaborateur Mario Meunier : *La Légende dorée des dieux et des héros*, il expose de façon claire tout ce qui concerne les divinités et personnages légendaires du panthéon antique, et il offre en outre cet attrait particulier d'être illustré par des reproductions hors texte de scènes empruntées à ces peintures de vases dont nous parlons plus haut. Il est seulement regrettable que les légendes de ces planches n'indiquent pas quels sont ces vases. C'est une lacune qu'il faudra combler dans une deuxième édition.

AUGUSTE MARGUILLIER.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Les débuts de Jean Moréas. — Il y a 25 ans, le 30 mars, mourait à Paris Jean Moréas. L'homme était né à Athènes le 15 avril 1856; il avait appris en même temps que sa langue maternelle le parler de France et il le savait aussi bien que gens de Paris quand, à seize ans, il y vint faire un court séjour et se promener là où avaient rêvé et Ronsard, et Malherbe, et Rotrou, et Corneille, tous poètes que connaissait parfaitement l'adolescent pour lire sans répit leurs ouvrages sous le ciel de Grèce. Grâce à eux il n'ignorait plus rien de la tranquille beauté de la Seine où vient se réfléchir le Louvre. Il en rêvait avant que d'y venir; il en rêva longtemps après en être parti, jusqu'au jour où, rompant définitivement avec sa famille et sa patrie, renonçant à la gloire de Solon et de Démosthène, il y revint avec transport.

Ce fut aux premiers jours de janvier 1879 que Jean Moréas débarqua pour la deuxième fois à Paris, en jurant bien que rien désormais ne lui ferait renoncer à ce séjour. Il avait 23 ans. Une idée tenace était en lui: il voulait être poète et même grand poète français.

S'étant installé sur la Butte, capitale de la France, Jean Moréas se mit en devoir de fréquenter les lieux où il pourrait faire connaissance avec quelques présomptueux de sa sorte. On le vit donc dans maints cafés, soit de Montmartre,

soit du Quartier Latin, et sa mise comme son parler y firent sensation.

En ce temps-là, la gent littéraire s'agitait fort. Un mouvement violent se dressait contre le Romantisme et contre le Parnasse qui le prolongeait. Victor Hugo, qui n'allait mourir qu'en 1885, se voyait brocarder par toute la jeunesse. Thermidor se préparait sourdement; la révolte n'était pas loin: la révolte et même la révolution. De petits journaux naissaient. Emile Goudeau et Rodolphe Salis venaient, le 14 janvier 1882, de publier le premier numéro du *Chat Noir*, « organe des intérêts de Montmartre », à 0 fr. 15 l'exemplaire de quatre pages illustrées. Le siège de l'hebdomadaire était 84 , boulevard Rochechouard, où les apprentis-poètes pouvaient, le soir, venir réciter leur production devant les bourgeois, soucieux de s'initier aux toutes jeunes lettres, en dégustant quelque boisson de hasard.

C'est là que vers la fin de cette année 1882, un jeune homme à moustache noire se présenta, demandant M. Emile Goudeau à qui il proposa deux ou trois pièces de vers. Elles plurent assez et, le 23 septembre 1882, les lecteurs du *Chat Noir* virent, pour la première fois, annoncer dans leur journal, parmi les collaborateurs, M. Jean Moréas.

Le 30 septembre suivant, *Le Chat Noir*, à sa quatrième page, publiait enfin le premier poème, paru en France, de Jean Moréas. Il s'intitulait *Montmartre*. C'étaient des vers goguenards et cruels qui ne faisaient présager en rien le futur auteur des *Stances*. C'était le début de Moréas à Paris, mais ce n'étaient pas là ses premiers vers français publiés. En effet, en 1878, le jeune Johannès Papadiamentopoulos avait déjà donné un premier recueil, *Trugones kai Ediknai* (Tourterelles et Vipères), où, parmi des pièces grecques, l'auteur avait glissé cinq poèmes en français d'un goût assez baudelairien.

C'est encore *Le Chat Noir* du 21 octobre 1882 qui présenta le deuxième poème de Moréas parisien, *A Maggy*, un sonnet. Le 16 décembre, nouvelle collaboration de Moréas au *Chat Noir*. Le ton du poète s'élève; son vers a plus de sûreté. Il chante l'été et cela commence à avoir quelque allure.

Certes, ce n'est pas encore du grand art; pourtant cette pièce est bien supérieure aux précédentes. Celles qui vien-

dront par la suite, le 30 décembre un sonnet, *Les Anes,* le 27 janvier 1883, *L'Hiver,* et le 24 février, *Square des Batignolles,* n'ont rien non plus de remarquable.

Pas meilleur et même plutôt inférieur le poème *Scherzo,* que Jean Moréas est allé porter, de l'autre côté de l'eau, à *La Nouvelle Rive Gauche,* nouveau journal où il va bien vite collaborer assidûment. Cependant, c'est au *Chat Noir* encore du 24 mars 1883 que va paraître un assez long poème, *Viandes de gargote,* où Moréas mêle à la fois et l'esprit de Montmartre et le souvenir plus ou moins lointain de Baudelaire. Mais c'est à Verlaine que songe surtout le jeune poète à présent, et c'est à Verlaine qu'il dédie un *Sonnet* lequel voit le jour dans *La Nouvelle Rive Gauche,* devenue maintenant *Lutèce,* le 13 avril.

Le lendemain 14 avril, *Le Chat Noir* publiait le dernier écrit que Moréas offrit au journal montmartois; c'était un sonnet intitulé *Kera Chryssi.*

Désormais, Jean Moréas va se fixer sur la Rive Gauche et en devenir, en quelque manière, un des plus notables ornements. La jeunesse littéraire commence à y mener grand bruit et y tient des assises houleuses; des groupes se forment. *Lutèce* grandit, se répand, prend de l'importance. Moréas ne manque pas une occasion d'y paraître. Le 4 mai 1883, il y donnait sa première prose. C'était un compte rendu du vernissage du Salon. La semaine suivante, nouvel avatar du poète; de reporter, il devient critique d'art et rend compte de la peinture. Dans ce même numéro, on annonce « pour paraître prochainement... *La Chanson de la Vie,* par Jean Moréas ». *La Chanson de la Vie* devait devenir par la suite, comme on sait, *Les Syrtes.*

Le 29 juin, on retrouvait dans *Lutèce* Moréas poète qui y donnait un long poème, *Résignation,* où se peut déjà pressentir comme un avant-goût de la formule et de l'esprit des *Stances:*

> Pourquoi ne pas chercher le bonheur sous le chaume
> Dans un vallon lointain
> Où l'herbe pousse drue, où le zéphyr embaume
> La lavande et le thym!

Un peu plus tard, le 13 juillet, c'était encore un nouveau

Moréas qui figurait dans *Lutèce*, un Moréas conteur qui y publiait *Le caprice de la Contessina*, prose rapide, anodine, où se trouvait rapportée une histoire plutôt scabreuse. Guère moins licencieuse, une prose d'un ton archaïque, parue le 20 juillet sous le titre de *Maléfice* qui n'aurait pas trop mal fait dans les cabarets de Montmartre et qui n'était pas précisément pour ajouter à la jeune gloire du poète. Heureusement, le 5 octobre, paraissaient trois poèmes sous le titre général *La Chanson de la Vie*, titre, on l'a dit, choisi initialement par Moréas pour être celui de son premier livre. Ces trois poèmes ont trouvé effectivement place dans *Les Syrtes*. Le premier, revu et écourté, forme le I du *Conte d'Amour;* le second est recopié presque textuellement sous la rubrique II et le troisième, amélioré lui aussi, forme le IV de ce même *Conte d'Amour*.

§

Maintenant, voici donc du vrai Moréas, voilà le vrai Moréas première manière tel qu'il se voulait, pour le moment, afin de conquérir, non plus seulement l'applaudissement des badauds, mais le suffrage des délicats et la faveur des lettrés.

Jusque-là, Jean Moréas n'a rien conservé de ses écrits; aucune des pièces dont nous avons parlé n'a trouvé place dans ses livres. Mais il va commencer désormais à mettre ses vers de côté, à les revoir lentement, à les préparer pour leur publication en volume.

Ce ne sont pourtant pas des vers qu'il va publier le 10 novembre 1883, mais une sorte de nouveau poème en prose, *Le masque japonais*. La semaine suivante, paraissaient, cette fois, des vers, *Le Ruffian* avec une dédicace *A Théodore de Banville* qui devait disparaître par la suite. Ce poème, Moréas l'a reproduit plus tard, non dans *Les Syrtes*, mais dans *Les Cantilènes*, avec seulement quelques variantes dans la quatrième strophe. Voici comment se lisait cette quatrième strophe dans *Lutèce:*

Ainsi, beau comme un dieu, brave comme une dague,
Ayant, en duel, occis le comte de Montague,
Le duc de Pastranas et vingt condottieri,
Fier et la tête haute, il marche par les villes,
Traînant à ses talons des amantes serviles
Dont l'âme s'est blessée à son regard fleuri.

Le Ruffian était alors suivi du poème *Tes Mains,* dédié à *Jules Barbey d'Aurevilly* et reproduit dans *les Syrtes* avec quelques corrections et sans dédicace.

Avec les numéros suivants de *Lutèce,* c'est de nouveau un Moréas conteur qui nous est offert, et un conteur toujours un tantinet graveleux. Cet écrit se nomme *La Faenza;* il débute dans le numéro du 24 novembre et se poursuit dans les deux fascicules qui suivent.

Si Moréas garde, maintenant, ses vers et compte les réunir en volume, il n'en est pas de même de ses proses. Aucune de celles parues dans *Lutèce* n'a été conservée par lui et toutes se trouvent autant dire perdues. Perte peu grave, en vérité, et qui ne cause nul préjudice à l'auteur. Bien au contraire.

Dans *Lutèce,* du 5 janvier 1884, nous apprenons que Jean Moréas vient de faire ses débuts de conférencier « au milieu des applaudissements unanimes de l'assistance ». Heureux homme infatigable et qui ne perd pas une occasion de se produire.

Le 19 janvier, nouveau poème dans *Lutèce,* dédié *A Fernand Icres,* jeune poète du temps, *Le Crétin:* c'est un poème à tendance philosophique et sans grande envergure. Moréas, du reste, n'a pas cru devoir l'insérer dans un de ses livres.

Le 9 février, Moréas revenait à la prose et publiait un conte, *Rêve d'absinthe*; le 23, nouvelle prose, *Closet Flower,* d'un goût plus que douteux. Décidément, Jean Moréas prosateur avait une étrange propension à l'impudicité!

Ce n'est que le 27 avril suivant que nous retrouvons la signature de Moréas dans *Lutèce,* sous un poème *Le Val d'Aran,* qui, lui non plus, n'a pas été recueilli par le poète. Cette fois encore, nous n'y perdons pas trop, ni les lettres françaises non plus.

Cependant, doucement, lentement, le ton de la poésie de Jean Moréas parvient à s'élever; l'idée s'épure et le poète avance dans son art. Son instrument est plus sonore et sonne avec plus d'harmonie. Nous sommes loin des rimailleries un peu grosses et un peu grasses du *Chat Noir,* divertissement de collégien ou d'homme à bonne fortune. Maintenant, l'ambition, l'orgueil est venu au jeune écrivain dont on parle dans les cénacles de la Rive Gauche où Moréas se multiplie.

Il est de partout et prétend déjà à faire figure de personnage considérable. Le Quartier Latin bouge. Dans quelques jours, va paraître *La Revue indépendante* où Moréas ne va pas manquer de porter quelques vers.

En attendant, le 18 mai 1884, c'est encore *Lutèce* qui lui publie *Le Lévrier,* un conte ultra-léger; puis, le 29 juin, *Rythme boiteux,* poème en vers plus ou moins libres que l'on retrouve dans *Les Syrtes,* sous le titre d'*Ariette,* mais singulièrement écourté. *Rythme boiteux* était suivi des *Bonnes Souvenances,* reproduit textuellement dans *Les Syrtes.*

Le 13 juillet, nouveau conte, *L'Innoucento,* dédié à Paul Arène. Un mois plus tard, le 10 août, voilà une brassée de vers, groupés sous le titre général de *Remembrances* et qui vont ouvrir le volume des *Syrtes,* après que l'auteur y aura fait quelques rares corrections. C'est ainsi qu'il écrira:

> Ce sont des guirlandes fanées

au lieu de

> Ce sont des amours surannées,

ailleurs, il changera:

> Hautes sierras aux gorges nues,
> Lacs d'émeraude et de lapis,
> Isards dans les fourrés tapis

pour:

> Hautes sierras aux gorges nues,
> Lacs d'émeraude, lacs glacés,
> Isards sur les crêtes dressés.

Avec le mois d'août, Moréas fait ses débuts à *La Revue Indépendante* en y publiant *Sensualité,* poème qu'on retrouve dans *Les Syrtes,* avec une légère modification: il écrira *le long* au lieu d'*au fond,* dans le deuxième vers. Ce même mois d'août, le 24, *Lutèce* donnait de son côté *Apparition,* devenue *Ottilie* dans *Les Syrtes,* avec trois vers modifiés, et *Bouquet à la Graefin,* dont le dernier vers a été légèrement changé en passant dans *Les Syrtes.* Deux autres poèmes suivaient: *Mystiques sont là-bas...* et *Ode,* reproduits sans autre changement que quelques signes de ponctuation ajoutés ou retranchés, dans *Les Syrtes.*

Le 7 septembre, nous trouvons, dans *Lutèce, Le Cas de Monsieur de Lorn,* un conte *Vie Parisienne* à l'excès, dédié à Aurélien Scholl; la semaine suivante paraissent trois poèmes: *Assez d'abstinences moroses... Mon cœur est un cercueil vide...* et *Bientôt viendra la neige...*

Maintenant Moréas ne modifie guère ses vers. Tels ils paraissent dans *Lutèce,* tels nous les retrouvons dans *Les Syrtes.* On peut donc dire que le poète en a fini avec ses essais poétiques. Il n'est plus un débutant qui hésite; il sait où il va. Désormais, Jean Moréas appartient à la littérature. Dans à peine un mois il aura publié son premier recueil. En attendant, il semble pressé et multiplie sa production dans *Lutèce* où ses vers paraissent par colonnes entières. Il ne nous reste plus qu'à les mentionner, puisque, presque intacts, nous les verrons insérer dans *Les Syrtes* ou dans *Les Cantilènes.*

Le 9 novembre, voici cinq poèmes dédiés à Armand Silvestre: *Parmi les marronniers... Rouges comme un fer de forge... Hiver, la bise se lamente... Ne ternis pas de pleurs...* et *Nous marchions, nous tenant...* La semaine suivante, de nouveau sept poèmes: *Ce jour-là, les flots... La feuille des forêts... Pauvre enfant, tes prunelles...* qui, dans *Les Syrtes,* ont pris place en tête de *La Carmencita*; enfin *Oisillons bleus... J'allumai la clarté...* publié sous le titre *Chimaera,* et *Ai-je sucé les sucs?* qui a pris comme titre *Le Démoniaque.*

Le 23 novembre, Moréas se fait redresseur de torts et donne un article, *L'Inflexible et les Serfs de Flandre,* par lequel il accuse les auteurs dramatiques Parodi-Vilbort qui faisaient représenter *L'Inflexible* à la Renaissance, d'avoir plagié un roman de Henri Conscience, *Les Serfs de Flandre.*

Le 7 décembre, nouvelle et dernière brassée de vers avec *Sonnet* qui est la pièce *Les bras qui se nouent... Accalmie, Musique lointaine, Etre serein ainsi...* et *Homo fuge.*

Puis, c'est fini. Moréas se taira et on ne le retrouvera plus dans *Lutèce* que le 12 avril 1885 avec un article sur Jules Vallès. Entre temps, *Les Syrtes* auront paru et *La Revue indépendante* aura publié en mars 1885 ses *Notes sur Schopenhauer.* Le 28 juin, Moréas redonne des vers à *Lutèce; La Femme perfide,* et le 16 août *La comtesse Esménée,* recopiés dans *Les Cantilènes.* C'est sous ce titre des *Cantilènes* qu'une

fois encore paraissent des vers de Moréas dans l'organe de la rive gauche : ce sont *Par la douce pitié... Les fins parfums de la jupe... Sous la rouille des temps...* et *Les pâles filles de l'argile.* Le 1er novembre, voici encore quelques lignes de Moréas, *Causette littéraire,* pour célébrer *La Chair* de Mété-nier et, le 21 février 1886, les derniers vers du poète à paraître dans *Lutèce.* Cela s'intitule *Funérailles.* Ce sont les pièces des *Cantilènes* qui commencent par *Roses de Damas... Voix qui revenez... Dans le jardin taillé... Ses mains qu'elle tend... Pleurer un peu... Sur vos longues chevelures... Et j'irai le long... Désir de vivre... O les cavales hennissant...*

Et c'est fini. On ne retrouvera plus le nom de Moréas dans *Lutèce.* S'il y revient, ce sera au cours d'articles de Vielé-Griffin ou d'autres collaborateurs de la maison et pour se moquer de l'auteur des *Syrtes.* Car les amours ne vont plus entre Moréas et *Lutèce.* Les amis d'hier sont devenus les ennemis d'aujourd'hui. Par ailleurs, *Lutèce* va mourir. Qu'importe à Moréas qui est devenu quelque peu notoire et dont on parle dans les cénacles et les revues de l'heure! Le symbolisme naît. Déjà Moréas a publié sur ce sujet, dès août 1885, le fameux article du *XIXe siècle,* en réponse à celui du *Temps.* La nouvelle guerre des Anciens et des Modernes éclate et Jean Moréas tient à se trouver au premier rang. Il est d'ailleurs de partout, et au *Décadent,* et à la *Vogue* et au *Symboliste,* qu'il vient lui-même de fonder le 7 octobre 1886.

Moréas fait figure, à présent, de chef d'école. Il y a longtemps que son apprentissage est fait et c'est lui qui va donner des leçons aux autres et, même, plus tard, avec *Les Stances,* donner une orientation et une impulsion nouvelles à la poésie française.

FERNAND-DEMEURE.

LETTRES HONGROISES

Le roman. — Zsigmond Moricz: *Transylvanie*, Ed. Athenaeum. — Lajos Kassak : *La vie d'un homme* (7e et 8e volume, *La Révolution et la Commune*), Ed. Pantheon. — Endre Kadar: *Par sa propre faute*, Ed. Athenaeum. — Ferenc Herczeg: *Adam et Eve*, Ed. Singer et Wolfner. — Zsolt Harsanyi: *Ecce Homo*, Ed. Singer et Wolfner. — Comte Nicolas Banffy: *Tu as été compté*, Ed. Revai. — Antal Szerb: *La Légende Pentragon*, Ed. Franklin. — Œuvres posthumes de Ferenc Mora, Ed. Revai et Gardonyi, Ed. Dante. — Le théâtre. — Lajos Zilahy: *L'oiseau de feu*, *La douzième heure*, Ed. Athenaeum. — Ferenc Molnar: *L'Inconnue*, Ed. Athenaeum. — La poésie: Oszkar Gellert: *Dix années*, Ed. Nyugat. — Milan Füst: *Poèmes choisis*, Ed. Nyugat. — Sophie Török: *Tu es née pour la joie*, Ed. Nyugat. — Attila Jozsef: *Danse des ours*, Ed. Revai. — Tibor Marconnay; *Contre l'homme*, chez l'auteur. — La critique et les essais. — Aladar Schöpflin : *Ady*, Ed. Nyugat. — Georges Bölöni : *Ady*, à Paris chez l'auteur. — Laszlo Nemeth: *L'homme et son rôle*, chez l'auteur. — Gyula Illyes: *Russie*, Ed. Nyugat. — Istvan Genthon: *La nouvelle peinture hongroise*, Ed. Magyar Szemle.

Fidèles à d'anciennes traditions, tous les éditeurs hongrois déversent leur production sur le marché à l'occasion de Noël. Ils ne publient presque rien ensuite jusqu'à Pâques, pour faire preuve d'activité de nouveau lors d'une troisième date : la journée des Livres, qui a lieu ordinairement en mai ou en juin.

Le principal événement littéraire de la saison est la publication depuis longtemps attendue de la trilogie de Zsigmond Moricz, le plus grand conteur hongrois vivant. Trilogie que les critiques comme lui-même considèrent d'ores et déjà comme son chef-d'œuvre. C'est en 1917 que, pour se détourner des tristesses de la guerre, Moricz commença à s'occuper de l'histoire de la **Transylvanie**, cette petite principauté hongroise et protestante qui a pu vivre, pendant cent cinquante ans à peu près, indépendante entre les Turcs et les Habsbourg. Le premier des trois romans historiques de Moricz, *Le jardin des fées*, nous offre un tableau vivant de la Transylvanie à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle, à l'époque où le jeune et génial prince Gabriel Bathori, neveu du prince de Transylvanie et roi de Pologne Etienne Bathori, régnait sur ce pays. Tout le roman, basé sur des études historiques approfondies, sert de cadre au portrait du jeune prince. Violent, sensuel, tyrannique et criminel, jetant son dévolu sur toutes les femmes de sa cour, accusé même de relations criminelles avec sa propre sœur, Anne Bathori (dont un romancier transylvain moderne, l'évêque calviniste

Alexandre Makkai, a tiré un beau roman:*Le Char du Diable*), celui-ci s'aliène bientôt ses meilleurs amis, met en danger l'existence de son propre pays et finit par tomber victime de ses passions et de ses dérèglements. Déjà, dans ce volume, surgit à côté du prince la figure de Gabriel Bethlen, son successeur sur le trône de Transylvanie, le héros du deuxième volume, le grand Prince, qui régénère son pays, en fait vraiment en quelques années un véritable « jardin des fées », ce qui lui permet de jouer un rôle international dans la guerre de trente Ans, comme allié de Gustave-Adolphe contre les Habsbourgs. Mais, heureux dans ses entreprises politiques, ce « grand prince » mène une vie privée malheureuse entre sa femme souffreteuse, stérile et jalouse, et la grande passion de sa jeunesse, Anne Bathori, sœur de son prédécesseur et meilleur ami. C'est à ses malheurs conjugaux et à la figure pure et hautaine de sa femme Suzanne Karoli qu'est consacré le troisième volume de la trilogie, *L'ombre du Soleil*. Œuvre grandiose, non seulement par ses proportions extérieures, mille pages, mais surtout à cause de sa composition, des figures et des passions gigantesques qui s'y agitent. Deux figures sont particulièrement fouillées : ce sont celles des « deux princes » qui symbolisent plus ou moins les deux extrêmes du caractère hongrois, l'un la violence géniale, passionnée, pleine d'invention, de feu et de démesure, l'autre la tranquillité, la ténacité, la sagesse constructive, tout comme, quelques siècles plus tard, Kossuth et Széchenyi. On pourrait enfin écrire un chapitre à part sur le style hongrois de l'auteur, le plus riche, le plus varié, le plus succulent, le plus spontané et le plus savant qui existe aujourd'hui.

A côté de cette œuvre monumentale ,les autres, même les meilleures, paraissent un peu pâles. C'est le cas du nouveau livre de Lajos Kassak qui fait suite à ses mémoires intitulés: **La Vie d'un homme,** livre tout aussi émouvant dans sa véracité et dans sa simplicité que les précédents, dépouillé jusqu'à la sécheresse et que la censure politique vient de saisir à cause de son sujet: le communisme en Hongrie.

Endre Kadar, après s'être retiré de la vie littéraire pen-

dant plus de dix ans et avoir erré à travers toutes les capitales de l'Europe et surtout à Paris, vient de publier son second roman, **Par sa propre faute.** Tout comme le premier, *Balalaïka,* ce livre représente une tentative assez belle et assez hardie pour briser les cadres actuels du roman et donner une synthèse, aussi large que possible, de la vie morale et spirituelle de la génération actuelle et surtout de l'existence de ces émigrés spirituels de l'Europe qui, depuis quelques années, deviennent de plus en plus nombreux.

Le doyen des romanciers hongrois, le Bourget hongrois, comme ses flatteurs l'appellent, Ferenc Herczeg, publie également un nouveau roman, **Adam et Eve,** où il a l'air de retourner à l'un de ses sujets les plus chers, à savoir l'opposition entre les premiers Hongrois, conquérants et païens, mais de mœurs pures, et les Occidentaux, déjà christianisés, mais corrompus. Zsolt Harsanyi, le brillant publiciste, continue la série de ses biographies romancées. Après avoir publié ses romans sur Petöfi et sur Madach, il vient de faire paraître son troisième livre dans ce genre, **Ecce Homo,** sur le peintre Munkacsy qui a passé, comme on le sait, une grande partie de sa vie à Paris, où il avait, à la fin du siècle dernier, un salon littéraire et artistique fort fréquenté.

Directeur de la revue *Erdelyi Helikon,* chef spirituel de la nouvelle littérature de Transylvanie et auteur lui-même de plusieurs pièces et de nouvelles, le comte Nicolas Banffy vient de donner, sous le titre de **Tu as été compté,** son premier roman. C'est la synthèse de la vie hongroise à l'époque du libéralisme sous le règne de François-Joseph. Quant au livre d'Antal Szerb, auteur d'une Histoire de la littérature hongroise, que nous avons analysée, lors de notre dernière chronique, **La Légende Pentragon,** c'est un joli et spirituel pastiche du roman détective anglo-saxon qui nous change heureusement des éternelles paysanneries auxquelles se complaisent la plupart des jeunes romanciers hongrois.

Signalons encore, pour être complets, l'édition des œuvres posthumes du grand romancier **Gardonyi** et du charmant conteur **Mora.** D'autre part, deux pièces de Lajos Zilahy, l'un des favoris du public viennent d'être réunies en un volume.

Ce sont **L'Oiseau de feu** qui a été joué à Paris et **La douzième heure,** grande satire politique qui a été représentée avec succès à Budapest. A côté de lui, Ferenc Molnar a publié également en volume son plus récent succès: **L'inconnue.**

On publie toujours beaucoup de poésies en Hongrie. Parmi les poètes de la grande génération du « Nyugat », cette fois-ci c'est le tour de Gellert, directeur de cette revue, qui publie une centaine de poésies choisies parmi sa production des dix dernières années, de là leur titre, et de Füst qui avoue ingénument dans la préface de ses **Poèmes Choisis** qu'il a remanié lui-même un bon nombre de ses anciens poèmes. Tel quel, son volume représente assez complètement l'une des figures les plus hardies et les plus compliquées de sa génération. Parmi les jeunes poètes de la génération d'après-guerre, Sophie Török, dont nous avons parlé à plusieurs reprises, publie son deuxième volume de poésies, **Tu es né pour la joie,** et se classe définitivement comme la première poétesse de son époque.

Après avoir parcouru la moitié de l'Europe, Tibor Marconnay offre une poésie panthéiste et païenne, bien plus large que dans ses précédents volumes. Enfin Attila Jozsef l'un des plus doués, sinon le plus doué parmi les jeunes, nous donne dans sa **Danse des ours** des poésies aussi spontanées que savantes et où vibre une révolte contenue qui s'exprime à travers des images d'une fraîcheur analogue à celle de la poésie populaire.

La littérature critique, relativement assez pauvre en Hongrie, s'est enrichie dernièrement de quelques œuvres intéressantes. Mentionnons tout d'abord la nouvelle biographie d'**Ady** par Aladar Schöpflin, le grand critique de la littérature hongroise moderne. Lié d'une étroite amitié à la plupart de ses contemporains et particulièrement à Ady, il nous offre dans ce volume une vue d'ensemble véridique et fidèle de celui qui fut le grand rénovateur de la poésie de son temps. Fort différent, bien qu'ayant le même sujet, est le livre sur Ady de Georges Bölöni qui apporte de nombreux documents originaux, relatifs à l'évolution intellectuelle et aux séjours parisiens du poète. Le jeune critique Laszlo Né-

meth, directeur à la fois de deux revues et que l'on considère déjà comme le chef spirituel de la plus récente littérature hongroise, publie son premier grand livre, **L'Homme et son rôle,** sous la forme d'une autobiographie morale qui donne en même temps une image subjective, mais persuasive, de l'évolution de la jeune littérature hongroise d'aujourd'hui. Gyula Illyès, l'un des plus doués parmi les jeunes poètes hongrois, qui a pris part au Congrès international des écrivains soviétiques, rend compte de ses expériences dans un livre très vivant et très véridique, intitulé **Russie.** L'un des meilleurs enfin d'entre les jeunes historiens d'art, Istvan Genthon, vient de publier aux éditions de la Magyar Szemle une très belle synthèse de la peinture hongroise, contenant des vues très justes et des reproductions de premier choix, qui fait honneur à la librairie hongroise. Après le livre d'Andras Peter, qui embrassait toute l'histoire de tous les arts hongrois, après le petit livre de Lajos Fülep, plein de perspectives philosophiques, et le quatrième volume de l'Histoire de l'art d'Antal Hekler qui est consacré à l'art hongrois, **La Nouvelle peinture hongroise** de Genthon a surtout pour but de faire connaître dans son évolution générale et dans ses rapports avec le passé hongrois comme avec la peinture internationale et surtout française la plus belle époque de la peinture hongroise, qui va de la période romantique à travers Ladislas de Paal, Munkacsy et surtout Szinyei, Ferenczy et Rippl-Ronai, jusqu'à nos jours.

FRANÇOIS GACHOT.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Walter **Frank**: *Nationalismus und Demokratie im Frankreich der dritten Republik (1871 bis 1918), Hamburg, Hanseatische Verlagsanstalt*, 1933. — Benito **Mussolini** : *Edition définitive des Œuvres et Discours*. 1. *Campagne pour l'intervention de l'Italie. Mon journal de guerre, Naissance du fascisme;* Flammarion. — Denis de Rougemont : *Politique de la personne;* éditions « Je sers ». — J.-M. Carretero : *Alphonse XIII fut-il un bon roi?* Baudinière. — A. Novikov-Priboï : *La tragédie de Tsoushima*, traduit du russe par V. Soukhomline et S. Campaux; Payot, éditeur.

C'est pendant l'été de 1925 que M. W. Frank conçut l'idée de son livre sur **le Nationalisme et la Démocratie en France sous la troisième République.** A cette époque, il assista à une leçon où un privat-docent de Munich parla de la crise française de 1887-1889 et ridiculisa Boulanger et son suicide.

Frank, encore ému de l'échec du putsch de Hitler en novembre 1923, résolut d'écrire l'histoire du mouvement analogue qui avait eu lieu en France. Après avoir amassé des notes à notre Bibliothèque nationale en 1928-1930, il dépouilla en Prusse les séries correspondantes des Archives politiques des affaires étrangères, du Reichsarchiv et du Preussisches geheimes Staatsarchiv. Une subvention du Fonds de secours à la science allemande lui permit de faire imprimer son livre.

L'ouvrage a la prétention d'être un spécimen d'historiographie hitlérienne; l'auteur condamne les intellectuels « qui ne savent marcher que derrière le char de combat de l'histoire ». Il déclare « avoir complètement perdu le respect pour la caste académique et la corporation des érudits ». Il croit cependant qu'il ne doit pas exister « une opposition inconciliable entre l'amour de la vérité et celui de la patrie ». En réalité, la partialité de l'auteur a eu plutôt pour cause son antisémitisme que sa gallophobie. Ecrivant son livre presque exclusivement avec des documents français, il a donné la préférence à ceux d'auteurs comme Drumont, Barrès, Vogüé, etc., qui ont eu un état d'esprit raciste en harmonie avec le sien, mais qui étaient cependant aussi bons Français que leurs adversaires. La partie criticable du livre est donc essentiellement le résultat de la réédition sans esprit critique des calomnies des extrémistes de droite et de gauche contre le parti républicain et non contre la France. Ce que l'auteur a puisé dans les archives allemandes est à peu près du même genre. On sait combien les diplomates sont en général inexactement renseignés sur ce qui ne se passe pas sous leurs yeux dans le pays où ils sont accrédités. Cherchant à renseigner au plus tôt leurs gouvernements, ils se font les échos de tous les bruits sans les contrôler et ne prennent pas ensuite la peine d'indiquer qu'ils en ont reconnu la fausseté. M. Frank n'y a pas pris garde.

N'ayant trouvé nulle part, ni dans les documents français, ni dans les documents allemands, de traces de la « volonté de guerre » des Français, M. Frank les raille au contraire constamment pour leur crainte de l'Allemagne et leur admiration de sa force. Finalement ,il s'est rendu compte (ou on lui a fait observer) qu'il était allé à l'encontre de ce que

prétend la propagande allemande et il a cru devoir expliquer que le sujet de son livre est surtout « le nationalisme antidémocratique de Boulanger à Maurras » et qu'il n'a pas parlé de Delcassé et de Poincaré; c'est exact, mais la différence entre ces deux hommes d'Etat et leurs prédécesseurs n'est pas dans leurs vues politiques, mais dans les calomnies dont ils ont été l'objet de la part des Allemands.

Des nombreux documents allemands inédits cités par M. Frank, un seul a de l'importance. Je l'utiliserai dans un prochain article.

Les mots français (et en particulier les noms propres) cités par M. Frank sont souvent fautifs: 20 fois il a écrit Guignet pour Cuignet, Yvès pour Yves, etc... A raison de la réputation de la science allemande, on utilisera souvent son livre à l'étranger: ce sera l'origine de beaucoup d'inexactitudes et de nombre d'appréciations fausses.

La carrière prodigieuse et les preuves de génie sans cesse données par Mussolini rendent particulièrement intéressants tous les documents exacts sur son histoire. Le volume I de l'**Edition définitive de ses Œuvres et Discours** est donc le bienvenu, car il renseigne sur ce qu'il fit et préconisa du 15 novembre 1914 au 23 mars 1919. Le 15 novembre, il publia le premier numéro du *Popolo d'Italia*. Il y cria bien fort :

> La propagande contre la guerre est la propagande de la lâcheté... Si demain la réaction prussienne triomphe en Europe (après la destruction de la Belgique et l'anéantissement de la France) en abaissant le niveau de la civilisation humaine, les déserteurs et les apostats seront ceux qui n'auront rien tenté pour empêcher cette catastrophe... Voulons-nous traîner notre misérable existence au jour le jour, vautrés dans le *statu quo* monarchiste et bourgeois?

Le 25 suivant, après une séance qu'il a racontée, Mussolini fut expulsé du Parti socialiste officiel. Il organisa alors des Faisceaux d'action interventionniste; il cria: *A bas le Parlement* (11 mai 1915). La guerre ayant été déclarée, il fut appelé sous les drapeaux et (septembre 1915) envoyé dans les tranchées du Mont-Noir, puis en Carnie et finalement au lac

Doberdo; il fut gravement blessé le 23 février 1917 et tranporté à l'hôpital de Milan. Le roi vint l'y voir et le volume que nous annonçons donne le récit de cette visite. Le 12 juillet 1917, Mussolini reprit son apostolat de journaliste : ses principaux articles jusqu'au 23 mars 1919 sont reproduits; ce jour-là, dans une réunion place San Sepolero à Milan, il prononça le discours qui termine le volume et qui fut comme l'acte de naissance du fascisme.

M. de Rougemont est un calviniste qui s'est demandé comment sortir de la crise actuelle. Sa réponse est: il faut rétablir à chaque instant le christianisme dans sa nouveauté prophétique. Pour lui, le christianisme s'oppose à l'humanisme, croyance au salut de l'homme par les seules forces humaines. Il veut que pour exécuter la tâche qui s'impose on crée un *Ordre Nouveau,* refaisant *un monde à la mesure de l'homme* et reprenant à la base la construction économique et sociale pour la soumettre à la réalité de la personne humaine. L'homme doit donc être total, ce qui doit empêcher l'Etat d'être totalitaire. C'est là-dessus qu'est basée la **Politique de la personne**. Elle comporte trois revendications capitales: le personnalisme, le communisme antiproductiviste, le régionalisme; elles traduisent la formule de base de l'Ordre Nouveau: Spirituel d'abord, Economique ensuite, Politique à leur service.

M. J.-M. Carretero (El Caballero Audaz), dans un livre traduit de l'espagnol, se demande: **Alphonse XIII fut-il un bon roi?** M. Carretero fut jadis républicain, mais « la désorientation et la démoralisation continues » que représentent les trois années de République, l'ont converti à la monarchie. Il examine un à un les principaux événements du règne d'Alphonse XIII et montre que ce que fit ce monarque dans chacun d'eux fut ce qu'il y avait de mieux à faire. L'épisode le plus critiqué de la vie de ce roi est l'abandon qu'il fit de son trône, quand il pouvait encore y résister victorieusement à ses ennemis. M. Caballero l'a interviewé sur ce point:

Je n'ai pas voulu, répondit-il, que pour ma cause personnelle

fût versée une seule goutte de sang... J'ai été vaincu dans toutes les grandes villes, à Madrid principalement... Ses rues étaient pleines de gens qui fêtaient ma défaite... Ces manifestations n'étaient pas une révolution, mais des algarades de la rue, que quelques charges de gardes à cheval auraient maîtrisées... Mais c'eût été me placer personnellement contre la population que j'ai le plus aimée. Je ne le voulus pas... J'eusse été contraint de procéder à une répression exemplaire qui eût provoqué des troubles sanglants... Sincèrement, j'ai cru que l'heure était venue de me sacrifier pour le bonheur de l'Espagne. — Et aujourd'hui, est-ce que Votre Majesté ne s'en repent pas ? — Oui, il y a des moments... Quand je vois l'Espagne se débattre dans des convulsions de haine et de ruine, je me demande : pourquoi a-t-on réclamé à grands cris ma chute?

D'un bout à l'autre, le livre de M. Carretero est captivant. Après l'avoir lu, on incline à penser comme lui: Oui, Alphonse XIII fut un bon roi.

EMILE LALOY.

§

Au mois d'octobre 1904, je me trouvais à Madrid, quand j'y reçus du directeur du journal de Moscou, dont j'étais alors le correspondant à Paris, un télégramme me prescrivant d'essayer de rejoindre les escadres de l'amiral Rojestvensky, qui contournaient en ce moment-là les côtes espagnoles, et d'en donner une description au journal et même, si possible, une interview de leur chef. A vrai dire, cette charge ne me souriait guère. Je savais déjà que l'armada russe qu'on avait envoyée de Cronstadt, sous la pression de la presse nationaliste de Pétersbourg, pour secourir la flotte russe d'Extrême-Orient et débloquer Port-Arthur, avait eu une fâcheuse histoire dans la mer du Nord, près du Dogger Bank. Ayant pris de paisibles barques de pêcheurs anglais pour de redoutables contre-torpilleurs japonais, elle les avait canardées copieusement et en avait coulé plusieurs. Evidemment, la presse et l'opinion publique anglaises furent émues au plus haut point, et c'est miracle qu'il ne s'ensuivit pas une guerre anglo-russe. Ce n'est du reste que grâce à l'intervention et à la médiation de la France qu'on échappa à un conflit armé! C'était donc cette force navale, entachée déjà d'un manque absolu de

sang-froid et de perspicacité, qu'on me prescrivait de rejoindre pour en décrire l'aspect. Mais où la trouver, où la rejoindre? Dans quel port? Sous quelle latitude?

Evidemment, à l'ambasade de Russie à Madrid, l'attaché naval ne put ou, plutôt, ne voulut me donner aucun renseignement. Je crois même que, si j'eusse insisté, il aurait conçu des doutes quant à l'existence de l'armada de l'amiral Rojestvensky. Bref, le secret était bien gardé. Je me décidai donc à interroger les consuls dans les ports maritimes. C'est ainsi que je fis Santander, la Corogne, Porto et que je descendis jusqu'à Cadix sans aucun profit. Mais dans cette dernière ville. la chance me sourit. Non pas que le consul de Russie dans ce port — c'était au reste un Espagnol — me fût d'aucune utilité, sauf qu'il me vendit quelques bouteilles d'excellent xérès, mais j'y trouvai un portier d'hôtel un Allemand, extrêmement débrouillard. C'est grâce à lui que je sus que l'escadre russe devait se trouver à Tanger. Et c'est effectivement dans ce port neutre que je la rejoignis.

Il va sans dire que ce n'est pas ici le lieu pour raconter comment je pris contact avec les chefs de cette force navale, dans quel état je la trouvai et quel était l'aspect de ses équipages. Je noterai seulement qu'évidemment je ne fus pas reçu par l'amiral commandant (il avait bien d'autres chats à fouetter que de s'entretenir avec un journaliste), et que je dus me rabattre sur l'un de ses aides de camp. Je dirai aussi que le moral du corps des officiers était déjà atteint et qu'ils avaient l'impression d'aller à la rencontre des Japonais comme à un sacrifice tout à fait inutile, leur courage personnel ne pouvant suppléer à l'insuffisance technique de leurs escadres, inférieures en armement, en autodéfense et en vitesse à la flotte japonaise.

Du reste, cet état d'âme et cet état de choses fut admirablement dépeint par le capitaine de frégate Semenoff dans son livre *Rasplata*, qui parut quelque temps après le désastre de Tsoushima et qui fut traduit en son temps en français sous le titre *L'Expiation*. Et si j'évoque aujourd'hui toute cette vieille histoire, c'est parce qu'une traduction en français d'un autre livre sur **la Tragédie de Tshoushima** vient de paraître. et qui complète admirablement le premier.

Effectivement, écrit par un simple matelot — Novikov navigua en qualité d'aide-cambusier à bord du bateau-hôpital *Orel* (et non du cuirassé, comme l'écrit l'auteur, — ou les traducteurs), — ce livre éclaire, pour ainsi dire « d'en bas », la vie à bord et la mentalité de ceux qui firent partie de l'ancienne marine impériale. Cette mentalité était un étrange assemblage d'esprit anarchique, d'indiscipline hésitante et de fatalisme. On sait comment et par quoi se traduisirent toutes ces particularités du caractère des marins russes durant la révolution.

Trente ans ont passé depuis la bataille de Tsoushima, où sombra la puissance navale russe en Extrême-Orient. Les bolcheviks ont hérité, en partie, de l'ancienne marine impériale. Mais cantonnés qu'ils sont au fond d'un golfe aux eaux basses, comme dans un cul-de-sac, il ne semble pas qu'ils puissent jamais nous montrer sa puissance, de même que l'esprit « nouveau » qui anime ses équipages. A moins que...

NICOLAS BRIAN-CHANINOV.

LA FRANCE JUGEE A L'ETRANGER

Sur André Gide. — Jusqu'à quel point faut-il croire qu'André Gide ait renoncé à son œuvre d'art et à sa mission d'artiste? Et sinon, pourquoi cette attitude déconcertante qui trahit en tout point sa foi de jadis? Le titre d'artiste est le seul qu'André Gide naguère voulut mériter; tout autre mot lui faisait craindre d'en voir son image faussée. Et maintenant, par l'intérêt qu'il porte à la Russie, il fournit des prétextes suffisants pour qu'on lui prête une figure nébuleuse. Et j'éprouve quelque chagrin — puéril — de tant d'idées fausses qui viendront et qui sont déjà venues s'agripper à son œuvre dont elles altéreront la beauté.

Charmes inépuisables, séduisant climat, propres à l'œuvre d'A. Gide, où le silence devient oppressant, où tout se suspend à l'attente, où n'en est que mieux entendue la voix persuasive qui, pure et distincte, s'en détache. La phrase de Gide parle moins qu'elle ne charme. Plus que les mots, son sourire ambigu, son accent perplexe, parfois son indécision angoissante nous entraînent dans un remous douloureux: conflit d'idées, conflit de sentiments. Une telle œuvre a

peu de chances de se faire entendre à la foule. A. Gide le sait mieux que personne. La foule grouillante ne soupçonne même pas le « Paradis » où l'artiste réfugié, comme Moïse sur le Sinaï, s'isole, échappe aux choses, au temps, s'enveloppe d'une atmosphère de lumière au-dessus de la multitude affairée » (traité du Narcisse). De son œuvre, la mélodie trop pure qu'aurait altérée une chute de feuille serait impuissante contre le brouhaha de la foule dont la vague écrasante ne déferlerait sur elle que pour l'engloutir. Dangereuse foule! A. Gide s'en méfie: n'a-t-il pas, dans « De l'importance du public », insisté sur « le danger de la foule »? Il n'y a pas l'ombre d'un doute qu'A. Gide n'ait choisi son public et qu'il ne s'adresse qu'à celui-là qui évidemment « doit être en petit nombre ». Maintenant, la Russie, et tous ceux qui s'y rattachent, proclament A. Gide comme leur écrivain; mais combien ils s'abusent! Dites A. Gide humain tant que vous le voudrez; mais pour un aristocrate, assurément, c'en est un, et de la plus pure essence, puisque dépouillé de tout ce qui en fait extérieurement le prestige.

C'est de longue date qu'A. Gide n'a pu supporter « la nécessité d'option » qui « lui fut toujours intolérable »; et il a su se faire une position hors d'elle. Pas de préférence, donc pas d'obstacle empêchant qu'il ne s'ouvre à toutes les pensées; et il les reçoit d'autant plus riches qu'il les aime « écartées ». Ceux qui voudraient attendre des pensées une règle de conduite et souffriraient de leurs divergences, ceux-là précisément ne les tolèrent pas comme telles. Mais pour A. Gide, qui se dérobe à l'action, qu'importe leur valeur plus ou moins pratique, si, d'un élan passionné, il se livre à elles, pourvu qu'en retour toutes les pensées lui permettent plus de ferveur par l'attraction de leurs forces opposées. Une telle ferveur anonyme qui se suffit à elle-même, et se refuse toute satisfaction, consume qui la préfère d'une ardente soif. « Toute ferveur m'était usure d'amour, une usure délicieuse. » S'user d'amour pour plus d'amour sans conséquence, sans autres fins que de la beauté; charmes attrayants! luxe dangereux!

Une existence pathétique, Nathanaël, plutôt que la tranquillité.

Je ne souhaite pas d'autre repos que celui du sommeil de la mort. J'ai peur que tout désir, toute énergie que je n'aurais pas satisfaits durant ma vie, pour leur survie ne me tourmentent. *J'espère*, après avoir exprimé sur cette terre tout ce qui attendait en moi, satisfait, mourir complètement désespéré.

En somme une existence libre de toute contrainte.

Agir sans *juger* si l'action est bonne ou mauvaise. Aimer sans s'inquiéter si c'est le bien ou le mal.

Voilà des germes de liberté, germes vivaces et sûrs; je crains qu'en Russie, l'on en prenne quelque ombrage, si seulement on y parcourt l'œuvre d'A. Gide. A l'indécision, à la ferveur inutile, ou à l'action, par-delà le bien et le mal, seuls les oisifs auraient droit. Des hommes de peine, courbés sous la nécessité du labeur, feraient bien de ne pas prétendre à cette volupté dans l'inquiétude. Je ne crois pas qu'A. Gide, sur ce point, se soit fait illusion. Quelques ordures que les défenseurs de la vieille morale lui aient jetées, ils ont du moins su apprécier son « talent ». Et maintenant, la Russie si chaleureuse dans son accueil, je crains qu'elle n'en rejette la plus pure essence, qui fait la beauté même de l'œuvre. La Russie, c'est encore un défenseur de la morale, mais d'une autre espèce. Que pourrait-il attendre d'eux, l'artiste, d'eux, les ennemis de la beauté pure? Seuls, les fanatiques de l'art l'admirent sans parti pris; ces esprits sans patrie lui réservent leur meilleure pensée.

Quelle attitude conviendrait à l'artiste devant l'action? A. Gide en parla à plusieurs reprises. Il prétend que quiconque pouvait approcher Oscar Wilde était ébloui de sa conversation étincelante d'esprit et de son ironie cynique, car Wilde y mettait tout son génie; tandis que son œuvre, en comparaison, n'en montre que de pâles reflets. Oscar Wilde lui-même confirme cette idée: « J'ai mis du génie dans ma vie, tandis que dans mon œuvre je n'ai mis que du talent. » Si le génie d'Oscar Wilde était gaspillé dans l'action, n'en va-t-il pas de même pour tout artiste? Quelle que soit l'action répétée dans le même sens, elle épuise celui qui agit sans lui apprendre rien de nouveau. Mais pour que l'action ne soit qu'une valeur d'expérience, une seule y suf-

fira. Quand le roi Candaule, ennuyé de la possession, cède sa place, pour s'être ainsi privé de la jouissance, il ressent d'autant plus de désir et de volupté.

L'action ne m'intéresse point tant par la sensation qu'elle me donne que par ses suites, son retentissement. Voilà pourquoi si elle m'intéresse passionnément, je crois qu'elle m'intéresse davantage encore commise par un autre.

...J'aime mieux *faire agir* que d'agir. (Conversation avec un Allemand.)

Quelle que soit celle de ses œuvres que je relis au hasard, toujours le même état d'esprit me frappe: l'angoisse dans l'indécision, la soif ardente que rien n'a pu désaltérer, la joie douloureuse que soutiennent l'effort et la passion. J'avoue que c'est ce Gide-là que je préfère, et que je ne l'aimerais pas différent. Je préfère ce Gide qui se refuse à se fixer nulle part et qui garde sa ferveur à jamais désolée. Je ne puis croire que sa pensée d'à présent n'ait qu'une couleur. N'a-t-il pas dit qu'il espère ne pas être assis?

Je me sentirais mal à l'aise; si commode que soit le siège, j'y aurais des inquiétudes; je ne me sens bien vivre qu'en marchant. (Chroniques de l'Ermitage.)

Plus je réfléchis, plus je crois que l'artiste devrait rester libre et qu'A. Gide, artiste, n'aurait pas pensé autrement.

En somme, l'attitude d'A. Gide implique une douloureuse renonciation, au bout de laquelle il a su conserver sa soif et la garde comme un bien inespéré. Pour quelqu'un qui accepte sans avoir une existence définie, épouse la forme de chose ou d'être qu'il aime, tout lui inspire de la passion, mais seulement pour un temps. Quelle que soit la chose aimée, quand « la volupté qui en ruisselle l'a tarie », alors il lâche prise, la chose disparaît de sa vue, laissant sa fièvre désœuvrée. Mais, de nouveau, l'inquiétude dans le vide lui devient intolérable; il s'éveille à de nouvelles tentations. Chaque fois, il croit se perdre dans une passion; cependant, aucune n'a su désaxer sa personnalité profonde. Toujours, au bout de tout abandon, il se trouve plus dégagé que jamais et pur d'empreinte. Tout perdu, seule sa soif demeure ardente et libre comme toujours. Que cette soif ne doive pas rester sa

dernière passion, et qu'il ne doive pas finir par en mourir, j'en doute. Il est vrai qu'A. Gide trompe sa soif à présent par l'intérêt politique, mais je crains que ce ne soient là des efforts impuissants. N'a-t-il pas avoué que l'angoisse religieuse l'a guetté? Quelques efforts qu'il fasse pour éviter le retour de l'Enfant prodigue, quelque courte échappée qu'il réussisse dans la politique, on peut croire qu'elle ne suffira point à l'arracher à sa soif éternelle. Et alors, un jour viendra, un jour où dépris de tout, il épuisera sa soif à « mourir complètement désespéré », ou s'écriera comme Alissa: « Je voudrais mourir à présent, vite, avant d'avoir compris de nouveau que je suis seul. »

YANG TCHANG LOMINE.

VARIÉTÉS

L'Atlantide et les îles du Cap-Vert. — C'est dans le *Mercure de France*, il y a bientôt dix ans (mai 1925), que je publiai un premier article intitulé *La résurrection d'Atlantis*, qui fut le point de départ d'autres articles dans la même revue sur la question de l'Atlantide. Ils furent suivis de la fondation en 1926 de la première *Société d'Etudes Atlantéennes;* puis de la création, en 1927, de la Revue *Atlantis* qui est actuellement dans sa huitième année d'existence.

Qu'il me soit donc permis de parler aux lecteurs du *Mercure de France* de cette information sensationnelle qu'ils ont certainement lue récemment, car presque tous les journaux l'ont publiée: *les recherches effectuées aux îles du Cap-Vert par M. Chevalier, professeur au Muséum d'Histoire naturelle prouvent que l'Atlantide n'a pas existé.* Cette information était naturellement accompagnée de commentaires variés.

Il s'agissait de la communication faite par M. Chevalier à l'Académie des Sciences, le 19 novembre, qui a eu ce sort singulier de faire le tour du monde, comme le prouvent les coupures des journaux qui me sont parvenues et me parviennent encore de toutes parts.

Sans doute la question de l'Atlantide passionne-t-elle de nombreux esprits pour que la presse, toujours à l'affût de ce qui peut intéresser le public, ait cru devoir lancer cette nouvelle sensationnelle.

Or, dès 1925, je signalais ce que représentait, selon moi, cette préoccupation qui ne correspond point uniquement à une simple et vaine curiosité, mais me paraît s'appuyer sur des inférences subconscientes provenant de l'instinct de conservation que nous possédons en commun avec les animaux, quoique à un degré moindre que beaucoup d'entre eux. Cet instinct se réveille dans les moments de crise profonde pour nous avertir et en effet, l'histoire de l'Atlantide, comme le montrait dernièrement M. Bidez de l'Académie royale belge, contient une grande leçon morale qui arrive à son heure.

Va-t-il donc falloir abandonner l'idée de l'existence de ce continent ou de cet archipel situé dans l'Océan, et dont Platon a parlé d'après les récits recueillis par Solon de la bouche des prêtres de Saïs?

Faut-il douter de la valeur de la déclaration de Pierre Termier, secrétaire général de l'Académie des Sciences, déclarant solennellement, le 30 mai 1912, à l'Institut Océanographique de Paris: « *Libre à tous les amoureux des belles légendes de croire à l'existence de l'Atlantide, c'est la science, la plus moderne science, qui, par ma voix, les y invite.* »

Faut-il donc faire table rase de ces découvertes d'espèces végétales et animales communes aux deux rives de l'Océan qui n'ont pu franchir cet immense espace sans passer sur des terres aujourd'hui submergées?

Faut-il négliger les symboles communs aux religions de l'Amérique centrale et de la Méditerranée, les mots semblables de part et d'autre?

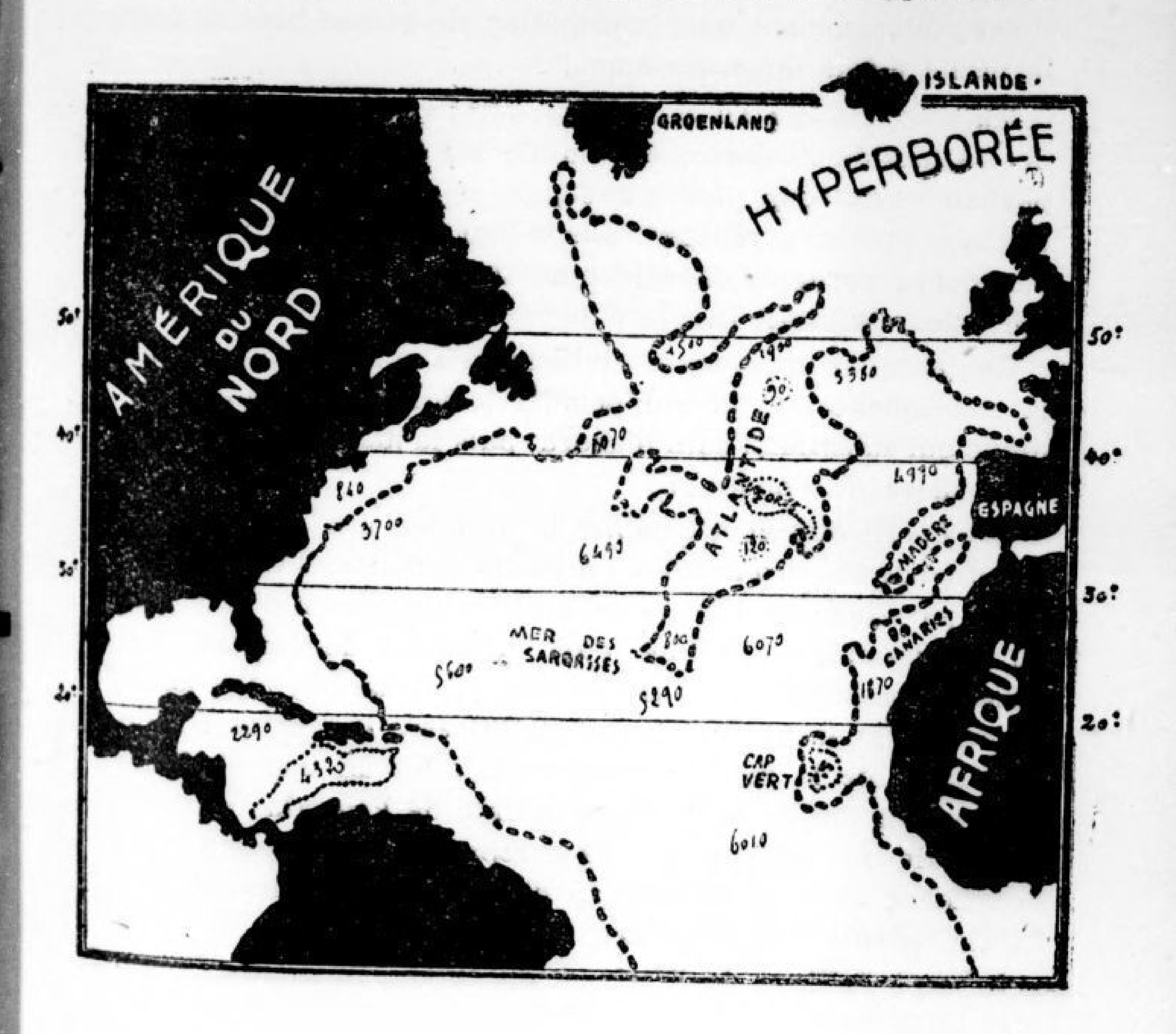
En fait, et très simplement, il faut compléter ainsi la communication de M. Chevalier: l'Atlantide n'a pas existé *aux îles du Cap-Vert,* ce qui laisse la porte ouverte pour d'autres interprétations. Or, M. Chevalier admet très bien que les vestiges en puissent être recherchés aux environs des Açores, comme il me le dit lui-même au cours d'une conversation.

J'ai toujours pensé et soutenu que les îles du Cap-Vert, Madère, les Canaries, ont pu êtres colonisées par les Atlantes, ainsi que le Sahara, après que la mer s'en fut retirée consécutivement à l'engloutissement de l'Atlantide, mais que ces îles ne faisaient pas partie du continent disparu.

Il suffit d'ailleurs de regarder une carte des fonds de

l'Océan Atlantique pour s'en convaincre. Il existe en effet un seuil actuellement submergé, qui constituait jadis le littoral de l'Amérique d'une part et de l'Euro-Afrique de l'autre. La Manche alors n'existait pas. La Seine se jetait dans l'Océan à la hauteur de Brest comme le montre encore sa vallée sous-marine. Sur l'autre rive, l'Hudson a une vallée sous-marine de 1.100 mètres de profondeur, creusée à l'époque où le rivage était loin de son emplacement actuel. Il y a donc eu abaissement des rivages.

CARTE DES FONDS DE L'OCÉAN ATLANTIQUE
(Congrès des Américanistes de Madrid, 1881)
conforme aux cartes du service hydrographique de la Marine. On a simplement ajouté les mots « Atlantide » et « Hyperborée ».



D'autre part, il existe dans l'Océan entre l'Europe et l'Amérique un vaste plateau sous-marin, séparé des anciens rivages par des fosses de plus de 6.000 mètres de profondeur. Ce plateau, de surface irrégulière, affleurant par place presque à la surface des eaux, porte les îles Açores, îles soumises à un régime volcanique comme toute cette région de l'Océan. (Volcans aux Canaries, aux Antilles, coulées basaltiques d'Islande, d'Ecosse.)

C'est ce plateau sous-marin qui serait vraisemblablement l'Atlantide engloutie et recouverte de laves, dont la consistance vitreuse et non cristalline prouve qu'elles ont coulé à l'air libre avant l'effondrement.

Telle est notre thèse, que la communication de M. Chevalier confirme au lieu de la détruire.

On voit comment une information de presse peut fausser la vérité même inconsciemment.

Mais il ne s'agit ici que de ce que j'appelle le « corps » de l'Atlantide disparue, et non de son âme qui a une importance beaucoup plus grande, parce qu'elle nous apporte de très précieux renseignements qui confirment l'idée de l'existence nordique et occidentale de ce qui fut le foyer primitif des civilisations.

Ce que nous appelons « civilisation » n'est-il pas le fruit, la conséquence, le développement logique du progrès technique qui substitua l'outil d'abord, puis la machine, à la force musculaire de l'homme?

Or, l'outil qui fit accomplir le premier pas dans la voie aboutissant aujourd'hui aux puissants organismes mécaniques créés par l'homme d'Occident, héritier de l'esprit d'invention de ses lointains ancêtres. c'est la hache de bronze. Les Atlantes possédaient les mines d'étain disparues, elles aussi, avec l'abaissement des rivages de l'Océan. Des filons d'étain surgissant de la mer aboutissent en effet au cap Finistère anglais, au sud de la Bretagne (pointe de Pénestin, « pointe de l'étain »), au cap Finistère espagnol où ils confirment l'existence au large de ce cap des îles Cassitérides (îles de l'étain, *cassiteros*), disparues également.

Grâce à l'alliage de l'étain et du cuivre, procédé tenu secret et assimilé à un rite religieux, ils vainquirent les peu-

ples de la Méditerranée, qu'ils envahirent 4.000 ans environ avant notre ère.

Tout s'enchaîne dès lors lumineusement. On comprend pourquoi les Allemands, non sans apparence de raison, se réclament d'une tradition nordique primitive, encore qu'ils n'en soient point les seuls héritiers.

On comprend aussi comment l'*Atlantisme* doit comporter un ensemble de données capables d'unir les peuples d'Europe; comment l'esprit synthétique « atlantéen » est supérieur à cet esprit « méditerranéen » que certains nous représentent comme l'unique appui de notre redressement spirituel, tandis que d'autres, encore plus mal inspirés, nous incitent à le rechercher en Extrême-Orient.

On devine également quel rôle important peuvent et doivent jouer la France, le pays de Galles, l'Irlande, la Belgique, tout autant que l'Allemagne, dans cette restauration des valeurs spirituelles de l'humanité, s'il est démontré (ce qu'il n'est plus impossible de faire) qu'il existe tout un ensemble d'idées, d'enseignements traditionnels nord-atlantiques capables de nous diriger vers une existence conforme aux aspirations profondes de justice et de paix qui se font jour actuellement avec tant de puissance au fond des conscience des hommes.

Sur tout ceci la résurrection d'Atlantis a son mot à dire et c'est pourquoi il est indispensable que l'on sache que l'idée de l'existence de l'Atlantide, loin d'avoir été détruite par la récente communication à l'Académie des Sciences de M. Chevalier, a été au contraire confirmée par elle.

PAUL LE COUR
Directeur de la revue *Atlantis.*

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie, Voyages

Edmond Garnier : *Autour du monde.* Tome II : *Terre australe. De Rosario au Chili;* Figuière. » »

Jacques Le Bourgeois : *L'Inde aux cent couleurs.* Avec une lettre-préface de Francis de Croisset; Hachette. 12 »

Raoul Toscan : *La curieuse histoire de Nevers,* tome I; Edit. de la Revue du Centre. 16, rue Moncey, Paris. 20 »

Education

Isidore Poiry : *L'élevage humain. L'idéal de l'homme doit être son perfectionnement;* chez l'auteur, 11, rue César-Franck, Bruxelles. 20 »

Histoire

Octave Aubry : *Sainte-Hélène.* I : *La captivité de Napoléon.* II : *La mort de Napoléon*; Flammarion. 25 »

A. Demangeon et L. Febvre : *Le Rhin,* problèmes d'histoire et d'économie. Avec 16 cartes et plans; Colin. 26 »

Maurice Dommanget : *Pages choisies de Babeuf,* recueillies, commentées et annotées, avec une introduction et une Bibliographie critique. (Coll. Les Classiques de la Révolution française); Colin. 35 »

Pierre Goemaere : *Albert Ier loin des foules.* Avec des illust. en héliogravure; Arthaud, Grenoble. » »

Fernand Grenard : *Gengis-Khan.* (Coll. *Ames et Visages*); Colin. 18 »

Maurice Paléologue : *Guillaume II et Nicolas II;* Plon. » »

W. Serieyx : *L'ascension de Louis Bonaparte, 1832-1848.* Préface du Prince Murat; Edit. de France. 18 »

Linguistique

Michel Honnorat : *La langue gauloise ressuscitée,* dictionnaire cambrien, gaélique et basque, avec les mots français ou gaulois correspondants, prouvant l'identité des trois dialectes celtiques avec le gaulois moderne; Ernest Leroux. 40 »

Littérature

B. Combes de Patris : *Anthologie des écrivains du Rouergue;* Imp. P. Carrère, Rodez.

Ernest Delahaye : *La part de Verlaine et Rimbaud dans le sentiment religieux contemporain;* Messein. 9 »

Geoffrey Dennis : *La fin du monde,* traduit de l'anglais par Claude Denny; Nouv. Revue franç. 15 »

Divers : *Fontvielle et les moulins d'Alphonse Daudet. Sur la route triomphale d'Arles aux Baux.* Avec 40 photographies d'Emilien Barral; Libr. Audouard, Arles. 10 »

Dorrya Fahmy : *George Sand auteur dramatique;* Droz. » »

Frédéric II : *Les plus belles pages de Frédéric II.* (Histoire de mon temps. Extraits sur la chasse. Pensées sur la religion. Poésies. Théâtre. L'Ecole du monde. Œuvres diverses. Correspondance. Appendice). Avec un portrait. Introduction et Notes de Charles-Adolphe Cantacuzène; Mercure de France (Coll. des Plus belles pages). 15 »

A.-L. Laquerrière et J. Bollery : *Biblio-Iconographie de Léon Bloy* précédée des *Commérages d'un bouquiniste,* suivie des *Ouvrages à consulter, Léon Bloy héros de roman, Articles inédits,* etc., etc. Clefs du *Désespéré* et de *La Femme pauvre.* Avec 2 reproductions; La Connaissance, 2, impasse Guéménée, Paris. 30 »

Jean Martet : *Le procureur de la lanterne* (*Camille Desmoulins*); Albin Michel. » »

Luce Oberty : *Apprenons à vivre;* Figuière. 10 »

Marie Scheikévitch : *Souvenirs d'un temps disparu;* Plon. » »

Tristan Tzara : *Grains et issues;* Denoël et Steele. 18 »

Littérature enfantine

Marcelle Boyer Saint-Léon : *Les petits Saint-Flavien.* Avec 40 illust. de Campbell; Flammarion. 10 »

Musique

Edouard Ganche : *Souffrances de Frédéric Chopin,* essai de médecine et de pychologie. (Prolégomènes. L'anémie. Schizoïdie et psychas-

thénie. Le processus pathologique. La thérapeutique et le diagnostic. Psycho-physiologie de George Sand et de Chopin. L'art de Chopin et sa morbidité. Appendice); Mercure de France. 20 »

Ouvrages sur la guerre de 1914

Général de Langle de Cary : *Souvenirs de Commandement, 1914-1916.* Avec 4 croquis et un portrait h. t. Préface du maréchal Franchet d'Esperey; Payot. 25 »

Philosophie

René Descartes : *Lettres sur la morale,* correspondance avec la Princesse Elisabeth, Chanut et la Reine Christine, texte revu et présenté par Jacques Chevalier; Boivin. 30 »

Karl Marx, Friedrich Engels : *Etudes philosophiques. (Ludwig Feuerbach. Le matérialisme historique. Lettres philosophiques, etc.)*; Edit. sociales internationales. 12 »

Poésie

Léon Bocquet : *Ciguës;* Messein. 10 »

Ludovic Brindazur : *Mezels,* poèmes du Quercy; chez l'auteur, 9, rue de la Gare, Mornant, Rhône. 4 »

Irène : *Vers Liakoura;* Messein. 10 »

Noël Jeandet : *Contrée de l'espoir;* S. n. d'édit. » »

Justin Pons : *Fleurs et verdures de Paris;* Nouv. Editions latines. 6 »

Justin Pons : *Nuages et clartés;* Nouv. Edit. latines. 12 »

Roger Reigner : *Les bulles;* Edit. Corymbe. 12 »

Anne Tanchard-Maré : *Les brouillards de l'âme;* Figuière. 6 »

Politique

Jacques Fischer : *Doumergue et les politiciens.* Préface de Léon Bailby; Edit. du Jour. » »

Nicolas Politis : *La neutralité et la paix;* Hachette. » »

Régis de Vibraye : *1935 Paix avec l'Allemagne;* Denoël et Steele. 15 »

Questions médicales

Docteur Charles Fiessinger : *L'hygiène des gens pressés. I : Hygiène générale. Préservation des maladies;* A l'Etoile, 54, avenue Marceau, Paris. 20 »

Docteur Fernand Raoult : *Vie subie, vie voulue, vie rêvée;* Edit. Spes. 15 »

Questions militaires et maritimes

Général Alléhaut : *Etre prêts. Puissance aérienne. Forces de terre;* Berger-Levrault. 18 »

Général Loizeau : *La stratégie allemande en 1918.* Préface du général Weygand; Berger-Levrault. 15 »

Questions religieuses

Georges Goyau et Paul Lesourd : *Comment on élit un Pape.* Avec 15 illust. h. t. en héliogravure; Flammarion. 3,95

Félix Timmermans : *La harpe de saint François,* traduit du néerlandais par Camille Melloy; Bloud et Gay. 15 »

Abbé J. Turmel : *Comment j'ai donné congé aux dogmes;* Edit. de l'idée libre, Herblay, S.-et-O. 10 »

B. Romeyer S. J. : *La philosophie chrétienne jusqu'à Descartes. I : Des origines aux alexandrins;* Bloud et Gay. 12 »

Roman

Louisa M. Alcott : *Petites Américaines (Little women),* traduit de l'anglais par Mme Tissier de Mallerais; Hachette. 12 »

Pierre de Chabot : *La vengeance de l'homme sans tête;* Revue mo-

derne des arts et de la vie. 8 »

Georgette Gueguen-Dreyfus : *Tu seras ouvrier.* Illust. de Frans Masereel; Edit. sociales internationales. 12 »

José Hennebicq : *La mort voluptueuse;* Messein. 7 »

André Jacquelin : *Tuez-vous;* Maison du Livre français. 12 »

Edmond Jaloux : *Le dernier jour de la création;* Plon. 12 »

Jacques de Lacretelle : *Les Hauts-Ponts. III : Années d'espérance;* Nouv. Revue franç. 12 »

James Landsale Hodson : *L'aube grise (Grey dawn-Red night)*, traduit de l'anglais par Louis Postif. (Coll. *Les meilleurs romans étrangers*); Hachette. 12 »

Bernard Nabonne : *A la gasconne;* Edit. de France. 15 »

Georges Romieu : *Les vies perdues;* Nouv. Revue franç. 15 »

A. Roubé-Jansky : *Ecume;* Albin Michel. 15 »

Y. Saint-Céré : *Nicole de Longueval;* Figuière. 12 »

Alfred Van Kiel : *Le « temple de l'avenir »;* Cartea Romaneasca, Bucarest. » »

Sciences

Martin Battegay : *La cellulose,* 1re partie, avec la collaboration de Léon Denivelle; Hermann. 18 »

Martin Battegay : *La cellulose,* 2e partie, avec la collaboration de Léon Denivelle; Hermann. 16 »

Jean-Louis Destouches : *Le rôle des espaces abstraits en physique nouvelle;* Hermann. 18 »

Paul Dubreil : *Quelques propriétés des variétés algébriques se rattachant aux théories de l'algèbre moderne;* Hermann. 10 »

Jacques Errera : *Le moment électrique en chimie et en physique.* Généralités et méthodes; Hermann. 14 »

Jacques Errera : *Moment électrique et structure moléculaire;* Hermann. 15 »

J. Foret : *Recherches sur les combinaisons entre les sels de calcium et les albuminates de calcium;* Hermann. 15 »

Hans Hahn : *Logique, mathématiques et connaissance de la réalité;* traduction du général Ernest Vouillemin. Introduction de Marcel Boll; Hermann. 10 »

A.-F. Joffé : *Semi-conducteurs électroniques;* Hermann. 20 »

F. Joliot et Irène Curie : *Radioactivité artificielle;* Hermann. 10 »

Maurice Lecat : *Erreurs de mathématiciens des origines à nos jours;* Ancienne Librairie Castaigne, Bruxelles. » »

R. Legendre : *Les céréales.* Avec 32 figures; Colin. 10,50

J.-P. Mathieu : *La synthèse asymétrique;* Hermann. 8 »

Hélène Metzger : *La philosophie de la matière chez Lavoisier;* Hermann. 10 »

Jean Perrin : *Grains de matière et de lumière.* 1re partie : *Existence des grains;* Hermann. 12 »

Jean Perrin : *Grains de matière et de lumière.* 2e partie : *Structure des atomes;* Hermann. 14 »

Jean Perrin : *Grains de matière et de lumière.* 3e partie : *Noyaux des atomes;* Hermann. 7 »

Jean Perrin : *Grains de matière et de lumière.* 4e partie : *Transmutations provoquées;* Hermann. 12 »

Abel Rey : *Les mathématiques en Grèce au milieu du Ve siècle;* Hermann. 18 »

Sir J.-J. Thomson : *Au delà de l'électron,* traduit de l'anglais par R. Fric. Préface de M. A. Cotton; Hermann. 7 »

G.-P. Thomson : *Diffraction des rayons cathodiques,* traduit de l'anglais par R. Fric; Hermann. 12 »

André Weil : *Arithmétique et géométrie sur les variétés algébriques;* Hermann. 6 »

J. Yvon : *La théorie statistique des fluides et l'équation d'état;* Hermann. 15 »

Sociologie

Claude Bussard : *Notre royaume est de ce monde. (Vers le gouvernement de la science)*; Edit. Liberté. 15 »

Louis Fondard : *Essai sur la signification psychique du milieu. (Introduction à l'étude de l'abandon des campagnes)*; Imp. Ant. Ged, Marseille. » »

Henri Hauser : *La paix économique;* Colin. 10,50

André Siegfried : *La crise de l'Europe;* Calmann-Lévy. 8 »

Eugène Varga : *La crise économique, sociale, politique;* Bureau d'éditions. » »

Varia

Annuaire de la Curiosité, des Beaux-Arts et de la Bibliophilie, 1935. Paris, Départements, Etranger; 154, boulevard Malesherbes, Paris.

André Blum : *Les origines du papier, de l'imprimerie et de la gravure;* Edit. de La Tournelle. Dépôt : Le François, 91, boulevard Saint-Germain, Paris. » »

MERCVRE.

ÉCHOS

Prix littéraires. — Mort d'Henry Kistemaeckers père. — Une réponse de M. Jean Ajalbert à la Protestation des Pensionnaires de la villa Médicis. — Léon Roux. — Flaubert chez lui. — La guillotine avant Guillotin. — Une réponse à M. Tourneur au sujet du conditionnel. — Le Sottisier universel. — Publications du « Mercure de France ».

Prix littéraires. — Le jury du prix littéraire de l'Aide aux femmes de professions libérales a décerné sa récompense, réservée cette année à un recueil de vers, à Mme Marcelle Satias, pour un manuscrit intitulé *L'Ombre de Persée.*

Le prix Minerva, 5.000 francs réservés à un roman dû à une femme, a été attribué à Mme Claire Sainte-Soline pour son roman intitulé *Journée.*

§

Mort d'Henry Kistemaeckers père. — La mort, à 84 ans, d'Henry Kistemaeckers père, l'un des premiers éditeurs des écrivains naturalistes, a été connue de façon très exceptionnelle et, comme l'a voulu le défunt, trois mois jour pour jour après le décès qui est survenu le 9 décembre dernier. Lucien Descaves a conté, dans les *Nouvelles littéraires,* comment le secret fut si bien gardé.

Sentant sa dernière heure venue, Kistemaeckers appela son fils [le président de la Société des Auteurs dramatiques] auprès de lui et lui tint ce langage :

« C'est la fin... Je te demande instamment de n'en avertir personne, sans exception. Les quelques vieux amis que j'ai encore se croiraient obligés de suivre le convoi; *ils attraperaient froid :* c'est inutile. Dans trois mois seulement, jour pour jour, tu feras part de mon décès à Descaves, Hennique, Antoine et Arnould Galopin. Que leur amitié soit fidèle à ma mémoire. Adieu. » Il mourut... Il mourut le même jour que Galopin qui s'en alla, de son côté, sans discours ni trompettes, suivant ses dernières volontés. Encore les journaux annoncèrent-ils sa disparition; celle de Kistemaeckers n'eut point d'écho. Son fils dévora le chagrin qu'il en avait et continua d'exercer sa présidence, comme si de rien n'était.

Mais, à l'expiration du délai fixé par son père, il vint me trouver et m'apprit la douloureuse nouvelle, les larmes aux yeux. Il n'avait plus à se contenir.

Les souvenirs publiés ici par Henry Kistemaeckers sur sa carrière d'éditeur et l'essai bibliographique donné dans le *Mercure* (16-X-1919) sur ses éditions résument une partie de sa vie et de ce que fut son activité.

Il était d'origine anversoise. La vocation d'éditeur s'éveilla chez lui vers la vingt-troisième année. Il commença par publier, à Bruxelles, des livres de sociologie et d'histoire (particulièrement sur la Commune), cherchant surtout à atteindre le public français. Il y parvint, tant ses livres se présentaient de façon personnelle et tant il apportait d'ingénieuse persévérance pour les imposer. Sa petite « Collection du Bibliophile », où parurent, après Léon Cladel et Camille Lemonnier, les naturalistes Léon Hennique (*Deux nouvelles*, 1881), J.-K. Huysmans (*A vau-l'eau*, 1882), Maupassant (*Mademoiselle Fifi*, 1882), Paul Alexis (*Le Collage*, 1883), Lucien Descaves (*Le Calvaire d'Héloïse Pajadou; Une Vieille Rate*, 1883; *La Teigne*, 1886), etc., restera comme l'une des plus caractéristiques de sa manière. Et ce serait un curieux chapitre de la vie littéraire du XIXe siècle qu'on écrirait rien qu'en commentant les heureuses audaces de cet éditeur qui, de procès en procès, finit par se ruiner pour l'amour du livre.

Il a été inhumé au cimetière de Thiais. — L. DX.

§

Une réponse de M. Jean Ajalbert à la Protestation des Pensionnaires de la Villa Médicis.

Beauvais, le 6 mars 1935.

Mon cher ami,

Je comprends mal la protestation de ces onze pensionnaires de l'Académie de France à Rome, qui ne composent pas un *quorum*, même étayés de leur directeur, sa voix comptât-elle double. Je ne veux pas douter qu'avec M. Landowski, *qui les approuve sans réserve*, la Villa Médicis, transformée d'un coup de ciseau magique, soit devenue la Thélème rêvée pour une élite du Pinceau, du Luth et du Compas. Aussi bien n'ai-je parlé que d'hier, de naguère et de jadis, où je m'étonne que ces neuf, le chiffre des Muses, tout nouveaux ici, s'aventurent, pour contredire et l'histoire, dans le passé, et les faits, dans le présent, qui ont motivé les réformes dernières. Pourquoi suspecter mes intentions, dans cette critique assez désintéressée? *Qui bene amat...* Entre autres erreurs, j'ai souffert de voir la Villa incomparable

aménagée en « meublé » nauséabond. Ce ne sont pas mes remarques qui ont provoqué le revirement de l'Institut, sur la question des pensionnaires mariés; ce sont les scandales répétés, qui faisaient de la Villa une pétaudière indésirable. Pour moi, dans des circonstances aussi délicates, je n'use que de témoignages directs, je me défie des racontars et des amplifications. *J'ai vu,* de mes yeux vu, le « galopin » en short et en gilet de filet, dans ses grotesques exhibitions, et j'ai gravi l'escalier fumant des traces encore chaudes des chiens que « ces dames » menaient se soulager devant la porte du célibataire qui se plaignait « du toutou à sa mémère ». Cela sous les yeux, et les narines, des garçons italiens. Invention, bouffonnerie? Nos neuf protestataires ne peuvent y croire? C'est tout à leur honneur. Mais j'y étais. Alors, qu'ils réfléchissent avant de s'inscrire en faux. Je pourrais conter d'autres incidents, plus pénibles, — « de chiennerie humaine ». Il en a fallu et de plus graves, et d'irréfutables, compromettant la dignité de l'Etablissement, pour que l'on en revînt de cette expérience désastreuse. On comprendra mon scrupule de ne pas insister, — devant l'étranger, qui juge... Mais il faut qu'il sache aussi que nous savons, que nous condamnons les fautes, soucieux que l'on ne compromette pas le renom d'une institution glorieuse, par l'oubli des plus simples convenances. Serait-il excessif de vouloir d'une élite d'artistes de la correction individuelle et de la décence collective, et le courage de ne pas se solidariser avec les camarades compromettants?

Tout va à la perfection, désormais, dans la Villa-modèle? Les rapins se sont assagis, et les hôtes du Pincio ont pris conscience de la situation en vue où, s'ils ne peuvent tous répondre par le génie ou le talent aux espoirs qu'ils ont fait naître, du moins, il leur est loisible de justifier par la volonté, l'application et la tenue les sacrifices exceptionnels consentis par la générosité nationale...

Or, l'ère des facéties intolérables n'est pas close...

Sur la parution de mon article, — extrait d'un volume sous presse, — dans le *Mercure,* j'ai reçu une enveloppe dans laquelle se trouvaient des *pages de garde arrachées d'ouvrages de moi dédicacés aux pensionnaires de la Villa,* autrefois, et, sur une carte de pensionnaires d'aujourd'hui, un haut point d'interrogation. De là ai-je imaginé, sans entorse cérébrale, que l'on voulait me montrer la contradiction entre ces « hommages » anciens et ma critique actuelle. On devine ma riposte. Pourquoi taire cette démarche saugrenue? Pourquoi ne pas donner ma réponse, — elle était gênante, — où je m'étonnais de voir « ces artistes »

mutiler des livres, si humbles fussent-ils, envoyés, SUR LEUR DEMANDE, à des aînés, qui les avaient rangés dans la bibliothèque commune?...

Une lettre venue par la valise diplomatique!... Sans doute, le prix de Rome ne fait pas des millionnaires, ce n'est pas le gros lot de la Loterie nationale, et j'admets le souci d'économie de mes jeunes contradicteurs. Tout de même, « la valise » pourrait être réservée aux plis officiels, et ne pas servir à véhiculer de telles gamineries.

Tout est changé?

Des critiques reviennent de Rome, de la Quadriennale. Ils ont passé une soirée à la Villa : « Quelle stupeur! » me dit l'un d'eux, la bienveillance même...

« Après l'éblouissement d'une semaine à découvrir Rome, nous tombons dans un coin de la plus sinistre province, morne, décolorée... Cela, représentant la France, c'est inconcevable!... Une lamentable atmosphère de sous-préfecture de sixième classe... où l'on parle à voix basse, dans les coins, — où l'on ne parle pas... Mon voisin est architecte... Je m'emballe sur la révélation du Panthéon : « De quel côté ça se trouve? fait-il. Je n'y suis pas encore allé... Nous n'avons guère le temps. »

« Pour le lendemain, j'ai pris rendez-vous avec un peintre, pour voir son atelier... Où suis-je? Dans un square, où l'on voiture des mioches. On m'explique que, si l'on a supprimé les ménages pour l'avenir, la réforme n'est pas rétrospective; des pensionnaires achèvent leur séjour en famille... Mon peintre geint, devant sa toile en cours : « J'aurais aussi bien pu faire ça à Paris... »

« Tout leur est exil et pensum!

Un autre, amer, ricane :

« — Voyez comme nous sommes logés. Tout pour le directeur, qui a cent fois plus de place qu'il ne lui en faut... »

Je n'insiste pas. C'est le même refrain depuis deux cents ans. A bas le vieux directeur, toute la place aux jeunes. Et M. Landowski, nourri dans le sérail, le sait mieux que personne, — que je ne voudrais pas troubler dans sa lune de miel avec ses pensionnaires, et qui aurait peut-être été mieux inspiré de leur conseiller le silence, puisque ni eux ni lui n'étaient en cause... — JEAN AJALBERT, de l'Académie Goncourt.

§

Léon Roux. — Léon Roux, qui est mort le 10 février dernier à l'hospice Debrousse, où il était entré le 24 octobre 1918, était un fervent régionaliste. La plupart des journaux de l'Aveyron ont

publié ses chroniques éparses, que seul le titre groupait: « En Rouergue, au siècle dernier. » Doué d'une mémoire étonnante, Léon Roux avait le culte de Millau, qui le vit naître le 24 mars 1858, et qu'il ne put, malgré son désir, revoir.

Je ne connais de lui qu'un petit livre fort bien écrit, un tirage à part de trente-deux pages: *Mortinou, mon père.*

Cette petite histoire d'une vie vraie, a-t-il dit en tête de son ouvrage, non romancée, a été écrite non seulement pour faire revivre des mœurs, des coutumes, des façons de faire et d'agir au siècle dernier, mais aussi et surtout comme un acte de piété filiale.

Roux avait collaboré au *Mercure de France*, il y a bien longtemps, et, plus récemment, à divers journaux parisiens, notamment à l'*Ami du Peuple.*

A Debrousse, il remplissait les modestes fonctions de bibliothécaire, distribuant avec bonne humeur du Xavier de Montépin et du Ponson du Terrail. Un jour (l'anecdote est authentique), il donna à un ancien coiffeur, pensionnaire de l'hospice, qui se piquait de belles-lettres, les *Iambes* de Barbier (c'était tout indiqué, disait-il). Un quart d'heure plus tard, le Figaro honoraire les lui rapportait: « *Qu'est ce livre que vous m'avez donné? L'imprimeur n'a même pas fini les lignes.* » Il fallait entendre Roux conter cela. — FRANÇOIS-PAUL RAYNAL.

§

Flaubert chez lui. — Les familiers de Flaubert — il en reste encore quelques-uns — ne se remémorent pas sans attendrissement les traits du solitaire de Croisset, dont la stature, la moustache à la gauloise et le port altier en imposaient à leur jeune étonnement.

J'ai eu l'occasion d'évoquer les souvenirs d'une aimable contemporaine, Mme Céline L..., petite-fille de l'excellent fermier de l'écrivain, M. Lequesne, qui cultivait l'enclos à fruits, riche en fraises et en prunes délicieuses, de la variété dite en Normandie « Vertebonne », s'étendant derrière la propriété de Croisset, dont il ne reste aujourd'hui que le lieudit « La Citadelle », avec une grange où l'on resserrait le foin.

Quelque peu maniaque, comme tous les célibataires, l'auteur de *la Bovary* défendait que ses prunes lui fussent présentées, sur sa table, autrement qu'en petit panier, chaque fruit renfermé dans une feuille. Ces prunes d'une qualité supérieure, ai-je dit, appréciées des hôtes du bord de l'eau, méritaient de tels soins et une telle attention.

C'était le temps de la prospérité, où deux domestiques, Louis et

Emile (Collange), celui-ci marié à Marguerite, femme de chambre de Mme de Commanville, assistaient Mme Flaubert mère dans les travaux du ménage.

Ce qui n'empêchait pas l'écrivain de se vêtir du même genre de costume, qu'il ne consentait à abandonner que lors de ses voyages à Rouen ou Paris. J'ai parlé ici même de sa houppelande classique, sorte de robe de chambre brun-marron, recouvrant le pantalon d'une largeur inusitée à l'époque, et à coulisse, que l'écrivain faisait confectionner chez le tailleur Ditch (1).

Ce costume et l'aspect de celui qui le portait n'étaient pas sans effrayer la petite Céline, alors âgée de six ou sept ans, très gâtée par son grand-père, qui lui laissait la liberté d'errer dans la maison aussi bien que dans le jardin, mais que Flaubert ne parvint jamais à apprivoiser. N'était-ce pas d'ailleurs, à ses yeux, un homme étrange qu'elle distinguait à travers les fenêtres, gesticulant comme un fou, levant les bras au ciel ou parlant haut et fort, comme s'il disputait avec un interlocuteur, même étant seul?

Aussi, dès qu'elle apercevait Flaubert, elle s'enfuyait, au grand désespoir de ce dernier, se demandant pourquoi il lui inspirait une telle frayeur. Une fois, s'étant introduite dans la chambre de Mme Flaubert, qu'elle recherchait, et ayant entendu les pas de son fils, elle se blottit, avec l'assentiment de la vieille dame, sous un guéridon recouvert d'un tapis, jusqu'au départ de son croquemitaine.

Cependant, un autre jour, elle s'endormit dans cette même chambre, près de la cheminée. Mme Flaubert alla vite chercher le romancier : « Si tu veux voir Céline, lui dit-elle, c'est le moment. »

Et le grand Flau, tout ému devant la gentillesse de l'enfant, discrètement lui sourit, bien qu'il eût envie de l'embrasser, et s'en fut sans bruit pour ne point l'éveiller. Attention délicate chez un homme que l'on eût cru enclin à plus de brusquerie.

On sait que des parents rouennais, en promenade sur le quai de Croisset, menaçaient leur progéniture du « Monsieur » s'ils n'étaient pas sages. Cela désolait le bon géant, autant que la fuite de la petite Céline à son approche, car sa joie eût été de lui faire fête, même dans son cabinet de travail, qu'elle explorait sans crainte en l'absence du maître, malgré la peau d'ours étendue à terre.

Mais sait-on jamais à quoi songent les fillettes, et sait-on surtout ce que pensait Flaubert de cette peur inexplicable? — EDMOND SPALIKOWSKI.

(1) *Mercure de France*, I-VI-1928.

§

La guillotine avant Guillotin. — Dans son livre récent sur *La Révolution par ceux qui l'ont vue,* G. Lenôtre consacre un chapitre à Guillotin, médecin, représentant du Tiers aux Etats généraux, puis membre de la Constituante, et qui donna son nom à la machine dont nous nous servons encore en France pour les exécutions capitales.

> Au vrai, déclare Lenôtre, il n'y eut jamais d'injustice plus criante que celle de baptiser du nom de Guillotin le mécanisme confié à l'exécution des jugements criminels.

En effet, ce mécanisme existait depuis fort longtemps, car il apparaît déjà dans un tableau d'un peintre de Bohême du XVe siècle et conservé au musée de Brno. On y voit le patient agenouillé et la tête sous le couperet que vient frapper et entraîner un gros poids suspendu entre les montants. Le déclic de ce poids est commandé par une corde que tire le bourreau.

L'instrument se perfectionna. Dans ses si curieux *Voyages en Espagne et en Italie,* au livre VII, pp. 15 et 16, le Père Labat, qui se trouvait à Rome en 1709 et dans les années qui suivirent, le décrit comme il suit:

> C'est avec la mannaye (*mannaia* veut dire *couperet* en italien) qu'on coupe la tête. Cette manière est très sûre, et ne fait pas languir un patient, que le peu d'adresse d'un exécuteur expose quelquefois à recevoir plusieurs coups avant d'avoir la tête séparée du tronc. Ce supplice est pour les gentilshommes, et pour tous ceux qui jouissent des privilèges de la noblesse, comme sont tous les ecclésiastiques séculiers ou réguliers; quelque crime qu'ils aient commis, il est rare qu'on les fasse mourir en public. On les exécute dans la cour de la prison, les portes fermées, et en présence de très peu de personnes.
>
> L'instrument appelé mannaya est un châssis de quatre à cinq pieds de hauteur, d'environ quinze pouces de largeur dans œuvre; il est composé de deux montants d'environ trois pouces en quarré avec des rainures en dedans, pour donner passage à une traverse en coulisse dont nous dirons l'usage ci-après. Les deux montants sont joints l'un avec l'autre par trois traverses à tenons et à mortaises, une à chaque extrémité et une environ à quinze pouces de celle qui ferme le châssis ; c'est sur cette traverse que le patient à genoux pose son cou: au-dessus de cette traverse est la traverse mobile en coulisse qui se meut dans les rainures des montants. Sa partie inférieure est garnie d'un large couperet de neuf à dix pouces de longueur et de six pouces de largeur, bien tranchant et bien aiguisé. La partie supérieure est chargée d'un poids de plomb de soixante à quatre-vingts livres fortement attaché à la traverse; on lève cette traverse meurtrière jusqu'à un pouce ou deux près de la traverse d'en haut, à laquelle on l'attache avec une petite corde; lorsque le Barigel fait signe à l'exécuteur, il ne fait que couper cette petite corde et la coulisse, tombant à plomb sur le cou du patient, le lui coupe tout net, et sans danger de manquer son coup.
>
> J'ai ouï dire qu'on se sert quelquefois en Angleterre de cet instrument, pourvu que les patients en veuillent faire la dépense. Mais je n'assure point ce fait, ne l'ayant pas encore lu dans aucune histoire de ce païs-là.

Comme on le voit, à l'origine, ce genre de supplice perfectionné était réservé aux gentilshommes et aux personnes de distinction. Mais, par la suite, tous les condamnés à mort en eurent, si l'on peut dire, le bénéfice. Du moins en fut-il ainsi après la Restauration, et la machine était devenue ce qu'elle est encore aujourd'hui. Du reste, les libéraux firent plutôt au gouvernement pontifical le reproche de s'en être trop peu servi. Il était en effet débonnaire et ne péchait pas par excès de sévérité.

A la fin du régime, dans les premiers mois de 1870, un condamné à mort monta sur l'échafaud et mit sa tête dans la lunette. La guillotine était sans doute restée longtemps sans qu'on en fît usage et ne fonctionnait pas très bien, car l'exécuteur eut beau s'y reprendre à trois fois, le couperet s'enrayait et ne descendait pas jusqu'au bout. Le peuple qui remplissait la place ne manqua pas de voir là un signe évident de la protection divine et réclama à grands cris la grâce du condamné. Il faut avouer que le malheureux la méritait bien. Elle lui fut sur-le-champ accordée, et sa peine fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. Après le 20 septembre, le gouvernement pontifical déchu le passa au gouvernement italien, et il resta au bagne pendant cinquante ans exactement. En 1920, il obtint sa grâce définitive. Peut-être vit-il encore; et il aurait des choses curieuses à raconter si sa mémoire n'est pas trop défaillante. — P. G.

§

Une réponse à M. Tourneur au sujet du conditionnel.

Le 17 février 1935.

Cher monsieur Vallette,

Dans un écho du 15 février, intitulé: *Marcel Proust en proie aux grammairiens*, monsieur Z. Tourneur se moque des « indications » parues dans le *Manuel général de l'Instruction primaire* pour la réponse qu'il eût fallu donner à une question grammaticale, posée aux candidats au brevet élémentaire. Il ne partage pas non plus l'opinion de M. de Saint-Aubert, professeur à l'Ecole Normale de Douai. Je suis étonné, pour ma part, de la certitude grammaticale de M. Z. Tourneur en ce qui concerne le conditionnel et de la violence qu'il met à combattre l'erreur de ceux qui ne pensent pas comme lui.

Douter, être indulgent, pour les autres et pour soi-même, voilà ce que m'ont appris deux ans de correction des épreuves au *Mercure de France*. Mon bon maître, M. Léopold Sudre, qui a publié le *Cours de Grammaire Historique* d'Arsène Darmesteter, ne nous

apprenait-il pas que rien n'est plus incertain que les modes des verbes? Les verbes, comme les femmes, en changent souvent. Le conditionnel est comme la jupe-culotte: ni homme, ni femme, ni temps, ni mode ou les deux à la fois.

M. Z. Tourneur trouve « effarant » un « *futur* dans le *passé* ». Remy de Gourmont aurait admiré ce nouvel effort du verbe pour préciser cette notion du temps. Ce « futur dans le passé » n'est pas une invention de M. de Saint-Aubert. Il m'avait frappé en lisant la deuxième partie: Morphologie, du *Cours de Grammaire Historique*, page 126:

> Le *conditionnel* est formé avec l'infinitif et l'imparfait du verbe *avoir*. Soit la phrase: *Je crois qu'il partira demain*. Elle veut dire étymologiquement: *Je crois qu'il a à partir demain*. Soit maintenant la phrase: *Je croyais qu'il partirait hier*. Elle signifie évidemment: *Je croyais qu'il avait à partir hier*. *Partirait* indique une action future par rapport à une autre, mais toutes deux passées. *Partirait* est donc un *futur* dans le *passé*. Le futur *simple* est exprimé par la combinaison du présent de *avoir* avec l'infinitif; le futur dans le *passé*, par la même combinaison de l'imparfait de *avoir* avec l'infinitif, l'infinitif exprimant ainsi l'idée du futur, l'imparfait exprimant le passé.

La fin du paragraphe serait à recopier en entier. On y verrait, dans une autre phrase, que l'imparfait *avait* n'est plus un imparfait, qu'il *a une autre valeur*, qu'il n'est plus un temps et qu'il devient un mode.

> Apprendre aux enfants, dès leurs premières leçons, à cultiver ce mensonge intellectuel et cette lâcheté morale qui consistent à répéter des mots sans les comprendre, c'est leur fausser l'âme tout entière et pour toute la vie.

Ainsi s'exprime M. Z. Tourneur. Pour une fois que des « primaires » doutent d'eux-mêmes et éveillent chez leurs élèves le sens critique, ils en sont bien mal récompensés!

Et moi qui écrivais dernièrement à un sculpteur : « C'est le « Mercure » que je lis avec le plus de plaisir au milieu de notre désordre. On y voit encore des zèbres qui se communiquent avec sérénité des empros ou comptines comme si tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. » Les prédictions de M. Tourneur me bouleversent! Auriez-vous perdu votre sérénité?

Veuillez agréer, etc.

FRANÇOIS DESBROSSES.

§

Le Sottisier universel.

Lord Derwentwater, également connu sous le nom de Charles Radclyffe, qui soutint la cause des Stuarts, fut guillotiné en Angleterre en 1746. — ANONYME : *La Vérité sur la Franc-Maçonnerie*, p. 21.

Toute l'histoire d'un Paris qui s'efface à chaque jour vit enclose dans les albums dont la couverture porte en exergue ces trois syllabes : Sem,

un nom, un simple nom, mais qui est et demeurera un grand nom. — *Candide*, 29 novembre 1934.

L'EXPOSITION DE 1937. — En s'attaquant au Trocadéro, ils [les organisateurs] pensaient sans doute que cette citadelle du Second Empire, que tous les Parisiens font mine de mépriser, leur vaudrait un facile succès. — *Beaux-Arts*, 22 février.

Ce qu'il faut éviter, c'est de plaindre l'aveugle mal à propos, c'est de le froisser par une pitié voyante et mal placée. — *L'Illustration*, 2 mars, p. 261.

On disait couramment à Berlin, il y a quelque temps, que Hitler voulait faire comme le jeune Horace avec les Curiaces. L'Allemagne est en effet entourée d'Etats plus faibles qu'elle; Hitler veut les dépouiller successivement en commençant par les plus faibles. — *Mercure de France*, 15 février, p. 209.

Le prix principal de la vacation a été celui de 13.950 francs, payé par M. Lardanchet pour un superbe exemplaire de *Petites Fleurs de saint François d'Assise*, par Fioretti. — *Gazette de l'Hôtel Drouot*, 21 février.

Nous cherchons p. notre fils âgé de 26 ans, Français ayant excel. situation, jolie fille, b. éduquée, musicienne et aimant le sport en vue mariage. — *Univers israélite*, 1er mars.

Le gros lot de 2.500.000 francs a été acheté dans une banque de La Rochelle. — *L'Œuvre*, 13 mars.

...M. Berger-Waldenegg donnant l'impression d'un homme admirablement cultivé, d'un tempérament peut-être plus ardent, dominé par la patine des études et la pratique des questions administratives. — *L'Ordre*, 24 février.

§

Publications du « Mercure de France ».

SOUFFRANCES DE FRÉDÉRIC CHOPIN, *Essai de Médecine et de Psychologie (Prolégomènes. L'Anémie. Schizoïdie et Psychasthénie. Le Processus pathologique. La Thérapeutique et le Diagnostic. Psychophysiologie de George Sand et de Chopin. L'Art de Chopin et sa Morbidité. Appendice)*, par Edouard Ganche, Président de la Société Frédéric Chopin. Vol. in-8 écu, avec 4 illustrations hors texte, 20 francs. Il a été tiré 33 ex. sur vergé pur fil Lafuma, dont 27 numérotés de 1 à 27, à 60 francs, et 6 hors commerce.

LES PLUS BELLES PAGES DE FRÉDÉRIC II (*Histoire de mon Temps. Extrait sur la chasse. Pensées sur la Religion. Poésie. Théâtre : L'Ecole du Monde; Œuvres diverses. Correspondance. Appendice. Bibliographie*), avec un portrait. Introduction et Notes de Charles-Adolphe Cantacuzène. Vol. in-16 double couronne, 15 francs.

Le Gérant : ALFRED VALLETTE.

Typographie Firmin-Didot, Paris. — 1935.